



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

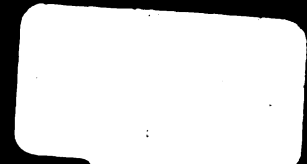
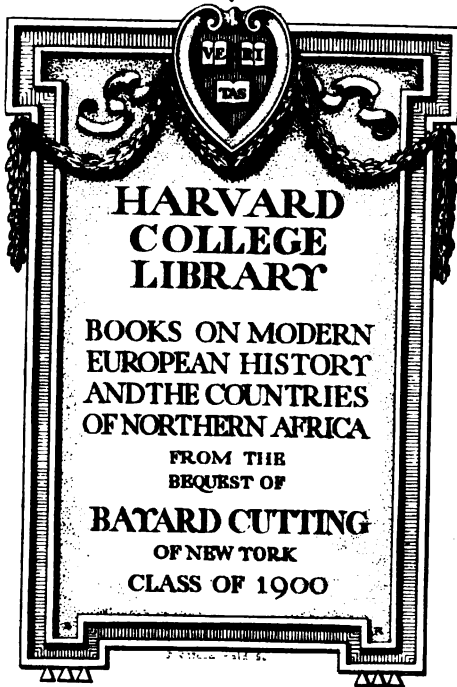
Nous vous demandons également de:

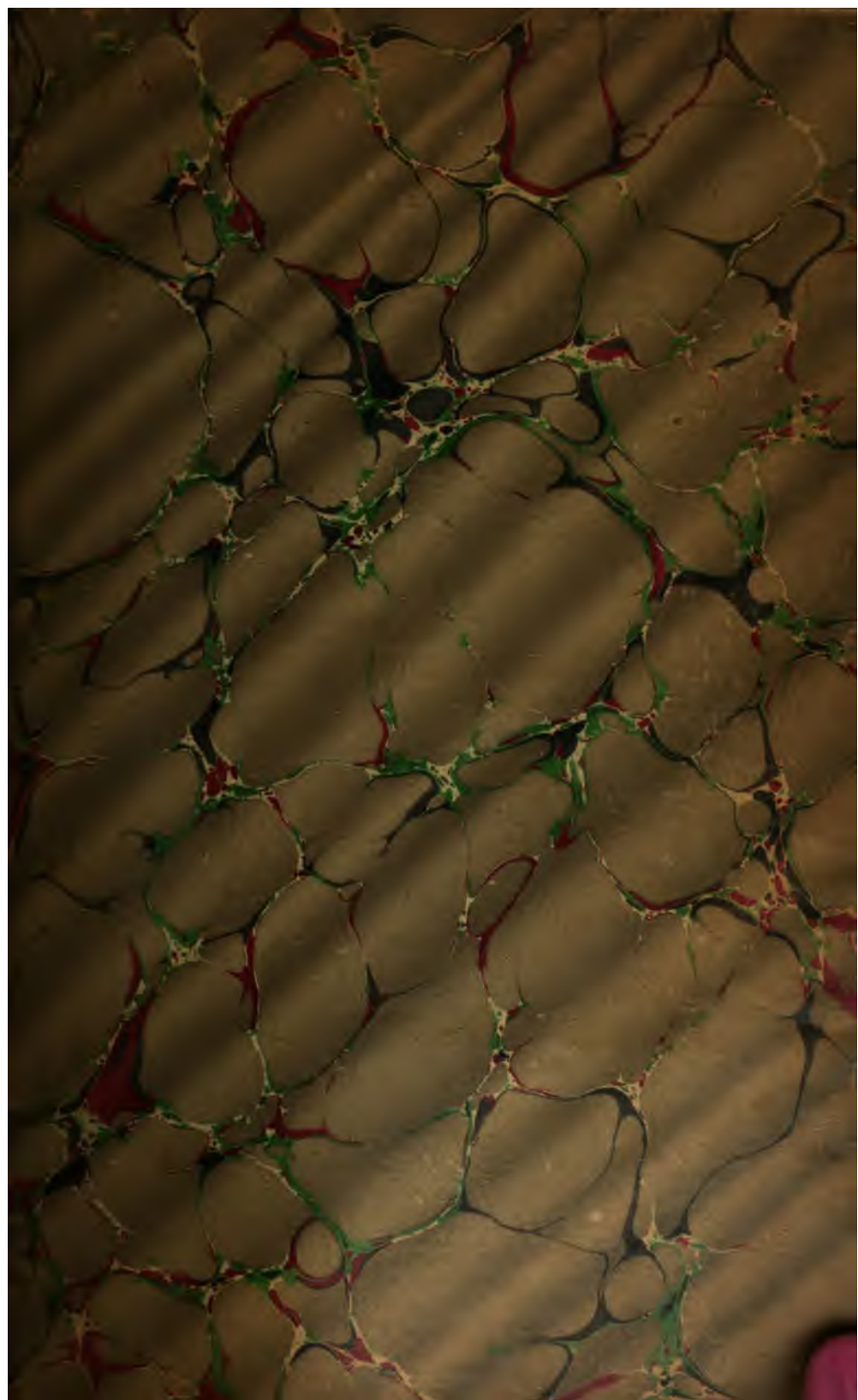
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

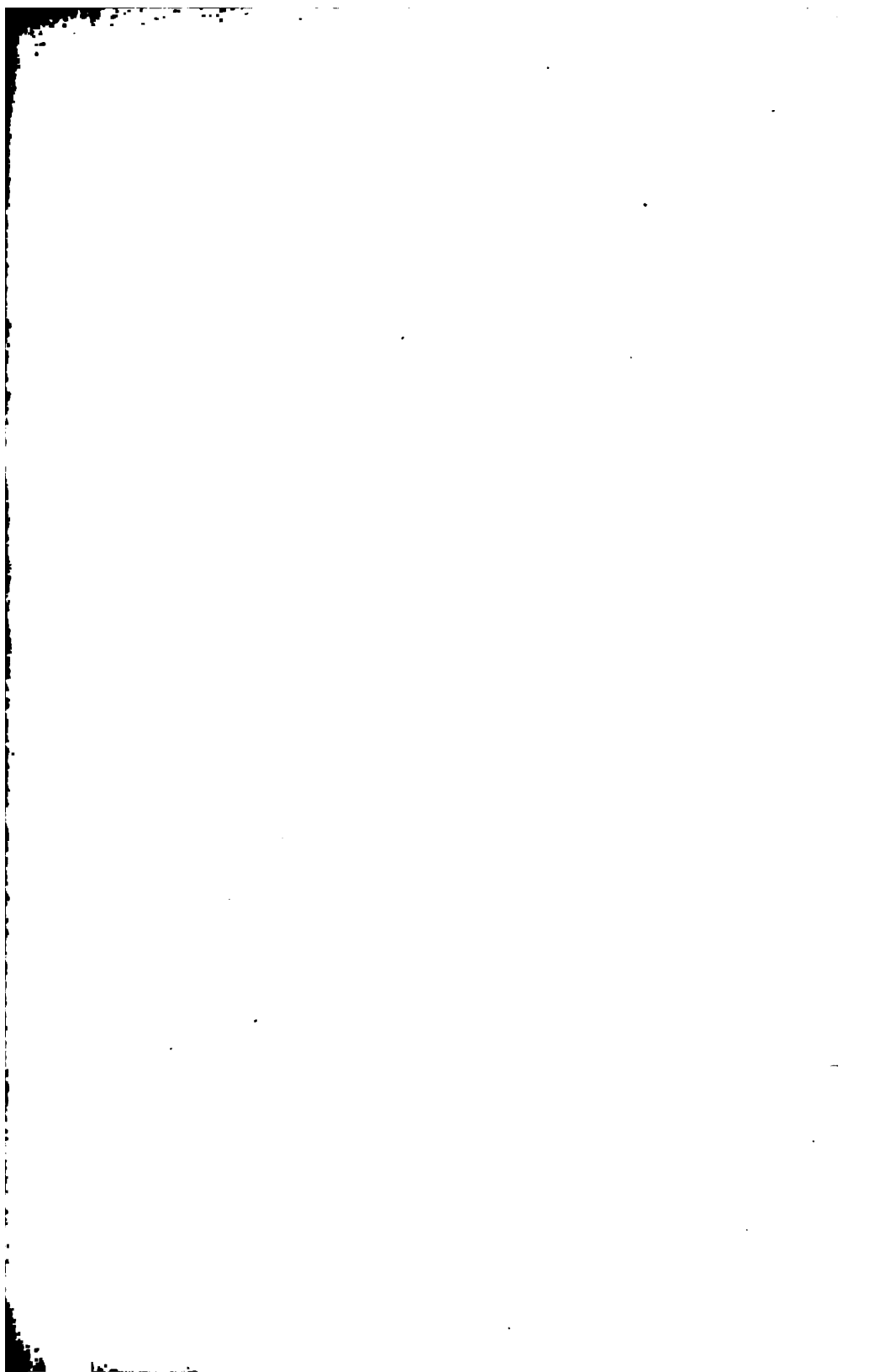
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

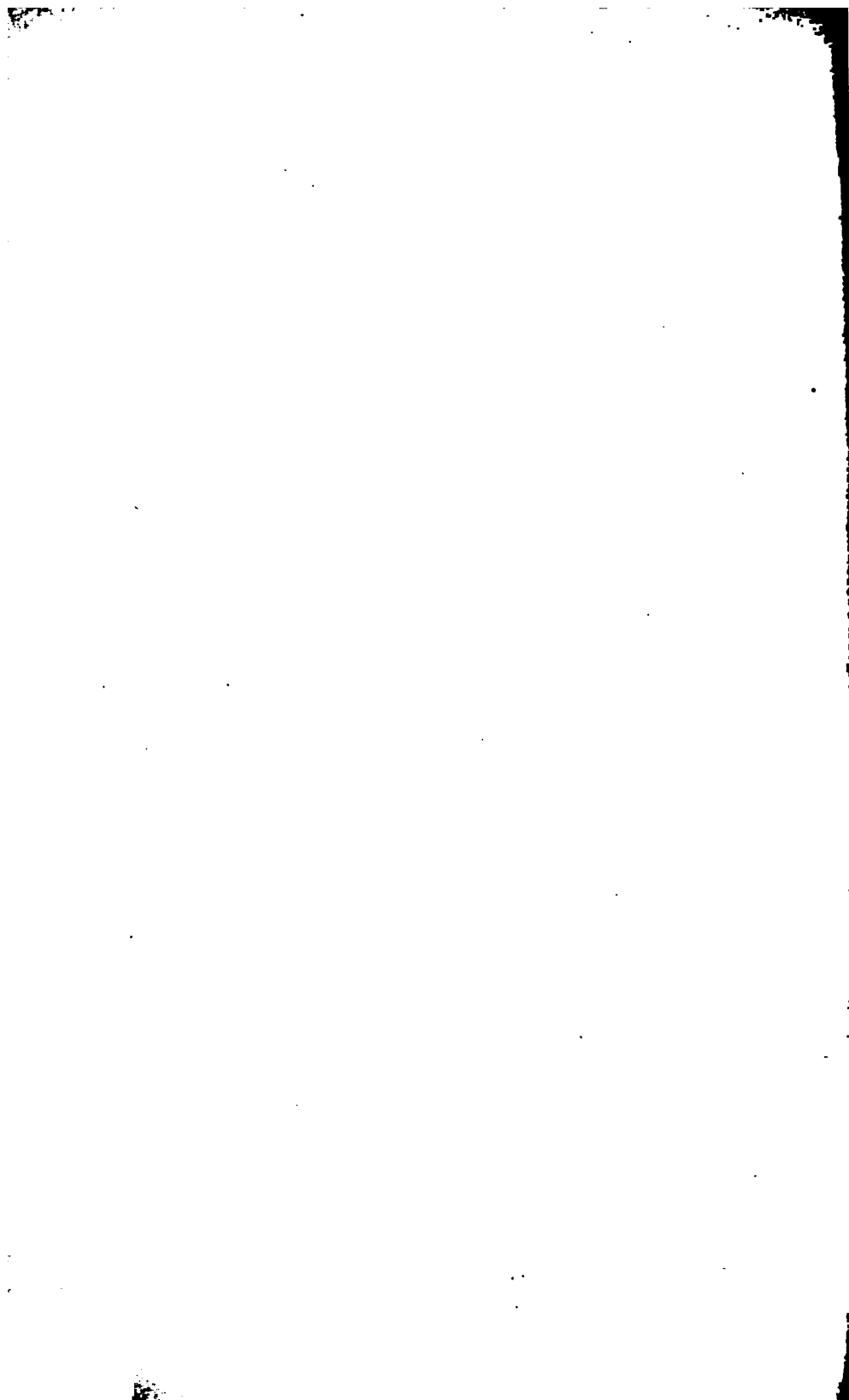
Int 6028.95.3











ESSAIS DIPLOMATIQUES

15^h 3 - B.

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1895.

C^{TE} BENEDETTI

ESSAIS
DIPLOMATIQUES

L'EMPEREUR GUILLAUME I^{er}
ET LE PRINCE DE BISMARCK
LA TRIPLE ALLIANCE
LA PAIX ARMÉE ET SES CONSÉQUENCES
MA MISSION A EMS



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1895

Tous droits réservés

Int 6028.95.3

Harvard College Library.
July, 21, 1911
Bequest of
Bayard Outting

(20)

ESSAIS DIPLOMATIQUES

PRÉFACE

Quand on a été pris, en premier rang, dans une immense et douloureuse catastrophe nationale, quand on en est sorti meurtri par l'iniquité des partis et la mauvaise foi des ennemis de son pays, on a perdu la paix de l'âme, et l'on se réfugie, pour la ressaisir, dans l'étude des événements dont on a été la victime. C'est le sort qui m'est échu. Je me permets de réunir, en ce volume, les travaux auxquels je me suis livré dans le silence et la retraite, essais purement diplomatiques et qui ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*.

Il me semble cependant convenable et opportun de les faire précéder de quelques rapides observations qui ne sauraient être sans intérêt pour le lecteur, tout en ayant un prix particulier pour l'auteur de ces pages.

Ceux qui ont vécu l'année terrible n'ont cer-

tainement pas oublié les éclats de colère qui ont retenti de tout côté, en France, au moment où a surgi la candidature du prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne et plus vivement encore après l'envahissement de notre territoire. Le sentiment public, ou plutôt la presse, ne s'en prit pas seulement aux menées ténébreuses de la Prusse, elle dénonça, aussi violemment, l'imprévoyance du gouvernement impérial et l'impéritie, disait-elle, de ses agents. Je fus personnellement désigné à l'indignation du pays. Chose étrange, ce fut un journal officieux, le *Constitutionnel*, qui, le premier, me mit en cause. Je venais seulement, à ce moment, d'arriver à Ems, chargé d'une mission dont les difficultés apparaissaient à tous les yeux et pour le succès de laquelle il importait que je fusse, que je parusse surtout investi de l'entière confiance de mon gouvernement. Je crus devoir signaler cet incident regrettable au duc de Gramont, en le priant de rectifier à la tribune, ou au *Journal officiel*, les injustifiables accusations dont j'étais personnellement l'objet. Il ne tint aucun compte de mes instances.

On me reprochait amèrement de n'avoir ni prévu, ni même pressenti l'accord intervenu entre Berlin et Madrid au profit du prince Léopold, ainsi que l'entente cordiale nouée entre la Prusse

et la Russie. Or j'avais pénétré, dans le courant de l'année précédente, dès qu'il fut conçu, et sans autre incitation que celle de mon devoir, le dessein de M. de Bismarck, et je l'avais signalé à l'attention de mon gouvernement en lui demandant de m'autoriser à m'expliquer, à ce sujet, avec le principal ministre du roi Guillaume. Ma première dépêche, à cet égard, porte la date du 27 mars 1869. Me conformant aux instructions que j'avais ainsi provoquées, j'eus, avec M. de Bismarck, un long entretien. J'en rendis compte le 11 mai et je pus affirmer, après avoir recueilli les aveux de mon interlocuteur, que mes conjectures étaient parfaitement justifiées, c'est-à-dire que la candidature du prince de Hohenzollern avait été posée et débattue à Berlin. J'aurai occasion de revenir, plus loin, sur ce sujet. Ce qu'il m'importe d'établir ici, c'est qu'en se faisant représenter ma correspondance de l'année précédente, M. de Gramont pouvait, en toute sûreté, me couvrir et mettre fin aux bruits erronés, reproduits et commentés par la presse au préjudice de la considération de l'agent qui le représentait à Ems. Il a écrit depuis, mais trop tard, dans un livre qui a paru en 1872 (1) : « La réclamation du comte Benedetti était légi-

(1) *La France et la Prusse avant la guerre*, page 382.

time ; mais, pour le défendre, en ce moment, contre les journaux qui l'attaquaient, il eût fallu divulguer tous les pourparlers de 1869, et ce récit n'eût pas manqué d'augmenter considérablement l'irritation des esprits, en démontrant que l'acte de la Prusse s'était produit en pleine connaissance de cause, et que le gouvernement prussien savait, en relevant la candidature Hohenzollern, à quel point il blessait les intérêts et les sentiments de la France. Le gouvernement crut donc devoir garder le silence pour le moment du moins, et pensa que le comte Benedetti ferait, pour quelque temps encore, le sacrifice de son amour-propre justement blessé par les attaques imméritées de quelques journaux. »

Ce sacrifice m'a été imposé, et je m'y suis résigné, bien qu'il nuisit à la tâche que je remplissais à Ems. Mais en ai-je été relevé en temps opportun ? Nullement ; je suis resté sous le poids des accusations qu'il aurait fallu démentir sur l'heure, pour démontrer au pays que le gouvernement impérial était fondé à repousser l'audacieuse combinaison préparée à Berlin et que ses agents l'avaient bien servi, pour démontrer à l'Europe à quel degré de perfidie en était arrivée la politique du gouvernement prussien en cette affaire, pour bien établir enfin qu'il l'avait conduite de façon à mettre la

France en présence de ce dilemme : la guerre ou l'avènement en Espagne d'un prince allemand. M. de Bismarck n'y aurait certes pas manqué.

Qu'arriva-t-il en effet? C'est que, s'autorisant du blâme que le *Constitutionnel* m'avait infligé, ses confrères de toute nuance s'étaient hâtés de renchérir sur les reproches dont il avait pris l'initiative. Suivant les uns, le gouvernement, que j'avais si insuffisamment renseigné, devait me rappeler d'Ems et me révoquer par une décision motivée, insérée au *Journal officiel* ; selon les autres, son devoir lui commandait de me traduire devant un conseil d'enquête. Ces aménités si peu propres à me soutenir dans les négociations, à la fois si ardues et si délicates, que je poursuivais auprès du roi de Prusse, m'arrivaient chaque matin avec le courrier de Paris. Elles se continuèrent plus ardent et plus acerbes, sans être plus justifiées, après mon retour. « Si M. de Bismarck, écrivait M. About dans le *XIX^e Siècle*, s'imagine que nous sommes en France trente-six millions de Benedetti, il s'abuse étrangement. »

Personne ne s'enquit de la légitimité de ces invectives, si cruelles qu'elles fussent. Rien n'ayant été publié de ma correspondance, nul ne pouvait apprécier de quelle façon je m'étais acquitté de mes fonctions, et l'opinion demeura convaincue

que j'avais, par négligence ou par incapacité, négligé de renseigner le gouvernement impérial, que j'avais méconnu tous mes devoirs, et qu'on était dès lors autorisé à faire peser sur moi une bonne part de responsabilité dans nos désastres. En s'aggravant, nos défaites exaspérèrent le sentiment public, et la conviction que j'étais dépourvu de tout sens diplomatique, que durant ma mission en Prusse j'avais été constamment au-dessous de ma tâche, s'affermir en se répandant comme une vérité désormais indiscutable. Je vis alors des personnes qui, en toute occasion, s'étaient empressées de me témoigner leur estime, se dérober pour éviter de se trouver en ma présence. Partageant l'inquiétude générale et anxieux de recueillir des nouvelles du théâtre de la guerre, je me rendais souvent au Corps législatif, me persuadant que le gouvernement pourrait, à tout instant, en apporter à la Chambre. Un ami vint me trouver dans la tribune où j'avais accès, pour m'engager à ne plus y paraître, tant ma présence soulevait la colère de certains membres de l'assemblée. — « Voilà le coupable », disaient-ils, oubliant que les vrais coupables étaient, en premier rang, les députés qui avaient refusé au gouvernement, malgré les patriotiques efforts et l'éloquente démonstration du maréchal Niel, les moyens de soutenir une guerre

prévue et inévitable depuis Sadowa. « Vous voulez faire de la France, disait-on à ce vaillant soldat, une vaste caserne. — Vous en ferez, répondait-il, un vaste cimetière. » On ne sait que trop aujourd'hui de quel côté étaient la prévoyance et la raison.

L'esprit de parti égare si bien les meilleurs esprits que, lors des derniers aveux de M. de Bismarck, un grand journal me mit en présence de ce singulier dilemme : ou notre ambassadeur, écrivait-il, a connu à Ems la dépêche adressée, d'ordre du Roi, par M. Abekeen, au président du cabinet prussien, dépêche qui a été si frauduleusement altérée à Berlin, et il en a communiqué les termes au gouvernement impérial; ou bien il n'a pas su se renseigner lui-même et il a ignoré ce document. Dans la première de ces deux hypothèses, M. de Gramont et ses collègues doivent seuls assumer la responsabilité des événements ultérieurs; dans la seconde, au contraire, l'ambassadeur a manqué au plus essentiel de ses devoirs, celui de tenir son gouvernement exactement informé. Il est le principal coupable.

Comment aurais-je pu connaître la dépêche expédiée d'Ems à Berlin? Pouvais-je avoir l'œil et la main dans le cabinet du Roi et être ainsi immédiatement instruit des instructions que le souve-

rain adressait à ses ministres? L'argumentation n'est vraiment pas digne du journal, habituellement plus sérieux et plus circonspect, qui se l'est appropriée, et dont il a relevé les termes dans des publications sans consistance. Le rédacteur du même journal admettrait-il, en effet, qu'il ne pût s'écrire, au quai d'Orsay, ni un télégramme ni une dépêche sans que les agents diplomatiques accrédités à Paris n'en pussent envoyer la copie à leur gouvernement? Que disait, au surplus, dans sa dépêche, M. Abekeen à M. de Bismarck? Nous en possédons maintenant le texte exact, apporté à la tribune du Reichstag par le général de Caprivi. M. Abekeen relatait sommairement les incidents qui se sont produits à Ems dans la journée du 13 juillet, et dont j'avais, y ayant pris part, rendu compte de mon côté. Or les informations transmises à Paris et à Berlin se sont trouvées parfaitement conformes. J'aurais eu entre les mains la dépêche qu'on me reproche d'avoir ignorée, que je n'aurais pas été en état de renseigner plus exactement le gouvernement impérial. Il a plu à M. de Bismarck de dénaturer la communication de son souverain pour apprendre à l'Europe et surtout à l'Allemagne, contre toute vérité, qu'il y avait eu à Ems un ambassadeur éconduit par le Roi. Puis-je en être responsable à un degré quelconque? Et

n'est-il pas singulier que, quand M. de Bismarck revendique hautement l'initiative de ce méfait, un journal français trouve dans cet incident un prétexte de revenir sur les accusations que désavouait celui-là même qui les avait suscitées ?

J'ai dit plus haut avec quelle unanimité et quelle acrimonie on me reprochait, outre l'ignorance où j'avais laissé mon gouvernement au sujet de la candidature du prince de Hohenzollern, le peu de soin que j'avais mis, disait-on, à contrôler les relations de la Prusse et de la Russie, à signaler les rapports d'étroite intimité qui s'étaient établis entre ces deux puissances, à notre préjudice. Voici ce que disait, à cet égard, le *Journal des Débats*, n'ajoutant rien d'ailleurs à ce que racontaient, en termes plus désobligeants, d'autres organes de la presse parisienne : « Tous ces mystères s'éclairciront à leur heure. Rappelons, en attendant, que nos ambassadeurs à Berlin et à Saint-Pétersbourg ont tout ignoré, et que cette entente des deux souverains qui devait nous être si funeste, s'est conclue sous leurs yeux sans qu'ils en aient rien vu. M. Benedetti n'en avait pas le moindre soupçon... »

Sur quelles données fondait-on des allégations aussi affirmatives ? On va voir à quel point elles étaient dénuées de fondement.

Quand on compulsera ma correspondance, on

constatera en effet que j'ai, à tout instant, depuis 1866, noté les incidents qui me révélèrent le rapprochement de plus en plus étroit et cordial qui s'affirmait entre les cours de Prusse et de Russie, que j'en déduisais la preuve qu'il existait entre elles un accord pour les éventualités prochaines. On me pardonnera de ne pas résister au désir d'en fournir ici une démonstration irréfutable. Voilà ce que j'écrivais le 5 janvier 1868 : « Ce qui distingue M. de Bismarck, ce n'est pas seulement la rapidité de ses résolutions; c'est encore sa prévoyance et son activité. Il a compris qu'il ne suffirait pas, pour exécuter ses nouveaux projets, d'apaiser toutes les dissensions intérieures, il s'est montré convaincu qu'il fallait, en outre, se couvrir (après Sadowa) contre le mécontentement de la France. A cet effet, et sans perdre un jour, il s'est employé à trouver à Saint-Pétersbourg des sûretés et une alliance.

« Le général de Manteuffel fut soudainement rappelé de l'armée et envoyé en mission auprès de l'empereur Alexandre. Que fit le confident du Roi à Saint-Pétersbourg?... Rien n'a placé la Prusse dans la nécessité de dévoiler les arrangements qu'elle peut avoir concertés avec la Russie; mais il est constant que le général de Manteuffel résida pendant plusieurs semaines auprès de la cour impériale, et que depuis cette époque le gouverne-

ment russe n'a cessé d'observer, dans ses rapports avec la Prusse, une attitude manifestement bienveillante. Son représentant à Berlin, si vivement alarmé par les succès des armées prussiennes, et ne le cachant pas, fut, à son tour, mandé à Saint-Pétersbourg; il en revint, peu de semaines après, totalement rassuré et affectant une satisfaction qui ne s'est plus démentie..... Toutes ces circonstances sont consignées dans ma correspondance; je les rappelle cependant parce qu'en s'ajoutant à des incidents ultérieurs, elles démontrent qu'il existe une entente entre Saint-Pétersbourg et Berlin... L'ambassadeur d'Angleterre dans cette résidence s'est longtemps refusé à croire que l'accord de la Prusse et de la Russie dût être envisagé avec inquiétude... Depuis quelque temps, sa manière de voir s'est sensiblement modifiée, et il n'est pas moins persuadé aujourd'hui que d'autres membres du corps diplomatique, qu'il a été pris des arrangements éventuels entre les deux gouvernements du roi Guillaume et de l'empereur Alexandre. J'en ai, pour ma part, trouvé la démonstration permanente, si je peux m'exprimer ainsi, dans la résolution bien arrêtée du cabinet de Berlin de préparer l'union allemande sans s'en laisser détourner un instant par l'éventualité d'un conflit avec la France... »

A moins de produire la preuve écrite des liens qui unissaient la Russie et la Prusse, il m'eût été difficile, ce me semble, de m'expliquer sur ce sujet avec plus de soin et plus d'insistance.

Le *Journal des Débats* était donc aussi mal renseigné que ses confrères, et sa bonne foi étrangement dévoyée quand il affirmait que je n'avais rien vu, rien appris de ce qui se passait sous mes yeux.

A quel moment — il convient de le noter et de le retenir — mettais-je une si constante application à signaler les relations qui se nouaient entre les deux cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg? La page qu'on vient de lire, je l'ai écrite en janvier 1868, trente mois avant la guerre, et l'on remarquera que je me référais à des rapports antérieurs conçus dans le même sens et dans la même pensée.

On ne saura jamais ce que j'ai souffert, l'amertume dont mon âme a été si longtemps et si impitoyablement abreuvée, les angoisses dans lesquelles j'ai vécu pendant plusieurs années. Ma douleur était d'autant plus cuisante que j'avais la conviction d'avoir justifié le témoignage de confiance qui m'avait été donné quand j'ai été appelé à l'ambassade de Berlin, et les mains pleines de preuves qui l'attestaient.

Ne pouvant endurer les tourments qui m'étreignaient, et m'inspirant de mon patriotisme autant que du soin de ma propre considération, je pris le parti, dès l'année 1871, d'en appeler d'une opinion trompée par des organes intéressés à l'égarer, à une opinion mieux renseignée, et je résolus de réunir en un volume (1) les dépêches importantes que j'avais écrites de Berlin, et d'y joindre intégralement la correspondance que j'avais échangée avec M. de Gramont durant ma mission à Ems. Je me nourrissais de l'illusion, bien naturelle pourtant, qu'en mettant sous les yeux de mes lecteurs toutes les pièces du procès, je redresserais le sentiment public et j'obtiendrais la réparation qui m'était due.

Ces documents établissaient en effet, jusqu'à l'évidence, non seulement que je n'avais pas été surpris par la candidature du prince prussien, mais en outre que je ne m'étais abusé, à aucune époque du long séjour que j'avais fait à Berlin, sur les véritables intentions du gouvernement auprès duquel j'étais accrédité, pas plus que sur les vues personnelles et sur les menées de M. de Bismarck ; — que je les avais, au contraire, observées avec le plus grand soin ; — que j'en avais enfin rendu un compte

(1) *Ma mission en Prusse.*

en quelque sorte quotidien. Pour le démontrer, il me suffira de reproduire ici les conclusions du rapport dont j'ai, tantôt, cité un premier extrait. Après avoir groupé tous les éléments d'information m'autorisant à croire que l'on visait, à Berlin, la restauration de l'empire germanique, en s'avouant qu'on n'atteindrait ce but qu'après avoir mis la France, par une guerre heureuse, dans l'impossibilité d'y faire obstacle, j'ajoutais en terminant :
« ... Il ne faut rien nous dissimuler : le sentiment public en Allemagne a généralement pressé le gouvernement prussien d'entrer dans la voie où il s'avance. L'union d'abord, la liberté ensuite, tel a été le programme du parti national, comprenant toutes les nuances libérales modérées, dès qu'il a pu se rendre compte de la portée des succès obtenus par les armées prussiennes, et c'est avec des transports d'enthousiasme et de haine qu'il seconderait le gouvernement du Roi dans une guerre contre la France. Il y a en Allemagne des *particularistes*... Il règne dans plusieurs États secondaires un éloignement invincible contre tout ce qui tient au gouvernement prussien... Mais au début d'une guerre nationale, les plus obstinés, parmi ceux qui partagent ces sentiments, ne pourraient que s'abstenir d'y participer; ils devraient s'effacer devant les masses qui y applaudiraient en s'imposant avec

passion les sacrifices qu'on leur imposerait... Les populations allemandes, en général, regarderaient la lutte, quelles que soient les circonstances au milieu desquelles elle éclaterait, comme une guerre d'agression de la France contre leur patrie ; et si le sort des armes leur était favorable, leurs exigences ne connaîtraient plus de limites ; elles égaleraient celles de la Prusse qu'il a toujours été si difficile de satisfaire toutes les fois qu'elle a été victorieuse. C'est donc une guerre formidable, dans laquelle tout un peuple, au début, prendrait parti contre nous, que nous aurions à soutenir... J'arrête ici cet exposé, que je recommande plus encore à votre indulgence qu'à votre attention. »

Je me résumai en ces quelques mots : « L'union allemande s'accomplira prochainement ; devons-nous l'accepter ? Dans ce cas, ne cachons pas que nous lui ferons un accueil bienveillant... Dans le cas contraire, préparons-nous à la guerre sans relâche et rendons-nous bien compte de quel concours peut nous être l'Autriche... Nous n'aurons pas trop de toutes nos forces pour être victorieux sur le Rhin ; la campagne de 1866 n'a que trop surabondamment démontré, par la défaite des armées autrichiennes, les dangers d'une lutte engagée des deux côtés des Alpes. »

Ce rapport ne démontre-t-il pas que j'ai, de longue main, pressenti le conflit, l'intention bien arrêtée de la Prusse de le provoquer, et signalé les obligations que cette éventualité nous imposait? Pouvais-je me montrer plus attentif, plus prévoyant, dénoncer plus opportunément les dangers qui nous menaçaient?

Pour prouver que ma conviction n'a pas varié, que j'ai persisté jusqu'à l'heure finale dans le jugement que je portais sur la politique et les calculs du cabinet prussien, je citerai un extrait de la dernière dépêche que j'ai écrite de Berlin. L'empereur Alexandre II venait d'arriver à Ems; le roi Guillaume, suivi de M. de Bismarck, s'était hâté de rejoindre son hôte. J'avais, dans plus d'une circonstance et notamment dans mon rapport du 5 janvier 1868, noté les efforts tentés par le chancelier allemand avec une constance invariable pour faire prévaloir à la cour de Russie des dispositions conformes à ses desseins. A l'occasion de la rencontre des deux souverains, à laquelle je n'assistai point, voici comment je crus pouvoir envisager les vues que le Roi et son premier ministre y apportaient :

« Si je devais vous faire part, écrivais-je le 30 juin 1870, deux semaines avant l'ouverture des hostilités, de mes impressions personnelles, je

dirais qu'il suffit de se rappeler dans quelle pensée le cabinet de Berlin s'est constamment employé à resserrer les relations intimes qu'il entretient avec celui de Saint-Pétersbourg, pour se former une idée du but que le Roi s'est proposé en se rendant à Ems, accompagné du chancelier, et des entretiens qu'ils ont eus avec l'empereur Alexandre. En parfait accord, à cet égard, avec son souverain, M. de Bismarck s'est invariablement appliqué à s'assurer le concours éventuel de la Russie. Dans ce but il s'est montré, d'une part, favorable à la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg en Orient; il n'a cessé, de l'autre, d'éveiller ses susceptibilités dans les questions qui agitent le sentiment national en Russie. Je ne crains point de me tromper en présumant qu'il a eu soin de s'expliquer, sur l'état des choses dans les Principautés et dans tout le Levant, de façon à plaire à l'Empereur, et il ne doit pas avoir manqué de signaler les tendances qui portent le cabinet de Vienne à reconstruire l'autonomie de la Pologne en Galicie. Pendant que le ministre aura assumé la tâche de rassurer l'Empereur sur le premier de ces deux points et de l'alarmer sur l'autre, le Roi aura déployé cette bonne grâce dont il a toujours su faire un merveilleux usage, pour captiver les sympathies de son auguste neveu, et je ne doute pas, pour ma

part, qu'ils n'aient laissé dans son esprit des impressions conformes à leur désir...

« Il ne faudrait pas cependant supposer que M. de Bismarck juge opportun de lier étroitement sa politique à celle du cabinet russe. A mon sens, il n'a contracté et il n'est disposé à prendre aucun engagement qui pourrait lui créer des difficultés ou l'affaiblir sur le Rhin. Les complaisances du chancelier pour la Russie ne seront jamais de nature à limiter sa liberté d'action; il promet, en somme, plus qu'il n'a l'intention de tenir, ou en d'autres termes il recherche l'alliance du cabinet de Saint-Pétersbourg pour s'en assurer le bénéfice dans le cas d'un conflit en Occident... Aussi ai-je toujours été persuadé qu'il n'a jamais été conclu aucun engagement officiel entre les deux cours... »

Les événements ultérieurs, et particulièrement les résolutions que le chancelier a fait prévaloir au congrès de Berlin, où la Russie fut impitoyablement sacrifiée, ont pleinement justifié mes prévisions, si prématurées qu'elles fussent au moment où je les énonçais. A ce sujet encore ai-je manqué de prévoyance et me suis-je mépris sur les véritables intentions de M. de Bismarck? Mais ce que mes lecteurs retiendront surtout, c'est que, depuis 1866 jusqu'aux derniers instants de mon séjour à Berlin, je n'ai, à aucun moment, omis de consigner

dans ma correspondance non seulement les calculs que je me sentais autorisé à prêter au gouvernement prussien, mais ses efforts incessants pour obtenir la neutralité de la Russie et éventuellement sa coopération armée, si l'Autriche se déterminait à prêter son concours à la France dans la guerre prochaine.

Depuis qu'on avait expulsé l'Autriche de l'Allemagne, on n'avait plus à Berlin qu'un seul objectif, celui de réunir à la Confédération du Nord les États du Midi et de relever, au profit de la maison de Hohenzollern, la couronne impériale. On le voulait par la guerre si le recours aux armes devenait nécessaire. En attendant, on s'y préparait militairement en donnant aux armées toute la puissance qu'elles pouvaient comporter, diplomatiquement en faisant briller, à Saint-Pétersbourg, des perspectives fallacieuses, mais suffisantes pour qu'il fût permis de compter sur une attitude bienveillante, et à l'occasion sur un concours actif, en vue surtout de contenir l'Autriche. C'est ce que je n'ai cessé de constater, et la publication que j'ai faite, *Ma mission en Prusse*, fourmille d'indications témoignant de ma vigilance et de mon empressement à réunir tous les éléments d'information sur l'état d'esprit et sur les visées du gouvernement prussien.

Ai-je failli à Ems? Me suis-je mépris sur les véritables intentions du Roi et sur le caractère de mes instructions? Ai-je suscité imprudemment les incidents qui ont permis à M. de Bismarck de jeter les deux pays armés l'un contre l'autre? Quel était notre intérêt en cette affaire, que pouvions-nous, que devions-nous exiger? Avant tout, le désistement du prince de Hohenzollern. Il nous a été concédé. Était-il nécessaire et convenable d'obtenir que le Roi le lui imposât en s'y engageant avec nous? M. de Gramont l'a pensé, et je n'ai pas partagé son avis. Ce n'est pas ici le lieu de déduire les raisons de ce dissentiment; elles sont d'ailleurs aisées à pressentir. Ce qu'il m'importe d'ajouter, c'est que le Roi consentit à donner son assentiment personnel et souverain à la détermination du prince, et à nous le faire connaître, se solidarissant ainsi à la déclaration de son neveu. J'ai pensé, pour mon compte, que cette solution nous donnait la plus entière satisfaction, sans aucun préjudice pour la dignité de l'une ou l'autre partie, et par conséquent qu'elle était acceptable des deux côtés.

Pendant tout le cours de ces négociations, rien n'en a altéré la courtoisie. Il faut bien que je le répète ici : il n'y a eu à Ems ni insulteur ni insulté. Interrogé à Bade, à ce sujet, quelques années plus tard, le Roi a répondu : « M. Benedetti a cor-

rectement rempli son devoir ; rien de plus. »

Les choses ont changé d'aspect dans la journée du 13 juillet par la communication que j'ai reçu l'ordre de lui faire à la dernière heure, et par un rapport de son ambassadeur à Paris. J'ai été chargé, dans la nuit du 12 au 13, de solliciter du Roi l'assurance verbale qu'il n'autoriserait pas le prince Léopold à agréer l'offre qu'il venait de décliner, au cas où elle lui serait faite de nouveau. Le baron de Werther, de son côté, s'était fait l'organe d'un autre désir, *dont je ne fus pas instruit* : il s'agissait de déterminer le Roi à adresser à l'Empereur une lettre conçue dans des termes propres à apaiser l'irritation que l'incident avait provoquée en France. Le Roi repoussa ma dernière ouverture, et donna l'ordre d'instruire M. de Bismarck de ces dernières phases de nos pourparlers. La dépêche adressée à cette fin porte la même date, jour et heure, que celle par laquelle j'annonçais à M. de Gramont que le Roi donnait son approbation au désistement du prince de Hohenzollern en m'autorisant à la notifier au gouvernement de l'Empereur. Sans le dernier vœu que je fus invité à exprimer au Roi, sans le désir que l'ambassadeur de Prusse à Paris consentit à transmettre à son souverain, la dépêche destinée à M. de Bismarck lui eût uniquement annoncé la clôture de

ce débat, et le texte, dans ce cas, ne se fût pas prêté aux criminelles altérations dont le chancelier a hautement assumé la responsabilité. Ma mission aurait donc été heureusement remplie, et la guerre eût été conjurée.

A Ems comme à Berlin, je n'avais donc aucunement trompé la confiance de mon gouvernement. Je pouvais dès lors me persuader, à juste titre, que ma publication jetterait une lumière éclatante sur la manière dont je m'étais acquitté de mes devoirs professionnels et me ramènerait les esprits les plus prévenus. Il n'en fut rien. Je n'avais pas compté avec les passions, particulièrement avec la légende, cette puissance occulte qui exerce toujours une si funeste influence sur la crédulité des masses. Quelques hommes sérieux, désireux de s'instruire, furent frappés de l'autorité de mes révélations et me le témoignèrent. Mais le gros public qui ne lit pas ou peu, qui a fait son siège et s'y cantonne, ne m'en tint aucun compte. A tous mes regrets, il s'en ajouta un nouveau, celui de voir des écrivains dignes de toute estime s'abstenir, à l'exception de Jules Favre (1), de me relever des incriminations articulées à ma charge.

J'encourus même un reproche nouveau. J'avais,

(1) Voyez le *Gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 349.

disait-on, méconnu un devoir de premier ordre en diplomatie, j'avais violé le secret professionnel. Dans son livre : *La France et la Prusse avant la guerre*, M. de Gramont s'en constitua l'organe autorisé. « Un agent ou un fonctionnaire, écrivait-il, doit se résigner à passer pour inhabile ou léger; il importe peu à l'avenir du pays que sa réputation s'éclipse en tant qu'homme de talent (1). » Cette opinion est tout au moins contestable; n'est-il pas plutôt permis de penser qu'un ministre, conscient de son devoir, sait toujours protéger les serviteurs placés sous ses ordres contre des accusations qui atteignent l'honneur et intéressent le salut du pays? — « Le gouvernement, a-t-il dit encore, crut devoir garder le silence pour le moment. » Et il rappelle les instantes prières que je lui avais envoyées d'Ems pour démentir des bruits injurieux pour ma considération. Il avait donc l'intention de les démentir. S'il n'a pas pu s'acquitter de ce soin, comment a-t-il pu me blâmer de m'en être chargé? D'ailleurs, quand ai-je publié les documents qui étaient en ma possession? Quand déjà le gouvernement que j'avais servi, et qui aurait pu me couvrir et me réhabiliter devant l'opinion du pays, avait été renversé; quand la paix était conclue; quand il n'y

(1) Page 2.

avait plus aucun péril pour l'intérêt public ; alors qu'il y avait, au contraire, tout avantage à dégager la vérité, à la faire connaître tout entière. Les dépêches dont j'ai fait usage dans ce but étaient-elles encore, à ce moment, discrètement renfermées dans les cartons des Affaires étrangères ? Nullement. Elles avaient été, pour la plupart, remises à la commission constituée par l'Assemblée nationale pour procéder à une enquête sur les actes du gouvernement provisoire. M. de Gramont y a comparu comme moi : il a pu se convaincre que notre correspondance n'était plus un secret ni un mystère pour personne, qu'elle était tombée dans le domaine public. Je pourrais donc décliner toute responsabilité à cet égard ; je n'en ferai rien, estimant que la véritable indépendance de caractère, que le premier des devoirs consistent à revendiquer la part de responsabilité qu'on a encourue, et au besoin à en appeler au jugement de ses concitoyens.

Je n'ai fait qu'une démarche avant de m'arrêter définitivement à ma résolution. J'ai sollicité l'assentiment de l'Empereur et je lui ai porté, en Angleterre, mon livre en première épreuve. « Je vous autorise pleinement, m'a-t-il répondu, à le publier. Les pièces qu'il contient feront foi pour les futurs historiens de ces temps malheureux ; elles leur fourniront les éléments indispensables pour

bien établir que notre diplomatie, quoi qu'on en ait dit, n'a jamais tendu, nulle part, de pièges fallacieux. Forts de notre loyauté, nous avons eu confiance en celle des autres, et cette erreur a été la source de tous nos désastres. »

Que ressort-il des circonstances qu'il m'a fallu rappeler pour relever le reproche articulé par M. de Gramont? Que j'ai publié des pièces diplomatiques dont le ministère des Affaires étrangères s'était dessaisi, et que j'ai été couvert par le souverain aux intentions duquel j'avais conformé mes actes et ma conduite, comme mon devoir me le commandait.

Déçu dans mon espoir de mettre les choses au point, de ramener, par mes efforts personnels, le sentiment national à des appréciations plus saines et plus éclairées, je me résignai et j'attendis que le temps, ce redresseur inéluctable des égarements publics, y pourvût efficacement. Ce fut durant cette période que, dans ma douloureuse anxiété, j'écrivis les pages reproduites dans ce volume. J'étais soutenu et encouragé, dans ce labeur, non seulement par mon ardent désir de contribuer à faire jaillir la vérité, je l'étais aussi par des publications nouvelles, dues aux investigations d'écrivains laborieux et sincères, qui répandaient un jour nouveau sur l'origine et les causes des événe-

ments qui nous ont été si funestes. Je l'étais également par des indiscretions venant de toute part, par celles que M. de Bismarck crut pouvoir se permettre dans le cénacle de ses familiers, révélant sa stratégie intime et se grandissant à leurs yeux. Ces indiscretions, plus ou moins bien calculées, furent colportées au dehors et commentées. Certains organes de publicité en reçurent la confiance. Dès ce moment, pour les gens indépendants et consciencieux, le voile se déchirait, et j'en reçus des témoignages consolants.

Les journaux, les journaux étrangers surtout, qui avaient eu foi en la parole de M. de Bismarck, qui avaient, après et avec lui, obstinément prétendu que la France avait voulu à tout prix et provoqué le conflit, toute la presse enfin, égarée par le chancelier de l'empire, répugnait néanmoins à reconnaître qu'elle avait été sa dupe, et elle persistait dans l'opinion qu'elle avait fait partager à ses lecteurs. Les masses furent ainsi maintenues dans l'erreur première : la France, continuait-on à dire, en se constituant l'agresseur, a mérité les revers qu'elle a subis, et sa diplomatie en a été le premier fauteur.

Il a fallu l'intervention bruyante et hautaine de M. de Bismarck lui-même, il a fallu l'audace qu'il a déployée en revendiquant le bénéfice d'un acte

déloyal, pour dessiller tous les yeux, pour faire jaillir dans toutes les consciences la conviction que la guerre était exclusivement son œuvre personnelle, qu'il l'avait voulue, et qu'il avait eu, suivant son expression, la bonne fortune de l'imposer aussi bien à son propre souverain qu'au gouvernement français. On se souvient du retentissement qu'eut cet éclat inattendu, cette histoire de trois Germains réunis autour d'une table à manger, s'exaltant réciproquement à la pensée d'écraser les Gaulois, tour à tour ravis ou consternés selon que la lutte devenait imminente ou que « l'affaire se perdait dans le sable ». On en relira les détails dans ce volume, reproduits d'après la version de l'auteur.

Est-il besoin de rappeler avec quelle surprise et quelle indignation l'Europe apprit soudain les impérieuses revendications de M. de Bismarck? Les journaux de Londres, ne pouvant se dissimuler désormais qu'il avait surpris et égaré leur bonne foi, ne lui ménagèrent ni les invectives ni les récriminations. Un organe important de la presse de Berlin déclara que la rougeur lui montait au front en confessant qu'il avait été, avec l'Allemagne entière, effrontément trompé par le plus haut représentant du Roi et du pays. Je n'ai rien à dire, qui ne soit présent à tous les esprits,

de l'émotion douloureuse et irritée provoquée en France par cet incident. Ce qu'on me permettra d'en retenir, c'est qu'il s'en dégagèa l'universelle persuasion que je n'avais encouru aucune des accusations si obstinément, si généralement articulées à ma charge. Je dois ainsi à M. de Bismarck d'avoir retrouvé, avec l'estime et la considération publiques, la paix de l'âme que j'avais perdue.

Dans l'histoire des événements de cette époque, trois points, trois questions ont particulièrement agité le sentiment public. Présentées, dès l'origine, sous un aspect fallacieux par M. de Bismarck, elles ont contribué à former cette opinion erronée qui a longtemps prévalu.

De ces trois points, le premier en date, celui de savoir qui a voulu et provoqué la guerre, qui doit devant la postérité en assumer toute la responsabilité, a été éclairci par M. de Bismarck lui-même : il n'y a plus à y revenir.

Le second, qui est à vrai dire le corollaire du premier, peut se résumer en ces termes : le gouvernement prussien a-t-il pris une part active à la candidature du prince de Hohenzollern ? Cette candidature est-elle son œuvre, et l'a-t-il conçue dans une pensée d'agression, avec le dessein d'en faire sortir le conflit prévu et désiré ? Ou bien y

est-il demeuré étranger, comme on l'a invariablement soutenu à Berlin, et n'y a-t-il jamais vu « qu'une affaire de famille qui n'existait pas pour lui » ?

Nous savons aujourd'hui la vérité tout entière à cet égard. Il a paru l'an dernier, à Stuttgart, un livre du plus haut intérêt (1) ; c'est l'histoire de la vie intime du roi Charles de Roumanie, abondamment documentée par la correspondance particulière de ce souverain avec sa famille et spécialement avec son père. L'œuvre ne porte pas de nom d'auteur ; mais celui qui l'a écrite ou publiée a été pourvu de toutes les confidences qu'il pouvait désirer pour intéresser le lecteur. Et cependant, si familiales, si personnelles que soient les informations que l'écrivain livre à la publicité, si importants que soient les sujets de politique générale auxquels il touche, et bien qu'il mette souvent en cause M. de Bismarck et le roi Guillaume, aucun démenti, aucune rectification ne lui a été opposée. On est dès lors fondé à conclure que l'exactitude des données historiques, dont ce livre fourmille, ne saurait être contestée. Il con-

(1) *Aus dem Leben König Karls von Rumanien, Aufzeichnungen eines Augenzeugen*, 2 vol. L'ouvrage a été résumé dans la *Revue des Deux Mondes*, avec son fin talent d'analyste, par M. Valbert, qui a mis en vive lumière les précieuses révélations qu'il contient.

vient donc de s'y arrêter et de relever les témoignages irréfutables dont il éclaire un point d'histoire contemporaine jusqu'ici fort controversé.

Lorsqu'un incident fortuit éveilla mon attention, en mars 1869, et me mit sur la trace des menées qu'on ourdissait à Berlin, j'interpellai, en l'absence de M. de Bismarck, le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. de Thile, au sujet de la candidature du prince de Hohenzollern. Ce fonctionnaire, qui possédait toute la confiance du chancelier, me fit une réponse nette et catégorique. « M. de Thile, écrivis-je, m'a donné l'assurance la plus formelle qu'il n'a, à aucun moment, eu connaissance d'une indication quelconque pouvant autoriser une semblable conjecture... Le sous-secrétaire d'État, sans que rien dans ce que je lui disais fût de nature à provoquer une pareille manifestation, a cru devoir engager sa parole d'honneur (1). »

Je ne jugeai pas moins nécessaire d'interroger M. de Bismarck lui-même dès qu'il fut de retour à Berlin. Le chancelier ne crut pas devoir observer la discrétion du sous-secrétaire d'État. Il ne fit aucune difficulté de reconnaître l'exactitude de mes informations : « La souveraineté, me dit-il,

(1) Archives des Affaires étrangères. Dépêche du 31 mars 1869.

qui pourrait être offerte au prince Léopold ne saurait avoir qu'une durée éphémère, et l'exposerait à plus de dangers encore que de mécomptes. Dans cette conviction, le Roi s'abstiendrait certainement de lui donner le conseil d'acquiescer au vote des Cortès. Le père du prince partage cet avis... Inclinant à croire que M. de Bismarck ne m'avait pas exprimé *sa pensée tout entière*, je lui fis remarquer que le prince Léopold ne pouvant déférer au vœu des Cortès sans l'assentiment du Roi, Sa Majesté aurait à dicter au prince la résolution qu'il devait prendre en une pareille circonstance. M. de Bismarck l'a reconnu; mais au lieu de m'assurer que le Roi était irrévocablement décidé à lui recommander l'abstention, il est revenu sur les périls dont serait entouré, dès son avènement, le nouveau souverain de l'Espagne... Quoi qu'il en soit, disais-je en terminant, je ne saurais, comme vous le voyez, accorder aux explications que m'a données le président du conseil une entière confiance, et si je n'avais craint d'excéder la mesure qu'il peut convenir au gouvernement de l'Empereur de garder dans une affaire aussi délicate, j'aurais mis, sans manquer à aucun de mes devoirs, M. de Bismarck en demeure de s'énoncer plus clairement; mais j'ai pensé que je devais attendre vos ordres avant de me montrer plus

pressant et d'insister davantage pour être fixé sur les résolutions éventuelles qui pourraient être prises à Berlin (1). »

Que se passa-t-il en effet, peu après, et quelle suite donna-t-on aux premières ouvertures dont j'avais arraché l'aveu au chancelier de la Confédération du Nord ? La correspondance du prince Antoine avec son fils, le roi de Roumanie, nous le révèle. Elle nous apprend qu'un député espagnol, M. Salazar, avait reçu la mission de pressentir les princes de Hohenzollern. Il leur fut présenté dans un de leurs châteaux, en novembre 1869, par M. de Werther, alors ministre de Prusse en Bavière, qui ne se serait certainement pas permis une si délicate démarche sans un ordre formel de M. de Bismarck, poursuivant son dessein. Cette tentative se heurta aux répugnances du prince Antoine et de ses trois fils. Dans son désir de contribuer à donner un souverain à l'Espagne, l'envoyé du général Prim offrit vainement la couronne à chacun d'eux successivement, au roi Charles lui-même.

M. Salazar partit découragé. Il avait pu se convaincre toutefois qu'il trouverait, au besoin, sur les bords de la Sprée, un puissant appui. Après un

(1) *Affaires étrangères. Dépêche du 11 mai 1869*

séjour de quelques semaines à Madrid, il reparut en Allemagne; c'était en janvier 1870. Il ne se rendit pas, comme à son premier voyage, dans le Sud, où résident les princes de Hohenzollern. Changeant d'itinéraire, il arriva directement à Berlin, muni de lettres de la régence pour le roi de Prusse, pour le prince héréditaire de Hohenzollern et pour M. de Bismarck. Le 1^{er} mai suivant, le prince Antoine annonçait cette apparition nouvelle du messager espagnol au roi Charles. Il fit mieux, il arriva lui-même à Berlin, accompagné de l'aîné de ses fils, vraisemblablement sur une invitation qu'il ne pouvait décliner. En même temps, M. de Bismarck soumettait à l'attention de son souverain un rapport tendant à démontrer tout l'intérêt qu'avait l'Allemagne à mettre un prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne. « Ce serait pour elle, disait-il, un avantage inappréciable d'avoir un ami au sud des Pyrénées et sur les derrières de la France. »

Cependant le prince Léopold hésitait. Le prince royal de Prusse, faisant preuve, en cette occasion, de la droiture de ses sentiments, l'entretenait dans ses scrupules en l'encourageant à persister dans son désir de se dérober. Le Roi lui-même redoutait l'aventure qu'on lui proposait. Mais bientôt, fléchissant sous la pression dont il était l'objet, il s'en

remettait à la libre résolution de son neveu, se montrant disposé à y acquiescer, quelle qu'elle fût. Vaincu par les insistances et l'argumentation de son premier ministre, il consentait à faire acte de bon chef de famille, à la condition de ne pas engager sa responsabilité souveraine. Il s'imaginait, ou plutôt on lui avait persuadé qu'en intervenant en sa qualité de premier prince de la maison de Hohenzollern, il ne découvrirait nullement le roi de Prusse. C'est la thèse derrière laquelle il devait avant peu s'abriter à Ems. Voici en quels termes le prince Antoine raconte ces incidents : « Bismarck, écrit-il le 20 mars, désire l'acceptation pour des raisons dynastiques et *politiques*; le Roi ne la désire que si Léopold se décide de son plein gré. Le 15, nous avons tenu une délibération très intéressante et importante, présidée par le Roi et à laquelle assistaient, avec le prince royal, Bismarck, Roon, Moltke, Schleinitz, Thile et Delbruck. Ces messieurs ont conclu unanimement à nous recommander l'acceptation, comme l'accomplissement d'un *devoir patriotique prussien*. Pour plus d'une raison, après de durs combats, Léopold a refusé... »

On imagina alors de lui substituer son second frère, le prince Frédéric. « On voit clairement, dit avec raison M. Valbert, qu'il ne s'agissait plus, dans cette conjoncture, d'un intérêt de famille,

d'un aîné ou d'un cadet à pourvoir, mais d'un devoir prussien à remplir, d'une combinaison politique qui devait avoir de graves, d'importantes conséquences. » Ce ne fut pourtant point le prince Frédéric qui devint définitivement candidat à la couronne d'Espagne, ce fut le prince Léopold lui-même, qui, circonvenu par les conseillers du Roi et plus particulièrement par M. de Bismarck, se ravisa soudain et agréa la proposition de la régence espagnole, « *le plus autorisé des juges lui ayant démontré que l'intérêt de l'État l'exigeait* ».

Si sommaires qu'elles soient, ces rapides indications ne suffisent-elles pas à prouver surabondamment que la candidature du prince de Hohenzollern a été considérée par M. de Bismarck comme un moyen de créer à la France des difficultés d'ordre politique et international? Qu'elle a été de longue main agitée, débattue dans un intérêt allemand, « avec un but déterminé, *einen destimmten weck* », comme disait le prince royal en éveillant la défiance de son cousin? Qu'elle a été, en somme, envisagée comme une précieuse éventualité, propice aux calculs ambitieux qui déjà, en 1869, hantaient les hommes d'État et les hommes de guerre à Berlin? Décidés à provoquer un conflit avec la France, ils manquaient d'un prétexte plausible pour nous y contraindre; les ouvertures de la ré-

gence de Madrid leur fournissaient ; ils se hâtèrent de le saisir. On a vu avec quelle ferme obstination M. de Bismarck les a fait agréer par le Roi d'un côté, par les princes de Hohenzollern de l'autre, contraignant toutes les volontés, avec l'aide des généraux Roon et de Moltke, à s'incliner devant la sienne. Le premier ministre du roi de Prusse a donc été le principal ouvrier de cette sourde machination qui déguisait une intrigue, un piège tendu à la bonne foi de la France. Il savait bien que l'avènement d'un prince allemand au trône de Charles-Quint serait une aventure de courte durée ; il l'avait admis sans difficulté dans ses entretiens avec moi en mai 1869. Mais son dessein n'était pas de poser la couronne d'Espagne sur la tête d'un Hohenzollern dont le sort, quel qu'il pût être, ne l'intéressait pas outre mesure ; il avait un autre objet, celui de mettre aux prises la France avec l'Allemagne. M. de Bismarck et les chefs de l'armée, conséquents avec eux-mêmes, poursuivant le même but, ne pouvaient manquer, du moment où ils jugeaient que la guerre pouvait seulement assurer le triomphe de la politique dont ils étaient les organes ou plutôt les inspireurs, ne pouvaient manquer, dis-je, de rechercher l'occasion de la faire éclater. C'est dans cette pensée qu'ils ont été unanimes à *conseiller l'acceptation* ;

mais désormais, devant les révélations apportées par la correspondance du prince Antoine, on offenserait la conscience publique, si l'on osait encore prétendre que le gouvernement allemand est demeuré étranger aux négociations poursuivies entre Madrid et Berlin, et que la candidature offerte et agréée n'a jamais été qu'*une affaire de famille* débattue exclusivement entre la régence espagnole et la maison de Hohenzollern.

Ainsi, des trois questions que je me suis proposé de signaler à l'attention de mes lecteurs, deux sont absolument élucidées. La première, celle de savoir lequel des deux belligérants de 1870 a voulu la guerre et l'a rendue inévitable, a été résolue par M. de Bismarck lui-même avec un éclat et une évidence qui ne laissent plus subsister aucun doute. La seconde, c'est-à-dire celle qui concerne le caractère et l'objet de la candidature du prince Léopold, l'est aussi clairement, et d'une façon aussi irréfutable, par la correspondance du prince Antoine avec le roi de Roumanie. L'un a démontré, disons-le sans craindre de nous répéter, que sa politique avait pour objectif une violente agression de l'Allemagne contre la France; l'autre, que la candidature de son fils était, avant tout, destinée à en fournir le prétexte, n'ayant jamais été considérée que « comme l'accom-

plissement d'un devoir patriotique prussien ».

Reste la troisième question ; je veux parler des projets de réunion de la Belgique à la France. Dès le début de la guerre, M. de Bismarck l'a présentée à l'Europe avec une mise en scène digne de son savoir-faire. Prenant seul la parole, et s'en servant avec son inconscience habituelle, il a prêté à la France des convoitises qu'il a vainement lui-même essayé de lui inspirer. En dépit des efforts que j'ai tentés pour mettre dans son vrai jour cette affaire si insidieusement travestie, elle demeure obscure et confuse pour beaucoup de bons esprits. J'ai cependant publié des documents officiels, d'une authenticité incontestable, établissant jusqu'à l'évidence que M. de Bismarck nous a offert, en mainte occasion, des compensations partout où l'on parlait français sur notre frontière, et que j'ai décliné, me conformant à mes instructions, tout débat sur un pareil sujet. Lui seul a fait les ténèbres sur cette question ; lui seul peut les dissiper, en attendant que des écrivains consciencieux puissent dégager la vérité des documents que le temps mettra à leur disposition.

Voyons, prince de Bismarck, édifiez-nous par un bon mouvement ; faites un dernier aveu, laissez tomber de vos lèvres une parole sincère, et cette

fois encore tous les doutes disparaîtront aussitôt. Au lieu de parler de la France avec un dédain inconvenant, de signaler, aux députations qui vous apportent leurs hommages, les cahiers de nos écoles primaires, notre folie des conquêtes, au lieu de leur recommander de serrer les rangs et de se sentir les coudes, au lieu d'entretenir et d'exalter, par un pareil langage, la haine entre deux peuples voisins, faites vous-même votre examen de conscience. Qui donc, si ce n'est la Prusse, a poursuivi, de nos jours, et réalisé de vastes conquêtes ? Vous avez fait trois guerres en six ans, semé de la Baltique aux bords du Danube, du Danube aux bords de la Loire, les os de plusieurs centaines de mille hommes ; vous êtes sorti triomphant de cette triple lutte, comblé de titres, d'honneurs, de récompenses de toute sorte. Certes, l'histoire ne dira pas que vous avez bien mérité de l'humanité ; mais vous n'en resterez pas moins l'homme prodigieux de notre temps. Votre prestige n'a pas été gravement atteint par vos premières révélations, et vous avez pu apprendre à l'Europe, sans préjudice pour votre considération, l'usage que vous saviez faire de votre crayon pour donner à une communication de votre souverain un caractère et une portée qu'elle n'avait pas. A chacun de vos anniversaires, l'Allemagne vous

acclame avec une nouvelle ferveur. Pourquoi ne prendriez-vous pas la noble résolution de mettre également les choses au point quant aux pourparlers où vous avez fait intervenir les noms du Luxembourg, de la Belgique, et même du canton de Genève, cette enclave française, comme vous disiez? Il vous en coûtera moins que d'avoir assumé la responsabilité de la dernière guerre, puisque vos ouvertures n'ont conduit à aucun résultat.

Dans une occasion récente, répondant à un groupe de notables venus de Leipzig, vous avez exprimé hautement l'avis que l'Allemagne doit rester étroitement unie à l'Autriche, « mais qu'elle est tenue toutefois de cultiver avec son voisin de l'Est, la Russie, de bonnes relations » que vous jugez nécessaires à sa sécurité. Ces relations ont existé, cordiales, intimes, familiales : c'est vous qui les avez rompues au congrès de Berlin; c'est vous qui avez dépouillé la Russie de tous les avantages qu'elle avait acquis par le traité de San Stephano après une guerre glorieusement soutenue au prix des plus grands sacrifices; c'est encore vous qui avez tenté de substituer à l'influence qu'elle exerçait sur le bas Danube celle de l'Autriche, en attribuant à la seconde de ces deux puissances la Bosnie et l'Herzégovine que vous avez ravies à la Turquie, dont vous vous étiez pourtant constitué

le défenseur. Si vous aviez, en cette circonstance, uni vos efforts à ceux des plénipotentiaires de l'empereur Alexandre II, ce prince fidèle qui vous a prêté son concours le plus généreux, nul n'aurait pu le contraindre à renoncer aux concessions que le sultan lui avait faites. La Russie vous en eût été reconnaissante, et ses rapports avec l'Allemagne s'en seraient trouvés raffermis et consolidés pour longtemps. Mais vous aviez contracté avec elle une dette qu'il vous déplaisait d'acquitter, comme il vous a déplu, en 1866, de vous rappeler les assurances que vous aviez prodiguées à la France et de lui accorder les compensations que vous lui aviez promises. Ces deux puissances se souviennent, et vous en êtes arrivé à ne plus vous dissimuler que l'Allemagne récolte aujourd'hui les fruits semés par votre ingratitude. Comment un si puissant esprit que le vôtre, d'une prévoyance si lucide, a-t-il pu tomber dans une si grave erreur, et briser volontairement des liens précieux qui, après avoir facilité à l'Allemagne de vastes conquêtes, lui en auraient garanti la paisible possession ? C'est à vous de le dire. Pour ma part, je me borne à vous conjurer d'aller jusqu'au bout et de faire acte de franchise, même dans l'affaire de Belgique.

Considérez, prince de Bismarck, que la vérité,

si elle arrive quelquefois tardivement comme la justice, réussit toujours à percer les obscurités imaginées pour la voiler. La force des choses contraint parfois à s'y prêter ceux-là mêmes qui l'ont le plus méconnue. C'est ainsi que, dans vos discours, dans vos circulaires, vous n'avez cessé d'affirmer que la guerre de 1870 a été imposée à l'Allemagne par une violente agression de la France. En septembre de cette même année, dans une première conférence avec M. Jules Favre, ne lui avez-vous pas tenu ce langage : « Je ne demande que la paix. Ce n'est pas l'Allemagne qui l'a troublée. Vous nous avez déclaré la guerre sans motifs, dans l'unique dessein de nous prendre une portion de notre territoire... » ? C'était intervertir les rôles ; convenez-en. — Le lendemain, au château de Ferrières, ne lui avez-vous pas renouvelé les mêmes assurances ? « Je n'ai aucune raison sérieuse, ajoutiez-vous, d'aimer Napoléon III..... S'il l'avait voulu, nous aurions été deux alliés sincères et nous aurions ensemble disposé de l'Europe (1), mais je ne voulais pas le combattre ; je l'ai prouvé en 1867, lors de l'affaire de Luxembourg. Tout l'entourage du Roi demandait la guerre ; j'ai été seul à la repousser..... Je ne vous dis ces choses que pour vous

(1) C'est-à-dire si l'Empereur avait agréé les propositions concernant la Belgique, le Luxembourg et le canton de Genève.

prouver que la guerre n'était pas de mon goût ; je ne l'aurais certes jamais faite si on ne nous l'eût déclarée, et encore n'y pouvais-je croire... (1). »

Mais il est arrivé un moment où il vous a plu de rappeler à votre jeune empereur qu'il vous doit sa couronne impériale, et revenant sur le langage que vous aviez invariablement tenu pendant vingt années, vous avez pris sur vous d'apprendre à vos contemporains que la reconstitution de l'Empire germanique est votre œuvre personnelle, étant issue d'une guerre dont vous êtes le principal auteur et qui n'aurait pas éclaté sans votre intervention.

Vous avez de même, pendant une longue période, accusé la France et ses agents de vous avoir prêté, à propos de la candidature du prince Léopold, des intentions et des menées dont vous étiez absolument innocent. Cette affaire, avez-vous prétendu, intéressait uniquement la maison des Hohenzollern, et n'avait été, à aucun moment, l'objet de l'attention du gouvernement prussien. La publication de la correspondance du prince Antoine renverse, d'un coup, toutes vos affirmations. Vous avez agréé, défendu les propositions de la régence de Madrid ; vous les avez imposées parce que, dans votre sentiment, elles offraient un grand

(1) Voyez *Gouvernement de la Défense nationale*, par Jules FAVRE, pages 165 et 170.

avantage à votre politique, parce qu'elles ne pouvaient manquer de devenir la source des plus graves difficultés pour la France. C'est en se plaçant à ce double point de vue que vos collègues, après vous, en ont conseillé l'acceptation. C'est désormais un point si bien établi, que vous n'avez pas entrepris d'y contredire.

Pourquoi ne prendriez-vous pas la sage résolution de rendre le même hommage à la vérité dans l'affaire de Belgique ? Si vous vous en abstenez, la lumière se fera tôt ou tard, malgré vous, au préjudice de votre mémoire. Les futurs historiens de notre temps multiplieront leurs investigations, et déjà de nombreux documents ont paru qui les mettront sur la voie d'un récit sincère et véridique. Ils se demanderont quelles paroles vous portiez à Biarritz quand vous vous y êtes rendu ; vous y êtes certainement allé pour vous assurer la neutralité, sinon le concours de la France dans la guerre que vous méditez de déclarer à l'Autriche. De quel prix entendiez-vous la payer ? Quels avantages avez-vous offerts à l'Empereur en compensation de vos futurs agrandissements ? Vous m'avez souvent ouvert votre cœur à cette époque sur ce grave sujet, et vous ne m'avez pas caché qu'il vous serait bien difficile de déterminer le roi Guillaume à faire le sacrifice d'une part quelconque de pays alle-

mands. Ce que vous avez offert à l'empereur Napoléon, c'est donc, comme vous l'énonciez devant moi, des territoires limitrophes de nos frontières, dont vous proposiez de garantir la réunion à la France. Vous n'avez certes pas oublié que vous m'avez tenu ce langage dans plus d'une occasion, notamment à la veille de la guerre de 1866, quand vous insistiez si chaleureusement pour combiner une entente à trois, en y comprenant l'Italie.

Vous souvenez-vous de m'avoir appris, le 18 mai, que le major de Burg, parti pour Paris, porteur d'une lettre du Roi pour l'Empereur, était rentré à Berlin sans avoir rempli sa mission, M. de Goltz, votre ambassadeur, n'ayant pas jugé cette communication tout à fait opportune en ce moment? M. de Goltz, me disiez-vous, s'était expliqué lui-même avec l'Empereur et son ministre des affaires étrangères, sur le désir du gouvernement prussien de concerter, avec la France et l'Italie, un accord préalable; mais s'il avait été écouté avec bienveillance, il lui avait été impossible cependant de déterminer Sa Majesté à accueillir favorablement cette ouverture. Vous étiez, à ce moment, fort soucieux, et dans votre anxiété vous étiez prodigue de confidences. « Si l'Empereur nous abandonne, me disiez-vous, en refusant de se concerter avec nous, et s'il facilite la cession de la

Vénétie aux Italiens, la Prusse restera seule en face de l'Autriche... » Vous étiez toutefois plein d'espoir dans la valeur et la puissance de vos troupes, et vous ajoutiez : « Si le Roi m'écoute, nous combattons; l'armée est superbe; à aucune époque, elle n'a été plus nombreuse, plus solidement organisée, ni mieux armée. J'ai la confiance qu'elle triompherait de nos ennemis... (1). »

Peu de jours après, la guerre devint imminente, l'Autriche ayant décliné la proposition des puissances de se réunir en congrès. Vous comptiez intervenir de votre personne à cette réunion de plénipotentiaires, et j'écrivais à M. Drouyn de Lhuys : « M. de Bismarck regrettera de ne pouvoir saisir l'occasion qu'elle lui offrait de faire une apparition à Paris. Il aurait désiré conférer de nouveau avec l'Empereur et avec vous. Il me disait hier, en me témoignant ses inquiétudes sur nos intentions, qu'il aurait bien voulu vous présenter, avant l'ouverture de la guerre, pour le cas surtout où la Prusse, comme il en manifeste la confiance, remporterait de grands succès. J'ai relevé de ce qu'il m'a dit que le Roi se refuse toujours à admettre qu'il pourrait être conduit à céder une portion de son territoire actuel à la France.

(1) Archives des Affaires étrangères. Dépêche du 19 mai 1866.

Suivant Sa Majesté, au dire du moins de M. de Bismarck, les compensations qu'il pourrait y avoir lieu d'offrir à la France, devraient être prises *partout où l'on parle français sur sa frontière*. Le président du conseil aurait lui-même fait remarquer à son souverain que pour disposer de ces territoires, il faudrait d'abord les conquérir. Il a échappé cependant au président du conseil de dire que si la France revendiquait Cologne, Bonn et même Mayence, il préférerait disparaître de la scène politique plutôt que d'y consentir. Sans que je l'aie pressé, en aucune façon, de s'expliquer davantage, il a indiqué qu'il ne croyait pas impossible de décider le Roi à nous abandonner les bords de la haute Moselle, qui, avec le Luxembourg, redresseraient notre frontière de manière à nous donner toute satisfaction. Je me suis borné à lui répondre que le Luxembourg n'est pas plus une propriété sans maître que la Belgique et certains cantons de la Suisse. Ne voulant pas d'ailleurs accepter la discussion sur ces éventualités — (mes instructions me l'interdisant absolument) — ni lui laisser supposer que ces combinaisons pouvaient avoir quelque chance d'être examinées à Paris, j'ai rompu l'entretien sur ce sujet, de manière à lui faire comprendre que je ne désirais pas le continuer. Je ne saurais dire si M. de Bismarck, en s'ou-

vraiment avec moi à cet égard, sans que rien lui en fournît le prétexte, a voulu me pressentir ou vous faire connaître dès à présent, par mon intermédiaire, les compensations qu'il pourrait nous offrir, et celles que nous devrions nous abstenir de lui demander; mais je n'en serais pas surpris, ces sortes d'expédients lui étant généralement habituels (1). »

Ai-je rapporté inexactement vos paroles, et me suis-je abusé sur vos véritables intentions? Je le crois d'autant moins que je puis corroborer mon langage de celui d'un témoin auriculaire, dont on ne saurait suspecter la sincérité, étant à Berlin pour se concerter avec vous et associer la politique de son gouvernement à la vôtre. J'ai nommé le général Govone. Il fut le négociateur du traité prusso-italien, et après la conclusion de cet acte, il resta, auprès de vous, l'organe confidentiel du cabinet de Florence, touchant, dans vos entretiens et dans ceux qu'il avait avec le général de Moltke, à toutes les questions diplomatiques et militaires. Sa correspondance a été publiée par le ministre auquel elle était adressée, le général La Marmora, président du conseil. Au moment où elle a paru, vous en avez témoigné le plus vif, je pourrais dire

(1) Archives des Affaires étrangères. Dépêche du 4 juin 1866.

le plus violent ressentiment. Personne n'en fut surpris, car, comme celles du prince Antoine, les lettres de l'envoyé italien contenaient des révélations faites pour vous importuner.

Dans un rapport du 7 mai, le général Govone écrivait déjà : « M. de Bismarck désire connaître les intentions et les désirs de l'Empereur ; il en a parlé à M. de Barral (le ministre d'Italie accrédité à Berlin) ; il lui a dit de tâcher d'en savoir quelque chose par le commandeur Nigra... » Et le 22 du même mois, trois semaines avant l'ouverture des hostilités, vous lui disiez encore, comme vous ne cessiez de me le faire entendre : « Il y a six mois, quand je parlai à l'Empereur des événements actuels, il parut satisfait de certaines combinaisons qui convenaient également à la Prusse ; maintenant que nous sommes à la veille du dénouement et qu'il y aurait lieu de conclure des *conventions plus POSITIVES*, il se refuse absolument à toute explication. — Jerepris alors, ajoute le général Govone : Mais l'Europe entière dit tout haut les désirs de la France ; peut-être ceux de l'Empereur sont-ils les mêmes. — Le comte de Bismarck répliqua : Dans toute cette affaire il s'agit pour la Prusse d'acquérir une prépondérance dans une partie de l'Allemagne et de s'attacher cette dernière par certains liens. Pour obtenir de tels avantages, la

Prusse et le Roi peuvent-ils céder à la France ces vastes provinces de sang allemand ? Il conviendrait beaucoup mieux à l'Empereur d'acquérir le... » — Au nom qui suit certainement ces derniers mots dans le rapport du général Govone, on a substitué des points en le publiant ; mais chacun a compris que ce nom était celui du *royaume de Belgique*. — La réplique que vous fit votre interlocuteur ne laisse subsister aucun doute à cet égard ; il vous répondit en effet que le... (ici se trouvent reproduits les mêmes points) avait une vie propre si vigoureuse et un sentiment d'autonomie si prononcé, que la chose pouvait être assez difficile pour que l'Empereur n'en fût pas tenté... Ces observations peuvent-elles s'appliquer au Luxembourg ? Existait-il, sur la frontière française de l'Est ou du Nord, un autre pays, en dehors de la Belgique, ayant *une vie propre si vigoureuse et un sentiment d'autonomie si prononcé* ?

Ainsi le langage que vous teniez aux représentants de l'Italie ne différait pas de celui que vous me faisiez entendre, ce qui prouve que vous étiez, à ce moment, parfaitement sincère : même désir de vous concerter avec la France, de conclure avec elle des *conventions positives* ; même difficulté de déterminer le Roi à faire un sacrifice sur le Rhin ; mêmes suggestions de nous désin-

téresser avec les contrées où l'on parle français. Je pourrais citer d'autres extraits soit de ma correspondance, soit de celle du général Govone ou des représentants officiels de l'Italie en France et à Berlin, démontrant que vous n'avez varié ni dans vos paroles, ni dans vos démarches. Je me bornerai ici à vous rappeler que vous avez persévéré dans les mêmes vues, quand déjà l'armée prussienne touchait aux portes de Vienne. Grâce à notre intervention, vous aviez ouvert des négociations avec les plénipotentiaires de l'Autriche. Je dus, alors, vous rappeler que, devant les agrandissements de la Prusse et suivant les assurances que vous n'aviez cessé de renouveler à Paris, le moment approchait où il conviendrait de vous entendre avec le gouvernement impérial sur les compensations dues à la France, et je ne vous dissimulai pas que ces compensations ne pouvaient nous être concédées que sur le Rhin. Que m'objectiez-vous ? La difficulté d'y déterminer le Roi, et vous repreniez votre thème favori, celui de constituer le nouvel équilibre en faisant peser sur d'autres États limitrophes de la France les sacrifices qu'il comportait. Ma correspondance officielle, déposée aux archives des Affaires étrangères, en témoigne de la façon la plus explicite en reproduisant votre langage. Après une première

conférence que nous eûmes à Briun, j'écrivais en effet à Paris : « ... Le président du conseil ne fit plus aucune difficulté pour m'avouer (répondant à mes observations sur l'importance des acquisitions que visait la Prusse et dans lesquelles, en ce moment, elle comprenait la Saxe) que les instructions envoyées à M. de Goltz à cet égard n'avaient rien d'absolu ; que leur objet principal était de *combinaison un accord avec le gouvernement de l'Empereur* ; elles l'autorisaient à transiger en proportionnant les prétentions de la Prusse au prix que la France mettrait à *se concerter avec elle*... M. de Bismarck insista particulièrement sur la convenance, pour les deux pays, de *s'unir et de s'entendre*... Suivant le même ordre d'idées, et allant plus loin encore, *sans aucun encouragement de ma part*, il essaya de me prouver que les revers de l'Autriche permettaient à la France et à la Prusse *de modifier leur état territorial*... Je lui rappelai qu'il existait des traités, et que la guerre, qu'il désirait prévenir, serait le premier résultat d'une pareille politique. M. de Bismarck me répondit que je me méprenais, que la Prusse et la France unies, et résolues à redresser leurs frontières respectives, en se liant *par des engagements solennels* (1),

(1) On a vu plus haut que M. de Bismarck a rappelé lui-même ces offres et ces combinaisons à M. Jules Favre, au château de Ferrières.

étaient désormais en situation de régler ensemble ces questions sans craindre de rencontrer une résistance armée, ni de la part de l'Angleterre, ni de la part de la Russie... (1). »

Déjà, à ce moment, et je le notai dans ma correspondance, votre dessein était évidemment de me donner à entendre que les succès des armées prussiennes devenaient un obstacle nouveau aux avantages qu'on aurait pu nous faire sur le Rhin avant la guerre. Quelques jours après, et pendant que nous étions à Nickolsbourg, je reçus l'ordre de vous pressentir à ce sujet. Que me dites-vous ? Qu'il vous serait difficile de déterminer le Roi, vainqueur de l'Autriche, à nous faire l'abandon d'une portion quelconque du territoire prussien ; que vous deviez, dans tous les cas, y préparer Sa Majesté, et qu'on pourrait peut-être trouver, dans le Palatinat, les compensations que nous jugions équitable d'obtenir. Vous incliniez toutefois à penser qu'il serait préférable de se concerter sur d'autres bases et pour une tout autre combinaison, celle dont vous m'aviez souvent entretenu, et en instruisant mon gouvernement de l'accueil que vous aviez fait à ma communication, je terminais ma dépêche ainsi : « ... Je n'appren-

(1) Archives des Affaires étrangères. Dépêche du 15 juillet 1866.

drai rien de nouveau à Votre Excellence, en lui annonçant que M. de Bismarck est d'avis que nous devrions la chercher (la compensation) *en Belgique, et qu'il m'a offert de s'en entendre avec vous* (1). »

Je n'ai pas, vous l'admettez bien, à poursuivre plus longuement la démonstration que, avant la guerre de 1866, il ne s'est élevé qu'une voix, la vôtre, pour suggérer l'annexion de la Belgique à la France. Quel était alors le sentiment de l'Empereur ? Inclinaut-il à entrer dans vos vues, et à user de la force pour couvrir les frontières de la France en les reculant dans le Nord ? L'Empereur désirait certainement la solution de la question vénitienne qui aurait couronné l'œuvre d'émancipation pour laquelle la France avait combattu ; mais il appréhendait la guerre, et il déclinait toutes les ouvertures, les vôtres surtout, qui l'auraient contraint à y participer. Il voulait fermement le maintien de la paix, et il n'avait pas d'autre objet en négociant à Vienne la cession de la Vénétie, que l'Autriche lui a faite pour être restituée à l'Italie. Je puis, à cet égard, invoquer votre propre témoignage. N'avez-vous pas dit en effet, le 29 mai, au comte de Baral *avec un profond mécontentement*, bien avant l'ouverture des hostilités : « L'empereur des Fran-

(1) Archives des Affaires étrangères. Dépêche du 26 juillet 1866.

çais veut maintenant la paix à tout prix. » Telle était aussi la conviction de M. Nigra. Le 28 mai, il mandait au général La Marmora : « L'Empereur se décide pour le congrès; il le désire maintenant sincèrement, et il y travaille loyalement et consciencieusement... » Et le 31 du même mois, il écrivait encore : « L'Empereur préfère décidément une solution pacifique. Il me l'a dit formellement hier soir (1). »

J'étais donc l'organe des intentions de mon souverain quand je refusais de vous suivre sur le terrain où vous vous obstiniez à maintenir le débat concernant les compensations revendiquées par la France; et vous n'avez pas plus rencontré à Paris qu'à Berlin un interlocuteur disposé à vous entendre. A cet égard, le doute n'est plus permis pour la période qui a précédé la guerre de 1866. Voyons s'il en a été autrement après le rétablissement de la paix avec l'Autriche. Vous l'avez prétendu avec un luxe d'affirmations et de transpositions de dates bien conçues pour égarer l'opinion publique. J'ai redressé vos erreurs dans une publication à laquelle je pourrais me référer (2). Vous trouverez bon cependant que je m'y arrête un instant.

(1) Pour toutes les citations de la correspondance des agents italiens, voir la publication du général de La Marmora : *Un peu plus de lumière*, chap. XIII, XIV, XV et XVI.

(2) *Ma Mission en Prusse*, pages 147 et suivantes.

A notre arrivée à Berlin, en revenant de Nickolsbourg, nous avons repris nos conférences. Après avoir retiré un projet de traité concernant une rectification sérieuse de frontière sur le Rhin dont vous aviez décliné les bases, j'ai tenu à me rendre un compte exact des propositions que vous aviez, à mainte reprise, mises en avant. C'est ainsi que nous en sommes venus à libeller, dans votre cabinet, un projet de convention, pour lequel j'ai tenu la plume et qui disposait éventuellement de la Belgique (1). Je le transmis à Paris comme votre œuvre,

(1) Comment, se demandera-t-on, ai-je pu me prêter à ces pourparlers, à en fixer, avec M. de Bismarck, les points essentiels, en dépit des recommandations de mon gouvernement ? Je n'ai, aujourd'hui, aucune difficulté à le dire. Témoin des ambitions qui se manifestaient chaque jour plus clairement, je fus bien vite convaincu, surtout après les défaites de l'Autriche, qu'on s'emploierait activement à soumettre tous les États de l'Allemagne indistinctement, ceux du Sud comme ceux du Nord, à l'hégémonie exclusive de la Prusse, et à reconstituer ainsi l'Empire germanique. Ma correspondance en fait foi, comme on l'a vu par les extraits que j'en ai donnés. Déjà, dès le 25 août 1866, j'avais pu y joindre le tableau de l'armée de la Confédération du Nord dont les effectifs s'élevaient à huit cent mille combattants, chiffres officiels et nullement fantastiques, comme on l'a prétendu à la tribune du Corps législatif pour combattre les propositions du maréchal Niel, qui avait, en les élaborant, tenu compte des informations transmises par l'ambassade et par l'attaché militaire. Il était manifeste pour moi que la Prusse, si puissamment armée, poussant ses agrandissements jusqu'à leurs dernières limites, allait devenir puissance prépondérante sur le continent européen. Les acquisitions déjà réalisées et celles que l'on préparait me donèrent la vision troublante des événements prochains. Je demeurai persuadé dès lors que la France, à moins de compensations équivalentes, se trouverait relativement déçue de son rang, et que sa sécu-

comme une indication très précise des arrangements qui, selon vous, pouvaient être conclus entre la France et la Prusse, et les réunir dans un accord durable à l'aide d'*engagements solennels*. Comment fut-il accueilli ? Une lettre de l'Empereur, trouvée dans les papiers des Tuileries et publiée par le gouvernement de la Défense nationale, do-

rité serait mise en péril. (Avant l'ouverture de la guerre de 1866, le 8 juin, j'avais écrit à M. Drouyn de Lhuys, qui m'avait interpellé à ce sujet : « Je ne connais que le comte de Bismarck qui se soit familiarisé avec la pensée que la Prusse pourrait avoir intérêt à nous faire une concession territoriale, et encore ne consentirait-il qu'à redresser, plus ou moins sensiblement, les frontières communes aux deux pays... Mais le Roi, comme le plus humble de ses sujets, ne supporterait pas, en ce moment, qu'on lui fit entrevoir l'éventualité d'un sacrifice de cette nature. » Après Sadowa, il était encore plus certain pour moi que le roi Guillaume ne consentirait point à nous concéder un avantage sérieux sur les bords du Rhin. Me conformant à de nouvelles instructions, je proposai cependant, dans les premiers jours d'août, une rectification de frontière de ce côté. M. de Bismarck écarta ma communication, sans me laisser la faculté de la reprendre.) L'équilibre des forces, rompu par les acquisitions de la Prusse, ne pouvait dès lors être rétabli, à mes yeux, qu'à l'aide de la réunion à la France de pays limitrophes. C'est sous l'empire de cette conviction que je pris sur moi de conférer avec M. de Bismarck sur les bases de ses propres et continuelles ouvertures. J'admis que le Luxembourg nous serait acquis sans délai, à l'aide d'une entente avec le roi des Pays-Bas, et que nous serions autorisés à poursuivre, ultérieurement, la réunion de la France et de la Belgique avec le concours de la Prusse. Je réservais, bien entendu, au gouvernement impérial le droit d'examen et d'appréciation. C'est ainsi que je fus conduit à entrer dans cette négociation. Si mon sentiment patriotique s'est égaré, je ne puis, même aujourd'hui, me résoudre à me le reprocher. La pensée qui m'a guidé, les légitimes appréhensions dont je me suis inspiré et qui n'étaient que trop fondées, m'amnistièrent pleinement, si je ne m'abuse, aux yeux de mon pays.

cument par conséquent irréfutable, nous fixe complètement à cet égard. Je ne puis mieux faire que de la replacer sous vos yeux ; la voici :

« Le 26 août 1866.

« MON CHER MONSIEUR ROUHER,

« Je vous envoie le projet de traité avec mes observations en marge. Il faudrait ajouter, comme conversation, que la Confédération germanique ayant cessé d'exister, les forteresses fédérales élevées contre la France ne doivent plus appartenir à la Confédération, mais à chaque État qui les possède dans son territoire. Ainsi Luxembourg à la France, Mayence à la Prusse, Saarlouis *idem*, Landau à la Bavière, Rastadt à Bade, Ulm au Wurtemberg.

« D'un autre côté, je crois que la Prusse soulève bien des chicanes à la Saxe. Ne vaudrait-il pas mieux que la Prusse s'annexât la Saxe, pays protestant, et placer le roi de Saxe sur la rive gauche du Rhin, pays catholique ?

« Mais tout cela ne doit être insinué qu'amicalement. Le traité doit rester secret. La question de Luxembourg se fera jeu d'elle-même, dès que les négociations seront entamées. C'est celle-là qui

presse le plus. Croyez, mon cher Rouher, à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

« *P. S.* — Benedetti peut donc, sauf quelques petits changements, accepter en principe.

Comme vous le voyez, l'Empereur remanie notre rédaction. Passant sous silence la Belgique, dont d'ailleurs nous n'avions fait mention qu'en vue de combinaisons ultérieures et éventuelles, il s'arrête à l'acquisition du Luxembourg qu'on devait obtenir à l'aide d'une entente avec le roi des Pays-Bas et sans recourir à l'emploi de moyens violents. Mais ce qui vous a déplu, c'est que l'Empereur s'imisçât dans les arrangements que vous entendiez imposer à l'Allemagne entière, afin d'assurer l'hégémonie exclusive de la Prusse; qu'il osât stipuler que chaque État eût la garde de ses forteresses territoriales, autrefois confiée à la Confédération désormais dissoute par vous-même. Dès ce moment vous aviez pris la ferme résolution de substituer votre propre autorité à celle de l'assemblée fédérale, de vous emparer, en outre des places fortes, de la direction, de la libre disposition des forces actives de tous les États allemands indistinctement.

Que disait encore l'Empereur? « Benedetti peut donc, sauf quelques petits changements, accepter en principe. » Accepter quoi? Ce ne pouvait être, comme je l'ai écrit, une proposition dont, avec ou sans ordres, j'aurais pris l'initiative à Berlin. On n'accepte pas ce qu'on propose. C'est donc une combinaison qui nous était offerte. Qui avait pu nous l'offrir? Vous, évidemment. Et quel pouvait en être l'objet, si ce n'est l'arrangement que vous aviez toujours considéré comme l'unique moyen de nouer entre la France et la Prusse une alliance durable, assez puissante pour leur permettre de tout régler en Europe d'un commun accord, sans craindre *de rencontrer une résistance armée de la part de l'Angleterre et de la Russie?*

Pour quelles raisons ces pourparlers n'eurent-ils aucune suite et furent-ils abandonnés? Les observations que l'Empereur avait consignées en marge du projet de convention tendaient à limiter nos agrandissements immédiats à l'acquisition du Luxembourg et au rétablissement de notre frontière de 1814, combinés avec le maintien, dans une juste mesure, de la souveraineté des États du midi de l'Allemagne, stipulée à Nickolsbourg sur nos représentations, lesquels seraient restés en possession exclusive de leurs places fortes respectives. Or vous vouliez avoir les mains libres en Allemagne

pour y couronner votre œuvre, et la pensée que la France serait fondée à y exercer un contrôle quelconque vous révoltait. Déjà vous aviez, obéissant à ce sentiment, envoyé le général de Manteuffel en mission à Saint-Pétersbourg, et il vous assurait certainement que vous pouviez vous reposer sur les meilleures dispositions de l'empereur Alexandre. L'événement l'a démontré. A l'aide de quelles concessions êtes-vous parvenu à lier la Russie à votre politique ? C'est votre secret, et je n'ai pas la puérile prétention de chercher à le pénétrer. Il me sera cependant permis de rappeler qu'au mois d'octobre 1870, quand le cabinet de Saint-Pétersbourg, sans aucune entente préalable avec les puissances cosignataires de cet acte international, dénonça la convention stipulant une étroite limitation des forces russes dans la mer Noire, vous avez accueilli cette démarche avec une faveur qui en a assuré le succès. La Prusse avait cependant souscrit à toutes les stipulations du congrès de Paris, et elle avait le devoir de les maintenir et de les faire respecter. On en conclut à cette époque que vous aviez pris, à Saint-Pétersbourg, l'engagement de méconnaître celui que votre gouvernement avait contracté en 1856. Quoi qu'on puisse penser de cette conjecture, vous ne sauriez contester assurément que du moment où vous avez pu

compter, pour toutes les éventualités, sur le bon vouloir de la Russie, vous avez mis fin à nos entretiens en vous dérobant, bien convaincu que vous n'étiez plus tenu d'user de ménagements avec le gouvernement français, et que vous pouviez, sans dommage, oublier tous les engagements pris avec lui.

Je ne vous demande pas d'en convenir, mais je vous conjure, dans l'intérêt de votre propre renommée, de reconnaître que vous avez été l'initiateur de la combinaison qui visait la Belgique. Votre gloire ne saurait en souffrir. Vous aviez conçu de vastes desseins ; vous ne pouviez les poursuivre et les réaliser d'une part sans avoir terrassé l'Autriche et l'avoir expulsée de l'Allemagne, de l'autre sans vous accommoder avec la France. Ne pouvant toutefois obtenir du Roi des sacrifices qui répugnaient à son orgueil, vous avez songé à nous désintéresser *partout où l'on parlait français*, et vous vous y êtes employé avec toute la fermeté de votre esprit aussi longtemps que le concours ou la neutralité de la France vous a paru une condition essentielle du succès. Ce moment passé, vous avez changé d'avis. Rien ne vous commandant plus de maintenir vos propositions, vous les avez répudiées. L'histoire de la diplomatie offre des exemples qui vous amnistient. La victoire, au surplus, en

couronnant vos efforts, vous a placé à une hauteur où la censure ne saurait vous atteindre.

Vous me permettrez bien cependant, prince de Bismarck, de vous faire remarquer que votre politique a engendré le militarisme; qu'elle a mis l'Europe dans l'obligation d'armer, d'armer sans cesse et sans mesure; que les peuples vivent dans la terreur d'immenses, d'effroyables catastrophes qu'un cas fortuit peut déchaîner soudainement en déjouant la sagesse des gouvernements. Pour entretenir ce triste état de choses, les populations succombent sous le poids d'impôts qui excèdent les forces économiques de chaque pays. Cette situation a favorisé le développement des doctrines socialistes, et vous savez si elles constituent un grave péril pour l'ordre social. Vous êtes le générateur de cette double évolution; la postérité vous en rendra responsable et vous en demandera compte. Cessez donc, dans votre retraite, d'exciter les passions, d'irriter les amours-propres. Appliquez-vous, au contraire, à atténuer vos erreurs, soit en les confessant, soit en invoquant les nécessités qui vous les ont imposées.

Votre abstention ne vous dégagerait pas de la compromission que vous avez encourue aux yeux de la morale publique. Si modestes, si faibles que soient mes efforts personnels, j'ai la confiance qu'ils

ne resteront pas inaperçus. D'autres viendront, plus autorisés, munis de nouveaux documents, qui rétabliront la vérité des choses dans toute son évidence. Des voix nouvelles sortiront du silence pour l'acclamer. Ce sera la tâche des futurs historiens de notre temps, et il ne leur sera pas difficile de la remplir. Si vous êtes encore de ce monde, vous regretterez de ne pas y avoir pourvu vous-même au soir de votre vie. S'il est trop tard, vos cendres tressailliront devant un démenti qui vous offensera. Parlez, parlez donc, pendant qu'il en est encore temps !

« Le prince de Bismarck, auriez-vous dit, s'il faut en croire M. Max Harden, ne peut disparaître comme une lampe qui file et s'éteint. Il doit se coucher comme un astre. » Pour ce faire, il faut, avant tout, qu'il rende hommage à la vérité (1).

(1) On trouvera à la suite des Essais qu'on va lire un exposé de la mission que j'ai remplie à Ems. Le lecteur y puisera, si je ne m'abuse, de nouveaux éléments pour mieux apprécier les événements auxquels ils se réfèrent, événements qui ont été si diversement envisagés, surtout en Allemagne, jusque dans ces derniers temps, et notamment à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la guerre de 1870.

C^{te} BENEDETTI.

L'EMPEREUR GUILLAUME I^{ER}

ET

LE PRINCE DE BISMARCK ⁽¹⁾

La retraite du prince de Bismarck aura marqué dans les temps présents une date que l'histoire retiendra. Après la mort de l'empereur Guillaume, le chancelier de l'empire apparaissait encore comme le continuateur et le plus ferme soutien de la politique qu'il avait si glorieusement servie. En quittant le pouvoir, il semble avoir clos lui-même la longue période pendant laquelle il l'a exercé. La scène reste la même, les acteurs changent. Le moment paraît donc opportun de jeter un regard

(1) Ces études, ayant également pour objet, à des points de vue différents, les circonstances qui ont conduit à la guerre franco-allemande et la situation qu'elle a engendrée en Europe, ont été écrites successivement à des dates éloignées. Il en est résulté des répétitions que j'aurais voulu faire disparaître en réunissant ces publications en ce volume. Mais ces mutilations auraient nui à la clarté et à l'intelligence des faits exposés. Le lecteur voudra bien tenir compte de cette observation en retrouvant, à des pages différentes, des appréciations qui s'y trouvent reproduites.

sur ce passé, si récent qu'il soit. Assurément, celui-là serait bien téméraire, hâtons-nous de le dire, qui entreprendrait aujourd'hui de raconter une telle œuvre et de l'apprécier. La tâche en appartient aux écrivains de la future génération. Ceux qui l'ont tentée à notre époque devaient subir l'influence des sentiments auxquels tous les contemporains essayent vainement de se soustraire. Aussi n'avons-nous nulle intention de toucher aux événements. Mais il nous a paru que l'heure actuelle nous autorisait à en relever, pour le soumettre au contrôle des faits, un trait particulier sur lequel, croyons-nous, l'opinion a été absolument abusée.

M. de Bismarck, pense-t-on généralement, a été l'initiateur de la politique à laquelle la Prusse doit tous ses succès, et il a dû l'imposer à son souverain, non sans peine, ajoute-t-on. Ce jugement est-il fondé? est-il équitable? M. de Bismarck est-il en effet le véritable, l'unique fondateur du nouvel empire germanique? Le roi Guillaume n'en a-t-il été que le bénéficiaire? C'est ce que nous voudrions élucider, dans la seule pensée de rendre hommage à la vérité historique.

Avant d'aborder cette tâche, il convient de dégager le caractère et les aptitudes du souverain et du ministre; de rappeler dans quelles conditions se

trouvait le royaume à l'avènement du roi Guillaume et quelle idée il en avait; de rechercher, d'autre part, ce qu'en pensait M. de Bismarck et comment il les jugeait lui-même.

Le prédécesseur du futur empereur, Frédéric-Guillaume IV, ne possédait aucune des qualités de sa race. Mystique, irrésolu, et cependant autoritaire, il dévia constamment de la voie tracée par ses ancêtres. Il n'était jamais l'homme de la veille, et ses ministres épuisaient leurs efforts à redresser ou plutôt à dissimuler ses contradictions. Si la fortune lui souriait, il se déroba. Mis en présence d'une complication, il n'osa la braver. Deux événements d'une égale importance suffirent à déterminer le caractère du prince et la physionomie du règne. Il déclina la couronne impériale qui lui fut offerte par le parlement de Francfort, et il subit l'humiliation que l'Autriche lui infligea, à Olmütz, par la main du prince de Schwarzenberg. Il ne sut prendre parti ni pour la Russie ni pour les puissances occidentales pendant la guerre de Crimée, ne voulant ou n'osant appuyer ou combattre la politique du cabinet de Vienne, qui s'était associé, dans une certaine mesure, à la France et à l'Angleterre. La démocratie et la Sainte-Alliance lui inspiraient une égale défiance et le jetaient dans les mêmes incertitudes. Il était néanmoins jaloux

de son autorité, et il tenait le prince royal, son frère, soigneusement éloigné des affaires. Celui-ci, pendant bien des années, put méditer sur les égarements dont il était le témoin muet et impuissant. C'est dans cette longue période, assurément, qu'il conçut et nourrit les projets ambitieux qui devaient illustrer son règne.

Ce prince avait la foi. Il monta sur le trône avec le sentiment profond et inébranlable qu'il était appelé à accomplir de grandes choses : il le fit bien voir, à Kœnigsberg, le jour de son couronnement. Il pensait tenir ses droits souverains de Dieu et n'en devoir compte qu'à lui et à ses ancêtres. Au moment où son frère concédait les premières réformes constitutionnelles, en 1847, il avait fait ses réserves en sa qualité d'héritier du trône : selon lui, les assemblées électives n'auraient jamais à connaître ni du budget ni de la politique extérieure. Ce fut avec ces convictions que, dès le début de son règne, il arrêta son programme, en s'inspirant de la politique traditionnelle de sa maison, si étrangement méconnue par son prédécesseur. Les difficultés qu'il avait à vaincre exigeaient une extrême discrétion ; elles lui conseillaient la réserve : il fut donc et il resta un taciturne. Il déguisa sa pensée avec une aménité étudiée et constante. Par sa bonne grâce, douce et affable, il exerça un charme

toujours puissant sur les autres souverains de l'Europe. Il séduisit ainsi l'empereur Alexandre, son neveu; on sait les concessions, regrettables pour les plus précieux intérêts de la Russie elle-même, qu'il obtint de lui en 1866 et en 1870. Venu à Paris, lors de l'Exposition de 1867, au lendemain de l'affaire du Luxembourg, il y arriva précédé d'un légitime ressentiment dont il pouvait redouter les manifestations. Il en partit laissant derrière lui des impressions qui donnèrent la mesure de son habileté, de l'art merveilleux qu'il savait déployer pour désarmer les esprits les plus prévenus. Ce charmeur ne tenait pas cette précieuse faculté de sa race : elle s'est toujours distinguée plutôt par la rudesse de ses manières. Mais il sut lui emprunter tous les dons et toutes les aptitudes qui ont si prodigieusement servi la grandeur des Hohenzollern : la fermeté dans les desseins, l'opportunité dans les résolutions, une prudence absolue, une défiance toujours attentive, au besoin la dissimulation. « S'il faut duper, soyons fripons », avait écrit Frédéric le Grand. Le roi Guillaume, ayant signé le traité avec l'Italie, en oubliait l'existence; et il autorisait la reine douairière, sœur de la mère de l'empereur d'Autriche, à transmettre à Vienne l'assurance que ses engagements n'avaient pas le caractère qu'on leur attribuait.

Ne craignant ni la peine ni le labeur, il déployait une activité incessante et infatigable. Aucun des services publics n'échappait à son contrôle. N'oubliant pas que, pour faire une bonne politique, il lui fallait avoir de bonnes finances, sa sollicitude pour la sage administration des ressources de l'État ne se démentit en aucune occasion. Il ne se fit pas sous son règne une seule dépense de luxe. Mais sa pensée maîtresse fut pour l'armée. Il savait que la diplomatie est fatalement impuissante, si habiles que puissent être ses interprètes, si elle ne s'appuie sur une force militaire solidement organisée, toujours prête à la seconder. Il appliqua sa plus ferme préoccupation à en assurer le développement et le bon entretien. Sa prévoyance l'a bien servi, car, il faut le dire, toutes les habiletés de M. de Bismarck auraient conduit la Prusse aux abîmes sans les victoires de Sadowa et de Sedan.

Durant son long stage de prince royal, il avait, en sa qualité de chef du corps d'armée rhénan, établi sa principale résidence à Coblenz. Il y vivait entouré de quelques amis dévoués, esprits éclairés, déplorant avec lui les défaillances de son frère, méditant avec lui sur les destinées de la Prusse, si gravement compromises par un souverain et des conseillers également réfractaires aux solides et brillantes traditions de sa famille. A son avène-

ment, il fit maison nette. Il constitua un ministère composé de ces mêmes hommes qui avaient participé, plus ou moins assidûment, aux épanchements de la petite cour de Coblentz, hommes d'aspirations libérales, et dont la présence au pouvoir ne pouvait manquer d'être favorablement accueillie par la majorité de la Chambre des députés de Berlin, imbue des mêmes principes, nous dirons plutôt des mêmes velléités. Ce fut, comme on le qualifiait à son origine, le cabinet de l'ère *nouvelle*. Mais le Roi, prince de droit divin, issu d'une famille qui avait constitué le royaume par la conquête et sans contrôle, entendait retenir dans ses mains la direction suprême, sinon exclusive, des affaires de l'État (1). Jugeant que, pour relever la Prusse de l'abaissement où elle était tombée sous le dernier règne, il devait, avant tout, augmenter les forces militaires du pays, il déclara, en convoquant les

(1) « S'il nous a été donné, disait récemment, à Brème, Guillaume II, de faire ce qui a été fait, cela vient surtout de ce qu'il y a, dans notre maison, *une tradition* en vertu de laquelle nous nous considérons *comme institués par Dieu* pour préserver et diriger, en vue de leur bien, les peuples sur lesquels nous régnons, et pour sauvegarder nos intérêts matériels et moraux. C'est en suivant cette tradition que mon grand-père a accompli les grandes choses qu'il a faites et qu'il a réussi à constituer l'unité de l'empire... » Le jeune empereur exprimait bien la pensée dominante de sa race, et, pas plus que son aïeul, il ne se montre disposé à tolérer qu'on y mette obstacle, qu'on entrave son action personnelle. M. de Bismarck, précisément, vient d'en faire l'expérience.

Chambres, que son premier devoir lui commandait de reconstituer l'armée, et le nouveau cabinet déposa un projet de loi accordant au gouvernement des crédits nouveaux et considérables. Cette proposition fit éclater un premier dissentiment entre le souverain et la représentation nationale. Les principes et les idées semés par la France en Allemagne avaient germé. Ils avaient fait explosion en 1848; ils trouvaient partout des adhérents, surtout en Prusse; la Chambre des députés de Berlin ne dissimulait pas sa prétention d'exiger du pouvoir royal la réforme de la constitution et les garanties d'une participation plus directe et plus efficace au gouvernement du royaume. Enclins aux doctrines parlementaires, les conseillers du Roi eux-mêmes estimaient que le moment était venu d'associer plus étroitement cette Chambre à l'autorité souveraine. Ces tentatives heurtaient le sentiment dynastique du Roi, l'idée qu'il s'était faite de la puissance et des droits inhérents à la couronne; elles menaçaient l'œuvre qu'il voulait préparer et dont le succès ne pouvait être assuré, croyait-il, que par l'unité de direction et par une conduite habile et surtout discrète. Son parti fut bientôt pris. Ce souverain, réputé dépourvu d'initiative et de fermeté, congédia son premier ministère, formé cependant d'hommes d'État éprouvés et dont

le dévouement lui était personnellement acquis.

Parmi les plus fréquents défenseurs du trône et de l'autel, parmi ceux-là qui avaient combattu si vaillamment pendant la tourmente de 1848, un *junker* de la Marche, M. de Bismarck, s'était montré le plus ferme et le plus véhément. L'audace de son langage et l'absolutisme de ses doctrines avaient conquis à son nom une notoriété qui le plaçait au premier rang. Tout a été dit sur ses débuts dans la vie publique. Sa correspondance, comprenant ses lettres les plus intimes écrites à cette époque, a été, avec son assentiment, livrée à la publicité ; on serait tenté de croire qu'il n'a voulu laisser ignorer à la postérité aucune des erreurs politiques de sa jeunesse. Il est donc superflu de nous y arrêter. Notons cependant que sa ferveur féodale lui valut la bienveillance du roi Frédéric-Guillaume, qui lui confia les fonctions de délégué de la Prusse à la diète de Francfort. C'est là qu'il trouva son chemin de Damas. Un esprit de sa trempe, éclairé par un ardent patriotisme, ne pouvait s'attarder dans des conflits de partis et de castes. Au sein de l'assemblée fédérale il comprit, du premier jour, qu'il était sur son véritable terrain ; qu'il s'y trouvait en présence des plus redoutables adversaires de la Prusse ; que là était l'obstacle à son agrandissement, à

l'influence que la pureté de son germanisme lui donnait le droit de revendiquer en Allemagne. L'attitude du représentant de l'Autriche, le privilège dont il était investi de présider la diète à l'exclusion de tous les autres délégués, même celui du gouvernement prussien, les tendances des envoyés des cours secondaires qui n'avaient rien à redouter de Vienne, qui devaient tout appréhender de Berlin, lui révélèrent que le pacte de 1815 condamnait le gouvernement de son pays à l'impuissance, et il se persuada qu'il fallait briser ce pacte si l'on voulait que la Prusse reprît son essor interrompu. Dès lors il considéra avec moins de répugnance les doctrines qu'il avait si violemment combattues. Il avait blâmé, en termes amers, ce qu'il appelait les hérésies de la cour de Coblenz ; il se montra disposé à s'en accommoder dans une certaine mesure. Il se glissa dans la petite église sans y avoir été convié. Député à la Chambre de Berlin, il avait défendu, après comme avant Olmütz, l'alliance avec l'Autriche ; représentant du Roi à Francfort, il la combattit avec toute la véhémence de son tempérament. Il n'espérait pas entraîner Frédéric-Guillaume et ses conseillers, ces incorrigibles intransigeants ; mais il pressentait qu'un nouveau règne permettrait prochainement d'inaugurer une nouvelle politique. Il

regardait la diète comme un foyer de dissimulation : il y jeta un trouble profond par les éclats de sa franchise. Il dit tout haut, et sans mesure, ce que ses collègues pensaient et pratiquaient tout bas. Cette assemblée était, à vrai dire, une réunion d'adversaires déguisés. L'Autriche et la Prusse s'y mesuraient sans cesse. Les États secondaires puisaient dans ce duel contenu la plus précieuse garantie de leur indépendance et de leur sécurité ; ils secondaient tantôt l'une, tantôt l'autre des deux grandes puissances au gré de leurs intérêts particuliers, paralysant alternativement l'action du cabinet de Vienne ou celle du cabinet de Berlin dès qu'elle se montrait dangereusement prépondérante. M. de Bismarck arracha les masques. Avec une verve intarissable, il persifla l'organisme compliqué et caduc de la confédération, élaboré, avec le concours de l'étranger, pour réduire l'Allemagne à l'impuissance, faute d'une direction unique et virile. Sans plus de retenue et avec une audace égale, après avoir constaté le mal, il indiqua le remède. L'empire d'Autriche, disait-il dans ses entretiens particuliers, n'est pas un État germanique, il est cosmopolite ; sans l'archiduché il serait un étranger en Allemagne, il siège indûment à la diète ; il doit en sortir, ajoutait-il dans l'intimité. Tout Prussien est Allemand, disait-il

encore, oubliant les Polonais ; la Prusse est la véritable grande puissance germanique. Ce singulier langage, si peu diplomatique, si fort inusité au siège de la diète, en surprenant tout le monde, n'inquiétait personne à cause même de son étrangeté. Nul ne soupçonnait que M. de Bismarck était prophète.

Ce qu'il disait à Francfort, il l'écrivait à Berlin en l'accommodant au tempérament du Roi et de son ministre des affaires étrangères, M. de Manteuffel. Si timoré qu'on fût, cette attitude ne déplaisait pas. Les fières paroles du représentant de la monarchie flattaient l'orgueil du monarque. Le souverain connaissait son envoyé : il l'avait vu à Berlin déployer une ardeur quelquefois désordonnée, mais toujours consacrée à son service, aux intérêts de la dynastie. Il avait toutefois hésité à le déléguer auprès de la confédération. « Que Votre Majesté fasse l'essai, lui avait dit M. de Bismarck ; si cela ne va pas, elle me rappellera. » L'essai tourna à son avantage ; il fut maintenu à son poste malgré ses écarts, malgré les représentations des cours confédérées et les instances des seigneurs prussiens qui sollicitaient son rappel, ainsi qu'il le mande lui-même à Mme d'Arnim (1).

(1) Lettre du 12 novembre 1858.

Nommé à Francfort en mai 1851, il y était encore le représentant de la Prusse en 1857, quand la santé du Roi l'obligea de remettre l'exercice de la souveraineté au prince royal, qui fut bientôt investi des pouvoirs de régent. Le nouveau règne était imminent. M. de Bismarck ne perdit pas une heure pour prendre position. Il publia une brochure dans laquelle il rendait publiquement hommage aux efforts patriotiques du parlement national de 1848, ne déguisant plus sa conversion. On y lisait notamment : « La Prusse ne doit pas rester plus longtemps avec l'Autriche dans la confédération germanique telle que l'acte fédéral de 1815 et l'acte final de 1820 l'ont formée ; elle n'aurait jamais dû en tolérer la reconstruction en 1850, et son intérêt est d'en provoquer la dissolution. »

Le nouveau gouvernement était à peine constitué quand M. de Bismarck, en novembre 1858, fut envoyé à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur. De quelle pensée le prince régent s'inspirait-il en cette occasion ? L'éloignait-il de Francfort, considérant que sa présence pouvait y devenir un danger pour ses relations avec l'Autriche et sans nulle autre préoccupation ? Assurément, il ne jugeait pas le moment venu d'alarmer le cabinet de Vienne ; il tenait, au contraire, à lui

donner un gage de ses dispositions de loyal confédéré ; il désirait que le déplacement du perturbateur des séances de l'assemblée fédérale fût interprété ainsi par le gouvernement autrichien. Mais il avait d'autres vues en l'accréditant auprès d'une cour de famille, auprès de l'empereur Alexandre, dont il importait de captiver les sympathies. Il lui marquait ainsi sa confiance, prévoyant sans doute qu'il aurait, avant peu et plus directement, recours à ses services. Chacun le pressentait à Berlin, à la bienveillance particulière que lui témoignait le futur empereur. S'il n'en avait pas reçu l'assurance, M. de Bismarck en avait lui-même la prévision. Sa correspondance en fait foi.

Quoi qu'il en soit, la mission qu'il remplit en Russie fut pour lui un temps d'exil. Il y apporta ses opinions et n'en renia aucune. Le souvenir de l'attitude de l'Autriche durant la guerre de Crimée entretenait en Russie des ressentiments qui ne sont pas encore totalement éteints à l'heure actuelle : M. de Bismarck y trouva des interlocuteurs sympathiques et disposés à l'écouter. Le prince Gortchakow, devenu chancelier de l'empire, après avoir représenté son souverain auprès de la diète, partageait toutes ses hostilités : il les avait encouragées à Francfort, il ne les combattit pas à Péters-

bourg. De son côté, l'ambassadeur du prince régent s'appliqua à entretenir et surtout à irriter ces dispositions dont il devait, plus tard, tirer de si précieux avantages. Il ne voulait pas, cependant, qu'on l'oubliât à Berlin, et il consacrait ses loisirs à convertir son nouveau ministre des affaires étrangères, le baron de Schleinitz, à lui démontrer que la politique de la Prusse ne devait avoir qu'un objet, le remaniement de l'Allemagne à son profit. C'est ainsi que, le 12 mai 1859, à la veille de la guerre d'Italie, redoutant un rapprochement avec l'Autriche, il le conjurait de saisir, au contraire, cette occasion propice de rompre et de répudier hautement une solidarité désastreuse pour les intérêts du Roi et du royaume. Les lettres qu'il écrivait de Pétersbourg sont connues comme celles qu'il adressait de Francfort à sa famille ; elles ont été plusieurs fois reproduites. Nous n'en retiendrons qu'une pensée qui les résume toutes : « Je vois dans notre situation fédérale, disait-il, un vice dont souffre la Prusse, et qu'il faudra, tôt ou tard, extirper *ferro et igne*. » — « Tout n'est, en résumé », écrivait encore, dans ce langage imagé qui lui est particulier, ce diplomate doublé parfois d'un poète, « qu'une question de temps ; les peuples et les individus, la folie et la sagesse, la guerre et la paix, tout vient et s'en va, comme la

vague, et la mer reste... » C'est à ce moment que cet ardent défenseur de l'absolutisme se révéla apologiste du parlement de Francfort, du suffrage universel, de tous les principes qu'il avait, jusque-là, si dédaigneusement outragés. L'avenir dira si son génie l'a sagement conseillé de tout point : déjà le suffrage universel n'a pas peu contribué à le précipiter des hauteurs où, tout-puissant, il se croyait inexpugnable. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, dès maintenant, nous rendre compte du long chemin parcouru par M. de Bismarck depuis le jour où il avait quitté Berlin pour aller représenter à Francfort le roi Frédéric-Guillaume.

Les lettres qu'il adressait à M. de Schleinitz étaient certainement placées sous les yeux du roi Guillaume, qui avait succédé à son frère. Elles étaient écrites dans cette persuasion, et pour flatter la pensée du maître, que le futur ministre avait pénétrée. Aussi le nouveau souverain, loin d'en prendre ombrage, le rappela, au contraire, de Pétersbourg pour l'envoyer à Paris : après l'avoir mis à même d'approcher l'empereur Alexandre, il l'accrédita auprès de l'empereur Napoléon. Il le préparait ainsi à la tâche qu'il devait remplir et qu'il devenait urgent de lui confier. A ce moment, en effet, le conflit ouvert

entre le gouvernement et la Chambre des députés s'était sensiblement aggravé. La majorité avait refusé les crédits pour la réorganisation de l'armée, et le cabinet était divisé sur la conduite qu'il convenait de tenir ; quelques-uns de ses membres inclinaient à conseiller certaines concessions. Le Roi se persuada qu'il était placé dans l'alternative de renoncer à ses projets ou de remettre le pouvoir à des mains plus fermes, à un homme d'État résolu à seconder sa politique à travers toutes les difficultés qui surgissaient dès le début et qu'il importait de vaincre à tout prix. Comme nous l'avons dit, il prit la résolution d'accepter la démission du ministère de l'ère nouvelle, ou plutôt il la provoqua. A qui confia-t-il le soin de former le nouveau cabinet ? A M. de Bismarck, Le Roi cependant n'ignorait rien de ses opinions, de la politique qu'il n'avait cessé de conseiller, de son hostilité à l'égard de l'Autriche, à l'égard de la diète, de son ardent désir de rompre le pacte fédéral et d'entreprendre une campagne diplomatique, militaire au besoin, pour asseoir sur de nouvelles bases la puissance de la Prusse en Allemagne. Que faut-il en conclure ? Évidemment que les vues du souverain étaient bien celles que le représentant de la Prusse à Francfort, à Pétersbourg, à Paris n'avait cessé de suggérer et de soutenir.

Le caractère du souverain cependant et celui du ministre ne se conciliaient guère. Esprit fortement trempé, M. de Bismarck devait apporter dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ses qualités et ses défauts : la résolution, la témérité, l'intempérance. Sa nature énergique et passionnée le rendait réfractaire aux conseils de la prudence. Le secret diplomatique et professionnel ne lui semblait plus un moyen efficace à notre époque de publicité universelle. Le déguisement ne lui paraissait ni utile ni profitable. Comme à Francfort, il ne dissimulait ni ses projets, ni ses espérances. Il s'en ouvrit au représentant de l'Autriche lui-même, le comte Karolyi, dans l'un de leurs premiers entretiens. Était-ce habileté ou faiblesse ? Obéissait-il à un sage calcul ou bien à des entraînements involontaires ? On s'était familiarisé avec la liberté de langage du diplomate, on était désorienté par les épanchements du ministre. Il lui fallait toutefois compter avec une volonté toujours éveillée, toujours impérieuse, celle du Roi, qui se manifestait en mainte occasion. Nous verrons le souverain autoriser des démarches, donner des assurances, qui démentaient les déclarations ou les confidences de M. de Bismarck. Nous verrons ces maîtres, également avisés, se contredire souvent, toujours fidèles à leur pensée commune. Ce fut un spectacle sin-

gulier et bien intéressant à la fois que celui de ces deux lutteurs poursuivant le même but par des voies bien différentes.

Quelle a été la part de chacun d'eux dans le glorieux résultat qui a couronné leurs communs efforts ? La légende est faite : M. de Bismarck a conduit seul de sa main de fer la politique de la Prusse ; il en a dirigé toutes les évolutions. Grâce à sa véhémence fermeté, il a vaincu à Berlin aussi bien qu'à Vienne et à Paris ; il a relevé le Roi de ses défaillances et triomphé de ses hésitations. Les futurs historiens auront fort à faire pour redresser ce jugement. Il est pourtant erroné. Assurément il serait puéril de méconnaître et même de contester, à un degré quelconque, le génie politique de M. de Bismarck. Il en a fourni des preuves nombreuses et éclatantes avant la double guerre qui a engendré l'empire germanique ; il en a donné de plus merveilleuses encore depuis le rétablissement de la paix. Pendant que l'état-major veillait à la consolidation et au développement des forces militaires du nouvel empire, il a employé toutes les ressources de son esprit à garantir l'œuvre accomplie contre toute éventualité. Il a conclu des alliances que personne n'aurait prévues ou tentées. Il a rivé à la fortune de son pays les deux puissances que les événements de la

veille semblaient avoir vouées à d'autres accords. L'Autriche, résignée, a étouffé le souvenir de ses défaites et ses ressentiments; l'oublieuse Italie a brisé tous les liens qui l'unissaient à la France; elles ont, l'une et l'autre, accepté le joug de l'Allemagne et sont à sa merci. Après avoir obtenu, en 1866, la neutralité de l'empereur Napoléon, en 1870, l'abstention bienveillante de l'empereur Alexandre, M. de Bismarck a pu, au congrès de Berlin, mettre en lambeaux, avec le concours de l'Angleterre, le traité de San Stefano et vaincre la Russie sans la combattre en lui ravissant les concessions qu'elle avait arrachées à la Turquie après une guerre sanglante, mais glorieuse. Il a fait plus : au moyen d'un déguisement trompeur, il a mis l'Autriche en possession de deux provinces de l'empire ottoman, la Bosnie et l'Herzégovine, et orienté la politique du cabinet austro-hongrois sur le Bosphore. Il est parvenu ainsi non seulement à abriter le passé, les avantages acquis, autant que la prévoyance humaine peut y pourvoir, mais encore à préparer pour ses successeurs la tâche de l'avenir, le couronnement de l'œuvre qu'il a si puissamment contribué à édifier. Il a, en même temps, rendu plus incurable, plus aiguë peut-être, l'hostilité déjà si profonde entre la Russie et l'Autriche dans la presqu'île des Balkans. A l'aide de quels

moyens a-t-il séduit l'Italie et l'a-t-il déterminée à renier ses traditions nationales et patriotiques, à le suivre dans une voie où elle n'a recueilli, jusqu'à présent du moins, que des mécomptes et des épreuves douloureuses? Nous n'entreprendrons pas de pénétrer ce mystère. Ce que nous avons voulu constater, c'est que la prévoyance et l'habileté de M. de Bismarck ont assuré à l'Allemagne un titre conventionnel qui met à sa disposition les forces réunies de l'Autriche et de l'Italie, dans des conditions relatives qui ne garantissent ni à l'une ni à l'autre de ces deux puissances une parfaite réciprocité. Ce que nous avons voulu établir également, c'est que l'Autriche a accepté ou subi une situation qui sera un obstacle durable à tout rapprochement avec la Russie; c'est que l'Italie ne pourra, de longtemps, renouer avec la France des relations d'une entière cordialité. Et cela est en quelque sorte l'œuvre personnelle de M. de Bismarck. Pour la paix, comme pour la guerre, il a ainsi marqué sa place dans l'histoire à des sommets restés inaccessibles à tous ses contemporains. L'Allemagne lui rend, à juste titre, l'hommage que la France rend à Richelieu depuis bientôt trois siècles. Mais on ne serait plus équitable si, en faisant la part du ministre, on refusait au souverain celle qui lui revient. On serait inique si, obéissant

à des courants factices, on assimilait absolument Guillaume I^{er} à Louis XIII, lequel d'ailleurs fut un prince éminent dans la mesure et avec les aptitudes de son caractère. Comme le fils de Henri IV, mais à un plus haut degré, le futur empereur d'Allemagne a eu un mérite toujours précieux chez un chef d'État, celui de n'accorder sa confiance qu'à des hommes qui en étaient dignes. Avant lui, les généraux de Moltke et de Roon étaient des officiers distingués, mais ils étaient dans le rang, si nous pouvons ainsi dire : appréciant à leur immense valeur leurs qualités respectives, le Roi, de son initiative personnelle, et avant d'avoir appelé M. de Bismarck auprès de lui, remit à l'un l'état-major de l'armée, à l'autre le ministère de la guerre. On sait les glorieux services qu'ils ont rendus ; ces choix disent, plus haut que nous ne pourrions le faire, de quelle merveilleuse pénétration le souverain était doué.

Nous avons vu à quel moment et sous l'empire de quelles préoccupations le Roi confia à M. de Bismarck la présidence du conseil. Nous en avons conclu que cette détermination devait être attribuée à l'entière concordance de leurs vues respectives et à leur entente parfaite sur les moyens propres à en assurer le triomphe. Le Roi, en effet, n'a pas abdiqué, comme on le pense généralement,

entre les mains de son nouveau conseiller, et on ne saurait revendiquer, au profit exclusif de M. de Bismarck, la gloire des succès obtenus. Les diplomates qui ont suivi de près les événements de cette époque savent que le Roi n'a cessé, à aucun moment, de diriger les actes de son gouvernement. Il n'était jamais pris une résolution, fait une communication diplomatique, que par son ordre et sous son contrôle. Il ne partait pas une dépêche importante sans qu'elle lui fût soumise, et souvent elle ne partait qu'amendée par lui. M. de Bismarck, si l'on veut, a été l'initiateur des résolutions hardies ; le Roi en a toujours été le modérateur : l'un se confiait à sa témérité, l'autre prenait conseil de sa prudence. Ce dissentiment s'est prolongé jusqu'à la guerre de 1866, et pendant cette longue période l'Europe n'a entendu que la voix de M. de Bismarck. Le frein, que le Roi serrait au besoin, irritait profondément le ministre, et sa colère s'épanchait en éclats retentissants. Sans se renfermer dans les limites de son intimité, il exposait ses plans, il développait les considérations qui commandaient une action prompte, rapide ; il manifestait une confiance entière dans un succès que l'Europe subirait dès qu'il serait acquis. Il ne ménageait pas son maître, lui reprochant sa timidité qui n'était, en réalité, qu'une sage et habile circonspection, un

sentiment éminemment politique. Le Roi se prêtait en effet à tous les stratagèmes destinés à rendre inévitable la guerre avec l'Autriche ; mais il la voulait à son heure et quand il lui serait permis d'en rejeter la responsabilité, sinon l'initiative, sur la cour de Vienne, quand il n'aurait plus à redouter la malveillance des grandes puissances et le jugement de l'opinion publique. Aussi prenait-il soin de se dérober, de dégager sa personnalité de toutes les compromissions que son ministre assumait volontiers. Il gardait un silence impénétrable. Quand il le rompait, dans ses rares entretiens avec les diplomates accrédités à sa cour, il répudiait, avec sa douce affabilité, toute pensée belliqueuse, toute intention de troubler la paix de l'Europe.

Ainsi, tandis que le souverain affectait de redouter une rupture, ne faisant cependant aucune concession pour la conjurer, autorisant, au contraire, son ministre à multiplier ses efforts pour la faire éclater, M. de Bismarck ne dissimulait à personne qu'il voulait engager le conflit armé sans autre préoccupation que de combattre et de vaincre, sans s'inquiéter de l'attitude des puissances, ni du jugement de l'opinion publique. Il s'accréditait ainsi que le Roi était pacifique, que seul le ministre était belliqueux. Cette conviction, propagée par la presse qui savait tout de M. de

Bismarck, qui ne savait rien du Roi, se répandait en Europe, et quand les événements s'accomplirent, on n'y vit que la main du ministre; le souverain, cantonné dans sa modération apparente, ne parut y avoir pris qu'une part involontaire. Dans aucune occasion, devons-nous ajouter, Guillaume I^{er} ne se montra jaloux du renom qui s'attachait au président du conseil. Il convenait à sa nature et il entra dans ses calculs de laisser au compte du ministre l'initiative et la responsabilité des résolutions violentes; il se réservait ainsi la faculté de le désapprouver si les circonstances venaient à l'exiger; il lui suffisait d'être certain que les bénéfices en resteraient acquis à son règne et à sa dynastie. Mais interrogeons les faits et voyons ce qu'ils enseignent.

Nous avons dit que le Roi, alors qu'il n'exerçait encore que les pouvoirs de prince régent, avait affirmé, en ouvrant la session législative, le 12 janvier 1859, sa ferme volonté de réorganiser l'armée ou plutôt d'en augmenter la puissance. Dans le même discours, il témoigna de ses sympathies pour les Allemands des duchés de l'Elbe, et ses paroles furent saluées par les applaudissements de toute l'Assemblée. Dès ce moment il laissait pressentir le principe et l'orientation de la politique qui a illustré son règne. En arrivant au pouvoir en

septembre 1862, M. de Bismarck n'eut donc à soumettre à l'agrément du souverain ni un plan de conduite, ni des vues nouvelles. La pensée du maître était bien celle qui passionnait le ministre. L'accord entre eux était établi d'avance, et sur le but, et sur les moyens. Le Roi ne pouvait en douter, et cette conviction avait déterminé le choix du nouveau président du conseil. Est-ce à dire que dès cette époque leur ambition commune ait entrevu les dernières limites de l'horizon qui s'ouvrait radieux devant eux ? Rien n'autorise à le présumer. Aux hommes que le sort a marqués pour de hautes destinées, on attribue aisément, quand de grands événements s'accomplissent, une prescience sans bornes, des calculs qui embrassent, avec une entière sûreté, l'avenir des peuples pendant une longue période. C'est faire au génie humain une part trop grande. M. de Bismarck lui-même n'a jamais revendiqué une pareille gloire. Aucun homme d'État n'a moins caché sa pensée intime ; et quand on étudie sa correspondance, quand on évoque les confidences dont il a été si prodigue pendant les premières années de son long ministère, on se persuade facilement que ses prévisions, comme ses espérances, ne s'étendaient ni aussi loin, ni aussi haut qu'on a voulu le croire. En diplomatie, comme à la guerre, comme dans toutes

les choses de ce monde, les fautes de vos adversaires vous sont bien plus profitables que la meilleure des stratégies. C'est ce qu'on appelle vulgairement le bonheur. La Prusse en a été comblée par les caprices de la fortune. Soyons équitable cependant et hâtons-nous de le dire, c'est à un prince et à des conseillers dignes de toutes ses faveurs qu'étaient confiés les intérêts de la Prusse durant l'époque dont nous notons rapidement quelques détails que l'histoire retiendra. La morale, à la vérité, n'y a pas toujours trouvé son compte; mais, dans les conflits des peuples, la morale et la politique sont rarement de la même fête.

Deux questions agitaient plus particulièrement les chancelleries au moment où M. de Bismarck, répondant à l'appel de son souverain, constitua son ministère. La Pologne avait repris les armes et revendiquait l'autonomie qui lui avait été garantie par les traités de 1815; elle avait engagé une lutte suprême et sanglante qui provoqua l'intervention diplomatique des puissances. D'autre part, les États allemands, cédant à la pression du sentiment public, avaient repris, par l'organe de la diète, l'inique querelle faite au Danemark à propos du Slesvig-Holstein et le menaçaient d'une nouvelle exécution. A l'origine des premières

agitations qui éclatèrent en Pologne, le roi Guillaume avait conjuré son neveu, l'empereur Alexandre, de ne faire aucune concession à ses sujets révoltés, de ne rien négliger, au contraire, pour comprimer la rébellion, se tenant, en sa qualité de copartageant, pour solidaire de la Russie dans le présent comme ses prédécesseurs l'avaient été dans le passé. Partageant cette manière de voir et les sentiments de son souverain, M. de Bismarck, dès qu'il eut pris possession du pouvoir, offrit au cabinet de Pétersbourg le concours armé de la Prusse. Ce fut son début, sa première démarche diplomatique. La Russie déclina la proposition ; il répugnait à sa dignité de donner à penser que l'appui d'une puissance voisine lui était nécessaire pour combattre victorieusement l'insurrection polonaise. M. de Bismarck insista cependant, et il parvint à lui faire agréer une convention ou ce qu'on a appelé un cartel, pour en dissimuler la portée, en vertu duquel la Prusse livrait aux autorités russes les insurgés qui se réfugiaient sur son territoire. Le but du président du conseil à Berlin était de faire de la Russie l'obligée de la Prusse, prévoyant qu'il aurait prochainement à lui demander le prix de ses services dans l'affaire des duchés. C'est, en effet, dans les duchés de l'Elbe que le nouveau règne

se proposait de frapper son premier coup, comme l'avaient laissé pressentir les paroles du Roi dans le premier discours qu'il avait prononcé devant la Chambre des députés. On sait avec quelle hardiesse M. de Bismarck s'empara de cette question. Il parvint rapidement à la résoudre par la guerre. L'Autriche, n'ignorant rien des véritables intentions de la Prusse, dut, pour y mettre obstacle, s'associer à l'agression dirigée contre les possessions danoises. En dépit du traité conclu à Londres en 1852, garantissant l'intégrité du Danemark, et grâce à l'abstention, sinon à la connivence de la Russie, le Holstein et le Slesvig furent successivement envahis et occupés. Les puissances s'alarmèrent et firent à Berlin des représentations répétées. Des publicistes justement considérés (1) éveillèrent l'attention de la presse et de l'opinion en dénonçant le gouvernement prussien comme l'unique perturbateur de la paix de l'Europe. Devant ces manifestations, et contre l'avis de son premier ministre, le Roi jugea qu'il s'exposerait à un isolement périlleux en marquant davantage ses vues ambitieuses. M. de Bismarck dut se résigner à négocier, de concert avec le cabinet autrichien, et l'on signa à Vienne la convention du 30 octobre

(1) Voir notamment deux publications de M. Deschamps, ministre d'État belge et ancien ministre des affaires étrangères. Bruxelles, 1865.

1864, par laquelle le Danemark cédaït les duchés à la Prusse et à l'Autriche, qui en devenaient, au même titre, les légitimes possesseurs. La communauté de possession, source féconde de conflits faciles à susciter, convenait à M. de Bismarck, qui en avait fait la proposition. Bientôt on en comprit à Vienne tous les dangers et on ouvrit, avec le cabinet de Berlin, de nouvelles négociations qui aboutirent à la conclusion du traité de Gastein, le 4 août 1865. Cet acte ne modifia pas sensiblement la situation respective des deux puissances ; il se bornait à stipuler que l'Autriche occuperait exclusivement le Holstein et la Prusse le Slesvig. L'indivision dans la souveraineté était maintenue. Le roi Guillaume et M. de Bismarck tenaient la cour de Vienne à leur merci. Il ne s'agissait plus que de savoir attendre ou plutôt de faire surgir, dans un moment opportun, des circonstances plus propices à l'accomplissement de leurs desseins.

Dans cette pensée, et afin d'être prêt à l'heure suprême, le Roi hâtait le développement de ses forces militaires, sans tenir compte des prétentions, si bruyantes et si obstinées qu'elles fussent, qui s'élevaient au sein de la Chambre des députés. M. de Bismarck le secondait de tous ses efforts ; il n'hésita pas à se constituer le ferme défenseur des prérogatives revendiquées par le souverain.

Assailli par l'Assemblée entière, il soutint le choc, le provoquant souvent, sans jamais faiblir. On eut recours à la dissolution, et le pays, plusieurs fois consulté, maintint sa confiance à ses représentants. Ce conflit dura près de quatre ans, jusqu'à la guerre de 1866. Durant cette longue période, aucun budget n'obtint la sanction de l'Assemblée. Quelque étrange qu'elle fût, cette situation n'embarrassait nullement le président du conseil ; il s'en accommodait fort bien. Interprétant à sa guise, malgré les plus vives protestations, l'une des clauses de la constitution, il se disait fondé à appliquer, faute d'un budget nouveau, la dernière loi de finances rendue avant son entrée au ministère. Il assurait ainsi comme il y était tenu, prétendait-il, le fonctionnement de tous les services, en parfaite conformité avec les dispositions législatives. Les recettes de chaque exercice dépassant le montant des dépenses, il en consacrait l'excédent aux nouvelles charges militaires décrétées par le souverain. La volonté du Roi était satisfaite ; le but qu'il poursuivait était atteint, et le ministre grandissait dans sa confiance.

Mais l'opinion libérale, en possession d'une immense majorité dans la Chambre, protestait contre les expédients pratiqués par le président du conseil. Unis aux progressistes, les libéraux natio-

naux, les Schwerin, Benningsen, Sybel, Virchow, Richter, tous les chefs de ces deux grands partis les signalaient à l'indignation publique, dans leurs discours et dans la presse, comme une violation permanente du pacte constitutionnel, revendiquant le droit de l'assemblée électorale de contrôler l'emploi des revenus, contestant la légalité de toute affectation qu'elle n'avait pas autorisée. Efforts superflus : M. de Bismarck ne faisait aucune concession ; la lutte continuait en prenant chaque jour un caractère plus aigu. Le régime arbitraire, qu'il maintenait si obstinément, blessait le sentiment des classes moyennes. Il devenait évident, d'ailleurs, que le Roi et son conseiller entendaient disposer des destinées de la Prusse sans la participation de ses représentants. Le pays s'alarmait, et les journaux de toutes les nuances libérales entretenaient une agitation passionnée, violente, qui se traduisit, à la veille de la guerre, par un attentat contre la personne du premier ministre.

Pendant que les hommes éclairés, les politiques, notamment, combattaient pour les institutions parlementaires, s'appuyant sur le sentiment unanime de la nation, la classe aristocratique appréhendait, sans dissimuler son inquiétude, un conflit avec l'Autriche. L'union des deux grandes puissances germaniques, fondée par les victoires

qu'elles avaient remportées sur l'*ennemi héréditaire*, et remontant à 1815, était envisagée, dans les rangs de la noblesse, comme la plus précieuse des garanties pour l'Allemagne entière. Elle la préservait contre toute invasion, qu'elle vînt des idées nouvelles et de la révolution, ou bien qu'elle fût tentée par un ambitieux voisin convoitant les bords du Rhin. On se persuadait que la guerre avec l'Autriche ouvrirait l'ère de tous les périls.

Sous l'empire de ces convictions diverses, il s'établit une sorte d'alliance involontaire entre toutes les opinions, entre tous les partis, à la cour comme à la ville, dans la presse comme dans les salons, pour conjurer les malheurs que l'on croyait entrevoir. M. de Bismarck était honni en tout lieu, dans la société et au palais aussi bien qu'au parlement. On ne se borna pas à le dénoncer comme un danger public, à considérer une lutte avec l'Autriche comme une guerre fratricide qui mettrait tous les pays germaniques à la merci de l'étranger, on fit le siège du Roi pour le déterminer à se séparer d'un ministre qui conduisait le royaume à une perte certaine. Les suggestions les plus pressantes l'assailirent de tous côtés ; il en trouvait l'écho dans le sein de sa famille. La plupart des princes, la Reine elle-même, se faisaient les interprètes des alarmes qui éclataient partout,

à Berlin, dans les provinces, dans toutes les cours de l'Allemagne.

Une âme moins ferme, une ambition moins solide eût fléchi devant ces universelles clameurs. Le Roi fut inébranlable. Il ne s'émut ni devant le danger intérieur, ni devant les périls, autrement graves, auxquels il exposait, croyait-on, l'intégrité du royaume. Il ne tint compte ni des craintes que la nation témoignait, ni des récriminations qu'elles inspiraient, si vives et si générales qu'elles fussent. Il imposa le silence autour de lui (1); il s'appliqua à rassurer les uns, à séduire les autres, ne reconnaissant jamais que sa politique pût ou dût conduire à une lutte armée. M. de Bismarck le servait à sa guise, avec la vigueur et l'ingéniosité nécessaires à la tâche qu'il lui avait confiée, assumant personnellement la responsabilité de toutes les compromissions. Si, durant cette longue et anxieuse épreuve, le destin eût exigé du roi Guillaume qu'il renonçât à ses projets mûrement prémédités, il aurait congédié M. de Bismarck et serait sorti de cette redoutable impasse avec la renommée d'un souverain sagement inspiré à

(1) La Reine notamment, qui évitait ostensiblement de rencontrer M. de Bismarck, surtout de s'entretenir avec lui, dut modifier son attitude et s'abstenir désormais de manifester ses opinions personnelles.

l'heure voulue. Seul, le ministre aurait emporté dans sa retraite toutes les sévérités de ses contemporains. Mais le Roi n'en eut jamais la pensée. Appréciant les choses avec une perspicacité défiante, il se montra invinciblement rebelle à tous les avis, quelles qu'en fussent la source et l'autorité. Il maintint fermement entre les mains de M. de Bismarck les rênes de son gouvernement.

Ces faits sont constants ; ils démentent la légende. L'opiniâtreté avec laquelle le Roi a repoussé les obsessions dont il était l'objet n'est pas d'un prince qui aurait obéi, avec une soumission aveugle et inconsciente, aux impulsions du ministre. Nous avons dit comment le souverain comprenait l'exercice de ses droits, comment il imposait sa direction tacite, mais toujours vigilante en toute chose. Il n'a cessé de l'imposer après comme avant la constitution de l'empire. M. de Bismarck en a témoigné lui-même : « J'ai un grand respect, disait-il dans ce langage fier et hautain qui a imprimé un si puissant relief à sa personnalité, un grand attachement pour l'empereur Guillaume, et je crois lui avoir prouvé mon dévouement plus souvent qu'il ne m'a montré sa reconnaissance ; mais je dois dire que si j'ai donné mes forces, ma santé, ma vie pour son service, il ne m'épargne pas les secousses et les causes d'irritation. Je me porterais beaucoup mieux sans les

petites lettres dont sa main m'honore. » Si les choses se passaient de la sorte quand déjà M. de Bismarck avait donné la mesure de ses précieuses aptitudes, quand le succès avait répondu à leurs efforts communs au delà de toute prévision, quand le ministre pouvait justement revendiquer une part considérable dans l'œuvre accomplie et une plus grande liberté de mouvement, comment peut-on se refuser à reconnaître que le contrôle du Roi a dû s'exercer bien plus rigoureusement, d'une façon plus active et plus impérieuse, pendant la période préparatoire, tandis qu'on se disposait à remettre au sort des armes, au caprice de la fortune, les destinées du pays ! Le Roi y engageait la gloire, sinon l'existence de sa dynastie ; M. de Bismarck, sa réputation d'homme d'État et son avenir personnel. L'enjeu de l'un était autrement précieux que celui de l'autre, et l'on comprend aisément que la circonspection du souverain se soit toujours appliquée à suivre, souvent à contenir l'action impatiente du ministre dont il connaissait la témérité.

Aussi l'une et l'autre guerre, celle de 1866 comme celle de 1870, également voulues, également préparées de longue main par les états-majors et la diplomatie, n'ont-elles éclaté qu'à l'heure fixée par le Roi. Dès les premiers mois de 1866, les généraux lui représentaient que l'armée prussienne avait

atteint tout son développement; que toutes les mesures étaient prises pour une prompte mobilisation, tandis que l'armée autrichienne était encore en formation, et qu'une résolution rapide garantirait la victoire. De son côté, M. de Bismarck secondait de tous ses efforts les sollicitations du général de Moltke; il pressait le Roi de l'autoriser à précipiter la rupture. Le Roi ne se laissa pas toucher ni vaincre par ces instances concertées. Il se montra aussi ferme dans sa résistance, dans sa détermination d'attendre le moment opportun, qu'il l'avait été quand les amis de la paix le conjuraient de renoncer à une politique qu'ils jugeaient funeste pour sa maison et pour son pays. Il voulait que la guerre parût imposée par les circonstances et nullement par son initiative. Était-ce pusillanimité ou sagesse, était-ce un calcul timoré ou une inspiration heureuse? L'événement lui a donné raison contre tous ses conseillers. En effet, les fautes de l'Autriche, sa détermination notamment de décliner le congrès dont les puissances avaient proposé la réunion, et à laquelle le cabinet de Berlin, sur l'ordre du Roi, s'était empressé d'adhérer, créèrent une situation nouvelle. « En présence de la réponse de l'Autriche, télégraphiait, de Paris, M. Nigra au général La Marmora, le prince Gortchakof et lord Clarendon ont déclaré le congrès impossible.

M. Drouyn de Lhuys vient d'en faire autant... Il rend justice à l'esprit de conciliation et d'empressement des autres puissances (la Prusse et l'Italie)... » C'était bien ce que le Roi attendait, le moment psychologique, l'occasion tant désirée. La guerre devenait inévitable par le fait du cabinet de Vienne, et il était permis de rejeter sur lui une bonne part des torts que celui de Berlin avait à l'origine exclusivement assumés. Aussi, en partant pour aller prendre le commandement de ses armées, Guillaume I^{er} disait-il au ministre d'Italie : « Longtemps l'on m'a accusé de vouloir la guerre dans des vues ambitieuses, mais maintenant, après le refus de l'Autriche d'aller au congrès, son indigne violation du traité de Gastein... le monde entier sait quel est l'agresseur (1). » L'empereur François-Joseph, si outrageusement provoqué, avec une dissimulation et une persévérance que rien n'avait découragées, devenait l'initiateur de la guerre. Le roi de Prusse avait atteint son but, celui qu'il poursuivait personnellement contre le gré et contre les avis réitérés de ses généraux et de son premier ministre. Il lançait ses armées en Saxe et en Bohême, à l'heure

(1) De retour à Berlin, le Roi crut pouvoir, en ouvrant la session législative, remercier hautement la Providence, sans blesser la vérité, « de la grâce qui avait aidé la Prusse à détourner de ses frontières une invasion ennemie... ».

propice et opportune, en déclinant la responsabilité de ce redoutable conflit. Il n'était plus, du moins, l'unique perturbateur de la paix ; il pouvait, dans ces conditions, affronter la désapprobation des autres cours et le mécontentement de l'opinion publique.

Nous le retrouvons dans cette même voie, avec les mêmes préoccupations, les mêmes calculs, durant la période qui a précédé la guerre de 1870. La conquête des pays réunis à son royaume en 1866 n'avait pas satisfait son ambition. Les faciles et brillants succès remportés contre l'Autriche l'avaient au contraire vivement aiguillonné. La confédération du Nord de l'Allemagne, issue du traité de Prague, n'était déjà plus qu'une œuvre d'attente ; il fallait la compléter par l'addition des États du Sud et relever l'empire germanique au profit de la maison des Hohenzollern. L'obstacle n'était pas sur le Mein, cette limite factice et manifestement temporaire ; il était à Paris. On ne fut pas longtemps à le reconnaître et à se convaincre que, pour achever l'édifice, il fallait entreprendre une nouvelle guerre. Le Roi l'envisagea, dès le premier jour, comme une éventualité inévitable, et avec plus de résolution que M. de Bismarck lui-même (1).

(1) Si constante que fût sa circonspection, le Roi, à l'ouverture des sessions législatives, fit entendre plus d'une fois, en les adressant à l'Allemagne, aux peuples frères, à la terre que bornent les

Des incidents divers, dont nous pourrions évoquer le souvenir, autorisent à le penser. Nous bornant, pour le moment, à déterminer le rôle de deux hommes dans la préparation des grandes choses qu'ils ont accomplies, nous nous en tiendrons ici à rappeler que, sous l'impulsion personnelle du Roi, quand la paix avec l'Autriche n'était pas encore définitivement conclue, on entreprit et on continua sans relâche la réorganisation de l'armée; elle devait comprendre désormais les effectifs des contrées annexées et ceux des États récemment confédérés à la Prusse. Le nombre des corps d'armée était porté de neuf à douze, et les actes officiels établissaient que la confédération de l'Allemagne du Nord pourrait mettre en ligne, dans un conflit, plus d'un million de soldats. Le Roi entendait s'en réserver, avec le commandement suprême, la libre disposition.

Il fallait toutefois se concerter avec les États confédérés, stipuler avec eux les clauses de l'association nouvelle. Résolument intransigeant, toujours rebelle à toute intervention du pouvoir législatif dans le domaine qu'il attribuait exclusivement à son autorité souveraine, le Roi ne consentit à aucun

Alpes et la Baltique, des allusions qui faisaient tressaillir, disaient les journaux officieux, le cœur de tous les patriotes dans l'attente des événements prochains.

sacrifice dans l'élaboration du pacte fédéral. Il ne voulut reconnaître au Parlement aucun droit de nature à limiter son action personnelle, telle qu'il l'avait comprise et pratiquée depuis son avènement. Issu du suffrage universel, le Parlement, de son côté, se montrait exigeant et réfractaire. Le conflit du pouvoir royal et de la Chambre des députés de Prusse menaçait de se renouveler avec la représentation élue de la confédération du Nord; M. de Bismarck voulut le conjurer. Il conseilla des dispositions transactionnelles; les petites lettres, dont la main du maître l'honoraient trop souvent, y firent obstacle. Ces lettres l'exaspéraient; il n'employa pas moins toutes ses habiletés à défendre et à faire prévaloir les revendications du monarque. La tâche fut difficile et souvent pénible. Après de longs et laborieux efforts, il parvint cependant à satisfaire le Roi sans trop mécontenter le Parlement, de sorte que la constitution fut votée sans soulever de fâcheux débats. Sa santé en fut sensiblement éprouvée, et c'est à dater de cette époque qu'il a souvent invoqué, on le sait, l'état d'énervement dont il a quelquefois sérieusement souffert, pour se soustraire, en s'éloignant, aux difficultés de sa situation et plus particulièrement aux exigences du souverain. En cette occasion encore, il faut le reconnaître, cette volonté, qu'on a prétendue vacil-

lante et soumise, loin de s'effacer ou de se démettre, s'est imposée fermement et a triomphé de tous les obstacles. M. de Bismarck ne l'a pas regretté lui-même, plus tard, dans les discussions qu'il a eu à soutenir devant le Parlement : il a largement usé du pouvoir exorbitant qui lui était dévolu grâce à l'invincible résistance du Roi.

On sait, en effet, l'étendue de l'autorité que le pacte fédéral conférait au président de la confédération du Nord et à son chancelier. Au point de vue militaire, le roi de Prusse était investi d'une puissance absolue, et afin que rien ne pût en entraver l'exercice durant une longue période, on exigea, par une innovation étrange à notre époque, que le budget de la guerre en hommes et en dépenses fût voté pour plusieurs années. Il pouvait déclarer la guerre et signer la paix sans recourir au Parlement. Au point de vue politique, le chancelier, unique dépositaire du pouvoir exécutif, ne relevait que du président de la confédération, aujourd'hui l'empereur d'Allemagne, et, par un renversement de tous les principes en pareille matière, il présidait le *Bundesrath*, la seconde Chambre de l'association fédérale, qui partageait avec le Parlement la puissance législative, assemblée composée uniquement d'ailleurs de fonctionnaires révocables, délégués par les États confédérés.

Ainsi le chancelier détenait seul entre ses mains les rênes du gouvernement fédéral, et il participait simultanément aux travaux législatifs, non pas comme simple membre de l'une des deux Chambres, mais en qualité de président de celle qui, par sa composition, relève de sa direction toute-puissante. Ces dispositions sont devenues les règles de l'empire germanique.

Ces courtes indications suffisent à faire entendre dans quel esprit ont été conçues et libellées les institutions fédérales, pour quel objet elles ont été imposées. Le Roi restait le maître indépendant de ses résolutions, plus puissant et mieux armé pour les éventualités futures. N'ayant concédé au Parlement du Nord aucun droit de surveiller ou de circonscrire son action, il était en mesure de tout disposer, en pleine liberté, pour la nouvelle guerre qu'il méditait. Il y consacra tous ses soins, se dévouant plus particulièrement à l'armée, s'en remettant à la féconde imagination de son ministre et à sa dextérité pour choisir et nouer les expédients destinés à provoquer le conflit. Mais sa détermination était bien arrêtée de ne pas s'y engager prématurément, et l'on vit reparaître, entre le souverain d'une part, les généraux (1) et M. de Bismarck de

(1) Une étude qui vient de paraître à Cassel, attribuée à un officier supérieur, et dont le *Berliner Tagblatt* a donné de longs extraits,

l'autre, les mêmes dissentiments qui avaient marqué la préparation de la guerre contre l'Autriche. Cette fois encore, on signalait vainement au Roi les mesures militaires que prenait le gouvernement impérial, l'activité déployée par le maréchal Niel ; vainement on lui faisait remarquer que le temps courait au bénéfice de la France, au préjudice de la Prusse, et qu'on pouvait, à ce moment, surprendre l'armée française pendant que se reformaient ses cadres, pendant que se reconstituait son matériel. Dès les premiers mois de 1869, M. de Bismarck mit en avant la candidature du prince Léopold de Hohenzollern à la couronne d'Espagne. Le Roi jugea d'abord cette combinaison inopportune ; il refusa son assentiment. Il considérait, d'une part, que ses troupes de nouvelle formation, que celles de ses alliés allemands n'avaient pas encore la cohésion et la solidité nécessaires. Il avait, d'autre part, une raison morale pour ne pas se hâter, toujours la même, toujours présente à son esprit : il tenait compte, comme d'un facteur primordial, des dispositions des grandes puissances, de l'état de l'opinion en Europe. Comme en 1866, il voulait attendre des circonstances, des fautes ou des égarements de ses

révèle tous les efforts tentés par le parti militaire pour décider le Roi à entreprendre la guerre dès ce moment. Suivant l'auteur, le général de Waldersee s'y employa tout particulièrement.

adversaires, l'occasion propice de répudier lui-même tout projet d'agression et de leur en attribuer l'initiative. Il n'ignorait pas que ses déclarations pacifiques n'abusaient plus ni les gouvernements ni le sentiment public, que depuis Sadowa il était l'objet d'une suspicion légitime et générale : il n'était, en effet, plus douteux pour personne que son ambition visait la couronne impériale, et il ne se dissimulait pas lui-même qu'il ne pouvait la tenir que d'une nouvelle victoire et de la défaite de la France. « Plus j'observe la conduite du gouvernement prussien, écrivait notre ambassadeur dès le 5 janvier 1868, plus je me persuade que tous ses efforts tendent à asseoir sa puissance sur l'Allemagne entière, et il m'est chaque jour démontré davantage qu'il poursuit ce succès avec la conviction qu'il ne peut l'atteindre sans placer la France dans l'impossibilité d'y mettre obstacle... » Et après avoir envisagé la situation dans son ensemble, il terminait ainsi : « C'est donc une guerre formidable, dans laquelle tout un peuple prendrait parti contre nous, que nous aurions à soutenir. Le gouvernement de l'Empereur ne saurait, par conséquent, mettre trop de soin à en peser d'avance toutes les chances, et à mûrement réfléchir avant de prendre la détermination que lui sembleraient exiger l'intérêt et le salut du pays. »

Le gouvernement français, cependant, évitait attentivement de fournir au cabinet de Berlin un sujet quelconque de mécontentement sérieux. Les préliminaires de Nikolsburg avaient été offerts aux belligérants par la France ; elle y avait inséré une disposition stipulant que les populations du Sleswig du Nord seraient consultées avant d'être annexées à la Prusse. Après la conclusion de la paix, M. de Bismarck annonça à notre ambassadeur son intention arrêtée de s'y conformer ; mais, en 1867, interpellé à ce sujet, il déclara à la tribune du Parlement, dans un langage qu'on aurait pu ressentir à Paris, que les deux puissances signataires du traité de Prague avaient, *seules*, qualité pour en *surveiller* l'exécution. Le gouvernement français ne releva pas ce premier défi. Il saisit, au contraire, toutes les occasions qui lui furent offertes pour opérer un loyal et sincère rapprochement avec le cabinet de Berlin. Il lui proposa une entente cordiale et désintéressée, soit sur la question d'Orient, soit sur la question d'Italie, pour les résoudre pacifiquement l'une et l'autre. — Il ne pouvait convenir ni au Roi, ni à M. de Bismarck, qui poursuivaient d'autres solutions, de nous aider à réconcilier le gouvernement italien avec la papauté et de contribuer à mettre fin dans la Péninsule à un état de choses qui entravait notre liberté d'action. Il ne leur con-

venait pas davantage de s'associer à la France dans les débats qui se renouvelaient sans cesse sur le Bosphore. Ils avaient, sinon pris des engagements, du moins autorisé des espérances à Pétersbourg, et ils employaient un soin particulier à ménager la Russie, pour l'opposer à l'Autriche, au prix qu'il faudrait y mettre, quand le moment serait venu de combattre sur le Rhin. Guidé par cette double préoccupation, le cabinet de Berlin déclina toutes les communications de celui de Paris; il se montra courtois, mais résolu à ne pas nouer avec la France des relations amicales et intimes; usant, au contraire, de toute son influence auprès des autres puissances pour les détourner de toute entente conforme au désir du gouvernement impérial; agissant tantôt auprès de la cour pontificale, tantôt auprès du cabinet de Florence pour empêcher un rapprochement, entretenant enfin des rapports avec Garibaldi lui-même pour provoquer, au moment opportun, des manifestations ou encourager des tentatives destinées à diviser plus profondément l'Italie et la France (1). En janvier 1870, le gouvernement français tenta un dernier et suprême effort. Voulant donner une preuve écla-

(1) Voir *Ma mission en Prusse*. Voir également la *Correspondance de Mazzini avec M. de Bismarck en 1868 et 1869*, publiée depuis la mort de l'agitateur italien, proposant de renverser Victor-Emmanuel s'il s'alliait à l'empereur Napoléon III.

tante de ses dispositions pacifiques, il posa la question du désarmement. Pour ne pas s'exposer à un refus direct, qui aurait pu devenir blessant, il sollicita le concours de l'Angleterre. Sur ses instances, le cabinet de Londres consentit à se constituer l'intermédiaire de la France auprès de la Prusse; le principal secrétaire d'État, lord Clarendon, chargea l'ambassadeur anglais à Berlin de pressentir M. de Bismarck. Cette démarche resta infructueuse. Le chancelier, après avoir pris les ordres du Roi, déclara que la Prusse ne pouvant acquiescer à une pareille proposition, il *trouvait inutile* d'en débattre le principe et les développements.

Ces divers incidents créaient au cabinet de Berlin une situation délicate. Ils mettaient en évidence et en opposition les vues respectives de la France et de la Prusse. Il devenait donc chaque jour plus urgent, pour le Roi et pour M. de Bismarck, de prendre une détermination. On savait d'ailleurs que l'armement de la France se développait; elle avait fabriqué son nouveau fusil, renouvelé son artillerie, augmenté ses effectifs; on la croyait mieux outillée et plus redoutable qu'elle ne l'était malheureusement en réalité. On se persuadait qu'elle le serait plus encore avant peu; et l'on voyait un péril croissant dans un ajournement plus prolongé du conflit auquel on se préparait de part et d'autre.

En Allemagne, on avait atteint la dernière limite de la préparation : on était en mesure d'affronter la lutte, on ne pouvait espérer de l'être davantage à un autre moment. Dans ses rapports quotidiens, l'état-major, appuyé par M. de Bismarck, signalait cet état de choses ; le Roi permit, en 1870, ce qu'il avait interdit l'année précédente : il autorisa le prince de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne. Ne tenant aucun compte des convenances diplomatiques, ni des saines traditions en usage entre les puissances, on s'abstint d'en faire part au gouvernement impérial, bien qu'il se fût officiellement enquis, auprès de M. de Bismarck, des véritables intentions du Roi quand ce projet fut étudié à Berlin pour la première fois, et qu'il eût témoigné ainsi des légitimes préoccupations qu'il lui inspirait. Tout fut calculé pour que la surprise fût aiguë et pénétrante, pour qu'elle fût profondément sentie. On espérait que, sous l'insulte et la menace, la France bondirait et que la guerre éclaterait sans avoir été déclarée. Cette prévision fut déçue. L'émotion fut vive et générale ; le gouvernement impérial s'en fit l'interprète dans un langage digne et ferme, mais nullement offensant : il se borna à annoncer qu'il provoquerait des explications. Il donna l'ordre, en effet, à notre chargé d'affaires de les demander. On eut recours, à Ber-

lin, aux moyens qui ont toujours été en usage à la cour de Prusse : notre représentant intérimaire ne rencontra qu'un sous-secrétaire d'État; M. de Bismarck se reposait sous les ombrages de Varzin, attendant les événements; le Roi était parti pour Ems. Le sous-secrétaire d'État affirma que « le gouvernement prussien ignorait absolument cette affaire, qu'elle n'existait pas pour lui (1). Le souverain pouvait y avoir participé comme chef de la famille des Hohenzollern, mais il n'y était aucunement intervenu en sa qualité de roi de Prusse. »

Se conformant à leurs instructions, les représentants du cabinet de Berlin au dehors tenaient le même langage. « Le gouvernement de l'Allemagne du Nord, disait l'ambassadeur prussien à lord Granville, n'a pas l'intention de se mêler de cette affaire; les Français sont libres de faire ce qu'ils voudront. Mon collègue à Paris, ajoutait-il, a reçu l'ordre de se tenir à l'écart et de ne pas accepter de discussion à ce sujet... Au surplus, disait-il encore, il est prématuré de discuter cette question

(1) L'année précédente, l'ambassadeur de France, en l'absence de M. de Bismarck et avant de s'en expliquer avec lui, s'était entretenu de la candidature du prince Léopold avec ce même fonctionnaire, lequel lui donna l'assurance, en engageant sa parole d'honneur, qu'il n'était parvenu, à sa connaissance, aucune indication à ce sujet. On a vu que le chancelier fut bien moins discret quelques jours plus tard.

avant que les cortès aient ratifié le choix du prince Léopold (1). » On avait frappé le coup, et retiré la main qui l'avait porté. Le Roi et son ministre étaient également innocents, purs de toute pensée insidieuse. Cette position prise, on attendait la réunion des cortès; on pensait qu'elles éliraient le prince Léopold par acclamation. On comptait sur la fierté espagnole pour mettre le gouvernement français en présence de nouvelles difficultés qui l'entraîneraient, espérait-on, aux résolutions extrêmes. C'est dans cette prévision que le Roi donna son assentiment à la candidature de son neveu. Mis dans l'impossibilité de s'expliquer avec le cabinet de Berlin, celui de Paris, auquel on avait fermé toute autre voie, donna l'ordre à son ambassadeur de se rendre à Ems, de porter l'affaire devant le Roi lui-même et de lui soumettre les considérations qui lui faisaient un devoir de s'opposer à l'avènement d'un prince allemand au trône de Charles-Quint.

A dater de ce moment, nous voyons le Roi, et M. de Bismarck après lui, durant les quelques jours qui ont précédé la guerre, affirmer chacun, plus nettement et avec un relief plus saisissant, leurs qualités respectives et leur personnalité. L'occasion est solennelle, et nous devons d'autant

(1) Voir le *Blue-book* de 1870, p. 13.

plus nous y arrêter qu'elle permet de bien apprécier le rôle du souverain et celui du ministre.

Que se proposait-on en soulevant la question espagnole? Ce n'était certes pas d'introniser un Hohenzollern à Madrid. « La souveraineté offerte au prince Léopold, disait M. de Bismarck à l'ambassadeur dès le 11 mai 1869, quand celui-ci l'interpella, ne saurait avoir qu'une durée éphémère et l'exposerait à plus de dangers personnels encore que de mécomptes. » On avait donc un autre but, celui de faire surgir un dissentiment avec la France. Tel était d'ailleurs le sentiment général en Europe. Les puissances et l'opinion publique ne virent pas les choses autrement. Aussi, dès que la candidature du prince Léopold devint un fait avoué et imminent, les cabinets, les souverains eux-mêmes s'interposèrent, sans dissimuler leur surprise et leurs craintes. La reine d'Angleterre, et plus activement l'empereur de Russie, firent parvenir à Ems des paroles de conciliation, conseillant une attitude modérée, suggérant au Roi de se prêter à un accommodement (1). La presse de tous les pays, celle de Londres particulièrement, protesta contre une entreprise qu'elle qualifiait avec une extrême sévérité : « Toute la transaction, disait le

(1) Voir notamment une dépêche de lord Lyons au comte de Granville, du 13 juillet. — (*Documents anglais, 1870.*)

Times, porte le caractère d'un coup d'État vulgaire et impudent. L'élection d'un prince à un trône comme celui d'Espagne devrait être un acte digne et solennel, accompli ouvertement à la face du monde et accompagné de communications franches et loyales avec les puissances amies... S'il n'y avait rien d'hostile à la France dans cette négociation, pourquoi la lui cacher ? Ce raisonnement, des milliers de Français le feront, et il ne sera pas facile de détruire cette impression... Il n'est pas dans la nature humaine de ne pas ressentir vivement une perfidie, et cette affaire est pour les Français une perfidie des plus désagréables. »

Devant cette réprobation universelle, le Roi ne tarda pas à se convaincre qu'en persistant dans la voie où on l'avait entraîné, on en viendrait certainement à la guerre, mais qu'il lui serait malaisé d'en décliner la responsabilité. L'attitude de la France avait trompé ses prévisions ; elle avait senti l'offense, elle avait témoigné ses intentions ; mais elle les avait manifestées sans prendre aucune mesure compromettante pour elle, blessante pour la Prusse, et sa conduite avait rencontré l'approbation de tous les gouvernements. La provocation n'ayant pas donné les résultats qu'il en attendait, le Roi se ravisa ; son parti fut bientôt pris. Il reçut l'ambassadeur de France, et contrairement à ses habi-

tudes, à toutes les traditions de sa maison, il consentit à s'expliquer, à rechercher, de concert avec lui, le moyen de mettre fin à ce grave différend. Il ne prit conseil que de lui-même, et ne s'inspira que des avertissements qui lui étaient amicalement adressés de Londres et surtout de Pétersbourg. Accouru de Varzin à Berlin, M. de Bismarck voulut arriver à Ems ; il n'y fut pas autorisé. Le Roi redoutait son action personnelle à ce moment ; il le tint éloigné des négociations, et voulut les poursuivre lui-même, estimant sans doute qu'on l'avait mal ou prématurément engagé.

Il ne renonçait pas toutefois à l'espoir de mettre les choses au point en faisant surgir de ces pourparlers des difficultés et des complications conformes à ses désirs. Il concéda le désistement du prince Léopold, ou plutôt il promit, dès le premier jour, de l'approuver, mais il refusa de prendre l'engagement de l'exiger. Il se concerta avec le prince Antoine pour que la renonciation de son fils se produisît sous un mode et dans des conditions désobligeantes pour la France. En sacrifiant le fond, il s'appliqua, avec un art infini, nous devrions dire avec une merveilleuse perfidie, à trouver, dans la forme, le moyen de compromettre le gouvernement impérial. On sait qu'il n'y a que trop bien réussi.

Le désistement du prince Léopold fut annoncé par son père au général Prim, au moyen d'une dépêche télégraphique transmise en clair par Paris, et conçue de façon à irriter le cabinet français, avant que le Roi en fit part à l'ambassadeur. On établissait ainsi, pour les esprits peu clairvoyants, que la concession était faite spontanément par le candidat à la couronne d'Espagne, sans la participation du Roi, qui, de son côté, n'en accordait aucune à la France. Nul n'ignorait cependant que les princes de Hohenzollern ne pouvaient prendre une détermination d'une aussi grave importance, d'un si grand intérêt en ce moment, sans l'agrément du chef de leur famille, et l'expédient ne pouvait tromper personne. Mais on savait qu'à Paris l'exaspération était extrême et générale; on espérait qu'elle égalerait aussi bien le gouvernement que la population. Ces calculs étaient-ils entrés dans les prévisions du Roi? Tout porte à le croire; ce qui malheureusement n'est que trop certain, c'est que la renonciation du prince Léopold, rendue publique avant d'avoir été notifiée au cabinet français, ne fut pas considérée par lui comme une satisfaction suffisante. Il crut nécessaire, le passé étant liquidé, de stipuler des assurances pour l'avenir. Il fit demander au Roi de promettre qu'il n'autoriserait, dans aucune autre circonstance, un

prince de sa maison à se porter candidat au trône d'Espagne. Le ministre des affaires étrangères jugea, en outre, opportun et convenable d'inviter le Roi à adresser à l'Empereur une lettre, destinée à la publicité, dans laquelle il répudierait toute pensée malveillante. Il en exprima le vœu à l'ambassadeur de Prusse à Paris, qui se trouva dans l'obligation de le transmettre à Ems (1).

La retraite du prince Léopold était cependant accueillie par les cabinets et la presse étrangère comme la garantie du maintien de la paix : on la croyait désormais assurée. Sans s'arrêter aux questions de forme, on tenait compte au vainqueur de Sadowa du gage qu'il en donnait, dans des circonstances difficiles pour sa considération personnelle. Le nouveau débat soulevé par le cabinet de Paris fut au contraire envisagé comme un obstacle nouveau, et regrettable, au rétablissement des bonnes relations de la France avec la Prusse. Le Roi comprit que la situation était renversée : il rompit les négociations, convaincu qu'il pouvait désormais accuser le gouvernement impérial de vouloir obstinément la guerre ; il autorisa M. de Bismarck à user de tous les moyens pour la rendre inévitable à courte échéance. Ceci se passait le 13 juillet dans

(1) Voir le rapport du baron de Werther, en date du 12 juillet.

la matinée; le 14, il partait pour Berlin, où il allait présider lui-même à la mobilisation de l'armée.

Nous avons dit ce que fut l'action du Roi durant cette crise suprême; voyons ce que fit le ministre. Les détails ne sont pas ici hors de propos; il est même indispensable d'indiquer les plus essentiels, pour bien éclairer les choses et les faire valoir. Réduit à l'abstention et au silence, M. de Bismarck frémissait à Berlin. Dans l'intimité, il n'avait que des paroles amères pour son maître, il lui reprochait de compromettre, par son attitude et ses concessions, la dignité et les intérêts de l'Allemagne. Il obéissait toutefois, observant une réserve qui lui pesait cruellement. Dès qu'il reçut l'ordre d'agir, que sa liberté d'action lui fut rendue, il entra bruyamment en scène; et avant que cette journée du 13 fût achevée, il ne restait plus vestige des espérances dont se berçaient encore, la veille, les amis de la paix. C'est surtout en cette occasion que M. de Bismarck donne la mesure de la fertilité de son esprit, de sa puissante activité: il trouve, à l'heure même, plus d'expédients qu'il n'en fallait pour précipiter une rupture, et il les emploie avec autant de justesse que de rapidité. Il rappelle, par le télégraphe, l'ambassadeur de Prusse accrédité auprès du gouvernement français; il lui enjoint de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, lui re-

prochant d'avoir écouté sans protester et d'avoir transmis à Ems une proposition qui était un outrage pour le Roi. Il ne rompt pas toute relation avec la France : — il veut contraindre à la rupture le gouvernement impérial; — mais il manifeste son intention bien arrêtée de ne renouer aucune négociation, de ne se prêter à aucune démarche de conciliation, à aucun accord. Au même instant, par une dépêche circulaire, adressée télégraphiquement à tous ses agents diplomatiques, il met tous les gouvernements dans la confiance des incidents survenus le matin à Ems, les présentant d'une manière inexacte et perfide. L'ambassadeur de France ayant exigé, dit-il, des garanties pour l'avenir après le désistement du prince Léopold, « Sa Majesté refusa de le recevoir encore et lui fit dire, par l'aide de camp de service, qu'elle n'avait plus rien à lui communiquer (1) ».

C'est annoncer à l'Europe, contrairement à la vérité, que le Roi a interdit à l'ambassadeur l'accès de sa demeure : nous n'avons pas à insister sur la signification et la portée qu'aurait un pareil traitement infligé à un diplomate revêtu d'une dignité qui le constitue, par une fiction admise de tout

(1) L'assertion était de tous points inexacte. L'ambassadeur avait vu le Roi et lui avait soumis sa proposition. Le Roi l'avait déclinée, mais après l'avoir débattue avec lui.

temps, le représentant de la personne de son souverain. M. de Bismarck affirme donc simultanément qu'à Paris on a méconnu la dignité du Roi, qu'à Ems l'ambassadeur de France a été éconduit. Après avoir pourvu aux nécessités du dehors, il s'adresse à l'opinion publique en Allemagne, pour l'aigrir et la soulever. Le célèbre *bureau de l'esprit public* souffle à tous les journaux un langage arrogant et injurieux. Le Roi, la nation, disent-ils, ont été outragés ; le pays doit se lever tout entier pour tirer vengeance d'une si grave offense. Des crieurs publics débitent, pendant toute la soirée, de prétendus télégrammes annonçant l'insulte faite au Roi, l'insulte faite à l'ambassadeur, pendant qu'en réalité le représentant de la France prend congé du souverain de la Prusse, qui l'accueille, dans cette dernière rencontre comme dans les précédentes, avec sa courtoisie habituelle, dont il n'a aucune raison de se départir. M. de Bismarck ferme ainsi, et il n'a pas d'autre objectif, toutes les voies à un accommodement quelconque.

Il ne dissimulait rien, au surplus, de ses véritables intentions. Depuis son retour de Varzin, sa porte n'avait été ouverte à aucun diplomate : il mordait son frein, et il se refusait à en donner le spectacle. Le 13, il reçut l'ambassadeur d'Angleterre. Il n'y avait en tout ceci, selon le chan-

celier, qu'un seul coupable : la France. La solution de la question espagnole, dit-il à lord Loftus, ne lui suffit pas ; d'autres réclamations sont soulevées ; il est évident qu'elle recherche une revanche de Koeniggrætz. Le sentiment général en Prusse, en Allemagne, ne souffrira aucune humiliation ; il désapprouve l'attitude conciliante du Roi à Ems : « M. de Bismarck, continue l'ambassadeur d'Angleterre en rendant compte de cet entretien, déclarera ensuite qu'à moins d'une assurance, d'une déclaration de la France aux puissances européennes, dans une forme officielle, pour reconnaître que la solution actuelle de la question espagnole répond d'une manière satisfaisante à ses demandes et qu'aucune autre réclamation ne sera soulevée plus tard, et si ensuite on ne donne pas une rétractation ou une explication satisfaisante du langage menaçant tenu par le duc de Gramont, le gouvernement prussien sera obligé d'exiger une satisfaction de la part de la France. Il est impossible que la Prusse puisse rester tranquille et pacifique après l'affront fait au Roi et à la nation par le langage menaçant du gouvernement français. » Et l'ambassadeur termine sa dépêche en énonçant la conviction, après avoir entendu M. de Bismarck, « que, si quelque influence médiatrice ne réussit pas à exercer une *pression sur le gouvernement*

français, à apaiser l'irritation contre la Prusse et à faire prévaloir la modération, la guerre est inévitable ».

M. de Bismarck était de l'avis de son maître ; il pensait avec lui que les rôles étaient intervertis. C'était désormais la France qui devait des satisfactions à la Prusse, et la Prusse entendait les obtenir, ou bien elle ne resterait *ni tranquille ni pacifique*. Il est cependant à remarquer que le gouvernement impérial, provoqué par une interpellation partie des bancs de la gauche, s'est expliqué, dans la séance du 6 juillet, sur la candidature du prince Léopold. Jusqu'au 13, ni le Roi ni son gouvernement ne relèvent un outrage dans les paroles prononcées, en cette occasion, par le duc de Gramont ; les négociations sont ouvertes à Ems, elles sont poursuivies, sans qu'on annonce l'intention d'en demander le redressement. Le 13, tout est changé : l'offense existe ; elle a atteint le Roi et la nation, et l'on réclame hautement une réparation ; on la veut éclatante, publique, entre les mains de toutes les puissances. La France doit se rétracter dans une forme solennelle et jusque-là inusitée, ou bien l'Allemagne sera mise dans l'obligation d'aviser. M. de Bismarck présumait avec raison que la France ne subirait pas une pareille humiliation, qu'elle préférerait en appeler au sort

des armes, et il eût été bien déçu, comme le Roi d'ailleurs, si elle avait accepté, dans les conditions auxquelles il entendait la lui imposer, l'expiation de ses prétendus méfaits. L'événement n'a que trop justifié ses prévisions. Devant les injures et les prétentions de la Prusse, la France déclara la guerre sans attendre, comme l'Autriche en 1866, que son territoire fût envahi par les armées allemandes qu'on mobilisait en toute hâte. Mais on ne saurait contester que la Prusse l'a imposée, et que sa résolution de l'entreprendre était à ce moment irrévocablement arrêtée. Nous en trouvons une dernière preuve dans les documents diplomatiques publiés à Londres à cette époque. L'Angleterre prit, le 14 juillet, l'initiative d'une proposition parfaitement satisfaisante pour la Prusse : « Le Roi, suggérerait-elle, ayant autorisé le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, est, dans un certain sens, devenu partie dans l'arrangement ; il peut de même, avec une parfaite dignité, communiquer au gouvernement français son consentement au retrait de l'acceptation, et la France renoncerait à sa demande d'un engagement garantissant l'avenir (1). » Quel accueil M. de Bismarck fit-il à cette ouverture, qui était

(1) Dépêche de lord Granville à lord Loftus, à Berlin, en date du 14 juillet. — (*Documents anglais, 1870.*)

certainement de nature à tout concilier? Sa réponse fut hautaine et laconique. Il télégraphia à l'ambassadeur de Prusse à Londres « d'exprimer son regret que le gouvernement de Sa Majesté Britannique ait cru devoir faire une proposition qu'il ne pouvait recommander à l'acceptation du Roi (1) ». Il avait déjà regretté certainement de ne pas avoir été autorisé à briser toutes les relations avec la France dès le 6 juillet, en prenant prétexte du langage tenu par le ministre des affaires étrangères devant le Corps législatif. Il avait voulu y déterminer le Roi ; tout porte à le croire. Mais le Roi, éclairé par les sollicitations qui lui étaient directement adressées à Ems, par l'émotion irritée qui se manifestait partout et dont la presse se faisait l'interprète en termes violents, s'y était refusé absolument. Cette occasion perdue, le chancelier en trouvait une autre, celle que le Roi lui avait si habilement ménagée : et nous venons de dire avec quel empressement il la saisissait, de quelle manière il usait de la liberté d'action qui lui était rendue.

On a prétendu que la candidature du prince Léopold n'avait jamais été, dans la pensée de ceux qui l'ont préparée, qu'un piège tendu à notre

(1) Dépêche de lord Granville à lord Lyons, à Paris, en date du 15 juillet. — (Mêmes documents.)

fierté, à notre susceptibilité nationales, toujours si faciles à égarer. La conjecture n'est certes pas dénuée de fondement. Ce que M. de Bismarck en a dit à l'ambassadeur de France en 1869, l'habitude qu'on avait à Berlin de moyens qu'on ne saurait qualifier de procédés diplomatiques, autorisent à le penser. Mais si le piège a été dressé par le ministre avec le consentement du souverain, qui l'a tenu dans sa main à l'heure décisive? Qui l'a savamment déguisé? Qui a su y attirer la France? Le Roi, le Roi seul, et sans l'aide de son ministre.

Une si ferme volonté, une si lucide prévoyance, une persévérance si robuste peuvent-elles avoir été l'apanage d'un prince toujours irrésolu, toujours timide? Il n'est pas un écrivain cependant qui ait raconté ces événements si proches de nous, sans attribuer à M. de Bismarck l'initiative et la direction en toute chose, en toute occasion; sans se montrer convaincu et sans vouloir persuader à ses lecteurs que le ministre a tout conçu, tout exécuté; sans affirmer enfin qu'il a déployé plus d'efforts pour rallier son maître à sa politique qu'il ne lui a fallu de peine pour en assurer le succès. Il est vrai que les doléances ou plutôt les lamentations de l'irascible président du conseil ont été recueillies par la diplomatie aussi bien que par la

presse. La correspondance des agents résidant à Berlin à cette époque, qui a été publiée et qu'on a pu consulter (1), en est en quelque sorte l'écho quotidien. Elle révèle la résistance que le monarque oppose au ministre, les difficultés que celui-ci rencontre pour l'*entraîner*, pour vaincre ses *scrupules* et ses *superstitions*. Ces plaintes, ces affirmations de M. de Bismarck, exactes en ce sens que le Roi refusait de se hâter, erronées au fond, que l'on retrouve dans tous les documents officiels, n'ont pas peu contribué certainement à égarer, avec l'opinion publique, les publicistes qui, en toute conscience d'ailleurs, ont entrepris d'ébaucher l'histoire de notre temps.

Assurément, le Roi voulait être entraîné, mais par la force occasionnelle et factice des choses, et nullement par la pression de ses conseillers. Il voulait paraître n'avoir oublié ni ses idées ni ses scrupules ; il voulait garder, intacte et pure de toute souillure, son auréole de prince de droit divin ; il voulait surtout paraître respectueux des droits souverains des princes ses confédérés pendant qu'il préméditait de les dépouiller ; et tout l'art de M. de Bismarck, disons, si l'on veut, tous

(1) Voir notamment les rapports du général Govone, le négociateur du traité prusso-italien, dans *Un peu plus de lumière*, par le général de La Marmora.

ses artifices, n'ont pu le déterminer à entreprendre la guerre avant qu'il la jugeât autorisée par les circonstances. Comme en 1866, Guillaume 1^{er} a voulu pouvoir hardiment affirmer, en 1870, qu'il n'était pas l'*agresseur*, qu'il prenait les armes uniquement pour couvrir son pays contre une *invasion ennemie* ; et l'on vient de voir que, par son action personnelle, il y est encore mieux parvenu la seconde que la première fois.

Comment ce roi qui a résisté, sans jamais fléchir, aux instances de sa famille, de ses serviteurs les plus dévoués, de tous les princes de l'Allemagne, ce roi qui a entendu les principales villes de son royaume, le parlement, la presse, le pays tout entier protester contre une politique qu'on lui dénonçait comme périlleuse et insensée, comment ce souverain, si tenace et si obstiné, eût-il pu obéir si aveuglément et avec tant de servilité à la direction d'un ministre impérieux ? S'il en eût été ainsi, l'histoire se trouverait en présence d'un cas de psychologie que toutes les investigations de la science moderne auraient de la peine à expliquer. Le Roi a démenti l'existence du traité conclu avec l'Italie, et nous avons dit dans quel dessein ; mais il l'a signé, il l'a ratifié en parfaite connaissance de cause ; et c'est vraiment abuser de la crédulité publique que de prétendre

qu'il n'en mesurait pas toute la portée, qu'il a été séduit ou trompé par M. de Bismarck, qui le lui aurait présenté comme étant uniquement destiné à faire réfléchir l'Autriche. Pas plus que l'homme de fer, il n'espérait expulser l'Autriche de l'Allemagne par l'intimidation et sans l'emploi de la force ; et cet esprit, que l'on représente incertain et flottant, ne sachant pas à quelles extrémités on le conduisait, s'y préparait sans relâche, malgré tous les efforts faits autour de lui pour l'arrêter dans la voie où il était engagé. Il connaissait les relations que M. de Bismarck avait nouées en Italie, à Bucharest, à Pesth, avec le parti révolutionnaire et tous les ennemis de l'Autriche : — la publication du général La Marmora est édifiante à cet égard ; — et il tolérait cela, il conservait à M. de Bismarck toute sa confiance. En toute occasion, nous le répétons, il a affirmé qu'il ne nourrissait aucune pensée agressive ou belliqueuse. A plusieurs reprises, il a même employé des agents confidentiels à négocier ou du moins à préparer un accommodement avec le cabinet de Vienne, à l'insu de M. de Bismarck (1) ; mais rien ne le détournait du chemin qu'il s'était tracé, et il en détournait encore moins son ministre, qu'il aurait

(1) Voir *Un peu plus de lumière*, p. 288.

pu cependant révoquer, à l'universelle satisfaction de ses sujets et de l'Europe entière. Sa morale politique conciliait, dans la paix de sa conscience, tous ces actes contradictoires.

Il est donc permis de dire que, depuis le début de son règne, où il congédiait le ministère de l'*ère nouvelle*, jusqu'à l'année terrible, Guillaume I^{er} a suivi, sans jamais s'en écarter, une politique qui lui était propre; qu'il en avait marqué et défini le but avant l'arrivée de M. de Bismarck au pouvoir; qu'il a enfin pris une part active et toujours prépondérante dans la direction qui lui a été imprimée. Il s'effaçait, certainement, quand il le jugeait utile au bien des affaires, souvent pour éviter d'engager sa personne ou de compromettre la dignité de sa couronne; il avait recours à des moyens qui ne se justifient que par le but qu'il poursuivait. A cette fin, il rendait hommage lui-même au mérite des hommes dont il s'était entouré, aux services qu'ils lui rendaient. M. de Moltke a commandé ses armées, M. de Bismarck a paru diriger sa politique avec une entière indépendance; ils se sont illustrés, l'un et l'autre, sans que jamais il en ait témoigné la moindre jalousie, sans qu'il ait tenté de détourner, à son profit, une part quelconque de la gloire qu'ils ont conquise. Mais il intervenait sans cesse et il s'imposait au besoin. Il n'a jamais

rien aliéné de son autorité, et les suprêmes résolutions n'ont jamais été prises qu'alors qu'il les jugeait lui-même bien conçues, bien préparées et opportunes.

Assurément, on aurait pu, comme le demandaient les généraux, entreprendre la guerre, soit contre l'Autriche, soit contre la France, en d'autres moments, particulièrement avantageux au point de vue purement militaire; mais il aurait fallu, comme Frédéric II envahissant la Silésie, avoir l'audace d'avouer qu'on y était entraîné par l'esprit de conquête. Notre époque ne comporte plus de pareilles témérités, et le Roi se conduisit en habile politique en attendant l'occasion de faire la guerre sans offenser trop ouvertement le droit public, sans s'exposer à une entente, sinon à une coalition des puissances. Il était donc bien inspiré en contenant les impatiences de M. de Bismarck, et il y avait d'autant plus de mérite qu'il était seul de son avis dans ses conseils. On ne saurait prévoir aujourd'hui ce qui serait advenu, à quelles complications, à quels dangers la Prusse aurait dû faire face, si elle avait pris les armes prématurément, sans prétexte plausible, tandis que, grâce à l'invincible prudence de son monarque, elle a pu engager la lutte, l'une et l'autre fois, sans mettre en grave péril ses relations

avec les autres cours, sans subir leur médiation, sans redouter leur ressentiment. Les faits étaient consommés quand on put se rendre compte de quel poids pèserait désormais en Europe la prépondérance de la maison de Hohenzollern ; et cela, en vérité, a été dû personnellement au Roi.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que ces deux prodigieux ouvriers de la grandeur de l'Allemagne, le roi Guillaume et le prince de Bismarck, étaient doués de qualités puissantes et diverses, et qu'ils se complétaient l'un l'autre. Le premier avait la prudence et, disons-le, la duplicité ; le second, la hardiesse et la résolution. Ces dispositions si contraires se neutralisaient dans une juste mesure en ce qu'elles avaient d'excessif ; ajoutez-y cet amendement providentiel que le maître, qui pouvait imposer sa volonté, l'a toujours fait prévaloir avec autant de réserve que d'habileté. Ce qui est également à noter, c'est que le Roi s'est renfermé dans une abstention apparente et trompeuse, affectant de n'ambitionner que des « conquêtes morales », sans cesser d'en revendiquer de plus substantielles, au besoin par le fer et par le sang ; le ministre, au contraire, fatiguait tous les échos de l'Europe de ses projets d'agression et de ses menaces. « Tout le monde voit ce que vous paraissez ; peu connaissent à fond ce que vous êtes », a dit le

maître florentin (1); et c'est ainsi que M. de Bismarck a été acclamé le restaurateur de l'empire d'Allemagne, tandis que le Roi n'en a semblé que le bénéficiaire. Les contemporains n'ont-ils pas été trompés par le bruit retentissant de l'un, par l'impénétrable silence de l'autre, et l'impartiale histoire ne réformera-t-elle par leur jugement, en rendant à chacun la justice qui lui est due? Ne fera-t-elle pas au souverain une part égale à celle qui restera dévolue au conseiller, sinon plus grande? Nous osons le croire, et nous ne craignons pas de le dire, si paradoxale que puisse aujourd'hui paraître une semblable prévision.

15 juin 1890.

(1) *Le Prince*, ch. xviii.

LA TRIPLE ALLIANCE

En 1879, l'Allemagne a conclu avec l'Autriche un traité d'alliance défensive; l'Italie y a accédé en 1882. Ce triple accord est-il bien, comme on l'affirme, un pacte de paix, une conception diplomatique n'ayant d'autre objet que de la garantir à l'Europe, désireuse assurément de la conserver? Cette pensée si louable, les arrangements qu'elle a suggérés, n'auront-ils pas des conséquences imprévues, bien différentes de celles qu'on en espère? Cette question s'impose à tous les esprits soucieux de l'intérêt public : elle les trouble et les inquiète, pourrions-nous ajouter. Nous essayerons de l'examiner sans avoir la prétention de la résoudre. Nous rechercherons sous l'influence de quelles circonstances, en vue de quelles nécessités et dans quelles prévisions les trois puissances se sont mutuellement engagées. Nous étudierons la situation qu'elles ont créée, les obligations qu'elle leur impose, celles qu'elle impose aux autres puissances, pour dégager des faits connus le véritable caractère des conventions qui les lient, ainsi

que pour en apprécier les résultats éventuels. La tâche est ardue : il est téméraire de l'aborder, nous ne nous le dissimulons nullement. Nous l'entreprenons cependant, n'ayant d'autre dessein que de contribuer à élucider un état de choses qui a ses périls, périls qu'on aperçoit aisément si on veut être sincère. C'est, en effet, la paix armée que les trois puissances ont organisée, et la paix sous les armes est-elle durable ? Les traités qui ont été signés à Vienne et à Berlin ne seraient-ils pas plutôt un présage de guerre ? Préservent-ils le continent de nouvelles calamités ? C'est particulièrement à ce point de vue que nous nous proposons de les envisager.

Tout le démontre : M. de Bismarck a été l'initiateur de ces stipulations conventionnelles. Elles ont été conçues et libellées à l'avantage de l'empire germanique, qui en est le principal bénéficiaire. On conçoit aisément que le chancelier allemand ait eu, le premier, la pensée de cette entente, et qu'il ait mis tous ses soins à la réaliser. Mais à quel moment et dans quelles circonstances son esprit si fécond s'est-il arrêté à ce projet ? Comment a-t-il été conduit à l'offrir à l'Autriche ? On sait aujourd'hui que durant le cours des négociations ouvertes à Nikolsbourg, en 1866, il survint un grave dissentiment entre le roi Guillaume et son premier ministre. Le souverain voulait imposer à l'Autriche

des sacrifices que M. de Bismarck jugeait exagérés et impolitiques. Le ministre était-il dominé par la nécessité de s'accorder rapidement avec l'ennemi de la veille afin de pouvoir en toute liberté combattre celui du lendemain, en laissant le terrain libre de tout obstacle insurmontable à un accord ultérieur entre les deux cours de Berlin et de Vienne? Ses adulateurs lui ont attribué tous ces calculs, toutes ces prévisions dont un avenir prochain devait mettre la sagesse en pleine lumière. S'il faut les en croire, sa prévoyante sagacité sut déposer dans le traité de paix le germe des conventions qui assurent aujourd'hui à l'Allemagne le concours armé de l'Autriche. Aux hommes que la fortune a prédestinés aux grandes choses, on attribue aisément la vertu de prévoir les événements et de s'y préparer de longue main. Le génie a certainement de ces vues lointaines et providentielles. Quoi qu'il en soit, il est constant que le futur fondateur de l'empire allemand maîtrisa, à Nikolsbourg, les convoitises du Roi. Malgré les efforts de l'état-major, il détermina le souverain à abandonner sa prétention d'arracher à l'empereur François-Joseph une concession territoriale. Conclue dans ces conditions, la paix respectait l'intégrité de l'empire des Habsbourg, et ne laissait après elle aucune plaie incurable. L'avenir

restait ouvert à une réconciliation, à des arrangements que des intérêts communs et nouveaux pouvaient commander.

Des préoccupations du même ordre auraient assiégé à Versailles l'esprit de M. de Bismarck. Il y aurait eu les mêmes visions. Il aurait, a-t-il raconté lui-même, après les premiers succès des armées allemandes, considéré comme une exigence malhabile, et pleine de périls pour l'avenir, la double mutilation qui fut, à la conclusion de la paix, infligée à la France. Strasbourg est la porte de notre maison, aurait-il dit, et nous sommes tenus de revendiquer l'Alsace, qui est une terre allemande. Mais si son opinion eût prévalu, la France aurait conservé la Lorraine. Vainqueur de l'état-major à Nikolsbourg, M. de Bismarck aurait été, à son tour, vaincu à Versailles. Vingt années se sont écoulées depuis lors, et l'événement n'a pas encore démontré qu'il n'ait pas été dans l'une comme dans l'autre occasion, le plus sage et le plus avisé des conseillers du roi Guillaume.

On peut donc admettre qu'en négociant la paix à Nikolsbourg, M. de Bismarck a pressenti qu'il serait un jour possible, qu'il serait même opportun de renouer des rapports intimes avec l'Autriche en reconstituant la solidarité des temps antérieurs, et il est permis de croire que, dans

cette prévision, il a sagement mis des limites à l'ambition de son maître. Il est arrivé, en effet, que l'Allemagne, sous l'empire de complications nouvelles, a jugé nécessaire de renverser l'orientation de sa politique et de chercher à Vienne le concours, les sympathies et, pour tout dire, le point d'appui qu'elle avait toujours trouvés à Saint-Pétersbourg. Pour bien apprécier cette grave évolution, pour en déterminer les causes et le caractère, il importe de remonter à l'origine des événements qui ont fait la grandeur de la Prusse, à la genèse de l'œuvre entreprise par le Roi et par son premier ministre.

I

La guerre de Crimée n'eut pas seulement pour résultat de désarmer la Russie en Orient; elle en eut un autre bien plus durable, celui de rompre l'union des trois cours du Nord, la Sainte-Alliance. En débutant à Francfort, M. de Bismarck dut se convaincre que la Prusse était isolée en Europe, et qu'en Allemagne elle devait se résigner à subir l'humiliante domination de l'Autriche, qui « seule,

au dire de son premier ministre, le comte Buol, devait avoir, dans la confédération, une politique indépendante ». Le patriotisme de M. de Bismarck se révolta. Inquiet et vigilant, il observait attentivement, du poste où il était placé, l'attitude des puissances. Il signala les bruits d'un rapprochement, d'un accord entre l'empereur Alexandre et l'empereur Napoléon, d'une entrevue qui devait réunir prochainement ces deux souverains à Stuttgart. Il conjura son gouvernement d'aviser. Que lui suggérait ce téméraire? De s'unir à la France dans une étroite alliance (1).

Quand on se reporte à cette année 1857, quand on se souvient qu'on avait longtemps hésité, à Berlin, avant de reconnaître la restauration de

(1) Dans deux rapports du mois de mai et de juin 1857, dont les conclusions sont longuement motivées. « La Russie se rapproche visiblement de la France, écrivait-il; il faut la prévenir. En arrivant tardivement dans cette entente, la Prusse n'y occupera plus qu'un rang secondaire. » Mais s'unir à la France, n'est-ce pas pactiser avec la révolution? M. de Bismarck prévoit l'objection et y répond résolument. « Si les Bonaparte, dit-il, sont sortis de la révolution, ils l'ont domptée... La maison de Bourbon, même sans Philippe-Égalité, a plus fait pour la révolution que les Bonaparte. » Et invoquant tous les intérêts, tous les précédents qui autorisaient la Prusse à oublier le passé, à ne songer qu'à l'avenir : « La chemise, ajoute-t-il, est plus près que le pourpoint », et il est urgent, si on a quelque ambition, de s'entendre avec Paris pour s'assurer une place convenable dans une alliance franco-russe, et des garanties contre la domination de l'Autriche. (*Lettres politiques de M. de Bismarck*, p. 279 et suiv.; Ollendorf, éditeur.)

l'Empire avec Napoléon, troisième du nom; que M. de Bismarck lui-même sortait à peine de la sainte phalange des plus purs féodaux, dont il avait partagé toutes les erreurs, on est surpris de la hardiesse et de la nouveauté de la conception. Aussi blessa-t-elle profondément la cour de Sans-Souci. Blâmé par le général de Gerlach, le confident et le conseiller intime de Frédéric-Guillaume IV, M. de Bismarck se réserva pour le nouveau règne.

On sait avec quels desseins Guillaume I^{er} est monté sur le trône. « Avant d'entreprendre une guerre au sud ou à l'est du royaume, avait écrit le grand Frédéric, tout prince prussien doit, à tout prix, s'assurer la neutralité de la Russie, s'il ne peut obtenir son appui. » Le futur empereur se souvint de la recommandation de son glorieux ancêtre, et, peu après son avènement, il confia à M. de Bismarck le soin de l'aider à remplir ce premier point de son programme. Appréciant à toute sa valeur le dévouement de ce serviteur méconnu, le mérite de ce diplomate batailleur et décrié, il en fit son ambassadeur auprès de l'empereur Alexandre.

Du caractère de M. de Bismarck, on ne connaissait alors qu'un trait, le plus saillant, celui qui l'a mis en relief dès son entrée dans la vie publique : une activité rapide, frondeuse, qui ne dissimulait

ni son but, ni les moyens de l'atteindre, dont il avait donné le spectacle retentissant soit à Berlin, soit à Francfort. L'ardeur de sa constante effusion, l'outrance de son langage, ne semblaient pas l'avoir désigné pour une mission délicate qui exigeait, avant tout, la mesure, la discrétion, la souplesse dans la parole autant que dans les actes et dans la tenue, toutes les aptitudes, en somme, dont M. de Bismarck paraissait dépourvu. Il sut néanmoins justifier la confiance de son souverain. Ce violent, cet impérieux se convertit; il se révéla, à Saint-Pétersbourg, un doux charmeur, un rêveur attrayant; il plut à l'empereur Alexandre. Esprit méditatif et contenu, ce monarque ne pouvait être séduit que lentement, à l'aide d'insinuations patientes : M. de Bismarck y mit le temps et y parvint.

Il avait retrouvé à Saint-Pétersbourg le prince Gortchakof, récemment appelé à diriger la chancellerie de l'Empire. Il l'avait connu et étudié à Francfort. Des vues communes, une profonde animosité contre l'Autriche, les avaient rapprochés. L'un ne lui pardonnait pas la part qu'elle avait prise à l'abaissement de la Russie en Orient; l'autre méditait déjà de l'expulser de l'Allemagne. L'entente entre eux se trouvait établie par leurs dispositions respectives autant que par les intérêts qui leur étaient confiés. M. de Bismarck la cultiva

assidûment. Il savait le chancelier russe pénétré de sa valeur personnelle ; il le flatta, il fit luire à ses yeux la gloire qui s'attacherait à son nom, les brillants services qu'il rendrait à son pays en entreprenant d'effacer la trace de ses récents revers. L'obstacle était à Vienne ; il était dans l'ambition de l'Autriche, qui, redoutant l'influence de la Russie sur le Danube et dans les Balkans, ne cesserait d'employer tous ses efforts pour en entraver l'action. Elle n'avait eu aucun autre but durant la guerre d'Orient, et l'attitude hostile et tracassière de ses représentants au congrès de Paris l'avait surabondamment démontré. Telle était la politique qu'il devait combattre, lui disait-il, et il lui offrait, en toute occasion, le concours de la Prusse.

Variant ses paroles et déployant la même habileté, tantôt auprès du souverain, tantôt auprès du ministre, il parvint à dissiper la défiance que l'ambiguïté de la conduite du cabinet de Berlin et son abstention incorrecte pendant la guerre d'Orient avaient fait naître dans leur esprit. Le roi Guillaume, d'ailleurs, secondait ses efforts en répudiant une politique à laquelle il était resté personnellement étranger et dont il déclinait la responsabilité. Il y employait cette aménité douce et insinuante dont il avait le secret, et qui lui a valu de pouvoir exercer sur son neveu, aux heures les

plus décisives et les plus solennelles de son règne, une influence qui a été si funeste à la Russie elle-même. Quand M. de Bismarck fut rappelé de Saint-Pétersbourg, au printemps de 1862, sa tâche était remplie : il laissait la cour de Russie dans des dispositions cordiales et bienveillantes dont il se proposait, de concert avec son souverain, de tirer un bon parti à la première occasion.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Envoyé de Saint-Pétersbourg à Paris en 1862, M. de Bismarck ne fit en France qu'un court séjour. Peu de mois après, il était rappelé à Berlin, et, en septembre de la même année, le Roi lui confiait la présidence de son conseil, avec le ministère des affaires étrangères. A ce moment la Pologne s'agitait; elle revendiquait les institutions nationales stipulées par les traités de 1815. Bientôt des troubles éclatèrent, et le gouvernement prussien, fidèle aux assurances que M. de Bismarck n'avait cessé de prodiguer durant son séjour à Saint-Pétersbourg, désireux de s'assurer les sympathies de l'empereur Alexandre, offrit à la Russie le concours de ses armes. Le 8 février 1863, les deux puissances signaient un acte secret ayant pour objet la prompte répression du mouvement polonais. Cette première négociation fut le premier succès de M. de Bismarck;

il solidarisait dans le présent et pour l'avenir les intérêts des deux puissances. Il y avait attaché un prix d'autant plus grand que l'Autriche tenait une conduite bien différente. Elle avait toléré, en effet, que l'une de ses provinces, la Galicie, devint l'arsenal de la révolution. Cette situation tant convoitée, et dont M. de Bismarck avait été chargé de poser les bases à Pétersbourg, était désormais conquise et solidement établie. La Prusse avait repris ses rapports intimes avec la Russie. L'Autriche, au contraire, avait aggravé ses torts, et plus profondément mécontenté la cour de Saint-Pétersbourg. On le vit bientôt dans l'affaire des duchés et plus tard durant la guerre que, déjà à Berlin, on méditait de faire à l'empire des Habsbourg.

II

A la faveur des troubles qui agitèrent l'Europe en 1848 et des difficultés que la révolution créait à l'Autriche, la Prusse avait occupé le Holstein et envahi le Schleswig. Après avoir vaincu l'insurrection hongroise, l'empereur Nicolas, allié de la maison Holstein-Gottorp, et pouvant revendiquer des

droits éventuels sur une partie des possessions danoises, somma son beau-frère, Frédéric-Guillaume IV, de rappeler ses troupes; et on signa à Londres le traité de 1852, qui garantissait au roi de Danemark l'intégrité de ses États. Mais l'esprit de conquête, loin de désarmer à Berlin, devait au contraire s'affirmer hardiment avec le nouveau règne. En prenant possession du trône, Guillaume I^{er} adressa, à l'ouverture des Chambres, un éclatant témoignage de sa sympathie aux Allemands des duchés. La question danoise, malgré le traité de 1852, était encore pendante devant la diète. Certain de ne plus rencontrer l'hostilité de la Russie, M. de Bismarck s'en empara. On sait comment il l'a résolue. C'est une histoire à la fois bien étrange et peu édifiante que celle des négociations qui ont précédé la conquête des provinces de l'Elbe. Elle a été écrite (1) et elle mérite d'être méditée par quiconque désire apprendre comment s'accomplissent les destinées des peuples. On y voit M. de Bismarck préluder à son œuvre avec toutes les audaces d'un homme d'État sans faiblesses. Nous n'en retiendrons ici que ce qu'il importe de démontrer.

La Russie, reconnaissante du secours que la

(1) *Etude de diplomatie contemporaine*, par M. L. KLACZKO; Furne, Jouvet et C^{ie}.

Prusse lui prêtait militairement et diplomatiquement (1) en Pologne, pendant que l'Angleterre, la France et l'Autriche cherchaient à se concerter, vainement d'ailleurs, pour entraver sa liberté, se prêta à toutes les convoitises du cabinet de Berlin. Pour lui complaire, elle oublia les droits éventuels de la maison des Romanof, naguère revendiqués si hautement par l'empereur Nicolas. Elle ne s'en tint pas à l'abstention; elle seconda toutes les prétentions que la Prusse mit en avant pour occuper d'abord le Holstein, pour envahir ensuite le Schleswig, neutralisant ainsi l'action des cabinets de Paris et de Londres dans la défense du Danemark. Ces faits sont désormais acquis à l'histoire, et ils démontrent que le roi Guillaume a dû au bon vouloir du cabinet de Saint-Pétersbourg les premiers succès de ses armes et de sa diplomatie. L'Angleterre et la France avaient le devoir de rappeler la cour de Berlin au respect du traité de Londres; la

(1) Au mois d'octobre 1863, le gouvernement anglais résolut de déclarer la Russie déchue de ses droits sur la Pologne, droits qui lui avaient été concédés en 1815 à des conditions, prétendait-il, qu'elle avait cessé de remplir. Le cabinet de Berlin s'interposa et lui fit représenter par son ambassadeur à Londres que, s'il désirait le maintien de la paix européenne, il devait renoncer à une détermination qui, attribuant implicitement à la Pologne la qualité d'État belligérant, devait être considérée par le gouvernement du Roi comme « attentatoire aux droits de la Prusse ». C'était poser le *casus belli*. Le courrier porteur de la notification de l'Angleterre était en route pour Saint-Pétersbourg. Lord John Russell le rappela par le télégraphe.

Russie s'y était également engagée. Les trois puissances y avaient le même intérêt. Leur union, une entente loyale, eût suffi pour arrêter dans son essor l'ambition de la Prusse. Mais les cabinets de Paris et de Londres ne réussirent pas à concerter leurs efforts, à adopter une politique commune, séparés qu'ils étaient par des dissentiments nés de la guerre d'Italie et par la réunion de la Savoie et de Nice à la France. La Russie, de son côté, séduite par des assurances fallacieuses, entraînée par les ressentiments qu'elle nourrissait contre l'Autriche, offensée par les représentations de l'Angleterre et de la France, par l'accord qu'elles négociaient entre elles et avec la cour de Vienne pour lui arracher, en Pologne, des concessions qui blessaient son orgueil, la Russie, disons-nous, n'intervint dans l'affaire des duchés que pour faciliter l'œuvre entreprise par M. de Bismarck et par son souverain.

A la vérité, M. de Bismarck recueillait le fruit de la merveilleuse habileté qu'il avait déployée durant sa mission à Saint-Pétersbourg et de la prévoyante résolution avec laquelle il avait marqué l'attitude de la Prusse devant l'insurrection polonaise. Sous le règne de l'empereur Nicolas, et avec le comte de Nesselrode, son fidèle chancelier, le gouvernement du roi de Prusse eût-il été si bien secondé ? En 1832, la Russie avait dompté sur les

bords de la Vistule, sans l'assistance de son voisin, une révolte autrement redoutable que celle de 1863, et nous avons vu avec quelle hauteur ce souverain, décidé à maîtriser les convoitises de l'Allemagne, à sauvegarder les intérêts de son empire dans la Baltique, mit les Prussiens en demeure d'évacuer les duchés, dont ils s'étaient emparés pendant que ses armées sauvaient la monarchie des Habsbourg dans les plaines de la Hongrie.

Mais l'Autriche, pensera-t-on, comment a-t-elle subi la pression de Berlin ? Sa docilité s'explique et se comprend aisément. L'homme d'État autrichien qui avait imposé à la Prusse l'acte de contrition que son premier ministre était allé faire à Olmütz, le prince de Schwarzenberg, était mort. Il avait eu plusieurs successeurs ; il n'avait pas été remplacé. Lui seul aurait pu se mesurer avec le junker de la Marche de Brandebourg, et c'eût été un spectacle attachant de voir ces deux vaillants lutteurs, également énergiques, également audacieux, brûlant du même patriotisme, se disputer l'hégémonie en Allemagne. Mais, depuis que le restaurateur de la monarchie autrichienne avait disparu, l'empereur François-Joseph avait perdu la Lombardie, et il n'était pas sans inquiétude pour la Vénétie revendiquée par les Italiens. Dans ces conditions, l'hostilité de la Russie lui faisait un

devoir de ménager les sympathies de ses confédérés, ses alliés dans un nouveau conflit. Or l'Allemagne entière, princes et peuples, avait épousé passionnément la cause des duchés. L'Autriche ne pouvait donc la désertier. Il lui fallut suivre la Prusse dans la campagne entreprise contre le Danemark. Elle s'imaginait, au surplus, que sa participation lui permettrait de contrôler, d'entraver les vues de la cour de Berlin. Elle se trompait. Elle dut suivre la Prusse jusqu'au démembrement du Danemark. Déclarant sans valeur les titres des prétendants, dont elles avaient pourtant pris la défense, sans s'arrêter à l'autonomie des duchés qui avait été, dès l'origine, le point capital du débat entre le gouvernement danois et l'Allemagne, les deux puissances contraignirent le roi Christian IX, en menaçant le Jutland, à leur faire l'abandon de ses droits sur le Holstein et le Schleswig. Elles le dépouillèrent.

La souveraineté indivise de ces territoires et leur occupation simultanée par les troupes des deux acquéreurs dérangent les calculs de M. de Bismarck. En 1865, il fit agréer ou plutôt il imposa au cabinet de Vienne un arrangement qui fut conclu et signé à Gastein, en vertu duquel chacune des puissances administrerait séparément un des duchés sans préjudice de leurs droits souverains et

respectifs sur la totalité des pays conquis. Cet accord fut sévèrement jugé à Londres et à Paris. « Sur quels principes, disait M. Drouyn de Lhuys, dans une circulaire rendue publique, repose donc la combinaison austro-prussienne ? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageants. » Le prince Gortchakof s'abstint de toute manifestation. Ce silence du cabinet de Saint-Pétersbourg était significatif. La France et l'Angleterre avaient assurément un intérêt évident au maintien de l'intégrité du royaume danois, mais celui de la Russie était d'un ordre supérieur ; il se liait directement à la sécurité de l'Empire, et elle regrette sans doute aujourd'hui d'en avoir fait le sacrifice, d'avoir livré le port de Kiel à l'Allemagne.

Nous nous sommes arrêté, un peu longuement peut-être, sur ce premier exploit de la politique prussienne. Mais il fut le premier anneau de la chaîne qui riva la Russie à la Prusse jusqu'au moment où elle se brisa, où les amis devinrent des adversaires, si bien que M. de Bismarck imagina la triple alliance qui est l'objet de notre étude. Il importait donc, pour déduire les effets de leurs causes, de rappeler, en les précisant, les circonstances qui ont uni les deux cours.

III

Dans les calculs du gouvernement prussien, l'affaire des duchés n'était que le prologue du drame dont le dénouement devait se jouer en Allemagne. Le moment approchait d'aborder la solution suprême rêvée à Berlin, de déposséder l'Autriche de l'influence séculaire qu'elle exerçait sur ses confédérés. Le Roi se chargea d'aiguiser l'épée qui devait assurer la victoire; le ministre, de faire surgir l'occasion d'un conflit. Le pacte de Gastein était à peine exécuté qu'on fit au cabinet de Vienne une sorte de procès de tendance. Incriminant tous ses actes dans le Holstein qu'il administrait, l'attitude et même les paroles de ses agents, M. de Bismarck l'accusa de pactiser tantôt avec les populations, tantôt avec les prétendants, au détriment des droits acquis à la Prusse. Il ouvrit une correspondance diplomatique calculée pour irriter l'Autriche et provoquer des dissentiments. Pour mieux l'inquiéter, il ne dissimula pas ses intentions. Le gouvernement de l'empereur François-Joseph était averti, et à la

véhémence des reproches du ministre prussien il opposait une prudente réserve. « L'Autriche ne veut pas la guerre, disait un diplomate à M. de Bismarck, et elle évitera de vous en fournir le prétexte. — J'ai plein mon sac, répondait le futur chancelier, de prétextes et même de causes plausibles. Quand le moment sera venu, elle éclatera sans même surprendre personne. » On atteignit ainsi les premiers mois de 1866. Les fusils ne partant pas dans les duchés, malgré tout le désir qu'on avait d'y faire naître un incident, M. de Bismarck souleva à Francfort la question de la réforme fédérale. De tous les prétextes qu'il avait dans son sac, il choisit celui qui devait mettre le plus rapidement les deux puissances aux prises, et, ainsi qu'il l'avait prédit, la guerre survint comme une nécessité inéluctable.

Il ne faudrait pas croire cependant que Guillaume I^{er} et son ministre aient engagé une si redoutable partie sans en avoir pesé les chances, sans en avoir prévu les périls. « Dieu n'est jamais avec l'agresseur », avait dit, en 1812, l'empereur Alexandre au moment où Napoléon envahissait la Russie. Se souvenant de cette parole qu'il avait recueillie dans sa première jeunesse et mûrement méditée, le Roi l'avait comprise dans son programme. Il désirait la guerre aussi ardemment que

ses conseillers, il l'avait préparée en consacrant tout son temps et tous ses soins à la puissante organisation de son armée, mais il ne voulait ni en prendre ouvertement l'initiative, ni en assumer la responsabilité : il ne voulait pas paraître l'agresseur. Son ministre ne négligea rien pour apaiser sa conscience alarmée, et l'Autriche y contribua elle-même en déclinant la réunion d'un congrès. Et quand, après Sadowa, le Roi rentra victorieux dans sa capitale, il se crut autorisé, en ouvrant les Chambres, à remercier la Providence de la grâce qui avait aidé la Prusse à détourner de ses frontières *une invasion ennemie*.

Est-ce bien à la Providence qu'il devait offrir l'expression de sa gratitude? N'est-ce pas plutôt à la France et à la Russie? L'une et l'autre de ces deux puissances pouvaient également, sans tirer l'épée, mettre obstacle aux projets conçus à Berlin. La concentration d'un corps d'armée sur le Rhin ou sur la Vistule aurait désarmé la Prusse et prévenu les hostilités.

Tout a été dit sur la politique de la France à cette époque, et nous ne pourrions l'apprécier ni la défendre ici sans sortir de notre sujet. Que dirons-nous de la politique de la Russie? Le gouvernement prussien lui avait prêté une assistance précieuse dans l'affaire de Pologne ; mais elle

avait largement acquitté sa dette dans la question des duchés ; elle lui avait sacrifié, dans une large mesure, ses intérêts dans la Baltique. Comment, dès lors, a-t-elle toléré l'inqualifiable agression dirigée contre l'Autriche ? Comment a-t-elle permis à la Prusse de renverser à son profit un ordre de choses établi avec l'accord unanime des puissances au congrès de Vienne, grâce auquel la cour de Saint-Pétersbourg avait pu exercer, pendant un demi-siècle, une influence prépondérante en Allemagne ? C'est que rien n'avait pu détourner, devons-nous croire, le cabinet russe de la voie où il s'était engagé depuis que les puissances occidentales, d'accord avec l'Autriche, avaient menacé de déclarer le Tsar déchu de ses droits souverains en Pologne : son attitude, au début de la guerre, fut le gage des prochains succès de l'armée prussienne. Le roi Guillaume et M. de Bismarck s'en sont-ils souvenus quand la fortune les eut comblés de ses faveurs ? A leur tour, se sont-ils montrés pleins de gratitude comme l'empereur Alexandre et le prince Gortchakof après la répression de l'insurrection polonaise ? C'est ce que nous rechercherons plus loin. Retenons, pour le moment, que la Prusse a dû à la bienveillance de la Russie de pouvoir disputer à l'Autriche et lui ravir le sceptre de la toute-puissance sur les pays teutoniques.

A la vérité, le canon de Sadowa retentit à Saint-Pétersbourg comme à Paris. Dans l'une comme dans l'autre capitale on comprit que la monarchie des Habsbourg, expulsée d'Allemagne, laisserait un vide immense qui serait comblé par l'insatiable ambition de la Prusse. L'opinion publique ne se méprit nulle part. La France et la Russie avaient été vaincues, comme l'Autriche, dans les plaines de la Bohême. Le gouvernement de l'empereur Napoléon voulut, mais trop tard, revendiquer les compensations qui lui avaient été promises. De son côté, le gouvernement de l'empereur Alexandre proposa de régler, dans un congrès, les conditions de la paix. Nous verrons M. de Bismarck, mis en présence du traité de San Stefano, user de cet expédient diplomatique pour réduire les concessions que la Russie victorieuse avait arrachées au gouvernement du sultan. Mais s'il lui a convenu de l'invoquer en 1877, il avait tout intérêt à le décliner en 1866. Le péril cependant était pressant. Si l'Autriche avait été terrassée, elle pouvait encore offrir à des alliés un puissant contingent formé des vainqueurs de Custoza. La France, inquiète et troublée, se montrait exigeante. Si la Russie désabusée devenait hostile, la Prusse pouvait se trouver en présence d'une coalition formidable ; elle pouvait être tenue, dans tous les cas, de comparaître

devant une réunion des puissances qui auraient mis à ses prétentions les limites commandées par leur sécurité respective. Que fit le cabinet de Berlin pour conjurer de si graves difficultés ? Il entreprit de prévenir l'entente des puissances, et pendant que, pour gagner du temps, M. de Bismarck négociait *dilatativement* avec la France, comme il l'a dit, on usa de tous les moyens pour désarmer la Russie, pour ressaisir sa bienveillance, et consolider des relations qui menaçaient de se rompre. La Russie reconquise, la Prusse, pensait-on, n'avait plus aucune compétition à redouter.

On envoya à Saint-Pétersbourg l'homme des missions confidentielles, le général de Manteuffel. Esprit délié et insinuant, caractère sympathique et correct, ce piétiste cuirassé n'avait jamais dérogé. Sans les désavouer publiquement, il n'avait, en aucune occasion, pactisé avec les procédés usités par le cabinet de Berlin depuis que M. de Bismarck le présidait. Sa droiture en avait même fait le rival du premier ministre. Il avait mérité et conquis la confiance de son souverain et l'estime de l'empereur Alexandre, qu'il avait eu souvent l'occasion d'approcher. On n'aurait pu choisir un agent mieux préparé et en meilleure situation pour séduire et apaiser la cour de Russie. Si peu enclin qu'il ait toujours été à maîtriser ses animosités personnelles,

M. de Bismarck le désigna lui-même au Roi pour cette tâche si délicate et d'un si haut intérêt. Dépouillant son commandement d'une armée en campagne pour reprendre son rôle de diplomate, M. de Manteuffel partit donc muni d'une lettre autographe du Roi et des instructions du président du conseil.

On sait qu'il s'en acquitta à l'entière satisfaction de son maître. Il n'était pas encore de retour à Berlin que la Russie en effet renonçait à sa proposition de réunir les puissances au congrès, et la diplomatie constatait que les rapports des deux cours avaient repris leur caractère de parfaite intimité. On remarqua notamment que le représentant du Tsar à Berlin, alarmé par les succès des armées prussiennes, fut soudainement mandé à Saint-Pétersbourg, et qu'il en revint totalement rassuré, affectant une tranquillité que n'ont troublée, depuis lors, ni les revers des princes allemands alliés à la maison de Russie, ni le développement que la Prusse, la paix faite, se hâtait de donner à sa puissance militaire. Toutes ces circonstances démontrèrent aux moins clairvoyants que l'accord était pleinement rétabli entre les deux gouvernements. On les vit d'ailleurs, à dater de ce moment, marquer plus visiblement leur politique, la Prusse en Allemagne, la Russie en Orient.

« Je ne lis jamais, disait M. de Bismarck, la correspondance du ministre du Roi à Constantinople », quand on éveillait son attention sur des éventualités imminentes en Turquie.

Ce fut une heure décisive et fatale que celle où le général de Manteuffel triompha des hésitations de la Russie. Il s'est écoulé un quart de siècle depuis lors, et l'Europe en est, aujourd'hui comme au premier jour, troublée et réduite à redouter les plus graves complications. Comment l'empereur Alexandre et le prince Gortchakof, ayant eu, un instant, la claire vision des dangers auxquels la Prusse agrandie exposait déjà la paix et l'équilibre européen, comment ont-ils pu se déterminer à reprendre et à continuer une politique non moins regrettable pour la Russie elle-même que pour les autres États du continent? La Prusse n'avait-elle pas donné la mesure de sa puissance militaire et de son ambition? Faut-il supposer que le général de Manteuffel avait été autorisé à ouvrir de nouveaux horizons, à promettre des compensations, à renouveler, en les précisant, les assurances d'une entente commune en Orient? M. de Bismarck ne s'est-il pas montré, en mainte occasion, prodigue d'engagements aléatoires? Comment concevoir d'ailleurs et justifier autrement la conduite de la Russie? Ce qui est certain, c'est que le gouvernement prussien put,

dès lors, poursuivre, en toute sécurité, le cours de ses succès. Bientôt, en effet, il ne déguisa plus ses projets. Le traité de Prague lui avait valu d'importantes annexions; il lui avait permis en outre d'étendre son influence sur tous les États de l'Allemagne du Nord et de fondre dans ses armées leurs contingents militaires. Il voulut davantage : il se proposa de placer sous son hégémonie les États du Sud et de tenir dans sa main l'Allemagne entière, des Alpes à la Baltique.

Le Roi et son premier ministre, toutefois, ne se dissimulaient pas qu'en franchissant le Mein, au mépris des préliminaires de Nikolsbourg, la Prusse se heurterait à la France; que, pour couronner l'œuvre commencée, il faudrait entreprendre une nouvelle guerre. On se mit en mesure de la soutenir, et quand on y fut bien préparé, quand le moment parut opportun, on la provoqua fort habilement, avec la certitude que la Russie contiendrait l'Autriche et qu'elle observerait une attitude bienveillante.

L'empereur Alexandre était en 1870, comme il l'avait été en 1866, l'arbitre de la paix et de la guerre. Il voulut la paix; nous devons ce témoignage à la mémoire de ce souverain. Il s'y employa avec une entière loyauté à l'origine des négociations provoquées par la candidature du prince de

Hohenzollern au trône d'Espagne. La correspondance de notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le général Fleury, ne laisse aucun doute à cet égard. Nous devons avouer toutefois que le Tsar, abusé par les habiletés du Roi son oncle, égaré par les conseils du prince Gortchakof, ne persévéra pas dans ce sentiment. « La Russie ne saurait éprouver aucune alarme de la puissance de la Prusse », avait dit le chancelier russe au représentant de l'Angleterre avant l'ouverture des hostilités. Ce fut son programme pendant toute la durée de la guerre, et il le fit agréer par son souverain. La guerre éclata donc, et la Prusse put l'entreprendre et la poursuivre en pleine possession des sympathies de la Russie. Soit avant, soit pendant l'investissement de Paris, le prince Gortchakof pouvait provoquer un congrès. Il y fut convié timidement par l'Angleterre, plus fermement par l'Autriche, qui lui suggéraient de convertir la ligne des neutres en ligne de médiateurs. Il déclina ces ouvertures. Par une contradiction familière à l'esprit humain, il eut cependant le pressentiment des mécomptes auxquels sa politique exposait les intérêts de son maître. Il voulut prendre des gages. Dans une convention annexée au traité conclu à Paris en 1856, la Russie et la Porte s'étaient engagées, sous le contrôle des autres puissances, à n'entretenir dans la

mer Noire qu'un nombre limité de bâtiments de guerre. Après les premiers revers des armées françaises, le chancelier russe déclara, sans entente préalable, au mépris du droit public, la Russie affranchie de cette obligation et libre de reconstituer, dans ces eaux, ses forces maritimes.

La Prusse appuya et défendit la détermination du prince Gortchakof. Ses armées combattaient du Rhin à la Loire. On était au moment où l'abstention sympathique de la Russie lui était le plus nécessaire. M. de Bismarck l'aurait payé de concessions d'une bien autre importance. S'il avait été doué de plus d'audace et de plus de prévoyance, le successeur du comte Nesselrode aurait exigé d'autres compensations et d'autres garanties. Il eût été secondé par tous les cabinets, et, de concert avec eux, il aurait, sans violences, sans ébranler l'autorité des traités, relevé la Russie de toute limitation mise à sa puissance en Orient, et obtenu de plus précieux avantages en contraignant la Prusse à signer une paix acceptable pour la France, compatible avec l'indépendance de l'Autriche, et sans danger pour la légitime influence de sa cour en Europe. Il avait donné toute sa confiance à son collègue de Berlin; il préféra la lui continuer et conquérir des droits éclatants à sa gratitude. De tout ceci, et pour rester dans les limites de notre étude,

nous n'entendons encore déduire qu'une conclusion, c'est que, sans l'appui moral et diplomatique de la Russie, la Prusse, sous le règne d'un prince dont la prudence maîtrisait l'ambition, n'eût osé entreprendre trois guerres avec la confiance de triompher de ses ennemis; qu'elle lui est redevable, par conséquent, de tous ses succès. Le roi Guillaume l'a reconnu lui-même. Les préliminaires de paix ont été signés à Versailles le 27 février 1871, et le même jour il en faisait part à l'empereur Alexandre dans une lettre qu'il terminait ainsi : « ... La Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous doit d'avoir empêché la guerre de prendre des proportions plus grandes. Que Dieu vous en tienne compte et vous bénisse.

« Pour toujours votre reconnaissant

« GUILLAUME. »

Nous verrons si la Prusse, Guillaume régnant, a gardé la mémoire des services reçus.

IV

Ici s'arrête la longue période de l'union qui a lié la cour de Saint-Pétersbourg à celle de Berlin. La Prusse avait vaincu la France ; elle lui avait ravi deux provinces et cinq milliards, elle croyait avoir tari ses ressources pour longtemps et rendu son relèvement difficile et lointain. Elle tenait, d'autre part, l'Allemagne entière dans sa main, l'Allemagne désormais affranchie de la domination que les tsars y avaient exercée. Elle se sentait en mesure de contenir au besoin la Russie. Ce double résultat suffisait au patriotisme de M. de Bismarck et de son souverain, à la solidité de l'œuvre commune. Comme son maître, le chancelier n'entendait pas le compromettre en secondant les projets du cabinet russe, qu'il avait lui-même constamment encouragés, soit pendant son ambassade à Saint-Pétersbourg, soit lors de la mission du général de Manteuffel. Il avait exprimé à sa guise sa pensée tout entière en rentrant en Allemagne. « Les préliminaires signés à Versailles, avait-il dit, nous garantissent cinquante années de tranquillité. » C'était

déclarer que, la Prusse étant triomphante et satisfaite, la paix du monde ne devait plus être troublée, que le concours de la Russie ne lui était plus nécessaire, que l'intimité devenait un fardeau, qu'il convenait de le déposer. Ce fut le nouveau programme du Roi, dont l'exécution resta confiée au génie de M. de Bismarck. L'a-t-il rempli au gré de son maître et à l'avantage de son pays? Ce que nous pouvons en dire ici, c'est qu'il en est issu l'état actuel de l'Europe. L'histoire appréciera l'œuvre et l'ouvrier. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point. Nous anticiperions sur les événements.

Quelle était cependant, à ce moment, la situation respective de la Prusse et de la Russie? La campagne des duchés avait valu à la maison des Hohenzollern l'acquisition du Holstein et du Schleswig. Avec ces provinces, le port de Kiel, la clef de la Baltique, passait, des mains d'une nation amie ou neutre, entre celles d'une puissance envahissante, fidèle à son principe, celui de tous ses ancêtres : *Ubi bene, ibi patria*, pouvant désormais faire du Sund un Bosphore du Nord et fermer à la marine russe l'accès de la mer du Nord. La guerre faite à l'Autriche lui avait valu d'autres et de plus notables agrandissements ; elle s'était annexé des royaumes, des duchés, des villes libres. Laissant aux autres États de l'Allemagne du Nord un sem-

blant d'autonomie et d'indépendance, elle leur avait imposé un état fédératif dans lequel elle s'était réservé la part du lion. Elle avait arraché aux États du Midi, les menaçant de sa colère, des traités qui les mettaient à sa merci. Survint la guerre de France, et l'Allemagne s'agrandit de l'Alsace et de la Lorraine. Couronnant l'œuvre si bien achevée, on releva l'Empire germanique pour mieux assurer la domination des héritiers de Frédéric le Grand, en prenant soin d'imposer à la nation vaincue une contribution sous le poids de laquelle elle pouvait succomber. Telle fut la part de la Prusse. Quels avantages furent acquis à la Russie? Le vœu du prince Gortchakof était exaucé. L'Autriche avait été vaincue et humiliée. Il avait eu la satisfaction de rayer du droit public la disposition, subie en 1856, neutralisant la mer Noire, clause qui, en réalité, ne neutralisait rien, ainsi qu'il l'a dit lui-même. Vains et stériles succès qui n'apportaient ni une satisfaction, ni des garanties. Qu'en pensait-on sur les bords de la Néva? Pendant que M. de Bismarck jugeait opportun de clore l'ère des conquêtes, on y croyait, au contraire, que le moment était venu de régler les comptes, d'établir la balance des bénéfices. Que fit la Prusse? Elle se déroba, usant de douces paroles, de moyens dilatoires pour ajourner toute résolution, tout accord

nouveau. La fidélité du gouvernement russe à la politique qui l'a si longtemps lié à la Prusse, les communications échangées publiquement, les toasts portés aux banquets avaient égaré l'opinion publique dans tout l'Empire moscovite. On s'était persuadé que l'empereur Alexandre recevrait le prix de l'assistance qu'il avait prêtée au roi Guillaume, et l'on s'imaginait que la Russie, avec l'aide de ce souverain reconnaissant, trouverait, sur le Danube et sur le Bosphore, de légitimes compensations. Dans son exaltation, le sentiment national croyait sincèrement l'heure arrivée d'exécuter le testament de Pierre le Grand. Cette conviction était universelle. Aussi la surprise fut-elle douloureuse et le mécontentement profond quand on pressentit que la Russie serait éconduite à Berlin, comme la France l'avait été en 1866, et que l'équilibre européen resterait rompu au profit exclusif de la Prusse. On vit ainsi, à la clarté des faits accomplis, l'Allemagne se dresser, colossale, sans contrepoids, la France et l'Autriche étant réduites pour longtemps à panser leurs blessures. Les illusions si généralement caressées se dissipèrent, et le prince Gortchakof, le cœur plein d'amertume, dut s'avouer que sa politique avait manqué de clairvoyance. Il se recueillit de nouveau, cette fois pour méditer sur les fautes

commises et pour en conjurer les conséquences.

Pendant les premiers temps qui suivirent le rétablissement de la paix, on s'observa. On se montra réservé d'un côté, on fut caressant et même obséquieux de l'autre. Les rapports restèrent courtois, mais une défiance intense les traversait sans cesse. Pour vaincre ce sentiment, devenu général et même tangible dans tout l'Empire russe, le roi Guillaume entreprit, au mois d'avril 1873, le voyage de Saint-Pétersbourg, voulant témoigner à son auguste neveu, et dans sa capitale, la reconnaissance dont son cœur, disait-il, était profondément pénétré. Il y résida deux semaines; il y fut brillamment accueilli et fêté. Mais il rentra à Berlin convaincu que, cette fois, il n'avait séduit personne, qu'il avait laissé derrière lui un ressentiment incurable. Il en eut bientôt la preuve la moins équivoque.

La France avait acquitté sa dette, payé cinq milliards avec une aisance qui trompa toutes les prévisions et déconcerta M. de Bismarck lui-même. Les premiers efforts du gouvernement de la République pour équilibrer le budget et reconstituer les forces militaires du pays donnaient, en effet, des résultats inespérés. On prit l'alarme à Berlin, et bientôt, en 1875, on se demanda si l'intérêt du nouvel empire, si sa sécurité ne commandaient pas

de mettre obstacle, par les armes, au relèvement de l'ennemi héréditaire qu'on croyait avoir terrassé pour longtemps. Ce fut l'avis de M. de Moltke, plus encore que celui du chancelier. « Nous ne pouvons perfectionner, aurait dit le célèbre maréchal, nos moyens d'attaque, et la France améliore chaque jour son système de défense. L'heure décisive est venue. Plus tard, la guerre coûterait aux deux nations cent mille hommes de plus. Pour l'empêcher de devenir exterminatrice, il faut la faire à l'instant même. Ce n'est pas seulement comme général et comme Allemand que je parle, c'est comme homme et comme chrétien. » Ce guerrier implacable veut pousser la guerre à outrance quand il la conduit. Il l'a prouvé devant Sedan. Il la réclame avec non moins de passion quand la paix y a mis un terme et que les peuples respirent (1); il la conseille comme croyant et dans un sentiment de sollicitude pour deux nations dont il a versé le sang à longs flots. Étrange nature, qui rappelle celle des envahisseurs, ses ancêtres. Ses contemporains ne lui doivent pas seulement les guerres passées; ils lui seront égale-

(1) En 1867, un an après la guerre faite à l'Autriche, M. de Moltke voulut diriger contre la France les armes victorieuses de la Prusse, insistant, avec toute l'autorité qu'il avait conquise, pour saisir le prétexte qu'en fournissait l'affaire du Luxembourg. (*M. Henri des Houx chez M. de Bismarck.*)

ment redevables des guerres futures. Nous avons dit les luttes que M. de Bismarck dut soutenir contre lui à Nikolsbourg et à Versailles. Quoi qu'il en soit, le gouvernement français fut averti par le cabinet de Saint-Pétersbourg du nouveau péril qui nous menaçait. Désabusée et inquiète, la Russie était, cette fois, bien résolue à ne pas tolérer un nouvel envahissement de la France. L'empereur Alexandre en donna lui-même l'assurance à notre ambassadeur, le général Leflo (1). Devant cette attitude du Tsar et de son gouvernement, on renonça à tout projet d'agression. Quiconque a étudié l'histoire de ces temps si récents n'en sera pas surpris. Guillaume I^{er}, qui touchait d'ailleurs aux dernières limites de la vieillesse, ne devait pas se résoudre à entreprendre une guerre durant laquelle il aurait eu à redouter l'hostilité de la Russie. Vainement on aurait tenté de l'y entraîner. M. de Bismarck se hâta de désavouer les intentions qu'on prêtait à la Prusse. Il le fit avec hauteur et avec éclat, comme un homme d'État dont on a surpris les secrets, dans un mode blessant pour le prince Gortchakof, qui voulait, dit-il, se donner le mérite d'avoir sauvé la France d'un grave danger. « Je ne me suis jamais détourné de

(1) Voir, dans les journaux de mai 1887, le récit de cet incident, publié par le général Leflo lui-même.

la Russie, a-t-il dit; c'est elle qui me repoussait et me plaçait parfois dans une position telle que j'étais forcé de modifier mon attitude pour sauvegarder ma dignité personnelle et celle de l'Allemagne. Cela commença en 1875, quand le prince Gortchakof me fit comprendre combien son amour-propre était froissé par la situation que j'avais acquise dans le monde politique. »

Assurément, ces sentiments regrettables, dont les hommes d'État devraient toujours se défendre, ont joué un rôle lamentable dans les luttes qui, de nos jours, ont ensanglanté l'Europe. Mais en ce moment la Russie ne s'en inspirait nullement, il faut le reconnaître. Elle avait d'autres vues, d'autres préoccupations, qui lui étaient imposées par les agrandissements de la Prusse, par l'intention bien arrêtée du cabinet de Berlin de ne lui faciliter aucune compensation, de ne lui donner aucune garantie. M. de Bismarck n'en ressentit pas moins profondément la dénonciation dont il avait été l'objet. Son cœur n'a jamais été accessible à la rémission des offenses; le génie lui-même paye son tribut à la faiblesse humaine; on l'a vu dans le procès du comte d'Arnim, dans celui fait au docteur Geffken; on l'a vu surtout plus clairement depuis qu'il a perdu le pouvoir, et on a pu en juger à la vivacité et à l'intempérance de son langage, fait

pour surprendre ses propres adversaires et affliger ses plus enthousiastes admirateurs. En 1875, son irritation se conciliait-elle avec les exigences de sa tâche ? Était-il utile, opportun de rompre avec la Russie ? On ne saurait encore l'affirmer à l'heure présente. Ce qui est certain, c'est qu'il se montra sensible à la blessure faite à son orgueil, et qu'il résolut de rechercher des amitiés ailleurs. Répudiant le long passé pendant lequel ils avaient conspiré ensemble, les deux chanceliers en vinrent ainsi à briser les liens qui les avaient unis, et nous les retrouvons désormais en état de constante hostilité. A dater de cet incident, en effet, la Prusse modifia sa politique, poursuivit des combinaisons nouvelles, et, après de longs efforts, parvint à fonder la triple alliance. La pensée de cet accord a germé, en 1875, dans l'esprit de M. de Bismarck. La réalisation en était difficile ; sous le poids de ses désastres, l'Autriche se montrait rebelle aux doucereuses suggestions de son vainqueur. Les résistances qu'on lui opposait à Vienne ne détournèrent pas M. de Bismarck du but qu'il s'était proposé ; il attendit et il trouva le moyen de les surmonter. Voyons comment il procéda.

V

Dans le cours de cette même année, une insurrection éclata en Herzégovine. Ce mouvement s'étendit bientôt à la Bosnie pour se propager ensuite en Bulgarie. On a prétendu que ces troubles avaient été soutenus, sinon provoqués par la caisse des reptiles : rien ne nous l'a démontré, et nous ne mentionnons ce bruit que comme un indice des dispositions qu'on prêtait à M. de Bismarck, qui aimait, croyait-on, à créer en Orient des difficultés à son collègue de Saint-Pétersbourg. Le gouvernement turc fit de vains efforts pour rétablir l'ordre dans ses provinces insurgées. Ses troupes n'y parvenant pas, il eut recours à une répression impitoyable qui souleva l'indignation du sentiment public et des cabinets en Europe. Les puissances s'émurent. Il s'ensuivit de longues et laborieuses négociations qui mirent en présence la Russie et l'Angleterre, l'une obéissant à des traditions séculaires qui lui commandaient de défendre ses coreligionnaires, l'autre s'inquiétant des dangers qui menaçaient, de nouveau, l'intégrité de l'empire ottoman.

Pendant qu'elles prenaient ainsi position devant ces complications nouvelles, la Prusse s'effaçait. En décembre 1876, on réunit une conférence à Constantinople. Elle échoua par le refus de la Porte d'agréer la participation des puissances à l'exécution des mesures destinées à assurer de solides garanties aux chrétiens. On signa à Londres, en mars 1877, un protocole qui resta lettre morte; le gouvernement turc, n'ayant pas été convié à y participer, en déclina les dispositions. Le mal cependant s'aggravait : le Montenegro et la Serbie étaient intervenus dans la lutte en s'alliant aux populations révoltées. Devant cette situation, la Russie prit les armes. Au mois d'avril, ses troupes envahirent l'empire ottoman. Nous n'avons pas à raconter la lutte des deux empires; nous rappellerons seulement qu'elle se termina par le traité signé à San Stefano, en présence de la flotte anglaise accourue devant Constantinople et mouillée dans la mer de Marmara. La Prusse fut plus réservée; elle ne se livra à aucune manifestation. M. de Bismarck savait que la Grande-Bretagne avait en Orient des intérêts qui se confondaient avec ceux de la Turquie; il lui laissait volontiers l'initiative des premiers avertissements qu'il croyait opportun de faire entendre à la Russie. Il savait surtout que rien ne pouvait s'accomplir définiti-

vement, ni dans l'empire ottoman ni ailleurs, sans le concours ou l'adhésion de la puissante Allemagne, notamment si elle s'unissait à l'Angleterre. Dans cette double conviction, il ne mit obstacle ni à la guerre, ni à la paix. De tous les premiers ministres, il fut celui qui s'imposa la réserve la plus absolue. Sollicitée par la Porte, au plus fort de la lutte, ainsi que les autres puissances, d'interposer sa médiation, la Prusse se hâta de décliner les instances du sultan. Seule, l'Angleterre tenta d'offrir ses bons offices aux belligérants, marquant chaque jour davantage sa sollicitude pour la Turquie et assumant de la sorte le rôle que le chancelier allemand lui avait assigné dans ses calculs.

Que portait le traité de San Stefano ? Il stipulait des avantages nouveaux et précieux pour toutes les races chrétiennes de l'empire ottoman : l'indépendance pour les unes, pour les autres l'autonomie ou des garanties solennelles. Outre une double rectification de frontières, la Russie obtenait, avec une contribution de guerre, le droit de contrôler l'exécution des concessions faites à ses coreligionnaires. Elle reconstituait, par ces arrangements, son action et son influence mutilées par le traité de 1856, après la guerre de Crimée. Le cabinet de Londres s'empessa de relever que ces avantages étaient en contradiction avec les engagements que

la Russie avait contractés au congrès de Paris ; il déclara qu'il ne pourrait, dès lors, admettre la valeur des dispositions arrêtées à San Stefano qu'à la condition qu'elles seraient soumises, sans en excepter aucune, à l'examen et à l'agrément de toutes les puissances intéressées. Le moment était venu pour l'Allemagne de prendre parti pour ou contre la cour de Saint-Pétersbourg, de renouer avec elle ses relations gravement compromises, de solidariser de nouveau leurs intérêts respectifs ou de s'engager définitivement dans une autre voie et dans d'autres accords. Avec l'aide du roi Guillaume et de son habile chancelier, la Russie aurait pu, comme l'avait fait la Prusse à deux reprises, grâce à l'empereur Alexandre et au prince Gortchakof, refuser de comparaître devant les puissances assemblées en congrès et revendiquer à son tour l'intégralité des concessions qu'elle avait obtenues de la Porte, au prix des plus douloureux sacrifices, après une guerre longue et meurtrière. Uni à celui des tsars, l'empire allemand, de son côté, n'aurait pas eu à redouter les colères de la Grande-Bretagne ; mais on avait arrêté à Berlin des résolutions qui restèrent immuables. Le Roi avait oublié la dette contractée envers son auguste neveu et restée en souffrance ; le chancelier ne se souvenait que de l'attitude et des procédés récents

de son collègue de Saint-Pétersbourg. Ils préférèrent le congrès, parfaitement édifiés sur les exigences que l'Angleterre y apporterait. La Russie dut s'y résigner et en agréer la proposition. Abandonnée par la Prusse, elle ne pouvait braver l'hostilité du cabinet britannique, devant l'Autriche réduite, et l'Italie disposée à subir l'impulsion qui lui serait donnée soit de Londres, soit de Berlin.

Le congrès se réunit sous la présidence du prince de Bismarck. Le chancelier s'acquitta de sa tâche en *honnête courtier*, comme il l'a dit, faisant la part de chacun au préjudice de celle de la Russie, sans oublier la France, dans un dessein profitable à l'évolution qu'il avait imprimée à sa politique, et sur lequel nous reviendrons plus loin. Les stipulations du traité de San Stefano furent remaniées dans leur ensemble, et on en arrêta de nouvelles qui renversaient la situation garantie au cabinet de Saint-Pétersbourg par les arrangements conclus directement avec la Porte. Au contrôle qu'il s'était réservé sur l'exécution des mesures prises en faveur des chrétiens, on substitua notamment celui de l'Europe. On constitua des commissions qui en ont assumé les devoirs en dépossédant la Russie du rôle de puissance protectrice qu'elle croyait avoir reconquis par la victoire. Pour mieux atteindre ce résultat, on exigea l'évacuation, à courte échéance,

des provinces turques occupées par les armées du Tsar. Mais la clause capitale et inattendue, que rien n'autorisait ni ne faisait prévoir, celle qu'il importe de relever parce qu'elle a donné naissance à des difficultés qui troubleront sensiblement, pendant longtemps, l'état politique de l'Europe, ce fut la clause libellée en deux lignes et ainsi conçue : « Les provinces de Bosnie et d'Herzégovine seront occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie. » (Art. 25.) La forme de cette disposition n'était qu'un astucieux euphémisme. En réalité, le sultan était dépouillé, par ses amis, de ces provinces, qui avaient cependant pris les armes pour revendiquer leur autonomie et nullement pour changer de maître. L'Autriche-Hongrie, au contraire, sans avoir tiré l'épée, sans qu'il lui en eût coûté le moindre sacrifice, était mise en possession de territoires destinés à donner un nouveau relief à son influence en Orient. Conçue par M. de Bismarck, toujours fertile en expédients imprévus et ingénieux, cette combinaison fut proposée, à l'assemblée, par l'un des plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, lord Salisbury.

Rien ne pouvait démontrer plus clairement l'entente concertée entre le cabinet de Berlin et celui de Londres. Toute illusion était désormais interdite aux négociateurs de l'empereur Alexandre. C'est

en effet, et uniquement, dans la pensée d'atteindre les intérêts de tout ordre de la Russie, que les prétendus protecteurs de la Turquie imaginèrent de lui infliger cette mutilation pour en doter l'empire d'Autriche, le véritable compétiteur de l'empire russe dans la péninsule des Balkans. Cette mesure promettait à l'Angleterre un concours plus puissant et plus efficace contre toute nouvelle tentative de la cour de Saint-Pétersbourg en Orient. Elle garantissait à l'Allemagne le libre parcours du Danube, sa voie la plus directe pour son trafic avec la mer Noire et l'Asie. Mais M. de Bismarck avait, en outre, d'autres vues : il voulait obliger le vaincu de Sadowa, lui faire oublier ses désastres en les réparant en partie et le contraindre à s'allier étroitement à l'Allemagne. Il opérait son mouvement qui portait de Saint-Pétersbourg à Vienne la base et le point d'appui de sa politique. La stipulation dont il avait été l'initiateur lui en offrait le moyen le plus certain et le plus prompt. Il mettait l'Autriche-Hongrie à sa merci. En possession de la Bosnie, cette puissance devenait limitrophe de la Bulgarie; elle l'était déjà de la Serbie et du Montenegro : elle pouvait donc exercer, sur tous les nouveaux États formés des débris de l'empire ottoman, entre le Danube et la mer Égée, une influence prépondérante. Elle était désormais la sentinelle

avancée de l'Allemagne et de l'Angleterre; mais, par cela même, elle consentait à se constituer l'adversaire irréconciliable de la Russie. L'événement, au moment même où nous écrivons, prouve combien les calculs du chancelier allemand étaient fondés, et avec quelle sagacité il s'est servi de l'Angleterre et de l'Autriche elle-même durant les négociations qu'il a présidées à Berlin.

M. de Bismarck sortait donc du congrès maître indépendant et absolu de la situation qu'il avait créée. Il pouvait, à son gré, se rapprocher de la Russie à l'aide de concessions que son ingéniosité aurait aisément trouvées au besoin (1), ou bien inféoder l'Autriche-Hongrie à sa politique. On sait le parti qu'il a pris. Disons encore, pour rester dans la vérité des choses, que l'Angleterre, dans sa défiance, avait eu soin, avant d'aller à Berlin, et ne voulant pas en revenir les mains vides, de prendre le gage qui convenait le mieux à ses intérêts. Elle avait arraché à la Porte la cession de Chypre, lui donnant accès en Syrie d'un côté, de l'autre à la sortie du canal de Suez dans la Méditerranée. Cette acquisition fut dissimulée, sans tromper personne,

(1) Le cabinet de Saint-Pétersbourg lui en a fourni l'occasion. Le comte Schouvalof lui offrit de conclure un traité d'alliance formelle. Il déclina cette proposition. C'est du moins ce qu'il a révélé lui-même à l'un des nombreux interlocuteurs qu'il a reçus à Friedrichsruhe.

dans un traité d'alliance défensive. La Grande-Bretagne promettait, ce qui constituait une obligation illusoire, de garantir à la Turquie ses possessions asiatiques, et afin de la mettre en mesure d'assurer les moyens nécessaires pour l'exécution de cet engagement, le sultan assignait cette île pour être occupée et administrée par elle. Ce n'est pas autrement, on l'a vu, que l'Autriche a acquis l'Herzégovine et la Bosnie. La diplomatie possède des formules qui lui permettent de déguiser, sous les apparences d'une occupation temporaire, des spoliations définitives et injustifiables. Le cabinet de Londres ne s'était pas aventuré dans cette négociation sans en avoir fait la confiance à celui de Berlin qui en resta l'unique dépositaire. Ne voulant pas laisser s'accréditer qu'il avait été pris au dépourvu, M. de Bismarck fit dire par son organe avoué, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dès que l'affaire fut ébruitée, que, « au point de vue de la civilisation générale et du progrès, on ne peut que donner son assentiment à cette mesure. Nous ne croyons pas nous tromper en admettant que notre gouvernement avait été averti, à l'avance, de la convention, sans qu'on l'ait invité à donner son avis. » Il suffisait à l'homme d'État prussien de bien établir que sa vigilance n'avait pas été surprise. Il jugeait superflu de convenir qu'il avait

tout autorisé. Il n'en resta pas moins certain que les plénipotentiaires de la reine Victoria et ceux de l'empereur Guillaume étaient arrivés au congrès après s'être concertés sur les graves problèmes qu'ils avaient mission de résoudre. La Russie avait été condamnée avant même d'être entendue.

De l'état de suspicion où l'avait placé, en 1875, la témérité du cabinet de Saint-Pétersbourg, l'implacable chancelier allemand, qui n'avait dépouillé, qui ne dépouillera jamais le Junker résolu et véhément de ses jeunes années, a pris une revanche éclatante. Il a vaincu la Russie sans la combattre, il a humilié le prince Gortchakof devant un aréopage européen, il a goûté le plaisir des dieux, toujours si cher à son âme ardente et passionnée; douce et suprême satisfaction qu'il a constamment recherchée durant sa longue et glorieuse carrière. Mais, en cette occasion, a-t-il bien servi son pays et son roi? On est autorisé à en douter devant les efforts incessants tentés par le nouvel empereur, dès le lendemain de son avènement, pour apaiser la Russie et combiner un rapprochement entre les deux cours si étroitement apparentées. Tel ne semble pas être, d'ailleurs, le sentiment général de l'Allemagne. Sous le gouvernement, nous pourrions dire sous le règne de M. de Bismarck, il y avait encore des tribunaux à

Berlin : il n'y avait plus de juges à certains égards. Quiconque osait blâmer sa politique extérieure s'exposait à être poursuivi pour offense envers sa personne ou pour crime de haute trahison. Pour l'avoir essayé, des publicistes ont connu la prison et quelquefois la détention dans une forte-resse. Il parvint ainsi à imposer la discrétion, sinon le silence. Depuis sa chute, les langues et les plumes se sont déliées ; ses subalternes dans la presse l'ont eux-mêmes abandonné, et l'on sait avec quelle hauteur il les a couverts de son mépris. Une brochure a paru à Leipzig qui a exprimé, sans mesure, le sentiment des mécontents (1). « M. de Bismarck, y lit-on, essaye en vain de donner le change ;... il est l'auteur d'une rupture irrémédiable entre la Russie et l'Allemagne... C'est la Russie qui a fait la grandeur de la Prusse... En 1870, l'arme au bras sur la Vistule, elle protégea la frontière du Rhin... Par le traité de San Stefano, la Russie se flatta de récolter les avantages qu'une guerre heureuse et sanglante lui donnait le droit de revendiquer : le traité de Berlin en annula, presque en entier, les dispositions... Si, au congrès, Gortchakof a demandé peu, s'il s'est résigné à

(1) Elle porte pour titre : *Comment le duc de Lauenbourg (le prince de Bismarck) a provoqué l'entente de l'empire russe et de la République française.*

voir l'Autriche-Hongrie, l'adversaire de la Russie, prendre la position prééminente dans la péninsule balkanique, c'est qu'il s'y trouva aux prises avec une coalition, et que le *seul ami puissant* sur lequel il croyait pouvoir compter se déroba... Elle (la Russie) est pacifique, mais elle commande le respect... Elle sait qu'à l'heure du danger elle pourra se fier à une puissance amie dont l'alliance n'a nul besoin d'être ratifiée par une convention écrite... La Russie, d'autre part, ne jouera plus désormais le rôle de 1870; elle n'assistera pas, les bras croisés, au démembrement de la France... » Voilà ce que l'on pense, voilà ce que l'on écrit aujourd'hui en Allemagne. Nous n'avons pas dit autre chose. Cette publication, qui a eu un grand retentissement dans l'opinion et dans la presse, a-t-elle été inspirée? Rien ne le prouve; mais la circulation n'en a pas été interdite, et la plupart des journaux en ont donné de longs extraits. Il se dégage de cette double circonstance un symptôme qu'il est certainement permis de noter en passant.

Ces mêmes vérités que l'on prodigue maintenant, sur les bords de la Sprée, au restaurateur de l'empire germanique, retiré dans ses domaines, la presse russe, interprète du sentiment national, les lui avait fait entendre pendant les dernières années de sa domination. Il en faisait contester l'exacti-

tude par la puissante publicité qui était à sa solde. Il a saisi toutes les occasions pour les démentir ou les redresser lui-même, pour établir qu'en toute occasion il s'était montré le meilleur ami de la Russie, notamment au congrès de Berlin. Il a tout affirmé ; il n'a rien démontré. Les faits acquis ne le comportaient pas. A l'exception du Montenegro, en effet, resté fidèle, malgré tout, aux tsars, ses bienfaiteurs, les provinces que partage le Danube, — dont deux ont été érigées en royaumes indépendants, avec des augmentations de territoires, pendant que la troisième était constituée en principauté autonome, — ces provinces, pouvons-nous dire, qui doivent tout, de longue date, au sang des armées russes versé à flots pour les tirer du servage, étaient déjà, par un effet inéluctable des résolutions prises au congrès de Berlin, l'une, la Serbie, sous le joug de l'Autriche, l'autre, la Roumanie, manifestement réfractaire à toute intimité avec le cabinet de Saint-Pétersbourg : quant à la troisième, la Bulgarie, qui a été comblée de bienfaits de toute sorte, elle emploie, ou plutôt ses gouvernants ne cessent d'employer tous leurs efforts à les méconnaître. De telle façon que la Russie, leur émancipatrice, est aujourd'hui dépouillée de toute influence dans ces contrées au profit de l'Autriche, au profit de l'Allemagne, dira-t-on avec plus de raison. S'il en est

ainsi, et personne, croyons-nous, ne saurait nous contredire, M. de Bismarck est-il fondé à revendiquer le bénéfice de sa sollicitude pour les intérêts de l'empire russe? N'est-ce pas ajouter la dérision à l'hostilité? Mais un homme d'État de sa trempe, parvenu au faite de la puissance, peut impunément lancer des paroles téméraires; la crédulité publique les écoute sans s'en émouvoir, quand elle n'y applaudit pas.

VI

Il est dû à M. de Bismarck un hommage qu'il ne nous coûte nullement de lui rendre. L'œuvre pétrie de ses mains délimitait, avec une précision mathématique, pouvons-nous dire, la position respective des parties contractantes. C'est ainsi que les choses furent appréciées à Saint-Pétersbourg et ailleurs. C'est ainsi qu'il l'a compris lui-même. Chaque puissance savait quels étaient, quels pouvaient être éventuellement ses amis ou ses adversaires, et comment on se comporterait désormais. Par un étrange caprice du sort, la Russie dut, après ses victoires, comme la France après ses défaites,

se cantonner dans son isolement, et, comme elle, pourvoir à sa sécurité en reconstituant ses forces militaires, en leur donnant tout le développement qu'elles pouvaient comporter. La confiance ne lui étant plus permise, elle s'empressa de mettre ses frontières à l'abri d'une surprise en les couvrant de forts contingents tirés des armées qui évacuaient la Turquie. On voulut voir dans cette mesure, à Vienne surtout, une démonstration qui n'avait rien de pacifique. On se souvient des récriminations de la presse autrichienne, et si nous les rappelons, c'est parce qu'elles marquent l'origine des armements qui devinrent, depuis lors, la loi commune de tous les États en Europe. L'Allemagne en prit elle-même l'initiative sous le prétexte qu'on armait outre mesure au nord et à l'ouest de l'Empire.

Pendant que les états-majors s'agitaient, le chancelier ne restait pas inactif. Il se hâtait de mettre à exécution ses projets d'alliance. Au moment où il rendait inévitable un rapprochement entre l'Empire de Russie et la République française, il avait, avons-nous dit, songé et pourvu à cette éventualité. Calculateur habile et prévoyant, il avait séparé irrémisiblement l'Autriche et la Russie, et placé la première de ces deux puissances dans l'impérieuse nécessité de s'unir à l'Alle-

magne et en quelque sorte de lui appartenir. Il demanda à Vienne le prix des acquisitions qu'on lui devait et offrit au gouvernement austro-hongrois de conclure un accord défensif. Le cabinet de Vienne ne pouvait le décliner. Il est vraisemblable même qu'il le souhaitait pour s'abriter derrière l'Allemagne contre les colères de la Russie. On débattit longtemps cependant les clauses de ce rapprochement. On voulait à Berlin une entente engageant les parties pour toute éventualité, les prémunissant contre la Russie et la France également. Tout conflit de l'Allemagne ou de l'Autriche, avec l'une ou l'autre de ces deux puissances, devait constituer le *casus fœderis*. Nous avons assumé, répondait-on à Vienne, une situation qui nous commande de nous couvrir contre une agression de la Russie. L'opinion publique, dans tout l'Empire austro-hongrois, comprendra, comme tous les cabinets de l'Europe, que nous nous unissons à l'Allemagne dans cette prévision, et on n'y verra qu'une mesure purement défensive. Le traité aura donc tous les caractères d'un arrangement pacifique. Aucune question ne nous met, au contraire, en dissentiment avec la France; nous n'avons aucune raison plausible de prendre envers elle une attitude défiante; en la visant, nous nous rendrions coupables d'un acte injustifiable de mal-

veillance, sinon d'hostilité. M. de Bismarck se rendit à Vienne, intervenant de sa personne pour vaincre les résistances qu'on lui opposait. Le comte Andrassy maintint sa manière de voir et offrit sa démission. Le chancelier allemand dut se résigner à conclure le traité qui porte la date du 7 octobre 1879 (1).

Que stipule-t-il? Le nom de la France n'y est pas prononcé. L'article premier porte que, si l'un des deux empires est attaqué par la Russie, ils se devront réciproquement le secours de la totalité de leurs forces militaires. S'il est attaqué par une autre puissance (art. 2), l'autre partie contractante s'engage à observer une neutralité bienveillante. Si la puissance *attaquante* était soutenue par la Russie (art. 3), l'obligation de se prêter une assistance réciproque, prévue dans l'article premier, entrerait immédiatement en vigueur. Comme on le voit, le traité est conçu et libellé explicitement contre la Russie; elle y est nommée deux fois, pendant que le nom de la France n'y est pas articulé. On se prémunit contre la Russie; et les deux empires d'Allemagne et d'Autriche devront prendre les armes et la combattre, soit qu'elle prenne l'initiative d'une agression, soit qu'elle seconde à un

(1) Voir un article récent de la revue allemande *Nord et Sud*.

degré quelconque l'effort d'une autre puissance. Cette puissance, rien ne la désigne; c'était un soin superflu. Mais cette omission volontaire, exigée certainement par le cabinet de Vienne, n'est pas moins digne de remarque. Ce qui l'est davantage, ce qu'il importe de retenir, c'est la distinction établie entre le cas d'une guerre avec la Russie et celui où elle éclaterait avec la France. Dans le premier, les deux alliés se doivent un concours réciproque et absolu, quel que soit celui qui serait attaqué. Dans le second, le contractant, qui ne se trouverait pas directement engagé dans le conflit dès le début, n'aurait point, la Russie s'abstenant, à y participer. Son unique devoir consisterait à prendre et à garder une attitude bienveillante. Est-ce à dire que, si une lutte nouvelle survenait entre la France et l'Allemagne, nous pourrions compter sur la neutralité de l'Autriche? Tel n'est pas notre sentiment. L'esprit et la portée des clauses conventionnelles, quels qu'en soient les termes, se modifient avec les circonstances, et personne n'ignore que, de notre temps, elles comportent toutes les interprétations. La foi des traités, ce principe si respectable de la solidité des relations internationales, de la sécurité des peuples et de la paix générale, a subi de bien graves atteintes depuis que la force a plus d'empire que le droit, et le gouvernement qui

en ferait aujourd'hui la règle invariable de sa conduite et de ses déterminations s'exposerait aux plus redoutables mécomptes (1).

Le traité signé à Vienne, en 1879, resta secret en ce sens que, si on en connaissait l'objet, on en ignorait la teneur et les conditions. Soudain, le 4 février 1888, il est livré à la publicité. Il avait été renouvelé en 1883 et en 1887; il avait reçu

(1) Le préambule du traité austro-allemand porte : « Considérant que les deux monarques seront à même, par une alliance solide des deux empires, dans le genre de celle qui existait précédemment, d'accomplir ce devoir » (celui de veiller à la sécurité de leurs États). Cette solide alliance, qui existait précédemment, a-t-elle empêché la Prusse de déclarer la guerre à l'Autriche sans cause et sans provocation, uniquement pour satisfaire sa cupidité ? « Les deux souverains, ajoute le préambule, se promettant solennellement de ne jamais donner une tendance agressive quelconque à leur accord purement défensif, ont résolu de conclure une alliance de paix et de protection réciproque. » M. de Bismarck étant premier ministre, la Prusse a violé le traité de 1852 garantissant au Danemark l'intégrité de ses territoires; — le traité de 1856, en encourageant (il l'a avoué) la Russie à s'affranchir de la clause qui neutralisait la mer Noire; — le traité prusso-italien de 1866, en concluant la paix avec l'Autriche à Nikolsbourg sans la participation et malgré les protestations de son allié; — le traité de Prague de la même année, en imposant aux États de l'Allemagne du Sud, auxquels il assurait une situation libre et indépendante, en leur imposant, disons-nous, des conventions qui plaçaient toutes leurs forces militaires, sans distinction, sous le commandement direct et absolu du Roi. Qui garantirait désormais à l'Europe que la Prusse s'abstiendra de contraindre l'Autriche, si tel est son intérêt et quand elle jugera le moment opportun, à convertir leur accord pacifique en alliance offensive ? Après avoir été témoins des violences commises, des engagements méconnus, ne pourrions-nous pas, au contraire, répéter avec Hamlet : Des mots ! des mots ! des mots ! si de pareilles choses, ainsi écrites, ne commandaient le respect, même quand elles inspirent la défiance ?

l'accession de l'Italie. On ne décèle cependant que le texte primitif, élaboré entre M. de Bismarck et le comte Andrassy, le seul que nous connaissions encore, sans faire nulle mention des signatures échangées postérieurement à sa date soit avec le cabinet de Vienne, soit avec celui de Rome. A quelle nécessité a-t-on obéi ? Que se proposait le chancelier allemand ? On n'en a donné qu'une explication. La voici : à l'ouverture de la session du Reichstag, il avait présenté un projet de loi demandant un crédit supplémentaire de 280 millions de marks pour les services militaires. Comme l'opinion publique, l'assemblée fédérale l'accueillit avec un sentiment de surprise et de défiance. L'armée allemande, disait-on, est, de toutes les armées de l'Europe, la plus puissante par le nombre et l'armement autant que par son organisation ; c'est donc la guerre que l'on prévoit, que l'on veut à date prochaine ! Le chancelier aurait rencontré l'incrédulité si, après nos défaites, il avait encore évoqué le spectre de l'ennemi héréditaire. Il prit le parti de démontrer au pays et à ses représentants qu'il voulait la paix et non la guerre, et il plaça sous leurs yeux le traité conclu avec l'Autriche. Mais pour assurer la paix, il entendait mettre l'Allemagne en mesure de ne pas redouter la guerre, et ne rien négliger pour la rendre, si elle

s'imposait, désastreuse à ses adversaires. Peu de jours après, le 6 février, le projet de loi vint en discussion, et il prit la parole pour développer ce double thème. Il fut courtois pour le Tsar : « J'ai pu me convaincre, dit-il en débutant, que l'empereur Alexandre n'avait ni tendances belliqueuses contre nous, ni l'intention de nous attaquer, ni le penchant des guerres agressives en général. Je n'ajoute pas foi à la presse. Je me confie, et j'y crois, à la parole du Tsar... La Prusse doit de la reconnaissance à la Russie depuis 1813. Le solde en a été beaucoup utilisé sous le règne de l'empereur Nicolas, et je puis dire qu'il a été épuisé à Olmütz; mais nous avons conservé notre amitié à la Russie et nous lui sommes reconnaissants de son attitude en 1866 et en 1870. A cette dernière occasion, nous pûmes encore lui rendre service en lui procurant, par nos victoires, la main libre dans la mer Noire... Nous nous efforçons de respecter les droits que la Russie tire des traités... et si elle nous demande de soutenir ses démarches auprès du sultan pour ramener les Bulgares à la situation créée par l'entente des puissances, je n'hésiterai pas à accorder notre appui... » Parallèlement à cette thèse et en les entrelaçant, le chancelier a longuement développé celle de la paix : « ...Nous voulons son maintien, a-t-il déclaré. Nous voulons

la conserver avec tous nos voisins, notamment avec la Russie... Nous ne nous imposons pas; nous essayons seulement de renouer les anciennes relations amicales... Si la guerre éclate, le feu devra être mis aux poudres par d'autres; ce n'est pas nous qui le mettrons... » Mais, selon lui, il est une nécessité impérieuse à laquelle l'Allemagne ne peut se soustraire; elle doit être aussi forte que son intérêt l'exige et que sa puissance le comporte, toujours prête et en état de défendre l'Empire de toutes parts à la fois. « Le projet de loi, ajoute-t-il, nous apporte un appoint considérable de troupes formées : il consolide la ligue de la paix comme si une quatrième puissance, avec 700,000 hommes, y accédait. L'opinion publique se tranquillisera en pensant que, si nous sommes attaqués simultanément de deux côtés, nous pourrons diriger un million d'hommes sur chaque frontière eu gardant en réserve un troisième million... Si nous n'en avons pas besoin, tant mieux. Nous ferons tout pour qu'il en soit ainsi... Nous, Allemands, a-t-il dit en terminant, nous craignons Dieu, mais rien autre chose au monde, et cette crainte de Dieu nous fait *aimer et cultiver* la paix. Celui qui la violera pourra se convaincre que l'amour de la patrie, qui, en 1813, appela la population entière de la Prusse, amoindrie et exténuée, aux armes, anime

aujourd'hui toute la nation allemande, et que celui qui l'attaquera la trouvera unie, armée, et verra que chaque guerrier porte en son cœur la ferme croyance que Dieu est avec nous. » Nobles et fières paroles dont on ne saurait méconnaître l'accent chrétien et patriotique, mais qui ne causent pas moins une vive surprise quand on songe que l'homme d'État qui les a proférées a voulu et fait trois guerres en six ans, qu'il a mis le feu à l'Europe, de la Baltique au Danube et du Danube à la Loire : langage d'un néophyte, dira l'histoire, converti à Dieu et à la paix après avoir récolté, sur les champs de bataille, une riche moisson de succès et de gloire.

Le discours du chancelier passionna l'assemblée et mit fin à la discussion ; la loi fut votée par acclamation. Il avait triomphé des hésitations du parlement et obtenu les crédits demandés par le ministre de la guerre. Était-ce le but unique qu'il se proposait ? N'avait-il pas en vue également de tenter un effort pour détendre ses relations avec la Russie, pour avertir en outre ses alliés qu'il était encore des éventualités qui lui permettraient de se réconcilier avec l'empire du Nord, si, de leur côté, ils ne s'imposaient pas, comme l'Allemagne, les sacrifices exigés par l'intérêt commun ? Avec un esprit aussi délié, tout est vraisemblable. Il est

même à remarquer que les plus sérieux efforts de l'Italie, pour améliorer les conditions de sa puissance militaire, datent de cette époque ; que de cette époque date également l'immixtion de l'état-major allemand dans les mesures essentielles qui ont été prises à Rome.

Mais si les déclarations, tour à tour pacifiques et hautaines, du chancelier allemand ont été entendues et comprises en Italie et même en Autriche, qu'en a-t-on pensé, comment les a-t-on appréciées à Saint-Pétersbourg ? Ont-elles touché l'opinion publique ? Ont-elles redressé l'attitude du cabinet russe ? Aucunement. La presse, soumise, dans une certaine mesure, au contrôle de l'autorité administrative, a persisté dans le jugement qu'elle avait porté sur la conduite tenue au congrès de Berlin par l'ancien et ingrat allié. Le gouvernement du Tsar ne changea rien à son programme. Se renfermant dans sa dignité, il redoubla d'efforts, sans bruit et sans ostentation, pour couvrir ses frontières et perfectionner son outillage militaire. La publication du traité d'alliance, le soin que M. de Bismarck mit à en faire ressortir le caractère pacifique, ne modifièrent, sous aucun rapport, l'état des choses, la position prise par chacune des puissances intéressées.

VII

Nous avons dit dans quelles circonstances et sous l'empire de quelles nécessités le cabinet de Vienne a signé le traité d'alliance. Repoussée, on s'en souvient, par la Russie, qui ne sut pas oublier son ingratitude, vaincue par la Prusse, déchue de la haute position qu'elle avait pendant longtemps occupée en Allemagne, l'Autriche était dépossédée de sa sphère d'action en Occident. Elle devait nécessairement orienter sa politique et ses efforts à l'est de ses États pour raffermir et étendre son influence sur les populations slaves de son empire et des contrées voisines. M. de Bismarck lui en fournit le moyen en lui offrant d'occuper deux provinces de la Turquie. Elle ne pouvait décliner une proposition qui, dans une certaine mesure, devait la relever de ses désastres récents. Les difficultés de sa situation expliquent donc et justifient, si l'on veut, sa conduite et l'accord conclu avec l'Allemagne. Mais M. de Bismarck n'entendait pas se borner à son concours ; il voulait s'assurer également celui d'une puissance que tous ses in-

térêts désignaient comme l'adversaire de l'Autriche et l'alliée de la France. Nous avons nommé l'Italie.

Des événements d'une portée immense avaient profondément troublé les rapports des quatre plus grandes puissances du continent et leur avaient imposé l'obligation de veiller à leur sécurité. La guerre n'avait pas seulement mutilé la France ; elle l'avait laissée désarmée. Le premier devoir de son gouvernement était de reconstituer son état militaire, et de l'établir solidement pour conjurer de nouveaux périls. Quoique sortie victorieuse de la guerre entreprise contre la Turquie, la Russie, abandonnée par ses amis de Berlin, était elle-même tenue de pourvoir à sa défense. Nous avons exposé les difficultés de l'Autriche placée entre l'animosité du cabinet de Saint-Pétersbourg et les exigences de celui de l'empire germanique. L'Allemagne, de son côté, entendait préserver de toute atteinte la prépondérance conquise après deux grandes guerres et en consolider la stabilité à tout prix. Ces puissances avaient toutes également, bien qu'à des degrés divers, un intérêt de premier ordre à se couvrir contre des éventualités pour lesquelles l'équilibre nouveau de l'Europe ne leur offrait pas de garanties suffisantes. L'Italie était-elle en présence de nécessités de même nature ? Son unité était-elle menacée ? Avait-elle seulement

des adversaires qui pouvaient nourrir le dessein de mettre son indépendance en péril, de lui disputer la légitime part d'influence qu'elle était désormais en droit de revendiquer dans les conseils des puissances? On comprend la politique de M. de Bismarck ; elle est simple et nette ; on en distingue la pensée et le but. On conçoit et on saisit facilement celle du cabinet de Vienne. On n'aperçoit pas et on cherche vainement les motifs ou les considérations qui ont pu déterminer l'Italie à aliéner sa liberté d'action. Elle s'est cependant alliée à l'Allemagne et à l'Autriche, unies elles-mêmes contre la France et la Russie. Voyons dans quelles circonstances elle en est venue à prendre une si grave résolution.

Nous l'avons vu dans le cours de cette étude, la reconnaissance pèse lourdement à la conscience des peuples comme des gouvernements (1). Le souvenir des services rendus par la France troublait les Italiens. Le prestige des victoires remportées sur les Autrichiens par les deux armées réunies nous restait acquis. On en ressentait dans la Péninsule une humiliation qui blessait le sen-

(1) On se souvient des paroles prophétiques du prince de Schwarzenberg. La Hongrie, insurgée, avait été soumise grâce à l'assistance armée de la Russie : « L'Autriche, dit-il, étonnera le monde par son ingratitude. »

timent national. Cette disposition des esprits fut aggravée par d'autres causes. Il ne suffisait pas aux Italiens d'avoir fondé l'unité du royaume ; ils avaient une dernière ambition : ils voulaient établir leur capitale à Rome. La France, jusqu'à la chute de l'Empire, y mit obstacle, et l'allié de la veille devint l'adversaire du lendemain. Les organes de la presse française ne mettaient que plus d'insistance et moins de mesure à rappeler la dette contractée par l'Italie, et, sans égard pour la vanité d'un peuple jeune et susceptible, ils ne lui ménageaient ni les remontrances ni les avertissements. Survint la guerre de 1866, et les Italiens, atteints dans leur orgueil par la défaite de Custozza, durent, en outre, se résigner, après de vaines négociations, à recevoir la Vénétie des mains de la France, à laquelle l'Autriche en avait fait la cession avant l'ouverture des hostilités. Sous l'influence de ces divers incidents, l'Italie en vint à méconnaître ses plus précieux intérêts et ses véritables amis. Profitant de nos revers, elle s'empara de Rome, et, dans la conviction qu'elle le devait aux victoires des armées allemandes, elle prit, en 1870, l'initiative de la ligue des neutres qui isola la France en Europe pendant toute la durée de la guerre. Elle avait ainsi secoué le poids de sa gratitude et déplacé ses sympathies. On vit

alors des hommes politiques qui ne connaissaient que la route de Paris prendre celle de Berlin.

On ne tarda pas à concevoir d'autres projets. Parvenue au rang de grande puissance, l'Italie, pensait-on, devait en assumer les charges, en avoir toutes les ambitions. Pour s'acquitter de ses nouveaux devoirs, elle était tenue d'asseoir sa puissance militaire sur de plus larges bases, de posséder un puissant armement maritime lui permettant d'occuper dans la Méditerranée la position et d'y exercer l'influence qui lui revenaient. Elle devait porter ses efforts au dehors, protéger son commerce et sa navigation, leur assurer de nouveaux débouchés, fonder des colonies. Venise, Gènes, Pise, Florence, avaient, tour à tour, possédé le monopole du trafic avec les échelles du Levant ; elles y avaient établi des comptoirs, elles y avaient exercé la souveraineté. Ce passé glorieux, évoqué à juste titre, ouvrait aux esprits des horizons inattendus. On voulut faire grand comme tous les peuples sortant d'un long sommeil, produit d'une longue servitude.

Tels étaient les vœux de l'opinion publique et les dispositions du gouvernement italien quand se réunit le congrès de Berlin. M. de Bismarck, en l'ouvrant, n'y apportait pas seulement l'intention bien arrêtée de remanier le traité de San Stefano,

et de doter de deux provinces l'Autriche, son alliée nécessaire : il voulait aussi conquérir l'Italie et la séparer irrémisiblement de la France en lui offrant la Tunisie. M. de Bulow, ministre des affaires étrangères en ce moment, fut chargé de pressentir le comte Corti, le premier plénipotentiaire italien. Cette tentative n'eut pas le succès qu'on en espérait. Après avoir pris les instructions de son gouvernement, le représentant du cabinet de Rome déclina l'ouverture. « Vous avez donc un grand intérêt à nous brouiller avec la France », dit-il à l'organe du chancelier en mettant fin à l'entretien. Cairoli, le sagace et indomptable patriote, était alors président du conseil. Il répugnait à tout son passé de servir les vues du cabinet de Berlin et de rendre l'Italie l'obligée de l'Allemagne qu'il avait toujours si noblement combattue. Il vit le piège et il l'évita (1). Cet échec n'était pas pour rebuter une volonté aussi ferme que celle de M. de Bismarck. Il ne se découragea pas, en effet.

(1) Durant le cours des négociations préliminaires qui précédèrent la réunion du congrès de Berlin, le baron de Haymerlé, représentant le cabinet de Vienne à Rome, fut chargé d'offrir à Cairoli de se concerter en vue de permettre à l'Italie et à l'Autriche de s'assurer mutuellement certains avantages, et il fit allusion à la Tunisie. « L'Italie, lui fut-il répondu, entrera au congrès avec les mains libres, voulant en sortir avec les mains nettes. » Cet incident diplomatique prouve bien que l'accord existait déjà entre Vienne et Berlin, et que l'on voulait s'assurer le concours de l'Italie au détriment de la France.

Éconduit par l'Italie, il s'adressa à la France. Que dit-il à nos plénipotentiaires ? Nous l'ignorons, mais on sait que notre résolution d'occuper la régence rencontra l'adhésion et les encouragements du chancelier. Le traité signé au Bardo souleva en Italie la plus vive irritation. Nous nous fussions emparés d'un territoire italien, que nous n'aurions pas été l'objet de plus acerbes récriminations. On ne tint compte d'aucune des considérations qui nous faisaient un devoir de prévenir toute contiguïté avec une puissance européenne, sur nos frontières de l'Algérie, qui eût été la source de conflits permanents. Provoquée par la colonie italienne de Tunis déçue dans ses espérances et atteinte dans ses intérêts, cette agitation fut entretenue et envenimée par les adversaires du cabinet. Cairoli dut résigner le pouvoir, et Depretis fut chargé de former un nouveau ministère. Suscitées par M. de Bismarck, les circonstances qui avaient accompagné la chute de l'ancien cabinet et l'avènement du nouveau lui offraient l'occasion et le moyen d'atteindre le but qu'il poursuivait. L'Italie accéda en 1882 au traité de Vienne. La triple alliance était constituée. Ce que le chancelier n'avait pu obtenir en excitant la convoitise des Italiens, il l'obtint en éveillant leur jalousie. Ce ne fut pas toutefois sans soulever de rares, mais

d'énergiques protestations. Des officiers brisèrent leur épée; des voix s'élevèrent au sein du parlement pour dénoncer au pays un accord si contraire à ses intérêts, celle de M. Crispi notamment, que la grâce d'état n'avait pas encore touché.

Si elle ne constituait pas un acte d'hostilité, l'accession de l'Italie au traité d'alliance n'en était pas moins un acte inspiré par la défiance et manifestement dirigé contre la France. Depretis ne le dissimula pas, mais, voulant en atténuer la portée, il prit et observa une attitude réservée et conciliante. Il mit même quelque empressement à répudier hautement toute pensée de malveillance et surtout d'agression. Durant son long ministère, il sut conserver aux rapports des deux pays le caractère d'une constante courtoisie. Cependant ses adversaires s'agitaient, M. Crispi les menait et se faisait remarquer par la violence de ses accusations. En 1884, à Parme, il déclarait que « l'Italie n'aurait de repos que quand elle aurait vengé le meurtre d'Oberdank ». Au parlement, il restait l'implacable ennemi de la politique nouvelle dont les premiers initiateurs avaient été d'ailleurs les hommes de la droite qu'il avait toujours combattus. Dans une séance mémorable, il lança au chef du cabinet cette sanglante injure : « Vous vous êtes constitué, lui dit-il, le gendarme de l'Alle-

magne! » Il en vint à préparer, avec ses amis, désireux comme lui d'arriver au pouvoir, une publication, une sorte d'appel au pays ou d'acte d'accusation contre le ministère. Depretis s'en émut et conjura le péril. Il offrit à M. Crispi le ministère de l'intérieur. Voici comment le dernier président du conseil a raconté lui-même cet incident : « Lorsqu'en mars 1887, a-t-il dit à la Chambre, Depretis m'invita à entrer dans son ministère, je demandai lecture du traité de 1882 qui venait d'être renouvelé, afin de me régler en conscience. L'ayant jugé défensif et non offensif, je fus pleinement satisfait et j'acceptai. » Comme on le voit, sa conversion fut en quelque sorte instantanée. Cet irrédentiste endurci, ce patriote intransigeant envisageait la veille le traité d'alliance comme une œuvre maudite; il en était le lendemain pleinement *satisfait*. Le pouvoir a des séductions auxquelles les plus fermes esprits ne résistent pas toujours. Membre du cabinet, M. Crispi y conquit, du premier jour, l'autorité que comporte un caractère audacieux et entreprenant. La santé de Depretis était gravement atteinte; il succomba bientôt. Rallié à sa politique, orateur écouté et influent à la Chambre, M. Crispi était tout désigné pour constituer un nouveau ministère. Le Roi lui en confia le soin.

Élevé à l'école de Mazzini et de Garibaldi, le nouveau président du conseil en avait été longtemps l'un des plus constants affiliés. Il a rejoint l'un à Londres et suivi l'autre en Sicile, disciple toujours ardent et fidèle. Comme eux, il a toujours eu le goût des témérités, et il ne semble pas l'avoir perdu. En toute occasion, il a hardiment abordé les difficultés qu'il a rencontrées sur son chemin. Devenu soudain le chef du gouvernement de son pays, après une longue vie passée dans l'opposition, avec des sentiments et des antécédents qui ne l'avaient pas préparé à sa nouvelle mission, il se trouva en présence d'une situation hérissée pour lui d'exigences contradictoires. Il lui fallait cependant prendre un parti, affirmer une politique. Ce républicain obstiné, cet ennemi irréconciliable des anciens dominateurs de l'Italie, rompant avec son passé, sans souci de l'opinion de ses frères d'armes, arbore le drapeau de la triple alliance, prenant pour point d'appui le sentiment dominant en Italie, chaque jour plus hostile à la France et plus sympathique à l'Allemagne. Le pouvoir était à ce prix, et il voulait le garder. Avec une égale hardiesse, il conforma sa conduite et ses actes à sa résolution. Désireux de se faire agréer à Berlin, il prit une attitude altière avec la France. Depretis, en dénonçant le traité de commerce, se proposait sur-

tout d'en remanier les stipulations. Des négociateurs, suivant les assurances qu'il en avait données, avaient été désignés. Ils arrivèrent à Paris, et les pourparlers étaient ouverts quand M. Crispi, parvenu à la présidence du conseil en août, prend, en septembre, le chemin de Friedrichsrube qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait frayé ni connu, et de la résidence même du chancelier allemand, il enjoint aux commissaires italiens d'arrêter les négociations et de rentrer à Rome. Il payait ainsi, avant même de l'avoir obtenue, la faveur qu'il sollicitait. Que se proposait-il? Il voulait entrer, de sa personne, dans les confidences de l'homme puissant, s'élever à la hauteur de M. de Kalnoky, qui l'avait précédé de quelque jours, partager avec lui le privilège des entretiens secrets et retentissants à la fois, faire, comme on l'a dit, figure de chancelier, prendre rang parmi les hommes d'État de premier ordre, et par là raffermir solidement sa position en Italie. Il reçut un accueil qui répondit à ses espérances. La presse officieuse de Berlin salua de ses acclamations le grand patriote, le véritable successeur de Cavour. Il fit à Rome une rentrée triomphale. Ses journaux, reprenant les éloges dont l'avaient comblé ceux de Berlin, affirmèrent que, grâce à lui, l'Italie avait désormais conquis, dans le conseil des empires, la place dé-

sertée par la Russie. L'amour-propre national en fut vivement flatté, et M. Crispi put, la tête haute, monter au Capitole.

Assurément, il n'avait pas quitté Friedrichsruhe sans prendre des engagements. Il devait des gages garantissant qu'il les tiendrait; il les donna. Sur les instances du gouvernement français, le traité de commerce, arrivant à échéance le 31 décembre 1887, fut prorogé de deux mois (1). Dans son désir de conjurer une solution également regrettable pour les deux pays intéressés, il voulut mettre à profit ce dernier et suprême délai; il envoya à Rome M. Teisserenc de Bort en lui confiant la mission de renouer les négociations. Notre commissaire tenta vainement d'accomplir sa tâche. Ses efforts se heurtèrent à un parti irrévocablement pris, et il fut en quelque sorte éconduit. M. Crispi a prétendu que la conduite du gouvernement italien, en cette affaire, lui avait été imposée par la conviction que la France dissimulait son intention de ne pas renouveler la convention. Sur quelles données cette conviction était-elle fondée? On ne l'a jamais dit, et l'incident que nous venons de rap-

(1) La France avait demandé de le proroger de six mois, dans une intention évidemment conciliante. M. Crispi s'y refusa. (Voir, au Livre vert pour les affaires commerciales, les dépêches adressées au général Menabrea, numéros 52 et 54.)

pelier démontre le contraire. Nous pouvons en invoquer un autre non moins probant. Le 15 décembre 1866, le jour même où le traité était dénoncé par l'Italie, le Sénat français, d'accord avec le gouvernement, repoussait une proposition tendant au même résultat et due à l'initiative de l'un de ses membres. M. Crispi a également allégué que le tarif général, suivi bientôt d'un tarif différentiel, promulgués à Rome, avaient l'un et l'autre un caractère purement défensif. Quelle en était cependant la portée? Ils fermaient notablement le marché italien à nos importations. Lequel des deux gouvernements a pris, le premier, des dispositions d'une si déplorable rigueur? « Le tarif *différentiel*, a dit M. Crispi à la tribune, fut établi par nous *seulement* en réponse à un tarif analogue mis *précédemment* à exécution par la France contre les produits italiens. » Le président du conseil italien oublie le tarif général dont le tarif différentiel a *seulement* aggravé les dispositions. A quelle date le premier de ces deux tarifs a-t-il été inséré au *Journal officiel* à Rome? En juillet 1887, six mois avant l'expiration du traité. A quelle date nos Chambres ont-elles voté, de leur côté, un tarif *général*? Est-ce *précédemment*, comme M. Crispi aurait voulu le faire croire à l'aide d'un artifice de langage? Ce fut le 15 dé-

cembre de la même année, près de six mois après la publication du tarif général italien et quinze jours *seulement* avant l'échéance stipulée du traité de commerce. C'est donc à Rome qu'on a pris, longtemps à l'avance, l'initiative des mesures prohibitives. La responsabilité de l'étrange situation, faite à deux nations également intéressées à continuer leurs paisibles transactions, incombe exclusivement au gouvernement italien.

M. Crispi a-t-il manifesté des dispositions plus conciliantes en d'autres occasions? A-t-il témoigné le désir d'entretenir avec la France des rapports politiques d'une parfaite et sincère amitié? La presse officieuse de Rome et de Turin a prêté au gouvernement de la République les plus ténébreux projets. Elle a dit, et elle répète encore, qu'il médite un coup de force tantôt sur Tripoli, tantôt sur la Spezzia elle-même; elle a prétendu que nous nous préparions, en Tunisie, à mettre la main sur la Sicile. Elle ne cesse de nous attribuer un dessein qui, pour elle, est plus noir encore; nous menaçons, assure-t-elle, l'unité et l'indépendance de l'Italie en encourageant les illusions du Saint-Siège, dont la France veut rétablir le pouvoir temporel (1). On ne

(1) A propos des récentes déclarations du cardinal Lavignerie, un journal ministériel, le *Capitan Fracassa*, publiait un article ayant la prétention d'établir que l'accord entre la République française et la

réfute pas de pareilles insanités. Mais il nous sera permis de constater qu'on ne cesse de les articuler en Italie, et que le sentiment public en est visiblement et de plus en plus troublé. M. Crispi a-t-il pris soin de démentir ces bruits, d'en relever la puérilité? N'est-ce pas le devoir d'un homme d'État de redresser l'opinion égarée et de rendre hommage aux loyales intentions d'un pays voisin si souvent, si obstinément accusé, par des organes officieux, de préméditer des actes de violence? Que penserait-il, si chaque matin et chaque soir nos journaux les plus accrédités affirmaient qu'on organise, à la Spezzia, une descente à Nice ou sur les côtes de la Corse; que l'Italie pactise avec les partis en France pour renverser la République, sans que le gouvernement français fit un effort quelconque pour mettre fin à des allégations aussi mensongères? Tolérerait-il que la probité politique de l'Italie fût ainsi, chaque jour, mise en cause et en suspicion? A-t-il pour celle de la France (les ménagements que commandent les saines traditions internationales? Il n'a pas seulement, par son abstention, encouragé ses plus ardents défenseurs en Italie à irriter les susceptibilités nationales dans l'un et l'autre pays, il y a contribué lui-même par son lan-

papauté était un fait accompli, et que le moment d'aviser était venu pour le gouvernement italien.

gage acerbe, par son attitude hautaine, toutes les fois que, dans le cours ordinaire des choses, il a surgi un désaccord entre Paris et Rome. On se souvient, pour n'en citer qu'un seul, de l'incident de Massaouah. La France osa présenter quelques observations dans l'intérêt des négociants grecs résidant dans cette île sous la protection de notre consul, et dont le commerce avait été frappé de taxes qu'ils n'avaient jamais acquittées. L'affaire n'avait aucune importance et ne pouvait donner lieu à un différend sérieux. Il était aisé d'y mettre fin rapidement et sans bruit; il eût suffi d'échanger quelques explications amicales. M. Crispi voulut voir dans la démarche du gouvernement de la République un attentat à la souveraineté de l'Italie. Il en saisit tous les cabinets de l'Europe par des communications dont la forme, plus encore que le fond, étonna les chancelleries accoutumées à moins d'acrimonie et à plus de circonspection. A l'entendre, « la France laisserait croire que les progrès pacifiques de la nation italienne semblent une diminution de sa puissance et de son autorité ». Ce qui n'a aucun sens ou signifie que la France, jalouse de l'influence et des conquêtes de l'Italie, essaye méchamment d'y mettre obstacle. Notre intervention en faveur des sujets du roi de Grèce, justifiée au point de vue du droit international,

n'était pas faite pour provoquer une si bruyante manifestation. Mais M. Crispi voulait plaire à Berlin, et flatter l'orgueil national en Italie. Il y fut d'ailleurs encouragé par le prince de Bismarck, désireux d'envenimer chaque jour davantage les rapports de la France et de l'Italie (1). Sagement, le cabinet de Paris n'usa pas de représailles, laissant au ministre italien le bénéfice de ses aménités diplomatiques, et l'affaire n'eut pas d'autre suite.

En s'engageant dans cette voie, à quelle pensée obéissait M. Crispi? Quel était son but? Esprit pénétrant et pratique, a-t-il prévu que l'Italie, en s'endormant dans une paix coûteuse, s'exposait à un réveil redoutable? qu'il arriverait un moment où ses forces ne seraient plus à la hauteur de ses sacrifices? Dans cette persuasion, a-t-il voulu, comme on lui en a prêté l'intention, hâter les événements, et, à l'aide d'une complication cherchée, susciter une guerre qui aurait mis les choses à point et à son gré? Rien ne nous autorise à le croire. L'homme d'État qui mettrait aux prises une moitié de l'Eu-

(1) On lit dans un rapport de l'ambassadeur d'Italie en Allemagne publié par le Livre vert : « Ensuite des ordres du prince de Bismarck, le comte de Münster reçoit l'instruction, dans le cas où M. Goblet lui parlerait de l'incident de Massaouah, de laisser entendre qu'il serait prudent, de sa part, de ne pas envenimer les choses, car si l'Italie se trouvait engagée dans de graves complications, elle n'y resterait pas isolée. »

rope contre l'autre, également et formidablement armées, sans y être impérieusement contraint par le salut de son pays, serait un criminel que les peuples auraient le droit de vouer aux malédictions des générations présentes et futures. Tel est certainement, nous ne voulons pas en douter, le sentiment de M. Crispi lui-même. S'il en est ainsi, que n'imite-t-il son prédécesseur ? Depretis a conseillé à son souverain de s'allier aux empereurs d'Autriche et d'Allemagne; mais il n'a jamais cessé d'user de la plus entière correction dans ses rapports avec le gouvernement français. Il a dénoncé le traité de commerce, mais dans la pensée seulement d'en imposer la revision à la France. M. Crispi a suivi la même politique en lui donnant un autre caractère. Avec Depretis, elle affectait d'être conciliante sans être amicale; avec son successeur, elle devient militante quand elle n'est pas agressive. Hâtons-nous de le dire cependant : durant ces derniers temps, M. Crispi a paru vouloir atténuer la rigueur de ses procédés. Dans ses entretiens comme dans ses plus récents discours, on ne relève aucune de ces allusions qu'il s'était permises en d'autres occasions. Il aime la France, a-t-il dit à Naples, « la France, ce sympathique sourire de la civilisation moderne », a-t-il ajouté à Florence. A quelles causes convient-il d'attribuer

ce retour à un langage moins hostile, sinon plus cordial (1)? Serait-ce aux embarras financiers et économiques qui agitent le pays et troublent le gouvernement lui-même, ou bien M. Crispi a-t-il dû se convaincre que les souverains, alliés de l'Italie, désirent sincèrement conserver à leurs peuples les bienfaits de la paix, et qu'il serait, en ce moment, superflu et même dangereux de courir les aventures? La retraite de M. de Bismarck n'a-t-elle pas aussi exercé une influence salubre sur l'état d'esprit du président du conseil italien? Toutes ces circonstances ont peut-être contribué à un apaisement qui sera durable, si on le veut loyalement à Rome, en dépit des engagements que l'Italie a contractés.

VIII

Quels sont ces engagements? Quels avantages en peut-on attendre? Quels en sont les charges et les périls? Par quels arguments enfin a-t-on justifié la

(1) Il est toutefois à remarquer que les organes de la presse italienne qui lui sont dévoués n'ont, jusqu'à présent, aucunement atténué ni la vivacité ni la malveillance de leur polémique.

participation de l'Italie à la triple alliance? Nous ne connaissons qu'un seul traité ou plutôt qu'un texte, nous l'avons dit : celui que l'Allemagne a signé avec l'Autriche en 1879. L'Italie y a-t-elle simplement accédé, ou bien y a-t-on ajouté des stipulations nouvelles et particulières? C'est le secret des contractants, et nous n'avons pas la prétention de le pénétrer (1). Restons donc dans l'hypothèse que le gouvernement n'a assumé d'autres obligations que celles qui ont été concertées entre les deux empires à l'origine.

Nous avons raconté dans quelles circonstances l'Allemagne et l'Autriche se sont alliées. Après avoir mutilé la France, l'Allemagne, il faut ici le répéter, avait dépouillé la Russie de la plupart des avantages dus à ses victoires. L'Autriche, de son côté, avait recueilli les bénéfices d'une guerre qu'elle n'avait pas faite, et sans qu'il lui en eût coûté ni un homme, ni un florin, elle avait été mise en possession de l'influence que la cour de Saint-Pétersbourg exerçait dans les Balkans. Les deux empires du centre de l'Europe, les deux com-

(1) En rapprochant les termes du traité de 1879 de la déclaration que le comte de Münster avait été chargé de notifier éventuellement à M. Goblet à propos de l'affaire de Massaouah, on pourrait peut-être conclure que l'Italie a obtenu des garanties que l'Allemagne n'a pas stipulées avec l'Autriche, au moins en ce qui concerne la France. Voir la note de la page 215.

plices, pourrions-nous dire, avaient un intérêt commun à maintenir cet état de choses, et on conçoit qu'ils se soient unis pour mettre à l'abri de toute atteinte l'équilibre nouveau qu'ils ont fondé au détriment de la France en Occident, au détriment de la Russie en Orient. L'Italie était-elle, de son côté, tenue d'aviser? Avait-elle des acquisitions nouvelles à préserver, des périls à prévoir et à conjurer? Dans les explications qu'il a données, le gouvernement italien a toujours été d'une sobriété et d'un laconisme qui n'ont jamais permis d'élucider clairement ni la cause, ni le but de sa détermination. Interpellé, voici ce qu'en a dit M. Crispi : « La politique que nous entendons poursuivre est une politique de paix et non de guerre ; elle ne peut être combattue que par ceux qui estimeraient que l'Italie serait mieux si elle était *isolée*... Ce n'est pas le traité d'alliance qui nous incite aux armements... Ils ont pour seul objet la défense de nos droits et de nos *frontières*. » (Séance du 15 mai 1890.)

Au dire de son premier ministre, l'Italie se serait donc alliée à l'Allemagne et à l'Autriche, non dans l'intérêt de sa grandeur, mais pour garantir l'intégrité de son territoire, et, pour ne laisser aucun doute sur l'ennemi redoutable, il a rappelé incidemment le traité de Campo-Formio qui livra la

république de Venise au vaincu de Rivoli et de Montenotte. Comment, la France sortant de l'année terrible, ne pouvant avoir d'autre souci que de consacrer tous ses efforts et toutes ses ressources à réparer ses désastres, la France aurait eu, en présence de l'ennemi de la veille, victorieux et puissamment armé, la pensée de s'en prendre à l'Italie? Et pourquoi donc aurait-elle conçu ce dessein à la fois chimérique et coupable? Est-ce pour réparer ses pertes sur le Rhin? Mais, en 1882, quand l'Italie a engagé sa signature, notre armée était en pleine formation, ses cadres n'étaient pas plus complets que son armement. Aurions-nous pu, d'ailleurs, franchir les Alpes sans l'assentiment de l'Allemagne, et nous l'aurait-elle donné? Nous serions-nous concertés avec le Saint-Siège pour démembrer le royaume que nous avons contribué à fonder, et aurions-nous voulu, voulons-nous encore, comme on ne cesse de l'affirmer, rétablir le pouvoir temporel du Pape? N'est-ce pas en Allemagne qu'on rencontre un parti catholique fortement organisé, avec lequel le pouvoir est tenu de compter, qui réclame la rentrée des Jésuites et affirme hautement son intention de contribuer à remettre le Saint-Père en possession de Rome et de son territoire? Prêter de pareilles intentions à la République française, à un gouvernement de laïcisation,

c'est abuser étrangement de la crédulité publique. En évoquant le traité de Campo-Formio, M. Crispi s'est permis une sorte d'anachronisme international qui n'a trompé personne ; il a confondu deux époques sans aucune analogie, supprimé tout un siècle dans l'histoire de la France et de l'Italie, durant lequel le premier Empire a jeté les bases de l'unité italienne en érigeant un royaume national dans le nord de la Péninsule, durant lequel le second a gagné la bataille de Solferino qui a permis de la constituer définitivement. On est, à bon droit, surpris d'entendre le chef d'un gouvernement représentatif tenir un pareil langage, et on est tenté de dire, après M. Gladstone, ce doyen du parlementarisme : « Ce serait grotesque si ce n'était funeste (1). »

Avec la doctrine de M. Crispi sur les alliances, aucun État, en effet, ne pourrait se sentir en sûreté s'il se bornait à entretenir d'amicales relations avec tous ses voisins indistinctement. La défense de ses frontières exige qu'il s'assure l'assistance des uns pour se couvrir contre l'avidité des autres. C'est un principe de droit public fondé sur la défiance que les maîtres de la science n'avaient pas enseigné jusqu'à nos jours. S'il était généralement

(1) *Contemporary Review.*

observé, il diviserait l'Europe en deux ou plusieurs groupes, armés les uns contre les autres et toujours prêts à en venir aux mains. La conception serait-elle heureuse, le résultat louable? Des alliances ont été conclues de tout temps; elles étaient offensives quand les puissances contractantes visaient une combinaison immédiate, des avantages prévus et déterminés. La Prusse s'est unie à l'Autriche pour envahir le Danemark et le dépouiller. Les alliances ont été défensives quand on a senti un danger qu'il était urgent de prévenir ou de combattre. C'est le cas, dans une certaine mesure, de l'union austro-allemande. Mais encore une fois, qui menaçait l'Italie? A quels périls son unité, son indépendance, étaient-elles exposées? Elle vivait en parfaite harmonie avec tous ses voisins; nulle nécessité ne lui faisait un devoir d'aliéner sa liberté d'action, de prendre position, dès aujourd'hui, dans les luttes prochaines si elles doivent éclater. Quelle autre puissance a songé à contracter des obligations, à se lier pour des éventualités qui heureusement ne sont pas imminentes? Rien ne compromettait le présent, pourquoi a-t-elle engagé l'avenir? Sait-elle ce qu'il lui réserve, et n'eût-elle pas été mieux inspirée en préférant attendre les événements pour se comporter selon les circonstances et au gré de ses intérêts? Sans raison, sans ur-

gence, pourquoi l'Italie s'est-elle obligée, même éventuellement, à tirer l'épée contre la France, à garantir à l'Allemagne la paisible possession de l'Alsace et de la Lorraine, à l'Autriche l'intégrité de son territoire, y compris Trieste et le Trentin? Ah! si les Silvio Pellico, si les Confalonieri et tous les martyrs qui ont laissé leurs os dans les cachots du Spielberg, si les Cavour et tous les illustres initiateurs de la délivrance de l'Italie pouvaient sortir de leur tombe, avec quelle indignation ils flétriraient une politique qui a ressoudé la chaîne des temps malheureux!

Mais si les deux arguments, les seuls qu'on a invoqués jusqu'à présent, ne supportent pas la discussion, si l'Italie n'a rien à redouter de la France, si l'isolement avec ses prétendus dangers est un sophisme plus captieux que diplomatique, quels avantages le gouvernement italien a-t-il eus et a-t-il encore en vue? S'est-il allié aux puissants pour prendre part à la curée? M. Crispi proteste contre une aussi injurieuse imputation. Le traité stipule cependant des devoirs, impose des charges. Quelles en seront les compensations, et est-il bien certain de les obtenir?

En 1866, à l'aide d'expédients analogues à ceux qu'il a employés pour prendre l'Italie dans son filet diplomatique, M. de Bismarck signait, avec

les États de l'Allemagne du Sud, des traités d'alliance *défensive*, impliquant, par conséquent, au premier chef, la garantie que leur indépendance souveraine ne souffrirait aucune atteinte. Quatre ans après, à Versailles, les princes de ces États, qui avaient pourtant, comme ils s'y étaient engagés, fidèlement mis leurs armées à la disposition du roi de Prusse, prenaient rang parmi les vassaux de ce même souverain, acclamé empereur d'Allemagne. Nous n'entendons pas, en rappelant ce fait historique et indéniable, dire que tel sera le sort du roi d'Italie. Il est absolument loin de notre pensée de lui faire une si grave offense. Nous voulons seulement montrer, par un exemple frappant, ce que deviennent les engagements les plus solennels entre deux puissances de force inégale, et combien il est imprudent, pour le plus faible, de s'allier au plus fort. S'ils voulaient se souvenir des bons comme des mauvais procédés, les Italiens pourraient eux-mêmes nous l'apprendre. L'un d'entre eux, un lucide et prévoyant patriote celui-là, leur remontrait, l'an dernier, dans une publication dont ils devraient faire leur bréviaire national (1), avec quel souci ils devraient se défier de la Prusse. Ils y verraient que le roi Guillaume a été, de tous les souve-

(1) *L'Italia*, attribuée à M. Visconti-Venosta, qui cependant n'en a pas confessé la paternité, que nous sachions.

rains de l'Europe, le dernier à reconnaître le nouveau royaume, qu'il s'y est déterminé sur les instances de la France et pour ne pas se séparer de l'empereur de Russie ; ils y verraient que le cabinet de Berlin a pris, dans des communications officielles, hautaines et blessantes pour la dignité du roi Victor-Emmanuel, la défense des princes déchus dont les populations se donnaient au Piémont. Ils sauraient qu'en 1865, pour obtenir la participation de l'Autriche en Danemark, M. de Bismarck lui avait promis le concours de l'armée prussienne en Vénétie, au cas où la France interviendrait pour appuyer une agression de l'Italie, renouvelant ainsi, en la prenant pour son compte, la clause de Campo-Formio que M. Crispi a si légèrement invoquée. Mais ce qui mérite plus particulièrement leurs méditations, c'est l'histoire du traité prusso-italien, traité d'alliance offensive et défensive conclu à Berlin en 1866 (1). Cet acte était signé depuis quelques jours seulement que M. de Bismarck, croyant tout à coup devoir se défier du cabinet de Florence, déclarait à ses négociateurs que, dans l'opinion du roi Guillaume, il n'engageait que le roi Victor-Emmanuel. Si l'Autriche, leur dit-il, se

(1) Elle est d'ailleurs racontée, avec toutes les pièces officielles à l'appui, dans la publication du général de La Marmora : *Un po più di luce*.

borne à attaquer l'Italie, la Prusse ne vous doit aucune assistance; si elle dirige son agression contre nos frontières, l'Italie nous doit le concours immédiat de toutes ses forces armées. L'interprétation n'était pas seulement léonine, elle était une offense à la bonne foi du gouvernement italien, commise en présence d'un texte qui ne comportait aucune ambiguïté. Cependant la guerre survint, et, après Sadowa, on ouvrit des pourparlers pour la négociation d'un armistice. Le traité d'alliance stipulait qu'il ne serait conclu ni armistice ni paix que du consentement des deux parties. M. de Bismarck reçut, à Nikolsbourg, les plénipotentiaires autrichiens, négocia et signa avec eux un armistice et des préliminaires de paix qui n'omettaient rien de ce que devait contenir plus tard le traité définitif de Prague, sans la participation et en dépit des protestations du comte de Barral, le représentant de l'Italie, présent au quartier général prussien. Dérision amère, l'article 1^{er} des préliminaires était ainsi conçu : « Le roi de Prusse prend l'engagement de décider le roi d'Italie, son allié, à donner son approbation aux préliminaires de la paix et à l'armistice dès que, par une déclaration de l'empereur des Français, le royaume vénitien aura été mis à la disposition du roi d'Italie. » La publication à laquelle nous empruntons ces faits, qui

sont d'ailleurs d'une notoriété navrante pour la dignité du gouvernement italien, ajoute : « Du roi Guillaume, nous ne dirons qu'un mot : le concours loyal de l'Italie (1) lui avait permis de devenir le plus puissant souverain de l'Europe, et il eut la discourtoise ingratitude de ne pas même prononcer le nom de son allié dans le discours qu'il lut le 5 août suivant au parlement prussien. » Le Roi n'eut pas plus de déférence pour le souverain de l'Italie que M. de Bismarck n'en avait témoigné à son ambassadeur. La France en a-t-elle jamais usé de la sorte avec son allié de 1859 ? Elle a pris soin de ses propres intérêts dans le nord de l'Afrique, elle a défendu ceux de son commerce et de son industrie ; elle n'a jamais manqué à la foi jurée. Elle s'est unie à l'Italie pour l'aider à secouer le joug de la domination étrangère. A-t-elle jamais eu la pensée de s'allier contre elle à une autre puissance ?

Le traité de la triple alliance sera-t-il plus loyalement exécuté ? Nous laissons aux Italiens le soin de répondre à cette question. S'ils tiennent compte

(1) Avant l'ouverture des hostilités, l'Autriche avait offert à l'Italie, par l'intermédiaire de la France, de lui abandonner la Vénétie, si elle consentait à dénoncer le traité d'alliance. Malgré les plus vives instances du cabinet de Paris, celui de Florence déclina la proposition, considérant que la loyauté lui faisait un devoir de remplir ses engagements. M. de Bismarck et son souverain ne l'ignoraient pas. S'en sont-ils souvenus à Nikolsbourg ?

des enseignements de l'histoire, si le passé sert à éclairer l'avenir, ils reconnaîtront, avec nous, que les vœux leur sont, à cet égard, plus permis que les espérances. Dans tous les cas, si la guerre éclate et qu'elle soit heureuse pour les alliés, l'Allemagne, ils auraient grand tort d'en douter, se ferait la part du lion. La mer Adriatique deviendrait certainement un lac germanique. La Grande-Bretagne, qu'on ne prend jamais au dépourvu, elle l'a encore prouvé au congrès de Berlin, ferait de la Méditerranée un lac anglais. Quels que soient les avantages qu'on attribuerait à l'Italie, ils ne compenseraient pas ceux que se distribueraient ses copartageants, les bénéfiques devant être proportionnés, dira-t-on, à l'importance des forces déployées par chacun d'entre eux. M. Crispi a parlé de Campo-Formio ; que ne songe-t-il aux traités de Vienne ! Ils sont d'une date plus récente ; l'Italie y fut envisagée comme une expression géographique et mise en lambeaux, afin d'en disposer plus à l'aise. C'est à Berlin qu'on se réunirait cette fois, et l'esprit de domination y présiderait, plus énergiquement encore qu'en 1815, aux délibérations de ce nouveau congrès. L'Italie en sortirait agrandie peut-être, mais relativement diminuée, sans contrepoids pour se défendre contre le colosse qu'elle aurait contribué à élever au centre de l'Europe,

sans la France, réduite à l'impuissance, qui lui a cependant souri dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Si le sort des armes trahissait les alliés, l'Allemagne battue aurait-elle pour l'Italie plus d'égards que la Prusse victorieuse lui en a témoigné à Nikolsbourg? Ne la sacrifierait-elle pas volontiers, et avec empressement, pour obtenir la paix à des conditions moins onéreuses? N'est-ce pas ainsi que les choses ne sont passées toutes les fois que les vaincus étaient inégalement puissants?

IX

Mais sans envisager plus longtemps de si redoutables éventualités, voyons de quel poids la triple alliance pèse déjà sur l'Italie, ce qu'elle lui coûte pendant la paix. Durant la période de l'émancipation, elle dut s'imposer les plus lourds sacrifices pour faire face aux dépenses que nous appellerons de premier établissement. Elle a émis 10 milliards d'emprunts qui ont été négociés à Paris. Son budget des dix premières années s'est soldé annuellement par un déficit moyen de 334 millions. En 1871, il n'était plus que de 47. Il disparaissait

totalemment en 1875, pour faire place à un excédent de recettes permanent qui se chiffrait par 51 millions en 1882, l'*anno d'oro*, comme on a appelé cette même année, malgré, qu'on le remarque, une réduction de 100 millions d'impôts environ. Cet état de constante prospérité permit d'abolir le cours forcé.

En cette même année 1882, le traité d'alliance fait son apparition avec son cortège de dépenses extraordinaires, avec l'immixtion de l'état-major allemand, avec l'obligation d'augmenter les unités de l'armée et de la marine, de former les bataillons alpins, de construire les chemins de fer stratégiques. Aussitôt le déficit se redresse et ressaisit le budget italien ; il s'en empare pour y régner désormais en maître. Telle a été la première conséquence de la triple alliance. Elle en engendra bientôt une autre : la dénonciation du traité de commerce avec la France, et, en dépit des tarifs, les recettes des douanes subirent une réduction notable dont tous les efforts de l'administration n'ont pu atténuer la constante progression (1).

(1) Exportations en 1887 (métaux précieux compris)	1,109 millions.
— en 1888	— 967 —

Différence en moins 142 millions.

On a vu que le traité a cessé d'être en vigueur le 31 mars 1888. Cette différence ne porte donc que sur les dix derniers mois de l'année.

Ainsi la politique inaugurée par Depretis, continuée par M. Crispi en l'accentuant sensiblement, a eu, dès l'origine, ce double résultat d'augmenter les dépenses et de diminuer les ressources du Trésor. Ceci ressort clairement de toutes les publications statistiques insérées au *Journal officiel*, et a été, au surplus, mis en pleine lumière par l'exposé que le ministre des finances a présenté, à la Chambre, dans la séance du 27 janvier 1890. M. Perazzi avouait, pour les budgets ordinaires et extraordinaires réunis, un découvert total de 461 millions (1). Pendant les dix premiers mois de 1890, d'après les derniers documents que nous avons pu consulter, les exportations, sans avoir jamais cessé de décroître, ont encore baissé de 76 millions. Mais ceci n'est pas pour embarrasser le président du conseil. Que me parlez-vous, a-t-il dit, des charges qui pèsent sur le pays ? Que dépense, en somme, l'Italie pour l'entretien d'un état militaire qui la fait « l'égale de l'Autriche et de l'Allemagne ? A peine 18 francs par habitant, tandis que l'Allemagne en paye 19 et la France 35. » M. Crispi a la faculté de comprendre singulièrement les questions économiques et de les présenter.

(1) M. Gianpietro, député, qui a été rapporteur du projet de loi sur les contrats, un économiste fort distingué, évalue à un milliard les découverts réunis des trois dernières années.

Sans contrôler ces chiffres, dont l'exactitude, à première vue, nous paraît contestable, nous nous permettrons de lui faire remarquer que la capacité contributive de chaque habitant, quand on la compare à celle de l'habitant d'un autre pays, doit être évaluée en raison directe de la richesse générale de chacun des deux, et un bon économiste lui démontrerait peut-être que les 35 francs payés par un Français lui sont moins lourds que les 18 qui pèsent sur un Italien. S'il veut consulter les tableaux des prix de la main-d'œuvre des deux côtés des Alpes, il obtiendra un premier aperçu qui l'éclairera suffisamment. Quoi qu'il en soit, on a vu ce qu'a produit en Italie l'abrogation du traité de commerce ; en France, au contraire, les recettes et les exportations n'ont cessé de progresser, malgré le tort qui en est résulté pour nos transactions avec la Péninsule. La France endurerait, au besoin, de nouvelles charges ; l'Italie le pourrait-elle ? On doit en douter après les déclarations dont M. Crispi a émaillé le récent discours qu'il a prononcé à Turin et que l'on peut résumer en deux mots : pas d'emprunts, pas de nouveaux impôts. Il est vrai de dire qu'il parlait à la veille des élections.

Pourquoi s'alarmer, au surplus ? nous disent les alliés. Nous nous sommes unis pour maintenir la

paix, pour l'imposer au besoin ; nous repoussons hautement toute pensée d'agression. On ne saurait être plus affirmatif que l'a été M. de Bismarck, à cet égard, en toute occasion, et si déshabitués que nous soyons de cette confiance que devrait toujours inspirer la parole d'un premier ministre, nous aimons à croire qu'il a exprimé sa pensée tout entière. Nous sommes également persuadés que son successeur, fidèle interprète des intentions de son souverain, se consacre à la même politique. L'ambition de l'Allemagne n'est-elle pas amplement satisfaite ? Quel intérêt pourrait l'entraîner dans de nouveaux conflits ? Au point où en sont les choses aujourd'hui, qui oserait s'en remettre aux caprices de la fortune ? La guerre n'est-elle pas aussi redoutable pour les peuples auxquels elle a donné la victoire, que pour ceux qui ont subi la défaite ? Assurément ce n'est pas l'Autriche qui voudrait courir de si périlleuses aventures. Quant à l'Italie, nous avons dit ce que nous pensons de ses intentions, et ce n'est pas nous qui lui attribuons des velléités inavouables ; ce sont les adversaires, de gauche et de droite, de M. Crispi qui lui prêtent « des desseins belliqueux dont la chute du grand chancelier a rompu la trame (1) ».

(1) Au congrès des radicaux présidé par le comte Pauciani. D'autre part, on lit dans l'*Italia*, œuvre d'un conservateur : « Il fallait au

C'est donc la paix qu'on veut ; nous n'y contredisons pas. Mais on veut une paix armée, avec des charges qui irritent et écrasent les populations, et on en rejette la responsabilité sur qui ? Sur la France. Qu'a-t-on dit ? La France arme, elle nourrit la pensée de la revanche ; elle nous contraindrait à redoubler nos efforts pour conserver notre supériorité et rester en mesure de repousser une agression. Dérisoire façon de rendre hommage à la vérité. Au sortir de la dernière guerre, il ne restait à la France que les débris de ses armées ; elle était dépourvue d'armes et d'approvisionnement ; le vainqueur avait tout emporté, outre les milliards. Elle se mit courageusement à l'œuvre pour tout reconstituer, comme l'exigeaient le soin de sa défense, le sentiment de sa grandeur, l'ambition légitime de reprendre son rang parmi les grandes puissances. Elle a entrepris cette immense tâche sans forfanterie, dans le silence de son deuil,

sombre génie qui dirige la politique allemande que l'Italie fit mieux que de se ruiner dans ses finances publiques ; il lui fallait qu'elle se sentît aussi ruinée dans sa fortune privée, et que, *per fas et nefas*, elle pût attribuer cette ruine à une puissance voisine avec laquelle, dans l'intérêt militaire de l'Allemagne, il voulait la voir à tout jamais et mortellement brouillée.

« Et il a trouvé, pour cette œuvre abominable, un ministre italien, voué à ses ténébreux vouloirs, un ministre dont il a surexcité la vanité personnelle au point de l'aveugler complètement, en lui faisant consommer la rupture de relations commerciales qui étaient la source du bien-être de plusieurs millions de familles italiennes. »

en s'imposant, sans marchander, les lourds sacrifices qu'elle comportait. Elle n'a pas commis d'autre crime, qui oserait l'en blâmer? Devait-elle à ses ennemis de la veille de rester à leur merci, et s'en remettre, pour ses destinées futures, à leur générosité éprouvée? Si déçu qu'on fût en Allemagne en voyant la France réparer rapidement les ruines de la guerre, on ne crut pas opportun, pendant les premières années qui suivirent le rétablissement de la paix, d'augmenter les forces militaires du nouvel empire. Cette nécessité est née de la politique inaugurée par M. de Bismarck au congrès de Berlin, et c'est à l'Allemagne que revient la responsabilité de l'état actuel des choses en Europe. Il ne saurait être imputé à la France.

Quel est cet état, et où conduit-il? Nous n'avons pas à raconter les armements de l'Allemagne. Le Reichstag en a assez souvent retenti. Chacun sait d'ailleurs qu'on a formé de nouveaux corps d'armée, qu'on a plusieurs fois renforcé les troupes groupées en Alsace-Lorraine. La dernière campagne parlementaire de M. de Bismarck, après bien d'autres, eut pour objet le septennat et une augmentation de 40,000 hommes pour l'armée active. Son successeur a livré sa première bataille pour obtenir du Parlement des crédits extraordinaires imputables au ministère de la guerre.

On annonce que M. de Caprivi en sollicitera de nouveaux dans la prochaine session. L'empire austro-hongrois a fait de son mieux pour étendre et consolider sa puissance militaire. L'Italie a rivalisé d'ardeur avec ses alliés. Nous avons vu en quelle pénurie elle a mis ses finances ; son gouvernement, cependant, ne semble nullement disposé à modérer son désir de les imiter. On fera peut-être quelques économies sur les travaux publics, sur les dépenses fructueuses et utiles à la richesse du pays ; on ne réduira pas sensiblement les allocations demandées par les ministres de la guerre et de la marine (1). Comme une calamité épidémique, cette fièvre ruineuse a gagné tous les États de l'Europe, grands et petits. L'Angleterre elle-même a décidé de consacrer 500 millions au développement de sa puissance maritime.

Quand s'arrêtera-t-on dans cette voie ? Rien ne permet de le prévoir. Peut-on espérer qu'il viendra un moment où un désarmement conventionnel s'imposera, par la force des choses, à toutes les puissances ? « Chimère, répondait naguère M. de

(1) La nouvelle loi sur le recrutement, si elle est votée, ajoutera 150,000 hommes à l'armée active, 200,000 à la milice mobile, 300,000 à l'armée territoriale, soit 650,000 hommes qu'il faudra pourvoir de l'armement et de l'équipement nécessaires, ce qui exigera une dépense de 150 millions, sans compter les approvisionnements proportionnels.

Bismarck à l'un de ses visiteurs, on se méfiera, on n'aura jamais confiance dans la loyauté de son voisin. Qu'on stipule un contrôle, et voilà le *casus belli* perpétuellement trouvé. » L'Europe est donc vouée aux grandes armées toujours plus nombreuses, plus onéreuses pour les contribuables, plus funestes à l'industrie et à l'agriculture, tarissant toutes les sources de la prospérité générale. « C'est une autre forme de la guerre, a avoué l'ancien chancelier à son interlocuteur, qui était un Français, la guerre à coups de louis d'or. De quoi vous plaignez-vous ? Plus longtemps que d'autres, votre riche nation est capable de la supporter, et la victoire est à celui qui tiendra le plus longtemps. » Par ce langage, le solitaire de Friedrichsruhe n'a-t-il pas confessé les imperfections, disons mieux, les dangers de son œuvre ? Loin du pouvoir, son génie lui a-t-il révélé qu'il a lancé son pays, et l'Europe avec lui, dans une voie sans issue pacifique, ou qui, dans sa propre pensée, aboutit à la ruine, sinon à la guerre ? Les louis d'or s'épuisent en effet ; la patience et la résignation des peuples, comme celles des gouvernements, ont des limites. Qu'arrivera-t-il quand les sacrifices excéderont les ressources ? Et ce jour viendra fatalement, car l'organisation des masses combattantes, avec leur armement, est

aujourd'hui une opération qui relève de la science, dont le propre est de les perfectionner sans cesse. Le fusil, le canon, le vaisseau, les munitions, avec leurs matières explosibles, inventés, fabriqués, construits ou préparés hier à grands frais, sont demain des moyens de destruction insuffisants, et il faut les remplacer par un outillage nouveau pour rester aussi solidement armé que son voisin. C'est une lutte sans trêve et sans fin qui dévore, dans chaque pays, le fruit du travail national au préjudice de toutes les classes de la population. Comment s'étonner, dès lors, si les moins fortunés s'agitent, si les socialistes, malgré des lois draconiennes, arrivent plus nombreux au Reichstag à chaque législature ? L'Allemagne est peut-être, de tous les pays, celui où cette situation provoque les plus vives colères, les plus véhémentes polémiques (1). M. de Bismarck ne s'est-il pas oublié lui-même, a-t-il eu des accents dignes de lui, d'un

(1) Il a paru en Allemagne, au mois d'avril dernier, une publication ayant pour titre : *Videant consules*, et qui reste attribuée à un général, ancien ministre de la marine. Elle a pour objet de démontrer que la guerre doit nécessairement éclater, et avant longtemps, avec la France, mais surtout avec la Russie, « ce véritable ennemi national qui opprime tout ce qui est allemand, qui détient indûment les provinces baltiques, ces pays conquis à l'influence germanique au prix du sang allemand... ce boulevard de l'Allemagne... où la barbarie russe, avec sa corruption, avec ses fonctionnaires dégénérés, prend la place de l'antique équité et de la civilisation... ».

homme d'État désireux d'exercer une influence salubre sur l'opinion publique égarée, quand il disait dans son dernier discours : « On ne fait pas la guerre par haine, autrement la France serait en guerre permanente, non seulement avec nous, mais aussi avec l'Angleterre et l'Italie, car elle les hait toutes deux. » M. de Bismarck se trompe, la haine n'est pas un sentiment qui trouve facilement accès en France. Quel autre pays a donné à ses voisins des preuves plus éclatantes de sympathie et de désintéressement ? On a vu le drapeau de la France partout où il y a eu une noble cause à défendre. Y a-t-on rencontré celui de la Prusse ? Qu'a-t-il fait, d'ailleurs, pour désarmer nos ressentiments ? A-t-il ménagé la dignité du vaincu de l'année néfaste ? A-t-il eu de meilleurs procédés pour la Russie, si longtemps son alliée docile ? S'inspirant du sentiment qu'il nous prête, il a vu partout des agents secrets, un espionnage organisé ; il a expulsé de l'empire allemand, sous divers prétextes, des sujets russes par milliers. La Russie n'a pas relevé la rigueur de cette mesure, elle a usé de représailles. A Berlin, on s'en est pris alors aux valeurs russes, on en a entravé la négociation, elles se réfugièrent à Paris ; on sait l'accueil qu'elles ont trouvé sur notre marché financier. D'autres dispositions ont été prises des

deux côtés, toutes également inspirées par l'animosité, et l'Europe, inquiète, assiste au spectacle que lui donnent, au nord, l'Allemagne et la Russie ; au midi, la France et l'Italie, puissances limitrophes, en état permanent d'hostilités administratives et économiques, se livrant à une guerre de tarifs qui n'a jamais été un présage de relations pacifiques.

Et voilà la paix que la triple alliance nous offre et qu'elle entend imposer. Paix qui entraîne les gouvernements aux mesures excessives et irritantes, paix qui exaspère les esprits et écrase les populations, « paix lourde et ruineuse », de l'aveu de M. de Bismarck lui-même, « préférable, a-t-il ajouté, à la ruine qui suit une guerre, même heureuse ». Que ne parlait-il ainsi avant d'infliger les calamités de la guerre au Danemark, à l'Autriche, à la France ! A quel prix, au surplus, obtint-on cette paix *ruineuse* ? En solidarissant les intérêts des contractants, l'accord des trois cours a solidarisé les intérêts respectifs d'autres puissances. La France et la Russie n'ont conclu aucun traité ; elles sont néanmoins étroitement unies par le sentiment de leur mutuelle sécurité, lien plus solide assurément que la sympathie qui a rapproché l'Italie de l'Autriche. La triple alliance a ainsi partagé le continent en deux camps constamment

sous les armes, et prêts, de part et d'autre, à s'entre-choquer. Est-ce une paix bien garantie, est-ce la paix qui engendre la confiance, qui encourage le travail et les échanges, qui rapproche les peuples et participe à leur bien-être ? Est-elle durable enfin ? L'Europe peut-elle en faire les frais indéfiniment ? Avec les charges qu'elle exige, ne conduit-elle pas à la guerre, à une lutte d'autant plus meurtrière que les combattants seront plus nombreux et plus formidablement armés ? C'est cependant à ces effroyables calamités, si on ne parvient à les conjurer, que la triple alliance a voué le monde civilisé. Telle est la douloureuse pensée qui se dégage, quoi que l'on pense et que l'on veuille, de l'œuvre élaborée par les trois cours. L'intérêt général de l'Europe la désavoue et la condamne.

X

Quand on a suivi pas à pas M. de Bismarck dans sa longue carrière, on ne peut s'empêcher d'admirer les puissantes et merveilleuses facultés qu'il a mises au service de son roi et de son pays pen-

dant les quinze premières années de son ministère. Il débute à Francfort, et du premier jour son regard sonde l'avenir comme le présent, et il en dégage le programme qu'il a si brillamment rempli. Appelé à diriger la politique de la Prusse, il aborde successivement toutes les questions avec une confiance que n'ébranlent ni la virulente opposition de la Chambre élective, ni l'attitude des autres cabinets. Dans l'affaire de Pologne, il séduit la Russie et fait reculer l'Angleterre. Lord Palmerston et lord John Russell, ces deux fiers champions, se dérobent devant son audace. Sans s'attarder aux nébuleuses doctrines des professeurs allemands, aux revendications des prétendants, il résout par les armes, au profit de son maître, l'éternelle question des duchés et il démembré le Danemark, dont la Prusse avait pourtant garanti l'intégrité. Après avoir entraîné l'Autriche dans cette première campagne, il se retourne contre elle, l'isole, la combat et triomphe à Sadowa, grâce à la neutralité de la Russie et de la France, qu'il avait eu l'habileté de s'assurer. Il lui restait un dernier adversaire à vaincre, la France. Il s'y prépare en obtenant le concours des États de l'Allemagne du Sud, pendant que l'état-major forge l'arme du combat. Quand le moment de recourir à l'emploi de la force lui semble venu, il imagine la candidature du prince de Hohenzollern et amène le

gouvernement français, aux yeux de l'Europe étonnée, à prendre l'initiative de la guerre. La victoire récompensa sa prévoyante duplicité. *Sic itur ad astra*. La morale en a gémi, mais il lui a été donné de relever l'antique empire germanique. Sans nul doute, les fautes de ses adversaires lui ont facilité le succès ; lui-même n'en a commis aucune jusqu'au couronnement de son œuvre ; et si à ce moment il fût descendu du pouvoir pour aller, en sage, méditer sur les grandes choses qu'il avait faites, il serait resté non seulement comparable, mais supérieur, à certains égards, aux hommes qui ont tracé un sillon ineffaçable dans la vie des peuples.

Avoir tout été et ne plus rien être, c'était abdiquer ; héroïque effort que ne comportaient ni son tempérament ni la nature de son esprit. Il en eut la pensée cependant, assure-t-on ; il ne sut ou il ne put s'y résoudre. Il doit le regretter. Il a préféré, sans autre ambition peut-être, consacrer la fin de sa vie à consolider l'édifice sorti de ses mains. Mais l'inconstante fortune lui a infligé l'obligation de se démettre et de subir l'abandon, nous ne dirons pas outrageant, de la presse qui lui avait si servilement obéi. C'est que, avec l'empire réédifié, commence ce qu'on nous permettra d'appeler sa seconde manière, la période de son ministère durant laquelle son génie s'est égaré. A l'intérieur, il soulève le

Kulturkampf, dont il n'est pas sorti à son avantage. Il pose les plus redoutables problèmes économiques en se faisant l'initiateur du socialisme d'État, devenu un sujet de vives inquiétudes pour les uns, d'aveugles aspirations pour les autres. Il n'a, en réalité, résolu aucune question ; il a laissé le pays livré à une agitation dont le nouveau souverain a dû se préoccuper. A l'extérieur, il n'a pas ménagé la France ; il l'a menacée avec la pensée de la maintenir dans un état de constante infériorité. Il n'a pas prévu, cette fois, que la Russie, alarmée à son tour, ne lui laisserait plus les mains libres. S'en étant convaincu, il s'en irrita. L'ami des temps heureux, si dévoué, si constant, lui devint suspect. Il s'en éloigna pour courir à d'autres amitiés. Il fut ainsi amené à desservir la Russie, à combler l'Autriche de ses faveurs. Il s'y employa passionnément au congrès de Berlin. Mais, dès ce moment, l'Allemagne n'avait pas seulement à monter la garde sur sa frontière de l'ouest, il lui fallait aussi compter avec le puissant empire du nord. Au lieu d'un adversaire, elle en avait deux. Et nous avons vu le chancelier rechercher des appuis, s'appliquer ardemment à isoler la France, s'unir à l'Autriche, puis à l'Italie, organiser enfin, de toutes pièces, la triple alliance. Combinaison malheureuse pour les générations présentes, fertile en périls pour les

générations futures. Il a ainsi plus profondément creusé l'abîme qui sépare l'empire germanique des deux puissances rivales; il a semé la haine, pour lui emprunter un mot dont il a fait un si regrettable usage, entre l'Autriche et la Russie, entre la France et l'Italie. Qu'en récoltera l'Allemagne? L'avenir le dira; mais l'avenir n'est pas moins sombre et chargé de menaces pour elle que pour ses voisins. Voilà l'œuvre dernière de M. de Bismarck.

Qu'elle serait immense et radieuse, la gloire du prince qui entreprendrait d'épargner à l'Europe les malheurs auxquels elle est exposée! L'homme de fer a déposé le fardeau qu'il a porté trop longtemps pour lui-même comme pour ses contemporains. Ne surgira-t-il pas un homme nouveau, un génie, celui de la paix, d'une paix véritable, qui rendrait le repos et la sécurité aux nations? Est-il donc impossible que les puissances s'assemblent dans un sentiment de cordialité et de sacrifice? La diplomatie a dénoué des situations plus compliquées. Elle a des ressources redoutables; on l'a vu au congrès de Berlin, qui a été le triomphe de l'égoïsme et de la cupidité; mais elle en possède de précieuses, et elle réparerait ses torts en entrant dans des transactions destinées à rétablir l'harmonie sur le continent, à asseoir l'équilibre européen sur des bases

équitables, en apaisant des regrets légitimes et d'indestructibles espérances. N'est-ce qu'un rêve? Qui nous reprochera de le former?

Ces pages étaient écrites quand, soudain, est survenue la chute de M. Crispi. La retraite du ministre italien est-elle plus volontaire que celle du grand chancelier? Elle ne l'est ni plus ni moins, mais par d'autres causes. M. de Bismarck était trop puissant pour un jeune souverain fier de la gloire de ses aïeux, passionnément épris des traditions de sa maison. L'un des deux devait consentir à la mutilation de son autorité ou abdiquer. Le maître revendiquant le plein exercice de tous ses droits, le serviteur s'est incliné; il s'est démis de toutes ses fonctions. M. Crispi se démet, à son tour, du rôle qu'il avait assumé. Ce n'est certes pas la couronne qui lui a imposé cette détermination. Il n'existait aucun dissentiment entre le président du conseil et le souverain. Il est à remarquer, d'autre part, qu'au moment où M. de Bismarck est descendu du pouvoir, rien, dans la situation intérieure ou extérieure de l'Empire, ne l'exigeait. Comme son prestige, son crédit en Europe était immense : il possédait, en outre, l'entière confiance de l'Allemagne. En toute occasion, il s'était employé à convaincre les cabinets et l'opinion publique de son

amour de la paix, de sa ferme résolution de la maintenir. On a vu en quels termes retentissants il l'a affirmé dans le dernier discours qu'il a prononcé au Reichstag. M. Crispi était-il en si belle posture? Sa politique reposait sur un prétendu danger qui, menaçant les frontières du royaume, imposait au gouvernement le devoir de se mettre en mesure de le conjurer. L'accession de l'Italie à la triple alliance, disait-il, n'a jamais eu un autre objet. Il justifiait ainsi les armements auxquels il consacrait toutes les ressources de son pays, sans crainte de l'obérer. Le danger était cependant imaginaire. Personne ne pouvait en être plus convaincu que lui-même. Nourrissait-il, en les déguisant, de hautes et coupables ambitions? Rêvait-il, pour l'Italie, le premier rang parmi les nations latines? Y a-t-il été encouragé dans les entretiens confidentiels de Friedrichsruhe? Il nous le dira peut-être lui-même un jour; mais nous avons relevé et nous retenons que son interprétation du traité d'alliance, qui n'est pas celle de son prédécesseur, date de la première visite qu'il a faite au chancelier allemand. Il n'a pu cependant se dissimuler un instant que l'Italie ne pourrait supporter longtemps des charges hors de toute proportion avec sa puissance financière et économique. Il croyait donc que la paix armée est une chimère, et que le conflit était

imminent. Son attitude à l'égard de la France, depuis le premier jusqu'au dernier jour de son ministère, autorise à le penser. Dans tous les cas, il n'a pas suffisamment tenu compte de cette considération, c'est qu'entre trois alliés, le dernier mot, les résolutions viriles n'appartiennent jamais au plus faible, qui, une fois lié, relève de la volonté du plus fort. Il a, à la vérité, par sa turbulente diplomatie, agité parfois l'Europe, alarmé l'opinion publique. Mais à quel prix? L'Italie le sait, et, du nord au sud, elle exige la réduction des dépenses, une atténuation des lourds sacrifices que sa politique lui imposait. Dès ce moment, l'heure de la retraite avait sonné pour ce ministre, hier encore en possession d'une autorité incontestée. Il s'y est résigné à sa guise par un éclat parlementaire. Ce n'est pas ainsi que M. de Bismarck, dont la gloire l'a visiblement troublé, a déposé les rênes du pouvoir. L'un a succombé sous le poids de ses fautes, l'autre sous l'excès de sa puissance et des services rendus.

Quelles seront les conséquences de cet événement qui, assurément, a une grande importance? Avec le ministre qui en était l'incarnation, le système lui-même disparaîtra-t-il? Nous avons dit dans quelles circonstances et sous l'influence de quels incidents le peuple italien, égaré par une presse

mal inspirée, s'est engagé lui-même dans des voies nouvelles. Fier de sa récente émancipation, toute investigation dans ses affaires, toute apparence de tutelle l'irritait. Le souvenir des services reçus l'importunait. La France l'avait aidé à secouer ses chaînes, il s'en est éloigné. Mais s'il est susceptible et jaloux, facile aux emportements comme tous les peuples méridionaux, il est doué d'un sens politique vivace et pénétrant. Quand il se trompe, il se ravise. La crise qu'il traverse lui révélera-t-elle l'étendue des fautes commises? Lui démontrera-t-elle que, dans l'état actuel des choses en Europe, il n'a rien à redouter de ses voisins, et qu'il ne saurait plus longtemps soupçonner leurs intentions? Nous voulons le croire. L'Italie peut, en effet, prospérer et consolider sa puissance sans se commettre dans des dissentiments, devant lesquels il lui importe, au contraire, de réserver son entière liberté d'action.

Les craintes qu'on lui a inspirées pour la sécurité de ses frontières n'ont jamais été qu'un moyen de conquérir et de conserver le pouvoir. Née d'hier, tout lui commande d'employer ses efforts, toutes ses ressources, à se constituer solidement en encourageant son industrie, en protégeant son commerce, en n'omettant rien pour largement ouvrir à l'activité nationale les sources de la prospérité

publique. Elle a, dans les lettres, dans les arts, dans la politique, un passé glorieux. Grande puissance désormais, pourquoi ne vivrait-elle pas de sa propre vie, au lieu d'aliéner une part quelconque de sa liberté dans des conditions d'une réciprocité inégale, quoi qu'en ait dit M. Crispi? Pourquoi n'entreprendrait-elle pas avec tous les États de l'Europe indistinctement des rapports d'une entière cordialité? Si incorrecte qu'ait été la conduite du ministre déchu, la France n'en garde aucun ressentiment. Fidèle à sa vieille amitié, obéissant d'ailleurs à ses intérêts, elle ne refusera certainement pas de renouer des négociations et d'arriver à des arrangements qui permettraient aux deux pays de reprendre leurs échanges si inopportunément entravés pour l'un comme pour l'autre; soucieuse de son indépendance et de sa liberté, respectueuse de celles d'autrui, elle n'ambitionne pas d'autres accords. S'il est une Italie qu'on a trop entendue, comme on l'a dit, il en est une autre qu'on n'a pas entendue assez et qui a conservé à la France toutes ses sympathies. Quiconque a traversé les Alpes a eu l'occasion de s'en convaincre. La crise, au surplus, est arrivée à sa fin; elle a été dénouée par la force même des choses. Il appartient aux nouveaux conseillers du roi Humbert de redresser la situation compromise par leurs prédécesseurs, de remettre,

si nous pouvons nous exprimer ainsi, la pyramide sur sa base. Comblé le déficit, réduire les dépenses, équilibrer le budget, atténuer les impôts, faciliter à la production nationale l'accès de nouveaux marchés, celui de la France notamment, tel sera, sans doute, leur programme ; ils ne peuvent en concevoir un autre. La tâche peut être laborieuse, elle n'est pas difficile. Comme le pays, trop longtemps soumis à des épreuves imméritées, les Chambres seconderont une politique à la fois réparatrice et féconde en heureux résultats. En s'en constituant les initiateurs, M. de Rudini et ses collègues justifieront, avec la confiance du souverain, l'attente de tous les amis de l'Italie.

15 février 1891.

LA PAIX ARMÉE

ET SES CONSÉQUENCES

Le vieux monde s'agite ; qui donc le mène et où le conduit-on ? Il n'est que temps de s'en préoccuper. A quelle époque de son histoire a-t-il conçu de plus sinistres visions, a-t-il entrevu un lendemain plus chargé de douloureuses appréhensions ? Il travaille pourtant ; le travail, sous toutes ses formes, ne le rebute pas. Il s'alarme néanmoins devant un appareil guerrier qui l'épuise, et il se demande, avec raison, de quelles nouvelles catastrophes son avenir est prochainement menacé. Les temps sont passés où les peuples demeuraient étrangers aux actes comme aux entreprises de leurs gouvernants. De nos jours, ils savent et ils jugent. Les nombreux moyens d'investigation mis à la disposition de toutes les classes sociales les pénètrent et les éclairent ; si elles n'en ont pas la notion exacte, elles ont le sentiment des périls et des maux éventuels, sinon prochains, qui peuvent

soudain fondre sur elles. Le service militaire, universel et obligatoire, a lui-même initié, plus ou moins, les plus humbles d'entre nous à tous les secrets, à tous les moyens de destruction que la science perfectionne incessamment, et chacun pressent des désastres inconnus jusqu'à notre époque. Nul n'a besoin aujourd'hui d'interroger un commandant d'armée de terre ou de mer pour apprendre que des corps de troupe ou des flottes entières peuvent disparaître dans un conflit au premier choc, et que les vainqueurs pourraient être aussi bien décimés que les vaincus. La préparation de ces redoutables calamités est elle-même un premier malheur qui pèse cruellement sur tout le continent. Dans la voie des armements progressifs où ils sont entrés, une loi fatale contraint les gouvernements à puiser, outre mesure, aux sources de la fortune publique, au risque de les tarir. En peu d'années, les impôts ont atteint partout des proportions qui excèdent la puissance économique de chaque pays. Ces nécessités engendrent la misère qui, déjà, se glisse, impitoyable, dans plus d'une contrée. Cette détresse provoque à son tour, avec des troubles d'un autre ordre et non moins alarmants, des émigrations qui rappellent un âge reculé, et le nouveau monde ne leur fait pas toujours un accueil sympathique. Nous n'assistons que

trop souvent, en effet, au spectacle affligeant de foules nombreuses qui passent et repassent l'Atlantique, lamentable odyssee, sans rencontrer une terre hospitalière. Nées manifestement de l'abus des impôts, ces difficultés financières et sociales sont-elles et devront-elles rester le lot des nations les moins favorisées ? Pendant que l'Italie en est si sérieusement menacée, verrons-nous d'autres États s'en accommoder aisément ? Le croire, ce serait se bercer de coupables illusions. Aucune puissance ne possède des ressources inépuisables ; de façon qu'on ne sait plus si l'Europe est destinée à devenir la proie de la guerre ou bien celle de la misère. Cette inquiétante alternative mérite d'être envisagée sous tous ses aspects, et, après en avoir déterminé les causes, nous voudrions en calculer les effets.

I

L'Europe vivait dans une paix profonde, et rien ne menaçait son repos, quand un prince, déjà mûri par l'âge, monta sur le trône de ses ancêtres. Nourrissant, depuis longtemps, des vues ambi-

tieuses, le roi Guillaume I^{er} de Prusse n'eut, à son avènement, qu'une pensée : elle fut pour l'armée, pour sa réorganisation, pour son développement. Que se proposait-il ? L'établissement de l'hégémonie de la Prusse en Allemagne. M. de Bismarck l'avait pressenti et annoncé pendant qu'il n'était encore qu'un agent diplomatique à Francfort. Le Roi s'assura son concours en lui accordant, avec le pouvoir, toute sa confiance. C'est ainsi que le futur empereur et le futur chancelier, désormais étroitement unis, entreprirent résolument la tâche qu'ils ont remplie si glorieusement pour eux, si malheureusement pour l'Europe.

Leur première victime fut un agneau. L'agneau toutefois fit une ferme résistance ; il y mit tout son cœur ; mais le loup avait un compère, et les deux complices contraignirent le Danemark à leur faire abandon de ses deux plus belles provinces : le Schleswig et le Holstein lui avaient été pourtant garantis par un acte solennel engageant toutes les grandes puissances à lui en assurer la paisible possession. Malheureusement une garantie collective, fondée sur un intérêt général, a le plus souvent échoué devant un acte de vigueur ou de témérité. Aucun des contractants ne consentit à conformer sa conduite à ses obligations. Quand on étudie les documents diplomatiques de cette époque, on de-

meure confondu devant l'empressement avec lequel les grands cabinets accueillait les fallacieuses assurances que M. de Bismarck leur prodiguait sans cesse, malgré le démenti des événements qui s'accomplissaient dans les duchés. Il sut apaiser les alarmes des uns, prévenir les susceptibilités des autres, invoquant tantôt l'honneur des armes engagées sur l'Elbe, tantôt les devoirs que la Prusse remplissait, à son grand regret, en sa qualité de puissance féodale et *conservatrice*, promettant, garantissant que rien ne s'accomplirait, à titre définitif, sans l'assentiment des autres cours. Jamais, à aucune autre époque de sa longue carrière, il n'a déployé une plus merveilleuse dextérité. Nous insistons, en passant, sur ce point, parce que son succès, en cette première rencontre diplomatique, a certainement raffermi, dans son esprit, la solidité de ses convictions, et qu'il y a puisé la certitude de mener à bonne fin chacune de ses entreprises ultérieures. Ses patriotiques convoitises avaient désormais pour soutien une inébranlable confiance. Le souverain et le conseiller se persuadèrent que, grâce aux services rendus à la Russie durant l'insurrection de Pologne, les temps si désirés étaient enfin venus de revendiquer pour la Prusse l'autorité et la prépondérance qu'elle avait conquises sous le règne du

grand Frédéric, et que ses successeurs avaient si gravement compromises.

Cette fois, l'obstacle était à Vienne. La Prusse, en effet, ne pouvait prendre en Allemagne une position dominante que si elle en expulsait l'Autriche ; ce résultat ne pouvait être obtenu que par la force des armes ; ils résolurent d'y recourir. Pendant que le souverain répudiait, en toute occasion, une pareille extrémité, le ministre n'en faisait pas mystère ; l'un rassurait, de sa voix la plus douce, la cour impériale de Vienne, l'autre préparait l'opinion publique aux prochains événements. Les rôles ainsi partagés, ils employèrent deux ans à remplir chacun sa tâche, et, à la date qu'ils avaient fixée, le général de Moltke put conduire à la victoire les armées prussiennes. La caduque Confédération germanique fut dissoute, l'Autriche renfermée dans ses domaines héréditaires, et la Prusse agrandie mit sa lourde main sur toute l'Allemagne du Nord. Cette fois encore, l'Europe assista, inconsciente, aux succès militaires et diplomatiques de la maison des Hohenzollern.

On a prétendu que l'unité italienne devait fatalement engendrer l'unité germanique. Nous n'y contredirons pas absolument ; mais ce qui est autrement irréfutable, c'est que la prépondérance de la Prusse en Allemagne est due à une sorte d'assen-

timent tacite des autres grandes puissances, et que sans l'inaction dans laquelle elles se sont renfermées en 1866, le royaume d'Italie aurait été fondé sans donner naissance à l'empire allemand. Comment toutes ces choses ont-elles pu s'accomplir ? Pas plus à Londres qu'à Paris ou à Pétersbourg, on ne sut prévoir le coup de foudre de Sadowa qui, en une seule journée, devait terrasser l'Autriche et assurer le triomphe de la Prusse. C'est ainsi que les puissances ne firent aucune tentative pour se rapprocher et s'entendre ; elles en étaient empêchées par leurs rivalités. Nous venons de dire avec quelle astucieuse habileté M. de Bismarck s'employait à entretenir leurs dissentiments, parlant partout un langage approprié au milieu où il le tenait. Voilà comment la Prusse a pu entreprendre une guerre que rien n'avait provoquée, si ce n'est sa ferme volonté de prendre le premier rang en Allemagne ; voilà comment elle a tiré de ses victoires les prodigieux avantages qui lui sont restés acquis, sans qu'elle ait consenti à se préoccuper de la façon dont l'Europe les envisagerait.

La paix vint et fut signée à Nikolsbourg. Quelle situation créait-elle aux puissances qui n'étaient pas intervenues dans la guerre ? La France ne pouvait se dissimuler qu'elle aurait, à l'avenir, sur sa

frontière de l'Est, un État ambitieux et entreprenant. La Russie, qui depuis longtemps ne connaissait plus de rivale dans la Baltique, se trouvait atteinte au centre même de son action. Maîtresse des duchés de l'Elbe et toute-puissante en Allemagne, la Prusse, naguère sa vassale, pourrait avant longtemps lui disputer le passage dans la mer du Nord et l'isoler, sur le continent, de l'Europe occidentale. L'Angleterre elle-même, toujours jalouse de toute prépondérance, voyait s'élever au cœur du continent un État dont la puissance dérangeait l'équilibre si savamment aménagé par sa politique séculaire, État qui déjà construisait des flottes et revendiquerait, un jour, sa part dans la domination des mers. La France, la Russie et l'Angleterre ont-elles cependant retenu les enseignements qui ressortaient des événements récemment accomplis ? La France voulut pourvoir à sa sécurité ; on sait les entraves que rencontrèrent les tentatives du gouvernement impérial ; la Russie resta sympathique à la Prusse ; l'Angleterre se renferma dans son rôle d'observation.

Il se préparait pourtant un nouveau conflit ; la force des choses le rendait inévitable, et de toutes parts on le pressentait. Dans la vie publique comme dans la vie privée, on résiste difficilement au charme entraînant, à la séduction prestigieuse

du succès. Tout avait souri à la Prusse : sur le champ de bataille comme sur le terrain diplomatique, la fortune avait exaucé tous ses vœux, couronné tous ses efforts. Sous l'influence de ces merveilleux résultats, l'ambition du roi Guillaume, entretenue, surexcitée par les soins de M. de Bismarck, prit un nouvel essor. Il ne leur suffisait plus d'avoir reculé les frontières du royaume, d'avoir réuni, par l'annexion du Hanovre et de la Hesse électorale, les deux grandes fractions du territoire national, si longtemps séparées, de tenir dans leur main, par l'autorité de la force plus encore que par celle des traités, l'Allemagne entière ; à cet état de fait mal défini ils résolurent d'ajouter la consécration du droit, de reconstituer, en somme, l'empire germanique au profit de la maison de Hohenzollern. Depuis que M. de Bismarck ne se croit plus tenu à aucune discrétion, depuis qu'il lui est loisible de raconter les belles journées de sa vie, il a, dans plus d'un entretien, avoué que telle avait été sa pensée dès le lendemain de Sadowa, qu'il a été le premier et le dernier ouvrier qui a forgé la couronne impériale ; il en revendique même trop souvent l'honneur et le bénéfice. Et il dit vrai. Il n'avait pas encore échangé les ratifications du traité de Prague, que déjà, en effet, il prenait ses dispositions pour n'en tenir aucun

compte. Ce traité stipulait pour les États du Sud une sorte d'indépendance leur garantissant une entière autonomie; l'autorité de la Prusse s'arrêtait au Mein. Il renversa cette barrière en imposant à ces États des clauses nouvelles qui, dérogeant aux arrangements conclus avec l'Autriche, les subordonnaient à la Prusse dans une prétendue alliance à la fois défensive et offensive.

Mais si, dès ce moment, la Prusse pouvait disposer de toutes les forces de l'Allemagne en s'abritant sous l'autorité d'accords conventionnels, ces accords eux-mêmes blessaient le droit public européen; ils ne pouvaient dès lors servir de base au couronnement de la domination prussienne. Si l'Allemagne était vaincue, prosternée aux pieds du roi Guillaume, l'Europe n'avait abdiqué aucun de ses avantages internationaux. Des traités généraux, ceux de Vienne notamment, lui conféraient le droit de n'admettre d'autres altérations à l'état de choses créé en 1815 que celles qu'elle aurait ratifiées. C'est ainsi que la Belgique put se séparer de la Hollande, et la Prusse elle-même n'a que trop vivement invoqué ces stipulations toutes les fois que la France a témoigné l'intention de s'y dérober. Il est vrai qu'à cette époque M. de Bismarck n'avait pas encore paru sur la scène du monde, et qu'il n'avait pu, par ses violences, troubler le

respect du droit public dont les règles salutaires formaient jadis la base des relations internationales et la meilleure garantie du maintien de la paix.

Mais au point où nous sommes arrivés de ce rapide exposé, le roi Guillaume et M. de Bismarck n'en étaient plus à s'enquérir des procédés propres à les conduire au but désiré ; ceux qu'ils avaient employés pour démembrer le Danemark, pour expulser l'Autriche de l'Allemagne, leur avaient merveilleusement réussi ; ils décidèrent d'y recourir de nouveau pour briser l'obstacle qui les retenait sur le Mein et arrêtait l'union de l'Allemagne des Alpes à la Baltique. Quelle puissance pouvait avoir l'audace d'entraver ce dessein ? Nulle autre que la France. Il fallait la réduire par la guerre à la résignation, et la guerre à la France devint, dès ce moment, l'unique préoccupation du souverain et de ses conseillers. Ils se mirent à l'œuvre avec l'ardeur d'hommes habitués à triompher. M. de Moltke employa tous ses soins à retremper l'arme qu'il avait forgée et qui devait assurer la victoire ; M. de Bismarck se mit en quête du meilleur piège qu'il conviendrait de tendre à la France à l'heure opportune (1).

(1) On sait que la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne a été conçue et préparée bien longtemps avant le moment où elle a été posée.

Pendant de longues années, on a soutenu à Berlin que la Prusse n'a provoqué aucun des conflits où elle a été engagée, qu'en toutes ces occasions elle a aiguisé ses armes uniquement pour sa défense ; si M. de Bismarck était moins affirmatif, le Roi ne négligeait aucune occasion pour rejeter sur d'autres la responsabilité des hécatombes qui ont marqué son règne. Ces affirmations sans cesse réitérées, que les discours du trône ont plusieurs fois rééditées, ont égaré la crédulité publique jusque de nos jours ; l'opinion de personnes généralement bien informées, soit dans la presse, soit dans les régions officielles, en a souffert une influence durable. En dépit de tous les efforts, de démonstrations documentées, malgré les indiscretions des familiers du maître de Friedrichsruhe, malgré ses propres confidences, la conviction que la France, en 1870, avait voulu et provoqué la guerre, était restée inébranlable. Elle a prévalu contre l'avis et les travaux d'écrivains consciencieux, contre le Dangeau du chancelier, M. Maurice Busch, qui a mis tout au clair dans un livre publié en 1884 (1) ; contre M. de Bismarck lui-même, qui, pour plaire à ses amis, dans de rares moments d'humeur joyeuse, avait confessé la

(1) *Unser Reichskanzler*, t. II, p. 65.

vérité. Le mot de Mme de Sévigné est toujours vrai : « On a tout rapsodé, mais ce qui est dit est dit, ce qui est pensé est pensé, ce qui est cru est cru. » La légende, ce parasite de l'histoire, soigneusement entretenue par une presse stipendiée, avait poussé de si vigoureuses racines, s'était si solidement emparée des esprits, qu'elle triomphait de toutes les tentatives faites pour la redresser. Pour la détruire, il a fallu une révolution de palais, il a fallu que le nouvel empereur, fatigué du joug d'un ministre impérial, prit le parti de le secouer, qu'il imposât à son conseiller une retraite que certainement celui-ci ne désirait pas : il a fallu en outre que, dans un jour de colère, M. de Bismarck revendiquât hautement tous ses titres à la reconnaissance de la dynastie des Hohenzollern, sans omettre la responsabilité qu'il a assumée en prenant l'initiative d'une manœuvre déloyale dans la sinistre pensée de rendre une guerre inévitable, sans craindre de démentir ainsi toutes ses affirmations antérieures, toutes les assurances contraires qu'il avait servies à l'Europe dont il avait fait sa dupe. On sait le bruyant retentissement qu'eut cet éclat inattendu. On sait comment la vérité s'est échappée, par un retour de justice, de la bouche de celui qui l'avait offensée. Rien n'a manqué, cette fois, ni la franchise, ni

les détails, de façon qu'il a été permis de reconstituer, dans toute sa sincérité, une journée à jamais célèbre. Il convient de la retenir, de l'évoquer, d'en mettre toutes les circonstances dans leur vrai jour. Si elle confond les coupables, elle reconforte la conscience publique : elle sera, pour des temps prochains, un précieux enseignement.

C'était le 13 juillet 1870. Les généraux de Moltke et de Roon dînaient chez M. de Bismarck. Tous trois se désolaient de l'issue pacifique à laquelle semblaient devoir aboutir les négociations à Ems. Survint un fonctionnaire porteur d'une dépêche du cabinet du Roi (1). Elle relatait les circonstances du jour pour l'information des ministres présents à Berlin ; elle ne laissait nullement pressentir de complications imminentes, ni la prochaine mobilisation de l'armée. M. de Bismarck en donna lecture à ses convives. « Roon et Moltke, a dit depuis le chancelier dans un récit qui lui est attribué et qu'il n'a pas démenti,

(1) On a longtemps confondu cette dépêche avec un rapport de l'aide de camp du Roi, le prince de Radzivil. La dépêche reçue par M. de Bismarck lui avait été adressée par M. Abeken, conseiller au ministère des affaires étrangères, qui avait suivi le souverain à Ems, pour l'instruction du chancelier. Dans un discours au Reichstag du mois de novembre 1892, M. de Caprivi a relevé cette erreur et parfaitement élucidé ce point de fait.

laissèrent tomber, d'un même mouvement, leur couteau et leur fourchette. Nous étions tous profondément abattus. Nous avions tous trois le sentiment que l'affaire *se perdait dans le sable*. Je m'adressai alors à Moltke et lui posai cette question : L'instrument dont nous avons besoin pour la guerre, notre armée est-elle réellement assez bonne pour que nous puissions commencer la guerre en comptant, avec la plus grande probabilité, sur le succès ? — Nous n'avons jamais eu de meilleur instrument qu'en ce moment, fit-il. — Roon, en qui j'avais, il est vrai, moins de confiance, confirma pleinement ce qu'avait dit Moltke.

« — Eh bien, alors, continuez tranquillement à manger, dis-je à mes deux commensaux. Je m'assis à une table ronde en marbre qui était placée à côté de la table où l'on mangeait ; je relus attentivement la dépêche, je pris mon crayon et je rayai délibérément tout le passage où il était dit que Benedetti avait demandé une nouvelle audience. Je ne laissai subsister que la tête et la queue. Maintenant la dépêche avait un *tout autre air*. Je la lus à Moltke et à Roon dans la nouvelle rédaction *que je lui avais donnée*. Ils s'écrièrent tous deux : « Magnifique ! cela produira son effet. » Nous continuâmes à manger avec le meilleur appétit. La suite des choses, vous la connaissez. »

On ne sait que penser et on demeure confondu devant ces trois Germains s'exaltant mutuellement, dans un festin, à la pensée d'écraser des Gaulois, tour à tour ravis ou consternés selon que la guerre leur paraissait imminente ou « se perdait dans le sable ». Mais il ne suffisait pas d'avoir mutilé la dépêche de façon à en retourner le sens exact. Restait l'usage qu'il convenait d'en faire pour que *cela produisît son effet*. L'effet qu'on en attendait, rapide et décisif, était un coup double. Il devait soulever, en Allemagne, l'indignation du sentiment national offensé et y provoquer, en quelque sorte, l'acclamation de la guerre de façon à entraîner, au besoin, la volonté du Roi. Il devait, d'autre part, éclater à Paris comme une injure sanglante et déterminer la France à prendre l'initiative des hostilités, par conséquent à en assumer la responsabilité devant l'Europe. « Il n'y a eu à Ems, a écrit, dès les premiers jours, l'un des principaux acteurs, ni insulteur ni insulté. » M. de Bismarck calcula sa rédaction de manière qu'il y eût, à la fois, deux insulteurs et deux insultés. Pour quiconque, en effet, lisait la dépêche remaniée par lui, l'ambassadeur avait manqué au respect qu'il devait au Roi, et le Roi avait méconnu d'une façon blessante les prérogatives du représentant de la France en lui interdisant l'accès de sa demeure. Ils devenaient

donc à la fois, l'un et l'autre, insulteurs et insultés. Pour que l'effet se produisît avec cette double conséquence, M. de Bismarck, avant même que le repas des trois conspirateurs fût achevé, et pendant qu'ils continuaient « à manger avec le meilleur appétit », donna l'ordre de faire paraître la dépêche dans les journaux du soir, en recommandant aux reptiles de sonner la *fanfare*, c'est-à-dire la prise d'armes, suivant un mot que le général de Roon prête, dans sa correspondance, au général de Moltke. Avant la fin de la soirée, il l'adressait par le télégraphe à plusieurs agents diplomatiques de la Prusse, avec invitation d'en donner communication aux cabinets auprès desquels ils étaient accrédités. Il prévoyait que leurs collègues français en seraient de la sorte rapidement instruits, et que le coup porterait à Paris d'autant mieux qu'il y arriverait par l'intermédiaire de divers gouvernements étrangers. Il faut l'avouer, M. de Bismarck, en cette solennelle occasion, ne s'est pas trompé de l'épaisseur d'une ligne. Tout s'est accompli selon son programme. L'exaltation se propagea en Allemagne avec la rapidité d'une trainée de poudre. Revenant d'Ems, deux jours après, le Roi fut accueilli, sur tout son chemin, par d'enthousiastes acclamations ; il débarqua à Potsdam, et, après un rapide conseil tenu dans

la gare, il donna l'ordre de mobiliser l'armée. En France, l'injure fut sentie aussi profondément que M. de Bismarck l'avait prévu, et le 15 juillet le ministère apportait aux Chambres la déclaration de guerre.

Mais il n'est pas moins avéré aujourd'hui que cette guerre avait été, de longue main, préméditée par la Prusse, et qu'elle est née de la duplicité de son chancelier. *Habemus confitentem reum*. Il avoue son méfait maintenant et sans détours ; il estime qu'il constitue son plus précieux titre à la reconnaissance de son pays et de son souverain. Un journal qu'il inspire, et qui est son organe avoué, écrivait naguère : « M. de Bismarck, en modifiant la fameuse dépêche d'Ems, en contraignant la France à prendre l'initiative de la guerre et à endosser la responsabilité, a bien mérité de la patrie. » Il n'a pas cependant tenu toujours ce fier langage. Il en a changé selon les circonstances et suivant son état d'âme. Peu après le rétablissement de la paix, M. Liebknecht dénonçait, dans son journal, la forfaiture dont le chancelier s'était rendu coupable et que déjà l'on se murmurait à l'oreille ; M. de Bismarck fit traduire en justice l'écrivain socialiste, qui fut condamné à l'amende. Aujourd'hui les rôles sont renversés, et ce qu'il a contredit pendant plus de vingt ans, à l'aide des

dénégations les plus solennelles, est une vérité éclatante de son propre fait. Cette vérité permet de penser que, si M. de Bismarck a droit au bénéfice de sa conduite, il ne saurait décliner le blâme qu'elle mérite, et l'histoire dira certainement autre chose : elle conclura, de ce fait maintenant bien établi, que les vaincus de 1863 et de 1866, que les Danois et les Autrichiens n'ont pas plus recherché la guerre que les Français, et que le gouvernement prussien a été, chaque fois, l'agresseur sans cause légitime, uniquement dans une pensée de convoitise. La réprobation de cette sanglante politique a devancé le jugement de la postérité. Les aveux de M. de Bismarck ont en effet soulevé un cri général d'indignation en Europe; les Anglais, si longtemps dupes de son jeu, ont été blessés dans leur orgueil et ne lui ont pas dissimulé leur ressentiment; des Allemands eux-mêmes ont senti « le rouge leur monter au front » en apprenant que la nation avait été indignement abusée.

Au surplus, de tous les événements que nous venons d'évoquer, nous n'entendons retenir ici qu'un point essentiel, c'est que l'Europe aurait vécu en paix et dans une parfaite sécurité, si la Prusse s'était renfermée dans les limites de ses droits, si elle avait rempli tous ses devoirs de puissance continentale, celui notamment que lui commandait le

respect des traités ; qu'en se livrant à son ambition, elle s'est agrandie, mais en substituant à l'ancien état de choses, consacré par le temps et par le consentement conventionnel de tous les intéressés, un état nouveau dépourvu de stabilité, n'offrant aucune des garanties nécessaires au maintien de la paix générale.

II

Le roi Guillaume et M. de Bismarck ont-ils jamais eu le sentiment de cette situation si profondément troublée ? Ont-ils employé leurs soins à en corriger les saillies aiguës et brutales ? Rien ne l'indique. La paix conclue avec l'étranger, M. de Bismarck, toujours dominé par la passion de la combativité, engage à l'intérieur, avec une puissante fraction du pays, la lutte du *Kulturkampf*. Il n'avait aucun grief sérieux à reprocher aux catholiques du royaume ; ils avaient, comme sujets du Roi, vaillamment combattu et donné leur sang ; mais ils constituaient un parti avec lequel il fallait compter ; le chancelier voulut le soumettre, sinon le briser. On sait toutes les rigueurs qu'il infligea

à leur conscience de chrétiens. Ils se défendirent avec toute l'énergie de leur foi, et, si au bout de ce conflit le chancelier n'a pas connu le chemin de Canossa, il ne dut pas moins, comme l'empereur Frédéric, faire pénitence en rapportant, l'une après l'autre, les lois draconiennes qu'il avait fait voter par le Parlement. Dans sa ferveur autoritaire, il s'engagea en d'autres voies. Il avait, jusque-là, professé des opinions libre-échangistes ; il se constitua le caudataire du protectionnisme, et, poussant ses nouvelles doctrines jusqu'aux dernières limites, il tenta d'inaugurer, dans le nouvel empire germanique, le socialisme d'État.

C'est ainsi que nous le verrons désormais s'égarer, de plus en plus, dans des conceptions erronées.

Parmi toutes les préoccupations de M. de Bismarck, la France ne cessait de conserver le premier rang ; son regard défiant ne s'en détournait jamais, si intenses que fussent les hostilités qu'il rencontrait, disons mieux : qu'il avait lui-même soulevées en Allemagne. Un moment il avait cru pouvoir se reposer sur les institutions que notre pays s'était données, il les considérait comme un puissant obstacle à son relèvement. En quittant Versailles, il s'était persuadé que la France ne pourrait réparer ses désastres de longtemps, et

que l'énorme contribution de guerre qu'il lui avait infligée, jointe à l'obligation de renouveler son armement et de construire de nouvelles lignes de défense, la rendrait incapable de reprendre, parmi les grands États, le rang qu'elle avait perdu. En passant à Francfort pour retourner à Berlin, il avait assuré que la paix était garantie pour un demi-siècle : le mot fut recueilli et répété par tous les échos germaniques. Heureusement la France est un pays plus riche qu'il ne l'avait supposé ; le sol est fécond, l'habitant est laborieux ; celui-ci travaille, celui-là produit. Si léger qu'on l'accuse de l'être, le Français aime l'épargne et il économise ; quand son gouvernement émet un emprunt, il lui apporte son argent, convaincu, par patriotisme autant que par intérêt, qu'il n'existe pas de meilleur placement. Aussi les prévisions de M. de Bismarck ne tardèrent pas à être démenties. La France lui paya les cinq milliards, non sans difficulté, mais plus promptement qu'il ne l'avait présumé. L'ordre régnait sans apparence qu'il dût être troublé ; le travail avait repris activement dans les usines et dans les champs ; et le gouvernement poursuivait avec succès la réorganisation de nos forces militaires. En 1875, quand il voulut former les quatrièmes bataillons, on prit l'alarme à Berlin, et la guerre hanta de nouveau l'esprit des conseillers du Roi, si

ce n'est celui du souverain lui-même. Ils s'imaginèrent qu'ils n'avaient pas suffisamment écrasé la France, et ils résolurent de reprendre l'œuvre de 1870, jugeant qu'elle n'avait pas été poussée assez loin. La presse soldée ouvrit la campagne. Un article publié dans un journal officieux, la *Post* de Berlin, dénonça à l'Allemagne les projets que l'on prêtait au gouvernement de la République, l'ardent désir du peuple français de prendre sa revanche, l'impérieuse nécessité qui s'imposait à l'empire germanique de prévenir ces sinistres desseins. En même temps, on interdisait l'exportation des chevaux. Ce thème devint bientôt celui de tout organe accrédité en Allemagne, et les appréhensions d'une lutte imminente envahirent les esprits les moins timorés.

Avant de précipiter l'événement, on voulut s'assurer la neutralité de la Russie. M. de Bismarck et M. de Moltke ne pouvaient se dissimuler qu'il leur serait impossible d'entraîner l'empereur Guillaume avant d'avoir obtenu cette précieuse garantie. On envoya à Pétersbourg M. de Radowitz; ce diplomate, fort habile cependant, échoua dans sa mission. Il a été plus tard désavoué dans un intérêt facile à comprendre. « M. de Radowitz, a dit récemment l'ermite intempérant de Friedrichsruhe, n'a jamais été mon confident, car s'il a hérité de

son père bien des qualités, il a hérité aussi l'habitude, bien funeste chez un diplomate, de trop parler et de tout dire après le troisième verre » ; appréciation aussi dépourvue de raison que de justice. La vérité, c'est que la Russie s'alarmait, à son tour, du rôle prépondérant que le nouvel empire ou plutôt son impétueux chancelier s'arrogeait en Europe, et qu'elle avait pu se convaincre qu'il ne lui tiendrait aucun compte des services qu'elle avait rendus ; c'est que, dès ce moment, elle avait le juste pressentiment de l'ingratitude qu'on lui témoignerait à Berlin à la première occasion. Devant ces dispositions, M. de Radowitz avait d'avance perdu la cause qu'on l'avait chargé de défendre. L'empereur Alexandre II avait le cœur magnanime ; dès qu'il fut instruit des vues agressives du gouvernement allemand, il en fit part à notre ambassadeur, le général Le Flô, en lui donnant l'assurance qu'il ne tolérerait pas que la France fût de nouveau envahie sans cause légitime et dans un sentiment de brutale ambition. Il eut bientôt l'occasion de traverser Berlin, et, après avoir conféré avec l'Empereur son oncle, il put télégraphier que tout danger était conjuré.

M. de Bismarck a, depuis lors, hautement, obstinément répudié les calculs qui lui ont été attribués. Il a cependant reconnu que l'état-major

les avait conçus et qu'il conseillait instamment de reprendre les armes sans plus tarder. L'homme de fer ne s'est pas borné à repousser les accusations dont il a été personnellement l'objet, il a, en outre, rejeté toute la responsabilité de cet incident sur le chef de l'armée : « Moltke, a-t-il dit à M. Blum dans des entretiens destinés à la publicité, a été, en cette occasion, le *malfaiteur*. » Mais ce langage, quand l'a-t-il tenu ? Après la mort de l'illustre maréchal. M. de Bismarck ne mérite-t-il pas davantage ce qualificatif que nous lui empruntons, quand il se fait gloire d'avoir contraint deux grandes nations à vider par les armes un conflit qu'on aurait écarté pacifiquement sans son astucieuse intervention ?

Les dénégations intéressés de M. de Bismarck, au surplus, sont chaque jour démenties par des informations documentées qui jettent une vive lumière sur la crise que nous venons de rappeler. On a publié récemment (1) des notes laissées par M. Gavard, notre chargé d'affaires à Londres, durant cette période. Ces pages sont d'un intérêt émouvant; elles démontrent clairement que le gouvernement anglais, d'abord hésitant et même incrédule, se persuada bientôt de l'imminence du

(1) Voir le *Correspondant* du 25 novembre dernier.

danger qui menaçait la paix, et qu'il se hâta, dès lors, de s'unir à la Russie pour le conjurer. Nous ne pouvons que nous y référer. Nous citerons néanmoins l'extrait d'un entretien de notre représentant avec l'ambassadeur de Russie revenant de Pétersbourg et ayant passé à Berlin, parce qu'il résume, en quelques lignes, l'histoire de cette vive alerte. « Le danger, a dit le comte Schouvalof à M. Gavard, c'est l'idée fixe de Bismarck que la France se dispose à attaquer l'Allemagne, et malheureusement, ce qui est plus grave, elle est partagée par de Moltke. Celui-ci croit que vous serez prêts en 1876, et que le moment vous sera d'autant plus favorable que vous aurez encore une classe de vieux soldats ayant fait la guerre; le chancelier croit que vous voudrez attendre 1877, mais ils sont d'accord pour penser qu'il faut vous prévenir. Ils prétendent que vous êtes les agresseurs d'après cette théorie, nouvelle dans leur bouche, que le véritable agresseur est non celui qui attaque, mais celui qui rend la guerre nécessaire, et ils se proposent, pour résultat d'une nouvelle campagne, une accablante indemnité avec une occupation prolongée. Vous savez ce que notre empereur a dit au général Le Flô. J'étais chargé de le répéter à Berlin. J'ai vu le vieil empereur, qui a paru d'abord fort étonné de nos inquiétudes; il ne pen-

sait vraiment pas que la guerre fût imminente, mais il était le seul aussi mal informé à Berlin. Il n'a donc pas été difficile de l'amener où nous voulions, après qu'il a été averti. Quant à Bismarck, il sait qu'il ne peut attaquer la Russie à cause de vous, ni vous si la Russie s'y oppose. Je tiens donc la paix pour assurée. » Cette page d'histoire contemporaine a été écrite, d'ailleurs, à l'aide de documents officiels puisés aux archives du ministère des affaires étrangères et publiés récemment par M. Flourens. On y trouve les regrets qu'avait laissés au prince Gortchakof la conduite tenue par la Russie en 1870, les conditions du marché proposé par M. de Radowitz, les déclarations de l'empereur Alexandre II qui terminait un entretien avec le général Le Flô en lui disant : « Je ne permettrai pas que toutes les lois du monde civilisé soient violées et l'Europe rejetée dans les horreurs de la guerre (1). » Voilà le langage, voilà le sentiment de l'ambassadeur du Tsar à Londres, organe de son souverain. Voici celui que lord Derby tenait, dans une dernière entrevue, à notre chargé d'affaires, et qui résume tous leurs entretiens : « Le vieil empereur, lui disait-il, ne veut plus de guerre, mais nous avons vu qu'il n'était plus au courant de ce

(1) *Alexandre III, sa vie, son œuvre*, Paris, Dentu, éditeur, p. 292 et suivantes.

qui se tramait autour de lui. Le prince de Bismarck la veut, et il est pressé de la faire du vivant de l'empereur Guillaume. » Toutes les dénégations du premier chancelier du nouvel empire ne prévaudront pas contre les déclarations de deux grands gouvernements comme l'Angleterre et la Russie.

Pris au piège que lui-même avait tendu, déçu dans sa tentative, M. de Bismarck en conçut un ressentiment qui l'a depuis lors constamment égaré, et qui devait, avant longtemps, l'entraîner, comme nous le verrons tantôt, à commettre une faute irréparable. Dans un discours mémorable qu'il a prononcé au Reichstag, voulant justifier sa conduite : « Je ne me suis jamais, a-t-il dit, détourné de la Russie ; c'est elle qui me repoussait et me plaçait, parfois, dans une position telle que j'étais forcé de modifier mon attitude pour sauvegarder ma dignité. Cela commença en 1875, quand le prince Gortchakoff me fit comprendre combien son amour-propre était froissé par la situation que j'avais acquise dans le monde politique. » Donc, de son propre aveu, son dissentiment avec la Russie date bien de l'année dont nous venons de rappeler les graves incidents, et cette déclaration suffit à établir qu'à cette époque le gouvernement du Tsar n'a pu conserver aucun doute sur les téné-

breux desseins formés à Berlin. Il a plu à M. de Bismarck de chercher la cause de cette nouvelle orientation de la politique russe dans une puérile rivalité. L'argument n'est pas sérieux; il est même indigne d'un grand esprit comme lui. Personne n'admettra, en effet, que la Russie s'est uniquement inspirée, en cette occasion, de l'amour-propre de son chancelier, jaloux des lauriers cueillis par son collègue prussien. Tout concourt donc à démontrer que le désaccord des deux cours a pris sa source dans les projets conçus à Berlin en 1875, et que M. de Bismarck lui-même a attribué à ce dissentiment un caractère personnel. Il n'est que juste, dès lors, de lui en laisser la responsabilité, et quant à son origine, et quant à ses conséquences. Sur ce terrain, comme sur bien d'autres, sa nature impétueuse et hautaine devait fatalement l'entraîner à de plus compromettantes résolutions.

III

Avant la fin de cette même année qui vit se dénouer l'intimité des rapports de la Prusse avec la Russie, une insurrection éclata en Herzégovine;

bientôt elle envahissait toutes les provinces de la presqu'île balkanique. On a prétendu que M. de Bismarck y avait prêté la main ; cette accusation n'a jamais été démontrée ; elle témoigne toutefois combien l'opinion publique inclinait alors à lui attribuer le désir de créer au gouvernement du Tsar des difficultés en Orient, où il serait aux prises avec l'Angleterre. Si telle fut jamais sa pensée, elle eut tout le succès qu'il pouvait en espérer. Après de vaines négociations, soit avec la Porte, soit avec les autres puissances, la Russie ne pouvant répudier des traditions séculaires, obligée de tenir compte du sentiment religieux si intense dans tous les rangs de la population, dut prendre les armes et marcher au secours de ses coreligionnaires de l'empire ottoman. Elle déclara la guerre à la Turquie. On sait les sanglantes épreuves et les immenses sacrifices que cette lutte lui imposa. Ses armées franchirent cependant les Balkans et arrivèrent en vue de Constantinople. La Turquie vaincue signa, à San Stefano, un traité qui était surtout avantageux aux populations chrétiennes, les unes totalement affranchies de la domination ottomane, les autres dotées d'une autonomie qui leur garantissait des avantages analogues. Par une clause spéciale, cet acte stipulait, en faveur de la Russie, le droit d'exercer son contrôle dans l'exé-

cution et pour le maintien de ces arrangements. L'Angleterre y vit une violation des engagements que le gouvernement du Tsar avait contractés au congrès de Paris, en 1856, après la guerre de Crimée, ce qui ne lui permettait pas, disait-il, de considérer les stipulations de San Stefano comme faisant partie du droit public européen, à moins qu'elles ne fussent soumises à l'agrément de toutes les puissances intéressées.

Quels furent, en cette solennelle occasion, le sentiment et la conduite de M. de Bismarck? Le moment était propice pour dissiper les préventions qu'il avait inspirées à l'empereur Alexandre et à son gouvernement. Si le chancelier s'y était prêté, la Russie unie à l'Allemagne, n'ayant rien à redouter ni de l'Autriche ni de la France occupées à panser leurs plaies, eût pu braver la colère du cabinet britannique et décliner son intervention, comme la Prusse avait osé le faire après les campagnes de 1866 et de 1870. Dans l'une et l'autre occasion le gouvernement du roi Guillaume ou plutôt son premier ministre avait hautement repoussé toute immixtion des puissances dans les arrangements qu'il avait résolu d'imposer aux vaincus. M. de Bismarck serait resté fidèle à sa propre doctrine en appuyant la Russie contre les prétentions de l'Angleterre, et il aurait pu aisément

renouer la cordiale entente qui avait si longtemps lié le cabinet de Pétersbourg à celui de Berlin. Oubliant les services reçus, la bienveillante neutralité de la Russie sans laquelle l'armée prussienne ne compterait à son actif ni Sadowa, ni Sedan, sans laquelle il n'eût pu ni expulser l'Autriche de l'Allemagne, ni envahir la France, le prince de Bismarck, sous l'empire d'un sentiment qui ne fut un mystère pour personne, se rangea à l'avis du cabinet de Londres, et, d'accord avec lui, il contraignit la Russie à donner son assentiment à la réunion d'un congrès qui se réunit à Berlin sur la proposition de l'Angleterre, désireuse de témoigner sa gratitude.

On s'assembla donc dans la capitale du nouvel empire, à laquelle pareil honneur n'était jamais échu, sous la présidence de M. de Bismarck. Le chancelier s'acquitta de sa tâche en *honnête courtier*, suivant sa propre expression qui réfléchit bien toute sa pensée. Que se passa-t-il, en effet? Les stipulations de San Stefano furent revisées, notamment en ce qui concernait les rapports des deux contractants. Au contrôle que la Russie s'était réservé, on substitua celui de tous les cabinets réunis; on lui ravissait ainsi la situation qu'elle croyait avoir reconquise en Orient. Et pendant que l'Angleterre se faisait abandonner, par

la Porte, la possession de l'île de Chypre, on décidait à Berlin que l'Autriche occuperait l'Herzégovine et la Bosnie qu'elle détient encore et qu'elle se dispose à s'annexer définitivement. Si bien que le vainqueur et le vaincu furent également sacrifiés aux passions et aux convoitises qui dominaient dans cet aréopage. Le traité de San Stefano était ainsi mis en lambeaux; la Russie ne conservait aucun des avantages essentiels qu'elle avait exigés pour prix du sang versé; et la Turquie, convaincue cependant qu'elle n'avait que des défenseurs à Berlin, y perdait une île et deux provinces. Tel fut le résultat de l'accord concerté entre l'Allemagne et l'Angleterre, auquel se rallia l'Autriche, accord qui a dû toute sa solidité et son influence à la participation de M. de Bismarck. Le chancelier se vengeait de son échec de 1875; son orgueil était satisfait; il avait humilié, en face de l'Europe assemblée, son rival, le prince Gortchakof, le premier plénipotentiaire de la Russie au congrès de Berlin. Mais, dira-t-on, quelle fut l'attitude de l'empereur Guillaume en cette circonstance? N'était-il pas redevable, dans une grande mesure, de sa couronne impériale à l'affectueuse condescendance de son neveu, l'empereur Alexandre? Ne lui avait-il pas mandé, à la veille de quitter Versailles : « La Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous doit

d'avoir empêché la guerre de prendre des proportions plus grandes »? L'empereur Guillaume, pendant la première période de son règne, a constamment contrôlé, quand il ne les a pas inspirés, tous les actes de son gouvernement. L'histoire dira la part qu'il y a prise, l'action souveraine qu'il y a exercée, bien qu'elle ait été rejetée dans l'ombre par la bruyante activité de son premier ministre ; mais à l'époque qui nous occupe, la fatigue et le nombre des années avaient émoussé sa volonté ; il ne l'imposait plus guère, et le chancelier en triomphait aisément (1). Il demeure acquis, par conséquent, que le chancelier, soit en 1875, soit en 1878, au congrès de Berlin, a obéi à des vues personnelles ; qu'il doit compte dès lors à son pays des difficultés qu'il lui a créées, aujourd'hui bien apparentes à tous les yeux. Il en a certainement la conscience, et depuis qu'il a été éloigné du pouvoir il a pris à tâche d'en décliner la responsabilité et de la rejeter sur son successeur, dans les nombreux entretiens auxquels ils s'est complaisamment prêté. Vains efforts qui n'ont convaincu per-

(1) Nous avons vu, dans les notes laissées par M. Gavard, que déjà en 1875 M. de Bismarck prenait sur lui de diriger la politique de l'Allemagne sans soumettre ses résolutions à l'assentiment du souverain. Il est donc permis de présumer que trois ans plus tard, abusant de l'âge de l'empereur Guillaume, il a procédé avec une plus entière indépendance.

sonne et n'ont servi qu'à mettre ses torts en plus vive lumière, en affligeant ses plus fervents admirateurs. Cette opinion a cours en Allemagne. Dans une brochure parue à Leipzig et qu'on a attribuée à de hautes influences, M. de Bismarck est dénoncé comme « l'unique auteur de la rupture irrémédiable survenue entre la Russie et l'Empire germanique ».

Pendant qu'il était encore le maître des destinées de l'Allemagne, il s'est au surplus alarmé lui-même de cette situation, fruit de sa politique personnelle, et il a jugé urgent d'y aviser à l'aide d'une combinaison diplomatique. Dès l'année qui suivit le congrès, en 1879, il offrit à l'Autriche un traité d'alliance. Ne pouvant plus s'appuyer sur l'empire des tsars, il sollicita l'assistance de l'empire des Habsbourg. Mis en demeure d'agréer cet accord, le cabinet de Vienne, complice et bénéficiaire du chancelier allemand, dut y prêter les mains; et le pacte fut conclu. De là est né le traité de la Triple Alliance. M. de Bismarck s'est plu, pendant longtemps, à égarer l'opinion publique sur les origines de cet arrangement. Elles ne sont plus aujourd'hui un mystère pour personne, et il a contribué lui-même, avant et depuis sa retraite, à nous édifier sur ce point important de l'histoire contemporaine. Signé à Vienne le 7 octobre 1879, le traité

resta enveloppé d'un profond secret. Il lui suffisait qu'on en connût l'objet et qu'on fût bien persuadé à Saint-Pétersbourg qu'il s'était pourvu ailleurs. Le rapprochement de l'Autriche et de l'Allemagne fut, à son origine, envisagé sans inquiétude; mais il devint un sujet d'alarme au sein même du Reichstag quand, en 1888, le gouvernement demanda un nouveau crédit extraordinaire pour les besoins de l'armée. C'est donc, se dit-on au parlement, la guerre prévue par les arrangements pris à Vienne? — Non, répondit M. de Bismarck, c'est la paix que vise le traité d'alliance; mais, pour la mettre à l'abri de toute atteinte, nous devons être en état de l'imposer. — Il présentait cependant de vives résistances, et pour les vaincre il prit le parti de livrer à la publicité l'acte qui unissait les deux empires (1).

Dans un ouvrage qui est en cours de publication au moment où nous écrivons, *l'Empire allemand du temps de Bismarck*, par M. Hans Blum, que nous avons déjà cité, l'auteur, s'autorisant des confidences qui lui ont été copieusement octroyées à

(1) Le traité signé en 1879 avait été renouvelé en 1883 et en 1887; il avait reçu l'accession de l'Italie; mais M. de Bismarck ne fit connaître que le premier en date, celui de 1879, où ne figurait pas la signature du gouvernement italien. A l'heure présente, rien ne nous a encore appris à quelles conditions l'accord à deux a été converti en un accord à trois.

Friedrichsruhe, entreprend de nous donner une version nouvelle des causes qui ont éloigné la Russie de l'Allemagne et provoqué l'entente de l'empire germanique avec l'Autriche. Aux termes du traité de Berlin, raconte-t-il, une commission internationale devait se réunir à Novi-Bazar pour délimiter les frontières de la Turquie et des provinces émancipées. Par trois lettres successives, le Tsar demanda à l'empereur Guillaume que le délégué de l'Allemagne fût autorisé à se concerter avec celui de la Russie. « L'assentiment de Berlin, aurait écrit l'empereur Alexandre, est la condition du maintien de la paix entre les deux peuples. » Mis au courant de ces démarches, M. de Bismarck représenta à son souverain que si *ces mots* s'étaient trouvés dans une pièce officielle, il se serait cru obligé de conseiller la mobilisation de l'armée allemande. Ne pouvant se permettre cet avis, il quitta Gastein, où il se trouvait, pour se rendre à Vienne et donner connaissance au cabinet autrichien des communications adressées par le Tsar à l'empereur Guillaume. Sous quel aspect les présenta-t-il, et comment les a-t-il envisagées? Comme le prélude ou la révélation d'un accord imminent ou concerté entre la France et la Russie. « A l'alliance franco-russe, aurait répondu le comte Andrassy, ministre des affaires étrangères de l'em-

pereur François-Joseph, il n'y a qu'un contre-poids, c'est l'alliance austro-allemande. »

Ainsi, au dire du nouvel apologiste de M. de Bismarck, écrivant, en quelque sorte, sous sa dictée, il faudrait attribuer à l'initiative du ministre autrichien la paternité du premier traité, devenu, depuis, celui de la Triple Alliance. Mais les hommes d'État qui veulent écrire l'histoire de leur temps, si habiles qu'ils soient, s'exposent souvent à redresser eux-mêmes les erreurs qu'ils veulent accréditer. *Habent sua fata libelli.* « Le comte Andrassy, dit encore M. Hans Blum, se déclara prêt à signer l'alliance, se portant fort de l'assentiment de son souverain. M. de Bismarck n'était pas aussi certain de celui de l'empereur Guillaume ; on rédigea néanmoins un projet, et le chancelier allemand retourna à Berlin le 24 septembre. Le traité ne put être signé que le 7 octobre. La conclusion tardive de cet acte s'explique par le fait que l'empereur Guillaume ne voulut pas d'abord entendre parler de cette alliance... Ce ne fut qu'après de longues représentations que le prince de Bismarck réussit à obtenir son adhésion. »

En se rendant de sa personne à Vienne, que se proposait donc M. de Bismarck, lui qui n'admettait plus, depuis que la fortune l'avait comblé de ses faveurs, d'autre terrain de négociations que celui

de Berlin? Il y arrivait avec l'intention de se concerter avec le cabinet autrichien; il en avait annoncé, par le télégraphe, le désir au comte Andrassy. En admettant que le ministre de l'empereur François-Joseph ait été l'initiateur de la proposition, qui la lui a suggérée? qui d'ailleurs l'a imposée à l'empereur d'Allemagne? N'est-ce pas son chancelier, de l'aveu de M. Blum, c'est-à-dire de M. de Bismarck lui-même? Faut-il attribuer, comme son historien semble l'insinuer, l'état d'esprit du chancelier en cette occasion à « l'*excitation nerveuse considérable* que produit toujours l'usage des eaux de Gastein »? C'est faire dépendre de grandes choses d'une bien misérable circonstance. On comprend que M. de Bismarck ne néglige rien pour se dégager d'une compromission qui nuira certainement à sa gloire; mais comment ne serait-on pas surpris en le voyant recourir, dans ce dessein, à de si petits moyens? Il est accouru à Vienne pour y négocier l'union de l'Allemagne et de l'Autriche, et de cette initiative est née l'alliance des deux empires; il en est donc l'auteur. Autrefois il aurait eu l'audace de l'avouer sans détours; aujourd'hui, sentant chaque jour davantage le poids de la responsabilité qu'il a assumée, il essaye de se dérober. Un pareil effort n'est pas digne de lui. Quel était au surplus, à ce moment, le prin-

cipal objet de ces préoccupations? Contre quel adversaire voulait-il armer et couvrir l'empire germanique? Contre la Russie autant que contre la France. Il avait mortellement blessé la première de ces deux puissances au congrès de Berlin; il ne pouvait se déguiser à lui-même que le mal resterait incurable, à moins de reconnaître ses torts, ce qui répugnait invinciblement à son excessif amour-propre. Aussi quel est, des deux agresseurs, celui qu'il se propose de maîtriser avant l'autre? Est-ce la France? Son nom n'est pas prononcé dans le traité d'alliance. La Russie, au contraire, y est nommée comme l'ennemi probable des deux contractants. « Si l'un des deux empires, stipule l'article premier, est attaqué par la Russie, ils se devront réciproquement le secours de la totalité de leurs forces militaires. »

Qu'avait cependant demandé l'empereur Alexandre à son oncle et à son obligé, l'empereur Guillaume? Une entente entre leurs agents chargés en Turquie de l'exécution de certaines clauses du traité de Berlin, de façon que celui de la Russie, secondé par son collègue allemand, pût obtenir, sur les lieux, l'atténuation de quelques-unes des dispositions prises au congrès contre les intérêts ou les traditions de l'empire des tsars en Orient. Quelle précieuse occasion s'offrait encore cette fois

à M. de Bismarck de complaire à la Russie et de renouer les relations qu'il avait si gravement détendues ! S'empressa-t-il de la saisir ? Il préféra aggraver une situation déjà si compromise ; il courut à Vienne pour y forger de nouvelles armes contre l'empire qui avait rendu à l'Allemagne, aux jours du péril, des services éclatants. Le tempérament de M. de Bismarck a évidemment troublé, en ces circonstances, sa haute et lumineuse intelligence. Comme la justice, la morale reprend, tôt ou tard, tous ses droits, et le président du congrès de Berlin, le signataire du traité de Vienne ne parviendra pas à se soustraire aux reproches qu'il a encourus. Après avoir été l'instigateur passionné de trois guerres, après avoir mutilé le Danemark et la France, aveuglé par l'orgueil, par son esprit de domination, il a creusé, de ses mains, un fossé infranchissable entre l'Allemagne et la Russie, il a allumé, entre ces deux grandes nations, des haines implacables. En s'égarant dans cette fausse voie, il n'a pas seulement nui lui-même à sa propre renommée, il a légué à l'Europe une situation pleine des plus grands dangers. C'est ce que nous allons tâcher de démontrer.

IV

La marque saillante et visible du caractère de M. de Bismarck comme de sa politique, c'est la constante disposition de son tempérament de tout mener à outrance et d'y employer la violence, hautain ou dédaigneux selon l'occasion, selon la position ou l'autorité de l'adversaire qu'il a devant lui. Ses lettres, datées de Francfort, quand il n'était encore qu'un agent diplomatique, sont semées d'amers sarcasmes dirigés contre tous les États confédérés, sans en excepter l'Autriche. Il mesurait la valeur de ses collègues à la Diète, au prix des galons de leurs uniformes. « Il y en avait, écrit-il, pour vingt mille thalers », à un dîner de gala. Quand il engagea sa première lutte, après avoir pris possession du pouvoir, il affecta d'envisager avec un égal mépris les droits du roi de Danemark à la possession des duchés et les titres des prétendants dont la diète de Francfort avait pris la défense. Il n'a jamais pardonné au comte de Beust d'avoir pris contre lui, au sein de cette assemblée, la défense des prérogatives sou-

veraines des États confédérés; il recommanda au commandant du corps d'armée désigné pour envahir la Saxe en 1866, de s'assurer de sa personne soit à Dresde, soit à Leipzig. Après la paix, M. de Beust dut se réfugier en Autriche. Le ressentiment de M. de Bismarck avait survécu à la défaite de son adversaire politique. Qui ne se souvient des persécutions qu'il a si brutalement exercées contre M. d'Arnim? Le chancelier pensait que la République, en France, serait une source permanente de troubles et de déchirements; l'ambassadeur, malgré les remontrances de son chef, restait persuadé qu'elle serait un danger sérieux pour le principe monarchique en Europe; il n'a commis aucune autre faute, et aujourd'hui encore M. de Bismarck accable sa mémoire en refusant au fils de sa victime de la relever d'une calomnie née dans les entretiens de Friedrichsruhe. En recueillant, matin et soir, les épanchements auxquels le chancelier se livrait dans l'intimité de son entourage pendant la campagne de France, M. Maurice Busch nous le montre constamment obsédé du besoin de nuire aux provinces envahies. M. de Bismarck reproche aux militaires de trop ménager les personnes et les choses. On fait trop de prisonniers, dit-il, et il en est, comme les francs-tireurs et les turcos, qu'on aurait dû fusiller impitoyablement. La misère des

paysans se réfugiant dans les bois ne le touche nullement : « Si les fuyards eux-mêmes tombaient entre mes mains, ajoute-t-il, je leur prendrais leurs vaches et tout ce qu'ils ont, en les accusant de l'avoir volé. » Étrange doctrine dans la bouche d'un homme d'État ! Nous pourrions citer un mot cruel, impitoyable, qui met à nu l'âme du chancelier de fer. Nous nous en abstenons, parce qu'il le place sur les lèvres de la princesse de Bismarck. Nous préférons renvoyer le lecteur curieux au livre de M. Busch (1).

La paix conclue, rien ne modifie ses dispositions. Il surveille anxieusement la France dont il n'avait pas, à son gré, consommé la ruine. Nous avons vu de quel élan il a voulu se jeter de nouveau sur elle dès qu'il a pu redouter son prochain relèvement. La Russie entrave ses projets, elle ose le braver, c'est aussitôt contre elle qu'il dirige son ressentiment et sa colère. Il l'humilie à Berlin, il conclut à Vienne un traité qui vise surtout l'empire du Nord.

C'est une erreur, dit M. de Bismarck, que d'envisager ainsi l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, d'y voir exclusivement une arme de guerre; elle n'a qu'un but, le maintien de la paix; c'est

(1) *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France*, p. 195. Dentu, éditeur.

pour l'assurer à l'Europe que cette union a été conclue et signée. La guerre, ajoute-t-il dans les entretiens dont les échos retentissent à son gré, nous a donné tout ce que nous pourrions en attendre ; elle ne pourrait que compromettre les avantages qui nous sont acquis et qui ne peuvent être consolidés que par la paix. — Mais si le repos du monde, lui a-t-on répondu, était l'unique souci du chancelier, que n'a-t-il employé tous ses efforts à resserrer des relations déjà fort anciennes, et dont il avait tiré un si merveilleux parti ? La Russie satisfaite, après la guerre avec la Turquie, l'Allemagne toute-puissante au centre du continent, quels dangers pouvaient menacer la paix générale ? L'entente de ces deux puissances n'était-elle pas la meilleure et la plus solide garantie de sa conservation ? M. de Bismarck a préféré la rupture, qui n'était certes pas dans les intentions de son souverain ; il en est donc l'auteur responsable, nous ne saurions trop le répéter. Mais il en a calculé les suites, et il s'est hâté de pourvoir aux obligations qu'elle imposait à l'Allemagne. Telle est l'unique cause du rapprochement qu'il a imposé à l'empereur Guillaume autant qu'à l'empereur François-Joseph. Ce n'est donc pas le repos de l'Europe qui l'a préoccupé et conduit à Vienne, c'est la propre sécurité de l'empire germanique.

En réalité, il prenait position pour des conflits rendus éventuels, sinon prochains, dans le nord de l'Europe par l'attitude que lui-même a prise à l'égard de la Russie, par les devoirs qu'il a imposés à cette puissance en la dépossédant de son influence sur le Danube, des avantages qu'elle avait conquis, durant une guerre meurtrière, au prix des plus grands sacrifices. C'est ainsi qu'il a semé les germes d'un désaccord permanent qui ont grandi plus vite qu'il ne l'a présumé, et dont il peut, du fond de sa retraite, juger déjà les fruits. Judicieux appréciateur en pareille matière, il s'est bientôt rendu compte des difficultés qu'il avait suscitées à son pays, et il a voulu témoigner à la Russie d'autres sentiments. « J'ai pu me convaincre, a-t-il dit au Reichstag, dans un discours dont nous avons déjà cité quelques paroles, que l'empereur Alexandre n'avait ni tendances belliqueuses contre nous, ni l'intention de nous attaquer, ni le penchant de guerres agressives en général... Je me confie, je crois, à la parole du Tsar... Nous nous efforcerons de respecter les droits que la Russie tire des traités... et si elle nous demande de soutenir ses démarches auprès du sultan pour ramener les Bulgares à la situation créée par l'entente des puissances, je n'hésiterai pas à accorder notre appui. » Il parlait ainsi en

1888, sans craindre, en tenant ce langage, de donner lui-même un éclatant démenti à tous ses actes récents, notamment à sa conduite au congrès de Berlin et à la précipitation avec laquelle il avait conclu le traité qui unit encore l'Allemagne à l'Autriche. C'est qu'il avait compris et mesuré l'étendue de la double faute qu'il avait commise, et qu'il sentait tout le poids de la responsabilité qu'il avait assumée. Il n'en a plus, depuis lors, perdu le sentiment ; et, dans sa retraite, il n'a cessé de prétendre qu'il avait laissé les relations de l'Allemagne avec la Russie dans un état satisfaisant qui permettait de leur rendre leur ancienne cordialité. Mais des incidents nouveaux et éclatants se sont produits qui ont démontré combien cette assurance et cette prévision étaient dénuées de fondement. La Russie s'est rapprochée de la France, et M. de Bismarck, loin de s'accuser, s'en est pris à son successeur. Aux flatteurs qui le visitent il a fait entendre, pour qu'ils les répètent, les reproches qu'il adresse au général de Caprivi.

M. de Bismarck n'a convaincu personne, et le jugement de ses contemporains restera celui de la postérité. Qu'est-ce, en effet, que le traité d'alliance qu'il a conclu à Vienne ? Est-ce un gage de paix ? Nul ne saurait le prétendre, car il est, au contraire, un acte de préparation à la guerre. Que

prévoit-il? De nouvelles hostilités, et les deux parties contractantes y stipulent le concours mutuel qu'elles seront tenues de se prêter le jour où elles éclateront. On aurait pu justifier, dans une certaine mesure, de pareilles clauses si elles avaient été libellées uniquement en vue d'une agression de la France. La paix de Francfort a laissé des plaies béantes, et on pouvait présumer qu'elles ne se cicatrifieraient que par la revanche. Mais la Russie n'avait encore, en 1879, pris aucune initiative, fait aucune démarche révélant des dispositions malveillantes ou un ressentiment invincible. M. de Bismarck, nous l'avons dit, a pu, dans plus d'un moment, se rapprocher du gouvernement russe en lui sacrifiant ses rancunes, et certainement l'empereur Guillaume n'y aurait pas mis obstacle; il a préféré, au contraire, s'en éloigner définitivement, en cherchant à Vienne le concours qu'il avait si longtemps obtenu de Pétersbourg. La rupture entre les deux empires du Nord est donc son œuvre personnelle. C'est ce que nous avons voulu démontrer.

Mais comment l'Autriche s'est-elle prêtée à des engagements qui élevaient plus haut encore la barrière qui déjà la séparait de la Russie? L'Autriche a sur le Danube des intérêts de premier ordre. Expulsée de l'Allemagne où elle avait exercé

une influence séculaire, elle avait subi une déchéance qui avait porté un coup sensible à son crédit sur les populations de la presqu'île balkanique. Si fâcheuse qu'elle fût déjà, cette situation s'était encore aggravée, après le traité de San Stefano, par la prépondérance que cet acte garantissait à la Russie en Orient. Le cabinet de Vienne ne pouvait donc hésiter à entrer dans les vues de ceux de Berlin et de Londres, à se constituer leur complice. On lui offrait la Bosnie et l'Herzégovine pour prix de sa participation. Ces acquisitions dédommageaient l'Autriche des sacrifices qui lui avaient été imposés en 1866, en donnant une base nouvelle, et plus large, à son action sur ses frontières de l'est. En possession de ces deux provinces, elle voyait s'ouvrir devant elle le chemin de Salonique dont elle compte hériter au prochain partage des territoires que la Turquie possède encore en Europe, et acquérir ainsi un accès direct sur la mer Égée. L'appât était séduisant ; nous avons déjà dit qu'elle l'agréa. Mais elle devenait, dès ce moment, le principal instrument de la nouvelle politique de M. de Bismarck, et elle ne pouvait se dissimuler qu'elle serait dans la nécessité de le suivre aussi loin qu'il lui plairait de l'entraîner. Le traité d'alliance était en germe dans les arrangements pris à Berlin, et le cabinet de

Vienne était certainement résigné d'avance à le signer le jour où le chancelier allemand jugerait opportun de le conclure. On savait d'ailleurs à Vienne avec quelle facilité M. de Bismarck évoluait sur le terrain diplomatique comme sur le terrain parlementaire, et on ne doutait pas que, rebuté par l'Autriche, il ne se retournât du côté de la Russie. M. Andrassy devait d'autant plus le présumer que le chancelier allemand, en l'abordant, put lui faire part des communications adressées par l'empereur Alexandre à l'empereur Guillaume, et dont on pouvait tirer parti pour renouer des relations rompues. Le ministre de l'empereur François-Joseph n'ignorait pas davantage que l'empereur Guillaume regrettait les dissentiments existant entre son gouvernement et celui de son impérial neveu; qu'il voulait « mourir en soleil qui se couche », après avoir brûlé d'un splendide éclat. Nous avons entendu M. de Bismarck raconter les efforts qu'il a dû déployer pour déterminer son souverain à ratifier le traité de 1879. Solidaire avec l'Allemagne de l'injure faite à la Russie, l'Autriche devait fatalement en accepter toutes les conséquences; elle s'était placée dans la nécessité d'acquiescer à un traité qui affectait cependant tous les caractères d'un acte de défiance et même d'hostilité contre un puissant empire qui n'avait

donné, soit à l'un, soit à l'autre des deux contractants, aucun sujet d'alarme. Ce fut une première expiation du crime qu'elle a commis en consentant à recevoir les dépouilles de la Turquie démembrée par les puissances qui auraient dû la défendre. C'est le sort de tous les accapareurs de territoires quand leurs acquisitions ne reposent ni sur le droit ni sur la justice, et depuis quinze ans bientôt qu'elle a aliéné de la sorte sa liberté d'action, elle porte le poids, chaque jour plus lourd, des charges qu'elle a dû assumer. Mais, encore une fois, l'Autriche n'avait plus, en 1879, le choix de ses déterminations ; en s'unissant à l'Allemagne, elle subissait une contrainte à laquelle elle était préparée.

V

L'homme d'État chargé des intérêts d'un grand pays s'en montre d'autant plus soucieux qu'il sait les avoir mal servis. C'était l'état d'esprit de M. de Bismarck après le congrès de Berlin. Sa pénétrante perspicacité, sa ferme prévoyance surtout qui ne l'avait jamais trompé avant 1870, ne lui permettait

pas de se méprendre sur les dangers du nouveau terrain où l'avaient entraîné les égarements de son amour-propre. Il n'eut, dès lors, d'autre pensée que d'y pourvoir. Il s'était assuré l'alliance de l'Autriche; il la jugea insuffisante; il rechercha celle de l'Italie; il l'obtint en éveillant ses craintes et en flattant ses passions. Il s'est appliqué à faire surgir de notre occupation de la Tunisie un sujet de conflit qu'il avait préparé de longue main et qu'il eut soin d'entretenir. Après avoir encouragé notre entreprise, il la signala à Rome comme un péril permanent pour le nouveau royaume. Que M. de Bismarck ait ainsi compris les intérêts de l'Allemagne, personne ne s'en étonnera; mais que l'Italie, État nouveau, en pleine reconstitution, ait consenti à se dessaisir de sa liberté en assumant des obligations que rien ne l'obligeait à contracter, c'est ce que nul n'a pu concevoir, quelque soin que le gouvernement italien ait pris pour justifier une si grave résolution. A vrai dire, pour bien apprécier sa conduite, il faudrait connaître les termes de l'acte qu'il a signé, c'est-à-dire l'étendue et la nature des devoirs qu'il lui impose. Bien qu'on y eût stipulé une entente directement dirigée contre la Russie, bien qu'elle y fût explicitement nommée, l'Autriche et l'Allemagne ont livré à la connaissance de toute l'Europe le traité qui les a liées.

Celui qui a consacré l'entrée de l'Italie dans leur alliance est et demeure un secret qu'on cache obstinément. Notons, en passant, que, par une dérogation à tous les vrais principes du régime parlementaire, il n'en a jamais été donné connaissance aux Chambres italiennes, bien que, par son objet même, il engage toutes les forces et toutes les ressources du pays. Tous les efforts de certaines fractions du Parlement n'ont jamais pu avoir raison de ce mutisme obstiné ; la constitution, imparfaite sur ce point important, couvre la couronne et le gouvernement. Chose non moins digne de remarque, des membres de la Chambre qui s'étaient vivement élevés contre cette anomalie constitutionnelle, arrivés au pouvoir, M. Crispi notamment, se sont renfermés dans le silence de leurs prédécesseurs. Le secret, sur ce point, paraît avoir été la condition de leur avènement. Qui la leur a imposée ? Le souverain évidemment. Qui l'a exigée ? Est-ce l'Allemagne, ou bien a-t-on reculé devant le caractère et l'importance des clauses qui lient l'Italie aux deux empires ?

Il serait téméraire de chercher à pénétrer la portée de ces stipulations ; on s'exposerait à former des conjectures qui seraient, dans tous les cas, dépourvues d'autorité. Mais il est bien permis de croire que l'entrée de l'Italie dans la Triple Alliance

a conduit les contractants à se concerter sur toutes les éventualités qui peuvent contraindre la France à entrer en scène; qu'ils se sont, tout au moins, garanti mutuellement leur état territorial, et qu'il a été, à cet effet, élaboré des arrangements militaires. Si l'Autriche a donc prêté la main à l'Allemagne contre la Russie, l'Italie, qui ne leur serait que d'un secours relatif dans un conflit avec l'empire du Nord, est intervenue, de son côté, pour s'unir à ses deux alliées contre la France. On ne peut attribuer un autre objet à l'entente des trois cours.

Quelles considérations, quelles nécessités ont pu déterminer l'Italie à s'engager dans une voie si nouvelle, si contraire à toutes ses traditions? Qu'est-ce, en effet, que la Triple Alliance? Une sorte de Sainte-Alliance renouvelée, avec la Russie en moins et l'Italie en plus, conclue pour tenir en servage les Alsaciens-Lorrains d'un côté, de l'autre les Italiens qui subissent encore la domination de l'Autriche. Le roi Victor-Emmanuel n'aurait jamais prêté la main à une pareille combinaison imitée de celle qui a si longtemps pesé sur la Péninsule et dont il a eu la gloire de l'affranchir avec l'aide de la France. M. de Cavour, dans sa tombe, doit tressaillir d'indignation. Il faut le dire, bien avant la date à laquelle remontent les engagements con-

tractés par l'Italie, une déviation notable s'était produite dans la politique du cabinet de Rome. La contagion des institutions démocratiques avait alarmé les conservateurs qui détenaient alors le pouvoir. Les hommes le plus en évidence parmi eux, qui n'avaient, jusque-là, connu que le chemin de Paris, prirent, l'un après l'autre, celui de Berlin; il ne leur suffisait pas de s'éloigner d'une république qui avait des adhérents au delà des Alpes, il leur fallait l'appui des monarchies puissantes, et c'est dans leur esprit qu'a germé le principe d'une alliance hostile à la France. Il fallait justifier ces tendances répudiées, à cette époque, par tous les hommes qui avaient combattu pour l'indépendance, qui avaient souffert l'exil et la prison. On nous prêta la ferme volonté d'exercer en Italie une influence attentatoire à sa dignité et au rang qu'elle avait désormais le droit de revendiquer parmi les grandes puissances. Par des discours, par la presse sou-doyée en partie par le fonds des reptiles, — Minghetti l'a reconnu dans une de ses lettres, — par des insinuations persistantes, on irrita le sentiment public. Survint l'affaire de Tunisie, incident prémédité, dont on fit grand bruit pour aigrir les esprits, accusant le gouvernement français d'un grand nombre de méfaits dont il n'avait jamais eu la pensée, celui notamment d'entretenir des rapports trop

intimes avec le Vatican et d'encourager ses espérances. On provoqua ainsi un mouvement d'opinion qui, de proche en proche, gagna toutes les provinces de la Péninsule. En même temps, un diplomate italien, le comte de Robilant, le coryphée des conservateurs, préparait le terrain à Vienne où il était accrédité en qualité d'ambassadeur. Il y était encouragé par ses amis de Rome et efficacement soutenu par M. de Bismarck.

Avec son esprit avisé, avec sa lucide prévoyance, Victor-Emmanuel sut, à l'origine de ces agitations, en tempérer les écarts et les vivacités. Il sut contenir le zèle et l'impatience de ceux de ses conseillers qui prêtaient l'oreille aux fallacieuses insinuations de M. de Bismarck. Sans oublier les services reçus, sans répudier ceux qu'on promettait de lui rendre, il ne blessa ni ses amis de la veille, ni ceux du lendemain ; il attendait les événements, résolu à ne prendre conseil que des circonstances. Il mourut en 1878, laissant les choses en cet état, sans avoir contracté aucun engagement, sans avoir mécontenté ni la France ni l'Allemagne. Bientôt l'Italie accédait au traité austro-allemand ; ce fut le premier acte important du nouveau règne, révélant une politique nouvelle et bien définie. Que le roi Humbert I^{er} soit un fervent apôtre de cette orientation de l'Italie, nul ne saurait en douter, et

nous ne croyons pas énoncer ici une allégation faite pour lui déplaire. Rien d'ailleurs n'est plus loin de notre pensée que le dessein d'articuler une affirmation quelconque propre à blesser le souverain d'un pays auquel nous avons été, auquel nous serons avant longtemps, nous en avons la confiance, étroitement unis. Mais quand on envisage de si graves événements, le premier devoir qui s'impose est de chercher à pénétrer, à définir le sentiment des hommes qui y ont participé, princes ou ministres. Nous l'avons vu, la constitution italienne fait au souverain une large part dans la direction et le contrôle des rapports du royaume avec les autres puissances. Il peut, avons-nous dit, conclure avec elles des traités en vue d'une guerre sans être tenu de faire ratifier ses engagements par les Chambres, sans être même obligé de leur en donner connaissance. Si bien que le pays est engagé éventuellement à tirer l'épée sans avoir été instruit des causes ou des nécessités qui ont déterminé ou contraint le Roi et son gouvernement à prendre une si solennelle détermination, ni de l'étendue des sacrifices qu'il peut avoir à s'imposer.

C'est le régime parlementaire tel qu'on l'entend en Allemagne et nullement tel qu'on le pratique dans les pays dotés d'une constitution fondée sur les vrais principes comme en Angleterre. Si irres-

ponsable qu'il soit, le prince assume évidemment, en pareil cas, une responsabilité personnelle soit envers ses propres sujets, soit envers les nations qui ont à bénéficier où à souffrir des obligations qu'il a contractées. Mais les ministres, dira-t-on, répondent des actes du souverain dans ce cas comme en tout autre. C'est la théorie; la réalité en diffère dans la conjoncture présente. Les ministres passent, le Roi reste; et le traité est renouvelé, toujours enveloppé d'un mystérieux secret. Ce qui démontre d'ailleurs que la volonté du Roi se révèle ici avec une autorité exceptionnelle et dominante, qu'on ne saurait le couvrir par une pure fiction, c'est qu'on a vu au Parlement italien des hommes, d'une grande situation politique, qui, après avoir protesté violemment contre les engagements pris avec les deux empires, les ont, devenus ministres, chaudement approuvés et s'en sont constitués les ardens défenseurs; reniant l'opinion qu'ils avaient manifestée sur les bancs de l'opposition, ils ont adopté celle du Roi dès qu'ils ont pris place parmi ses conseillers. « Vous vous êtes constitués, a dit M. Crispi, simple député, à Depretis et à ses collègues, les gendarmes de l'Allemagne », leur reprochant la signature de l'Italie si criminellement compromise. Nommé premier ministre, il s'est montré le champion passionné des actes de ses

prédécesseurs. Quand un démocrate, un irrédentiste comme lui, évolue d'une si étrange façon, on est bien autorisé à penser, sans blesser la dignité de personne, que le roi Humbert n'accorde sa confiance et n'admet dans ses conseils que les hommes qui se résignent à partager son opinion sur la convenance de continuer les relations nouées avec l'Allemagne et l'Autriche. M. de Rudini a succédé à M. Crispi, témoignant de dispositions plus circonspectes; peu de mois après son avènement à la présidence du conseil, il renouvelait le traité près de deux ans avant le terme de son échéance.

En montant sur le trône, le successeur du roi *galantuomo* a-t-il jugé opportun, dans l'intérêt de son pays, de dévier de la voie tracée par son père, et, s'inspirant des traditions de sa race, a-t-il préféré prendre pour modèle et pour guide de sa conduite l'un des plus illustres parmi ses ancêtres, le roi Victor-Amédée II? La politique de la maison de Savoie a toujours eu deux pôles, le Roi et l'Empereur, celui-là à Paris, celui-ci à Vienne. L'habileté de cette dynastie a consisté à abandonner l'un pour courir à l'autre sans compromission et avec bénéfice. Dès l'origine de la guerre de 1688, au début de son règne, Victor-Amédée avait déclaré à Louis XIV qu'il pouvait, « en cette rencontre faire

un fond solide sur lui ». Il n'était point sincère. Il était résolu, au contraire, à prendre parti contre la France, « se réservant de choisir son moment avant d'entrer en action ». Il écrivit, en effet, au prince d'Orange, et il lui ouvrit son cœur ; il entra en négociations avec l'Empereur en attendant de faire son accession à la ligue d'Augsbourg. Informé de ces menées, le roi de France demanda des sûretés ; il obtint l'entrée de ses troupes en Piémont. Ce gage ne lui paraissant plus suffisant, il exigea, plus tard, la remise de la citadelle de Turin. Victor-Amédée sut retarder cette concession à l'aide de négociations dilatoires, et en écrivant au Roi une lettre autographe par laquelle il s'abandonnait tout à fait entre ses mains, s'engageant à lui remettre la citadelle demandée. Mais quand il eut mis la place en état de défense, il l'ouvrit aux Espagnols venus de Milan où il avait signé la veille, avec l'Empereur et l'Espagne, un traité d'alliance offensive et défensive, accomplissant ainsi ses premiers desseins et son évolution. Mais tel était ce prince, « si plein de finesse, de dissimulation et d'artifice (1) », que, étant à peine entré dans la coalition, il se ménageait déjà les moyens d'en sortir. Il en sortit en effet, après de longs pourparlers et en signant avec

(1) Lettre de Catinat à Louvois.

la France de nouveaux traités qui firent de lui, naguère le généralissime des troupes de la ligue en Italie, le généralissime des troupes franco-piémontaises. Ses premiers alliés lui avaient promis la Provence et le Dauphiné ; il jugea prudent, en se réconciliant avec Louis XIV, de se contenter de la restitution de Pignerol, de quelques territoires dans le Milanais et du titre de roi, des honneurs des têtes couronnées, comme on disait alors (1).

Nous ne continuerons pas cette page d'histoire, si instructive qu'elle soit, et bien qu'elle soit illustrée, à une date postérieure, des mêmes menées et des mêmes artifices. Nous nous y sommes arrêté un moment, estimant que le passé sert toujours à éclairer le présent. Nous n'avons entendu faire toutefois qu'un rapprochement entre des circonstances et des faits qui ne sont pas sans analogie, bien qu'ils diffèrent par les temps et les situations. A notre sens, ils diffèrent surtout par les intérêts. Victor-Amédée redoutait, non sans raison, l'ambition de Louis XIV. Par la possession de Pignerol, la France avait déjà un pied en Italie, et le Roi, victorieux de la ligue, pouvait mettre en avant d'autres prétentions. Quels dangers menaçaient l'Italie en 1682, et que pouvait-elle craindre de la

(1) Nous avons tiré ce rapide résumé de l'*Histoire de Louvois*, par Camille ROUSSET. Voir les chapitres XI et suivants.

France vaincue et mutilée ? La France à cette date, au moment où la Péninsule s'associait aux deux empires, se relevait à peine de l'écrasante situation où l'avait mise une guerre malheureuse ; elle avait un besoin absolu de paix pour reconstituer son armement, pour équilibrer ses finances. Qu'avait-elle à revendiquer de l'Italie, quel territoire, quelle concession ? Elle lui demandait uniquement de resserrer les rapports économiques entre les deux pays, également profitables au commerce et à l'industrie de l'un et de l'autre. On n'a jamais prétendu sérieusement à Rome que la République préméditât la restauration du pouvoir temporel de la papauté. Une pareille accusation eût été dérisoire et eût soulevé la conscience publique en Europe. Par une apostrophe qui a peut-être excédé sa pensée, Gambetta avait donné un gage qui ne permettait pas de soupçonner les intentions des hommes qui avaient pris avec lui le gouvernement du pays. Grâce à cette fortune qui l'avait si prodigieusement servie, l'Italie se trouvait, en ce moment, en possession de toutes les garanties qu'elle pouvait désirer pour sa sécurité. Leur propre intérêt commandait à la France et à l'Allemagne de veiller à l'indépendance de la Péninsule ; le gouvernement du roi Humbert était assuré de l'appui et du concours de l'une ou l'autre

puissance dans toutes les éventualités qui pouvaient se produire. On n'aurait su imaginer pour un État naissant, tenu de pourvoir à sa prospérité intérieure, au développement de toutes ses ressources, une situation internationale plus avantageuse.

On n'avait donc, à Rome, aucune raison de renoncer à cette heureuse neutralité qu'offrait à l'Italie la position respective que la paix imposait aux belligérants de 1870. On s'en détourna cependant, et il fallut justifier cette résolution. Que prétendit-on ? Que le royaume italien, de création récente, devait contracter des alliances pour la défense de ses frontières. L'argument n'était pas sérieux ; M. Crispi pourtant, comme ses prédécesseurs, n'en a jamais opposé aucun autre à ses contradicteurs, aux patriotes restés fidèles aux convictions qu'il partageait autrefois avec eux. Mais, lui a-t-on répondu, qui menace nos frontières ? Où est le péril ? Vains efforts ; pas plus que Depretis, il n'a consenti à éclairer les membres du Parlement alarmés par les nouvelles amitiés de l'Italie. M. Crispi, en prenant le pouvoir, avait reçu communication du traité d'alliance ; cet acte mystérieux l'a-t-il, contre son gré, voué au silence comme l'ont été ceux qui l'ont conclu ? Il contient donc des dispositions propres à opérer les conver-

sions les plus invraisemblables. C'est qu'en effet, s'il a pour objet ostensible de garantir à l'Autriche la possession des provinces d'origine italienne, à l'Allemagne celle de l'Alsace et de la Lorraine, il doit promettre à l'Italie des avantages compensateurs. On n'imaginerait pas que M. Crispi ait pu, à son tour, se constituer le gendarme des anciens dominateurs de son pays sans aucune rémunération éventuelle. Il a toujours eu et il a certainement encore de plus hautes ambitions. Quelles sont donc les espérances nouvelles qu'il nourrit ; celles qu'il a conçues dès qu'il a eu connaissance des clauses du traité ? Faut-il croire qu'elles sont inavouables, puisqu'on les cache ? Et au préjudice de quel voisin doivent-elles se réaliser ? Ce ne peut être de l'Autriche, l'ennemie d'hier, l'alliée d'aujourd'hui ; c'est donc de la France, et, renonçant à satisfaire l'ambition de l'Italie dans les Alpes ou dans l'Adriatique, on se propose d'en assurer le triomphe dans la Méditerranée. S'il en est ainsi, nous ne nous serions pas trompé en évoquant les insidieux procédés du roi Victor-Amédée, et en rappelant l'usage qu'il en a fait. On conçoit que M. de Bismarck, se séparant hostilement de la Russie, ait recherché l'alliance de l'Autriche ; on conçoit mieux encore que l'Autriche, redoutant un rapprochement toujours possible entre les deux

empires du Nord, se soit unie à l'Allemagne. A Berlin comme à Vienne, au surplus, on n'a usé d'aucun déguisement. Si étrange que ce fût d'apprendre à une grande puissance qu'on s'est entendu pour la combattre au besoin, on a eu le courage de l'avouer et on a livré à la publicité les engagements qu'on a contractés. Pourquoi l'Italie ne suit-elle pas cet exemple qui ne manque ni de fierté ni de grandeur ? C'est donc qu'elle ne peut tout confesser sans mettre à jour des vues perfides et ambitieuses qui justifieraient tous les soupçons ?

VI

Mais ce n'est pas la guerre, ne cesse-t-on de répéter, que recherche la triple alliance, c'est la paix qu'elle se propose de maintenir en la mettant à l'abri de toute atteinte. M. Crispi lui-même l'a affirmé ; sa conduite, durant son premier ministère, n'a été qu'un long démenti donné à ses paroles. Tous ses actes ont été des provocations, et il n'a pas dépendu de lui, dans plus d'une occasion, que les dissentiments qu'il provoquait n'aient dégénéré en une rupture, en un conflit armé. La conduite prudente et digne du gouvernement de la

République a déjoué tous les calculs du ministre italien. M. Crispi, il faut bien le reconnaître, ne fut ni soutenu ni peut-être encouragé par les cabinets de Vienne et de Berlin, et il est aisé de comprendre et d'expliquer ce premier dissentiment entre les trois cours alliées. Esprit avisé, M. Crispi se rendait exactement compte des conséquences qu'auraient fatalement pour son pays, à courte échéance, les charges que fait poser sur lui son accord avec ses alliés ; il comprenait l'urgence des solutions promptes, immédiates. A la honte d'une déconfiture financière et de ses conséquences, il préférait la guerre qui, seule, pouvait donner à l'Italie les avantages qu'elle espérait des sacrifices qu'elle était tenue de s'imposer. Mais si l'Italie s'était engagée dans la Triple Alliance pour des bénéfices futurs et éventuels, les deux empires avaient, au contraire, réalisé les leurs, et la paix leur en assurait la possession. C'est ce que n'ont pas compris les premiers négociateurs du roi Humbert, ni le souverain lui-même, quand ils ont contracté les engagements pris à Vienne. C'est ainsi que tous les efforts de M. Crispi ont échoué devant le calme de la France, et plus clairement encore devant les intérêts particuliers et bien entendus des deux autres alliés dont l'Italie s'est constituée et demeure le satellite.

Mettons donc que, avec ou sans l'agrément de l'Italie, la paix est l'unique, le véritable objet qu'ont eu en vue, dès l'origine, les premiers négociateurs de la Triple Alliance, et voyons si cette conception diplomatique offre les garanties exigées par le repos de l'Europe. Des publicistes de tout ordre et de tout pays l'ont envisagée sous tous ses aspects ; les uns l'ont blâmée, les autres y ont applaudi ; ceux-là l'ont dénoncée comme un danger permanent, ceux-ci y ont vu un gage de haut prix. Il n'en est plus un seul aujourd'hui, voulant être de bonne foi, qui ne convienne que la paix de la Triple Alliance, c'est la paix armée, c'est l'Europe sous les armes, toujours prête à en venir aux mains, et que cette catastrophe peut naître, soudain, d'incidents indépendants de la volonté des gouvernements. Ce péril devient tous les jours plus évident, et personne ne s'y méprend plus. De toutes parts on s'y prépare, et il n'est nul sacrifice devant lequel on ose reculer. On ne réunit plus un parlement sans lui demander de nouveaux crédits militaires, de nouvelles aggravations des impôts déjà si lourds pour les contribuables de tous les pays. Devenu partout obligatoire, le service dans l'armée nous est imposé, à tous, jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans ; il en est, parmi nous, qui sont déjà grands-pères. L'Allemagne, qui possédait le plus

formidable armement qu'on eût encore connu, vient, cette année même, d'augmenter ses effectifs dans une notable proportion, serrant les mailles de son organisation, de façon que nul ne puisse se soustraire au devoir de prendre son rang sous les drapeaux.

Que pense-t-on en Allemagne de la paix que M. de Bismarck, en descendant du pouvoir, a léguée à l'Europe ? Comment l'envisage le gouvernement impérial lui-même ? Il estime qu'elle est une trêve et qu'il n'est que temps de tout disposer pour la prochaine guerre qui sera, suivant une parole du nouveau chancelier, « un combat pour la vie ». Il suffit pour s'en convaincre de lire le discours que le général de Caprivi a prononcé pour défendre et justifier son dernier projet de loi tendant à augmenter les effectifs et allouant au gouvernement les crédits nécessaires à cet effet. Il a dû s'expliquer, pour convaincre le Parlement des nécessités auxquelles il était urgent de pourvoir, et il l'a fait avec une entière franchise. Son discours est, en quelque sorte, un plan de campagne. « Lorsque nous avons franchi la frontière française en 1870, a-t-il dit, nous l'avons franchie avec dix-sept corps d'armée... tandis que huit corps d'armée français seulement nous étaient opposés... Dans la future guerre, a ajouté M. de Caprivi raisonnant comme si elle devait éclater

demain, nous trouverons devant nous des corps d'armée français au moins aussi nombreux que ceux avec lesquels nous entrerons en ligne. Nous trouverons en outre une armée de réserve qui vaudra à peu près l'armée de première ligne. Mais admettons que nous franchissions la frontière, que nous remportions des victoires, que trouverons-nous en France ? Une ligne de forts d'arrêt... situés sur la Meuse et sur la Moselle... puis en arrière nous trouverons la série des grandes forteresses françaises, Verdun, Toul, Épinal. Nous avançons cependant et nous battons l'armée de réserve française ; nous nous dirigeons sur Paris, mais nous ne trouvons plus le Paris de 1870 ; nous trouvons, au contraire, une forteresse comme le monde n'en a pas encore vu, entourée de 56 forts. » A vrai dire, en parlant ainsi, M. de Caprivi ne se proposait pas seulement de mettre en relief les obstacles qu'il faudra surmonter dans la nouvelle campagne, obstacles qui exigent de nouveaux et de plus puissants moyens que ceux dont on disposait en 1870 ; il répondait en même temps à une opinion assez répandue en Allemagne pour qu'il ait jugé nécessaire de la combattre à la tribune du Reichstag. Que veut cette opinion ? Elle conseille une guerre *préventive*, c'est-à-dire un conflit immédiat, pour réduire la France à une impuissance

durable avant qu'elle ait donné à ses forces militaires tout le développement qu'elles comportent encore, la guerre, en somme, voulue par M. de Bismarck et le maréchal de Moltke en 1875. Le fait mérite d'être noté, et il est indéniable, puisque le chancelier de l'empire l'a lui-même reconnu et constaté. Il n'était pas superflu de le retenir, parce qu'il démontre que de l'autre côté de la frontière, dans l'armée allemande surtout, on incline à voir dans une guerre à courte échéance l'unique solution des difficultés présentes, pendant qu'on accuse hautement la France de guetter avec passion l'occasion de la revanche.

Qu'a fait la France pour provoquer une si belliqueuse impatience? Quelle a été son attitude? Quelle conduite a-t-elle tenue? Le chancelier l'a indiqué lui-même dans les paroles que nous venons de citer; la France a consacré tous ses soins à se mettre sur un pied de défense respectable. Mais la défense, à moins de méconnaître la valeur des mots et la vérité des faits, n'a jamais constitué une offense et moins encore un acte d'agression. Qu'a fait parallèlement l'Allemagne? Comment ont procédé ses alliés? Quelles mesures ont prises tous les États de l'Europe, grands et petits? Ils ont armé, donné tous les jours une plus grande extension à leur état militaire.

Avant M. de Caprivi, M. de Bismarck a exigé du Reichstag des contributions de guerre plusieurs fois renouvelées; l'un et l'autre ont eu recours pour les obtenir à la dissolution du Parlement; l'expédient était assurément constitutionnel, mais il témoigne de l'importance des sacrifices imposés au pays et de la pression que le gouvernement impérial a dû exercer sur la représentation nationale pour les faire agréer. L'Angleterre elle-même, cette terre d'esprits pondérés, n'échappe pas à la fièvre commune. Il y a peu d'années, en 1889, le Parlement a voté un crédit extraordinaire de 500 millions de francs devant être exclusivement consacré à de nouvelles constructions maritimes, en dehors des allocations budgétaires. Cette ressource n'est pas encore totalement employée, et déjà l'opinion s'alarme de l'autre côté de la Manche parce qu'une escadre russe a pénétré dans la Méditerranée, et elle exige du gouvernement qu'il demande aux Chambres un nouveau crédit d'une égale importance. Est-ce la France qui a provoqué tous ces armements? Pouvait-on exiger qu'elle laissât toutes ses portes ouvertes et sans défense? Ce qu'on était en droit d'en attendre, c'est d'éviter tout point de conflit, de se prêter à tout accommodement pour conjurer de redoutables complications; elle s'y est adonnée avec cette modération

qui n'exclut pas la dignité; elle l'a montré dans des occasions diverses, notamment dans ses rapports avec l'Italie sous le premier ministère de M. Crispi. Elle s'est uniquement employée à mettre son territoire à l'abri de toute injure, elle y a procédé en se renfermant dans une sage circonspection qui ne s'est jamais démentie et au prix d'une dette publique qui excède celle de toute autre puissance, la plus lourde qu'un peuple ait encore supportée. Elle n'a bravé personne; elle s'est recueillie et elle n'a reculé devant aucun des sacrifices que lui comandaient sa propre dignité et la sécurité de la patrie. Est-ce à dire qu'elle ne souffre plus de la mutilation qu'elle a subie, qu'elle a tout oublié? Ce serait l'offenser que de le croire. Mais, comme toutes les autres nations, elle sent le poids des charges auxquelles elle a dû se résigner pour se couvrir, et elle estime que la paix est encore, pour elle, le meilleur de tous les remèdes; elle désire ardemment la conserver, laissant au temps et à la sagesse des gouvernements le soin de corriger un mal dont toute l'Europe est atteinte avec elle.

Avons-nous besoin de dire que la Triple Alliance, initiatrice de cette déplorable situation, a été, pour les puissances qui l'ont constituée, la source de difficultés qu'elles n'avaient jamais connues? L'acquisition de Metz, aurait prétendu M. de

Moltke, vaut à l'Allemagne une armée de cent mille hommes, et c'est l'argument qui aurait décidé du sort de cette place. Il est bien démontré aujourd'hui que ses agrandissements sur la rive gauche du Rhin coûtent plus à l'empire germanique qu'ils ne rapportent à ses finances et à sa sécurité. Ils l'obligent à un développement continu de ses forces militaires et à une progression proportionnelle de ses dépenses. La prédiction du célèbre maréchal s'est retournée contre lui. Un membre du Reichstag affirmait naguère, sans être contredit, qu'en 1879 on payait de 5 à 6 marks par tête de contributions indirectes ; par suite de l'élévation des taxes, cet impôt atteint aujourd'hui 14 marks, c'est-à-dire qu'il a doublé en douze ans. La dernière loi militaire, venant après tant d'autres, élèvera le contingent de paix de 63,000 hommes, mais elle fera peser sur le pays une nouvelle charge de 60 millions de marks. Disons encore que, pour l'exercice en cours, le budget militaire de la France a été fixé à 633 millions de francs : celui de l'Allemagne s'élèvera à 879 millions, si les calculs qu'on a établis à cet égard, et que nous n'avons pas pu contrôler, sont parfaitement exacts (1). Le budget de l'Em-

(1) Voir un travail comparatif fait par M. Jules Roche, ancien ministre, et publié dans le journal *le Matin*. Il est à remarquer

pire comprend, en recettes, des revenus divers, comme le produit des douanes, des chemins de fer et des télégraphes. Mais prévoyant que ces ressources ne seraient pas toujours suffisantes, M. de Bismarck a introduit dans la Constitution une clause ingénieuse, grâce à laquelle le budget impérial ne peut jamais tomber en déficit. Elle porte en effet qu'au cas d'un découvert, il serait comblé par tous les États confédérés proportionnellement à leur population respective. Il n'est mis aucune limite à cette contribution dite matriculaire, qui est ainsi d'une élasticité sans fin. Elle a été fixée, en 1879-1880, à 90 millions de marks; elle s'est élevée, dix ans après, en 1889-1890, à 228; elle est pour l'exercice courant, 1893-1894, de 386 millions de marks. En quatorze ans, elle a donc quadruplé, et cette augmentation est due presque exclusivement à la progression des dépenses militaires. Nous pourrions multiplier les chiffres à cet égard; ceux que nous donnons ne sont que trop suffisants pour permettre d'apprécier les résultats de la politique imposée par M. de Bismarck à l'Allemagne.

qu'en 1886 notre budget militaire excédait celui de l'Allemagne de 100 millions. Ces chiffres donnent la mesure des sacrifices qu'on ne cesse de s'imposer de l'autre côté du Rhin. Selon M. Roche, il faudrait déduire du budget français plusieurs services annexes, comme la gendarmerie, qui en Allemagne figurent au budget du ministère de l'intérieur.

Avec une circonspection digne d'éloge, l'Autriche s'est appliquée à remplir tous ses devoirs, mais elle y a procédé en tenant compte de l'étendue de sa puissance financière. Elle a suivi l'Allemagne, mais d'un pas plus lent, sans avoir l'ambition de faire aussi grand et aussi bien qu'elle. Elle ne dissimule pas toutefois qu'elle a atteint les dernières limites de ses ressources, et on a, à Vienne, le sentiment des embarras inévitables que créeront au gouvernement de l'empereur François-Joseph de pareils efforts s'il faut les continuer pendant longtemps encore. A ces légitimes préoccupations viennent s'ajouter les dissidences qui divisent les nationalités diverses dont l'empire austro-hongrois se compose, dissidences exaspérées par l'exagération des impôts et du service militaire. Mais pendant qu'elle remplissait strictement ses devoirs d'alliée de l'Allemagne, l'Autriche mettait un soin particulier à entretenir avec toutes les puissances indistinctement, avec la Russie notamment, des relations qu'elle s'appliquait à rendre faciles et même cordiales. Aussi supportait-elle, sans fléchir visiblement, les charges qu'elle a dû s'imposer, et aucun dissentiment aigu ne la sépare des autres États.

Que ne pouvons-nous en dire autant de l'Italie ! Ce noble pays, berceau de notre civilisation, avait

trouvé une nation sœur qui, lui tendant une main amie, l'avait aidé à mettre fin à un douloureux fractionnement plusieurs fois séculaire, à secouer toute domination étrangère. Sous la direction d'un prince habile et clairvoyant, assisté de conseillers éclairés et patriotes, l'Italie avait achevé son relèvement dans des conditions inespérées. Le problème était résolu. Pour conduire son affranchissement à une fin glorieuse, elle avait dû, à l'origine, contracter des emprunts, escompter, en quelque sorte, l'avenir; elle avait dû recourir au papier-monnaie et au cours forcé. Ses budgets se sont soldés par des découverts pendant les premières années. La sagesse du souverain et l'habileté des ministres étaient parvenues à surmonter toutes ces difficultés, à libérer le pays de ces expédients onéreux; et la liquidation de la loi financière accusait enfin un excédent de recettes, quand des hommes nouveaux, ayant pris les rênes du pouvoir, ont lancé le pays dans l'aventure de la Triple Alliance. Nous n'avons pas besoin de dire ce qui est advenu. Personne, au surplus, ne saurait méconnaître l'affligeant spectacle que l'Italie donne aujourd'hui à l'Europe étonnée. Que pourrions-nous ajouter aux aveux faits par M. Crispi en remontant au pouvoir? « La situation est grave pour l'Italie, a-t-il dit, plus grave qu'elle ne le fut jamais. » Ce qui démontre

qu'il est bien sincère, cette fois, c'est la proposition ou plutôt la prière *ad misericordiam* qu'il a adressée à la représentation nationale d'abdiquer toute autorité, tout contrôle, entre ses mains. « Les difficultés que nous devons surmonter, a-t-il ajouté, sont grandes, et, pour relever notre crédit, réorganiser les finances, affermir l'autorité de la loi et donner *de nouveau* au pays confiance, nous avons besoin du concours de la Chambre sans distinction de partis. A cette fin nous vous demandons la trêve de Dieu, » c'est-à-dire le vote, sans examen et sans discussion, des dispositions qu'il jugera lui-même les plus salutaires. A aucune époque et nulle part on n'a entendu le premier ministre d'un pays en possession d'un régime constitutionnel tenir un si étrange langage. C'est que non seulement le déficit grandit et qu'on n'est pas assuré à Rome de pourvoir à tous les services; c'est que le pays, en outre, s'agite et se trouble. L'association des *fasci* en Sicile s'attaque violemment au fisc obligé de pressurer les contribuables, et ce mouvement se répercute dans les provinces napolitaines et dans les Romagnes également accablées d'impôts exorbitants. On conçoit que M. Crispi ait recours à des expédients extraordinaires et inconstitutionnels.

A qui ou à quoi l'Italie est-elle redevable de ce

douloureux état de choses? Évidemment à la Triple Alliance, à l'œuvre de M. de Bismarck, également funeste à tout le continent européen, aux générations présentes et futures. Car ce n'est pas tout que d'armer; qui dit armements dit dépenses; qui lève de plus gros contingents, qui fabrique de nouveaux canons ou construit des cuirassés d'un plus grand modèle, doit les payer; et cette constante progression, avec les découvertes de la science moderne qui se joue des sécurités acquises, ne connaît plus de limite. Cette progression entraîne celle des budgets qui, déjà à l'heure présente, excèdent les ressources normales de tous les États. Et non seulement ces exigences épuisent les revenus, mais elles entravent le travail national, le développement de l'industrie, de l'agriculture, et paralysent le commerce; elles engendrent la misère et le mécontentement; elles troublent ainsi la paix intérieure et menacent la paix internationale. Il serait puéril de se le dissimuler : le service militaire, obligatoire pour tous, imposant aux gouvernements le devoir de détourner une grosse part des revenus publics pour créer de nouveaux bataillons et de nouvelles flottes au lieu de les employer au bien et au soulagement des peuples, a, d'autre part, fait surgir ou facilité la propagation de doctrines subversives de tout ordre social. Et cette

calamité d'un nouveau genre s'aggrave et se répand en tout pays. On ne connaissait naguère que les socialistes; nous sommes aujourd'hui en présence des anarchistes, et on nous annonce les sans-patrie. Ces doctrines n'avaient, il n'y a pas longtemps, que de rares adeptes; elles ont maintenant des représentants dans les assemblées, et le nombre en augmente à chaque renouvellement de la représentation nationale. C'est un fait constant en Allemagne; il vient de s'affirmer en France. Ainsi le flot monte sans cesse, celui des charges publiques comme celui des idées destructives de toute société.

Voilà la paix telle que M. de Bismarck a voulu la garantir à l'Europe; en voilà les fruits amers. Elle met le vieux monde en présence de deux alternatives : la misère ou la guerre; à moins qu'elle ne le conduise à une troisième catastrophe non moins redoutable : la guerre sociale. En présence des faits dont nous sommes tous témoins, nul n'est autorisé à se bercer de l'illusion que chaque nation, en Europe, peut indéfiniment élever ses impôts; telle est cependant l'obligation dans laquelle les a tous enfermés l'ermite involontaire de Friedrichsruhe. C'est la ruine forcée à date plus ou moins éloignée. Le sort de l'Italie en est un témoignage irrécusable, et c'est celui qui est réservé à tous les autres

pays fatalement. Chacun en reculera l'échéance dans la mesure de sa richesse nationale, mais aucun n'est assuré de s'y dérober indéfiniment. « C'est, a dit M. de Bismarck avec cet esprit humoristique qui le distingue, la guerre à coups de louis. » Mais quand la provision en sera épuisée, avec quelles réserves fabriquera-t-on ces projectiles d'un nouveau genre? Soyons sérieux et ne nous dissimulons pas que la science, par une dérision du sort, stérilise en quelque sorte elle-même tous les sacrifices faits pour mettre et entretenir les forces militaires sur un bon pied, en obligeant sans cesse, par ses découvertes, à les renouveler. En ajoutant tantôt à la résistance des cuirasses, tantôt à la puissance de pénétration des projectiles, ou bien à la portée du fusil ou du canon de campagne, elle rend vaines, le lendemain, les dépenses faites la veille sur ses indications (1). Nul ne saurait donc prétendre qu'il viendra un jour où l'on pourra s'arrêter sur cette pente glissante et sans fin. L'Europe est condamnée à s'y traîner jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la

(1) Autrefois, la construction d'un grand vaisseau de ligne, armé de 120 canons, n'exigeait pas une dépense de 3 millions. Les derniers cuirassés mis à la mer ont coûté 27 millions. Il en est sur le chantier qui en coûteront 30. Autrefois, il nous fallait entretenir dans nos arsenaux un armement pour une armée de cinq cent mille hommes; il nous faut entretenir aujourd'hui un armement pour une armée de quatre millions d'hommes.

révolte de la conscience publique qui préférera à la ruine et à la misère la lutte suprême, la lutte pour la vie, comme l'a dit le général de Caprivi. Voilà la paix armée, en voilà les conséquences, voilà où la politique personnelle de M. de Bismarck a conduit l'Europe entière, peuples et gouvernements !

Cette redoutable calamité n'est heureusement pas imminente. Un fait nouveau et providentiel y met obstacle, l'entente de la France et de la Russie, l'unique bienfait dont nous soyons redevables à M. de Bismarck. Ces deux puissances, que visait la Triple Alliance, étroitement unies, garantissent à l'Europe une paix honorable. Personne ne suspecte les sentiments de l'empereur Alexandre III. Dans un de ses récents discours, le nouveau chancelier de l'Empire allemand rendait un éclatant hommage à leur sincérité. Avec moins de chaleur, mais avec une égale bonne foi, croyons-nous, il reconnaissait que la République nourrit les mêmes dispositions. Les télégrammes que le Tsar et M. Carnot ont échangés, au moment du départ de la flotte russe de Toulon, ont porté la même conviction dans tous les esprits. Aucune agression n'est donc à redouter de part ou d'autre. Hâtons-nous de l'ajouter, on ne désire pas plus la guerre à Berlin ou à Vienne qu'à Pétersbourg ou à Paris. Nous

ne vivons plus à l'époque où le maréchal de Moltke envisageait la guerre comme une nécessité sociale, comme un bienfait, poursuivant son maître de ses obsessions pour l'entreprendre. Nous n'en sommes pas davantage à ces jours dangereux où l'on croyait devoir profiter de la détresse de la France pour l'écraser à tout jamais. Le jeune empereur d'Allemagne tient quelquefois à ses troupes un langage qui n'est certainement pas en harmonie avec l'esprit de notre temps. Il leur dit : « Vous ne devez avoir qu'une volonté, la mienne; qu'une loi, ma loi. » Il s'est montré moins tempéré encore, quand, s'adressant au 4^e corps à Erfurt, il prononçait ces paroles toujours regrettables dans la bouche d'un souverain : « C'est ici que le *parvenu corse* nous humilia si profondément, mais d'ici qu'en 1813 partit l'éclair de *revanche* qui devait le terrasser. » Évocation imprudente, et qu'on nous reprocherait amèrement s'il en retentissait d'analogues en France ! Ces écarts peuvent être mis au compte d'une ardeur juvénile comme d'un sentiment traditionnel dans la maison de Hohenzollern. Car il n'est que juste de reconnaître que l'empereur Guillaume a donné des gages de son ferme désir de maintenir la paix, et nous ne serions pas surpris si nous apprenions qu'il a pris soin de maîtriser autour de lui des vellétés belliqueuses. Nous avons

cité quelques paroles de son chancelier qui autorisent à croire qu'il a toujours répudié toute guerre *préventive*.

Malheureusement, outre les fatales et inévitables éventualités que nous signalions tantôt, reste le mystérieux chapitre de l'imprévu, ce maître du monde, surtout depuis que l'Europe est divisée en deux camps, aussi prêts à s'entre-choquer que si l'on était à la veille d'en venir aux mains. « Je ne puis aimer, a écrit M. Gladstone, ni les triples, ni les doubles alliances; car, en définitive, le but suprême de ces alliances n'est pas pacifique. La force d'une nation consiste, en dernier ressort, dans l'économie de ses forces. L'avenir de l'Europe, je le crains, est très sombre, bien que, avec la grâce de Dieu, la situation pacifique actuelle puisse durer quelque temps encore (1). » Paroles dictées par une longue expérience à un esprit mûri dans la politique, et qu'on ne saurait trop retenir et méditer.

En effet, dans l'état où est l'Europe, hérissée de canons, de places fortes, bondée d'hommes armés, quelle somme incalculable de sagesse et de prudence ne faudra-t-il pas pour conjurer tout conflit? En 1866, pendant que l'Autriche et la Prusse

(1) Lettre adressée à M. Schilizi, directeur du *Corriere di Napoli*.

mobilisaient leurs armées, on demandait à M. de Bismarck comment les hostilités pouvaient être ouvertes, puisqu'il n'existait aucune raison légitime d'entreprendre la guerre : « Ah bah ! répondit-il, les canons partiront tout seuls. » Voilà l'inconnu redoutable, l'épée de Damoclès suspendue sur la paix du monde. Il ne se trouvera pas, nous voulons le croire, un cœur suffisamment cuirassé, une âme assez peu chrétienne pour hâter l'épouvantable conflagration qui peut sortir de cette situation ; mais qui peut prévoir les incidents, rapides, impérieux, ne laissant à personne le temps de la réflexion ? Pendant le demi-siècle qui a suivi les guerres du premier Empire, chaque État possédait son budget de paix qui était, en quelque sorte, immuable ; chacun avait son armée avec des effectifs modérés et invariables ; aucun n'inquiétait son voisin. Toute guerre nouvelle exigeait une longue préparation ; on avait ainsi le temps de s'expliquer, les médiateurs pouvaient interposer leurs bons offices.

Les Germains de nos jours nous ont reportés aux premiers temps de leurs ancêtres qui étaient toujours sous les armes, toujours prêts à envahir les territoires limitrophes de leurs possessions. Il a plu au roi Guillaume I^{er} de Prusse d'augmenter son état militaire, à M. de Bismarck de conseiller

à son maître, fort enclin d'ailleurs à l'écouter, de partir en guerre; et le régime pacifique, sous lequel l'Europe avait vécu jusqu'à eux, a été si bien ruiné qu'il n'en reste plus trace. Après avoir remanié, à leur fantaisie et à leur avantage, la carte de l'Europe, ils sont rentrés à Berlin victorieux et chargés de lauriers; mais ont-ils rapporté à l'Allemagne le repos et la prospérité? Le paysan souabe et mieux encore le paysan poméranien émigrent pour se soustraire aux bienfaits de la politique de M. de Bismarck. Les lourds impôts, la nécessité de conclure des alliances, de rester sous les armes, soit sur la frontière de l'ouest, soit sur la frontière du nord, démontrent, au contraire, que le conseiller, d'accord avec le souverain, a inauguré la période des pesants fardeaux et des longues inquiétudes; qu'ils ont jeté le pays sur le chemin de la ruine ou des luttes gigantesques; à moins, comme nous le disions, que la menace d'un autre fléau, la guerre sociale, n'impose à tous les cabinets une entente garantissant aux peuples une ère nouvelle d'apaisement et de concorde.

Avons-nous besoin de dire les désastreuses calamités dont une nouvelle guerre accablerait l'Europe? Chacun de nous les prévoit et en a le sentiment torturant. On ne détruit pas en une campagne des armées de plusieurs millions d'hommes;

on ne réduit pas des places fortes semées en grand nombre sur toutes les lignes de défense et pourvues de tous les perfectionnements de la technique moderne. La lutte serait donc longue, meurtrière, dévastatrice pour tous les pays qui en seraient le théâtre, sur le Rhin, sur les Alpes, sur la Vistule. On en a une si angoissante conviction que souverains et hommes d'État prenant la parole, tous, avec une égale ferveur, recommandent la paix, et par des professions de foi sans cesse renouvelées, en répudiant toute intention agressive, témoignent de leur ardent désir de la conserver. Mais sont-ils fidèles à ce programme en employant leurs veilles et leurs efforts à préparer la guerre, en maintenant un état de choses qui doit nécessairement l'engendrer? On chercherait vainement, dans l'histoire, un précédent qui autoriserait à le croire. On n'arme pas pour la paix, on arme pour la guerre, surtout quand on y procède à outrance; quand on arme avec cette passion, il arrive toujours un moment où l'on en vient aux prises. M. de Bismarck le savait bien quand il aidait le roi Guillaume à développer l'armée prussienne en luttant contre la représentation nationale, en gouvernant sans budget, en consacrant, sans crédits régulièrement votés, toutes les ressources disponibles au service des forces militaires du

royaume durant la première et la plus laborieuse période de son long ministère.

Ils doivent donc orienter autrement leur sollicitude et leurs soins, les souverains et les gouvernements qui veulent sincèrement dissiper les points noirs qui s'accumulent aux quatre coins de l'horizon. Nous l'avons dit, et nul ne saurait nous contredire, avec le maintien de la situation actuelle, une puissance plus impérieuse que toutes les volontés réunies, la force des choses, ce que les anciens appelaient la fatalité, nous mènera directement, inévitablement à la guerre ou à la ruine; elle fournit en outre amplement aux plus détestables doctrines de puissants moyens de propagande. Avant qu'il soit longtemps, toutes les causes d'un trouble profond, d'une irrémédiable perturbation, se trouveront donc réunies : la misère, l'anarchie, une conflagration imminente. Il faudra pourvoir à ces dangers, et, dans cette nécessité, un gouvernement formidablement armé tire l'épée, convaincu de tout purifier par le fer et le feu, n'ayant d'ailleurs devant lui nulle autre issue pour sortir de l'impasse où il est renfermé. N'est-il pas du devoir de chacun de conjurer, en temps opportun, de pareilles éventualités? Nous nous abusons peut-être, mais nous inclinons à croire que le temps, qui dans de semblables circonstances ne profite à personne, est

encore moins préjudiciable, en s'écoulant, à la France qu'aux autres puissances continentales. Le mal qu'il développe est pour chaque pays en raison inverse de sa richesse nationale, et nous ne croyons pas émettre une opinion présomptueuse en nous imaginant que nos ressources nous permettent de supporter plus longtemps que la plupart de nos voisins la situation internationale qui pèse si lourdement sur eux comme sur nous. Nous pensons néanmoins interpréter fidèlement le sentiment public en France en conjurant quiconque peut y contribuer de rechercher les moyens de résoudre le redoutable problème qui s'impose à la sollicitude comme à la religion des gouvernants de tout ordre ; d'éviter au monde des hécatombes qui ne sauraient, quoi qu'il advienne, profiter à la civilisation, et seraient une honte mortelle pour la génération actuelle et un légitime sujet de malédictions pour les générations futures.

Nous avons accompli un devoir en signalant le mal, et, pour le remplir en toute sincérité, nous n'avons rien déguisé. Il ne saurait nous appartenir, à aucun degré, d'indiquer le remède. Il est dans la conscience des puissants de la terre ; qu'ils y descendent, et ils y trouveront les éléments des solutions pacifiantes. La Triple Alliance est un instrument de défiance et de haine ; les faits le démon-

trent surabondamment aujourd'hui. Elle produira ce qu'elle contient en germe depuis son origine : la ruine ou la guerre, peut-être les deux fléaux ensemble. Si ceux qui l'ont constituée ou qui en sont devenus les gardiens n'en sont pas convaincus, c'est que Jupiter les rend déments pour les mieux châtier. La morale serait un vain mot si cette vérité, que nous a léguée la sagesse des siècles, ne devait pas triompher de notre temps.

Mais la morale, dans l'histoire, a eu raison de tous les abus de la force, et elle ne se démentira pas. Sous l'empire d'un louable sentiment, des publicistes ont voulu devancer les gouvernements dans l'œuvre de conciliation que les peuples appellent de tous leurs vœux. Ils ont imaginé des transactions fondées tantôt sur des échanges, tantôt sur des compensations, sans jamais avoir pu se dissimuler que la difficulté capitale est en Alsace-Lorraine. Nous ne saurions les suivre sur ce terrain où les combinaisons les mieux justifiées, celles même qui semblent le mieux démontrées, sont dépourvues d'autorité autant que de sanction. Si la question est du domaine de l'opinion publique à certains égards, elle relève exclusivement, quant aux solutions, de l'initiative et de l'accord des gouvernements. C'est à eux d'y pourvoir ; ils y sont préposés par la plus précieuse des missions entre

toutes : celle d'assurer aux nations dont les destinées leur sont confiées, la paix et la prospérité. C'est la tâche dévolue à la diplomatie. Si on veut lui en laisser le soin, elle doublera ce cap des tempêtes. Que de conflits n'a-t-elle pas conjurés ! que de guerres n'a-t-elle pas arrêtées ! Fût-elle en présence d'un nœud gordien, elle le dénouerait ; notre état de civilisation le comporte et l'exige ; ou bien il faudra le trancher, recourir au sabre, et le premier coup porté sera le prélude de désastres qu'aucun siècle n'aura connus. L'œuvre de M. de Bismarck se trouvera consommée par le fer et par le feu bien au delà des limites que son orgueil lui avait assignées. La responsabilité de l'initiateur sera partagée par ses continuateurs. S'ils ne veulent pas l'encourir, qu'ils se hâtent, le temps presse ; qu'ils songent qu'une guerre mettra aux prises plusieurs millions d'hommes formidablement armés. « La paix, aurait dit l'empereur Guillaume en apprenant l'accueil fait à notre flotte devant Cronstadt, n'est plus entre mes mains. » C'est une erreur. De tous les souverains de l'Europe, il est celui qui peut plus et mieux lui donner les bases qui lui sont nécessaires pour être durable. Peu de princes, avant lui, ont eu l'heureuse fortune de rencontrer une tâche à la fois plus noble et plus glorieuse.

MA MISSION A EMS

AVANT-PROPOS

J'ai rappelé, dans la préface de ce livre, que j'ai publié en 1871 un volume où j'ai reproduit les plus importantes parmi mes dépêches expédiées de Berlin durant mon séjour en Prusse, en y comprenant intégralement la correspondance que j'ai échangée avec M. le duc de Gramont lors de ma mission à Ems. En 1872, M. de Gramont a fait paraître une publication — *La France et la Prusse avant la guerre* — dans laquelle il a jugé opportun de redresser ce qu'il a appelé l'inexactitude de mes appréciations et de relever particulièrement, en les contestant, les résultats qu'à mon sens j'avais obtenus dans le cours de cette dernière négociation. Ne pouvant rester sous le coup de ces rectifications, j'avais résolu de répliquer ; dans ce but, j'avais préparé un rapide exposé de mes pourparlers avec le roi de Prusse et du compte que j'en avais rendu au gouvernement impérial. J'hésitais cependant à engager une polémique regrettable à certains égards, quand survint la mort de M. de Gramont. Cédant à un sentiment que chacun comprendra, je pris alors le parti de garder ce travail en portefeuille, me réservant de le livrer à la publicité si de nouvelles circonstances m'en imposaient le devoir.

Les versions contradictoires dont n'ont cessé d'être l'objet ma conduite et mes actes, soit en France, soit à l'étranger, en une occasion d'un si haut intérêt pour l'histoire de notre temps, me déterminent à ne pas attendre de dis-

paraître à mon tour sans avoir rectifié les reproches, je pourrais dire les accusations articulées par le ministre des affaires étrangères qui fut mon dernier chef. Je me persuade que le sentiment public ratifiera ma résolution. Je donne donc ici ce travail tel que je l'ai rédigé à sa date, en y ajoutant quelques notes explicatives ou complémentaires sur des incidents postérieurement mieux connus. Le lecteur, en les lisant, ne devra pas perdre de vue que ces pages ont été écrites en 1873, antérieurement à divers incidents qui ont contribué à faire la lumière sur les événements auxquels elles se réfèrent.

Les grandes catastrophes nationales, en exaspérant les esprits, égarent les consciences. Sous l'empire de ce trouble irritant, l'opinion, affolée par un désastre, en cherche avidement les causes, et dans sa précipitation elle s'arrête aux premières impressions qui s'établissent bientôt, si erronées qu'elles puissent être, avec tous les caractères d'une croyance.

Ce phénomène psychologique se trouve souvent dans notre histoire; il s'est produit en 1870 dès nos premières défaites. Surpris par les revers de nos armes, le sentiment public a accusé le gouvernement de tout ignorer et ses agents de l'avoir mal renseigné. Ayant occupé l'ambassade de Berlin pendant plusieurs années, ces récriminations me touchaient directement. J'avais pourtant la conscience de n'avoir failli à aucun de mes devoirs. J'ai tenté de faire la lumière, et dans un livre inti-

tulé : *Ma mission en Prusse*, j'ai placé sous les yeux du public ce que ma correspondance contenait de plus essentiel. J'ai donné intégralement celle que j'ai échangée avec M. le duc de Gramont durant la mission que j'ai remplie à Ems, me bornant à relier rapidement les faits entre eux, afin de bien établir, sans en tirer aucune autre déduction, que j'avais fidèlement, et non sans succès, accompli ma tâche, soit à Ems, soit à Berlin.

M. de Gramont a fait paraître, à son tour, un ouvrage : *La France et la Prusse avant la guerre*, où il a cru devoir entrer dans de longs développements pour démontrer que, contrairement à mes assertions, je n'avais obtenu, en exécutant ses ordres, aucune concession *suffisante et opportune*.

Désavoué par mon chef de la dernière heure, je me trouve dans l'obligation d'apprécier, de mon côté, notre participation respective dans les incidents qui ont précédé la guerre.

Je n'ai pas à revenir sur le soin que j'ai mis à justifier la confiance que le gouvernement impérial m'avait témoignée en m'accréditant, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de Prusse. J'ai prouvé que je n'avais négligé aucune des informations qu'il était de mon devoir de lui transmettre; j'ai notamment établi que j'avais signalé, dans un rapport développé du 5 janvier 1868, la ferme réso-

lution, prise à Berlin, de restaurer l'empire germanique, au besoin par l'emploi de la force; j'ai prévu qu'en cette éventualité, l'Allemagne entière, gouvernements et peuples, se grouperait avec enthousiasme, autour de la Prusse; je n'ai omis ni les armements qui se faisaient sous mes yeux, ni les efforts de M. de Bismarck pour s'assurer la neutralité bienveillante de la Russie, en vue surtout de contenir l'Autriche; j'ai enfin dénoncé la candidature du prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne dix-huit mois avant qu'elle fût avouée à Berlin et à Madrid, je l'ai signalée comme un stratagème imaginé par le cabinet prussien afin de créer au gouvernement impérial des difficultés d'ordre diplomatique pouvant affecter, avec notre sécurité, nos relations avec l'Allemagne.

Sur tous ces points, je n'ai pas rencontré de contradicteurs sérieux. Il ne me reste donc plus qu'à redresser les assertions de M. de Gramont en ce qui concerne la part que j'ai prise aux négociations qu'il m'a chargé d'ouvrir à Ems avec le roi Guillaume. C'est ma propre défense que j'entreprends, je le reconnais; je vais plaider *pro domo meâ*, sans me dissimuler que quiconque veut se défendre s'expose à éveiller plus de critiques que de sympathies; mais j'y suis contraint, et on reconnaîtra que je ne pouvais m'abstenir quand j'aurai mis en

bonne lumière mes actes et ma conduite, ainsi que le jugement qu'en a porté M. de Gramont.

I

J'étais à Wildbad quand je reçus l'ordre de me rendre à Ems, où je devais être rejoint par un courrier porteur des ordres du gouvernement impérial. Je partis sans retard et j'arrivai le 8 juillet dans la soirée. Que me prescrivaient les instructions du ministre ? Après avoir développé les motifs qui nous faisaient une obligation d'intervenir en cette affaire : « Inspirez-vous, me disait-il, de ces considérations, faites-les valoir auprès du Roi et efforcez-vous d'obtenir qu'il *conseille* au prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation (1). » C'était le thème qui m'était indiqué par la dépêche officielle; mais à cette dépêche se trouvait jointe une lettre particulière qui précisait davantage, en la modifiant, la résolution que j'étais chargé d'obtenir du Roi; elle était formulée ainsi : « Le gouver-

(1) Ce document, comme tous ceux que je citerai plus loin, se trouve intégralement reproduit dans ma publication : *Ma mission en Prusse*.

nement du Roi n'approuve pas l'acceptation du prince de Hohenzollern et lui donne l'*ordre* de revenir sur cette détermination prise sans sa permission. » Le ministre ajoutait : « Il restera ensuite à me faire savoir si le prince, obéissant à cette *injonction*, renonce officiellement et publiquement à sa candidature. »

Ce n'est pas ainsi que j'ai compris et exécuté les ordres de M. de Gramont : j'ai obéi à ses instructions officielles sans tenir compte des recommandations de sa lettre particulière. Je n'ai pas demandé au Roi de *donner l'ordre* au prince de Hohenzollern de revenir sur sa détermination ; je lui ai demandé de *conseiller* au prince de renoncer à sa candidature.

Quiconque a touché à ces sortes d'affaires sait avec quelle mesure, avec quelle circonspection il importe d'ouvrir un débat irritant, surtout quand on l'aborde directement avec un souverain. Si j'avais tenu le langage que me recommandait la lettre particulière du ministre, j'aurais certainement pris une attitude blessante pour le Roi ; il y aurait vu l'intention bien arrêtée de lui infliger une rétractation personnelle, et j'aurais provoqué une rupture immédiate. J'aurais, dès le début, interverti les rôles, mis à notre compte les torts que nous étions fondés à reprocher à la Prusse ; j'aurais

compromis tous nos avantages, celui surtout qui résultait de la loyauté de nos procédés et de la duplicité du cabinet de Berlin. Je me croyais d'autant plus obligé d'atténuer, dans la forme, le caractère de mes communications, que je sentais vibrer en Allemagne l'irritation causée par le langage que M. de Gramont avait fait entendre au Corps législatif dans la séance du 6 juillet. Il était manifeste pour moi que l'orgueil germanique en avait été profondément blessé.

Voici, à ce sujet, ce que notre ministre à Stuttgard, un milieu pourtant où la Prusse inspirait plus de défiance que de sympathie, mandait le 10 juillet à M. de Gramont : « Je ne dois pas cacher à Votre Excellence le sentiment de stupeur et d'effroi qu'a provoqué dans l'opinion publique la déclaration du 6 juillet; on nous donne généralement raison sur le fond même de l'incident; mais on regrette que le sentiment de notre bon droit ne nous ait pas conseillé plus de modération dans la forme. » Si pour le midi de l'Allemagne nous avons manqué de mesure, pour l'Allemagne du Nord nous avons été impérieux et agressifs. Mon premier devoir me commandait de tenir compte de ces sentiments que les journaux de toutes les nuances avaient exprimés, de l'autre côté du Rhin, en un langage passionné.

Mais j'avais une raison autrement puissante pour m'avancer fort prudemment sur le terrain que je devais aborder; je le savais semé d'embûches. J'avais surpris au mois de mars de l'année précédente la candidature du prince Léopold; j'en avais conféré avec M. de Bismarck, qui ne contesta pas l'exactitude de mes informations, mais s'était refusé à me donner l'assurance que le Roi s'abstien-drait, le cas échéant, d'autoriser son neveu à accep-ter la couronne d'Espagne. Je demeurai convaincu qu'il se réservait de recourir à cette combinaison le jour où il jugerait opportun de soulever un dis-sentiment aigu entre l'Allemagne et la France (1). Le piège qu'il nous a tendu en 1870 était préparé de longue main; à Ems, je me préoccupai surtout du soin de ne pas y précipiter avec moi le gou-vernement de mon pays (2).

Dans l'audience que le Roi m'accorda, dès le len-demain de mon arrivée, je me suis donc bien gardé d'émettre la prétention qu'il devait *donner l'ordre* au prince de Hohenzollern de renoncer à sa can-

(1) De récentes révélations n'ont que trop démontré avec quelle anxiété, avec quel désir d'y trouver une cause de rupture, on guet-tait mon attitude et mes paroles. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler en quelles circonstances et avec quelle rapide résolution M. de Bismarck a saisi le joint dès que nous lui en avons fourni l'oc-casion, et avec quelle désinvolture il a altéré la dépêche d'Ems.

(2) Voir *Ma mission en Prusse*, p. 301 et suivantes.

didature. Je me suis borné à exprimer le vœu qu'il le lui conseillât, m'appuyant sur les considérations qui nous faisaient un devoir d'intervenir en cette affaire. Procédant ainsi, je ne méconnaissais pas mes instructions officielles, je m'y conformais, sans m'exposer à manquer aux égards que je devais au souverain d'un grand pays, sans m'écarter des bonnes traditions de la diplomatie.

Avec sa courtoisie habituelle, le Roi me fit une réponse que l'on peut résumer ainsi : « Je ne suis pas intervenu dans les négociations qui ont été poursuivies exclusivement entre le gouvernement espagnol et les princes de Hohenzollern. Je me suis borné à déclarer au prince Léopold et au prince Antoine son père, quand ils ont sollicité mon agrément, que je ne croyais pas pouvoir le leur refuser. Je viens de les interpeller sur leurs intentions actuelles, et j'attendrai d'en être instruit pour vous faire connaître les résolutions qui pourront être adoptées. » Il me donnait en même temps l'assurance que si le prince Léopold se montrait disposé à retirer son acceptation, il s'empresserait d'approuver cette résolution. Je dirai tantôt dans quel esprit et pour quels motifs le Roi prenait ainsi une attitude d'irresponsabilité apparente; mais le lecteur retiendra que si le Roi s'est refusé à prendre une initiative quelconque, même celle d'un con-

seil — et on verra qu'à cet égard il s'est montré absolument inébranlable, — il aurait plus vivement encore repoussé la suggestion de donner un ordre, si, d'aventure, je l'eusse formulée, comme M. de Gramont me l'ordonnait dans sa lettre particulière. Il est clair que j'aurais mis un obstacle insurmontable à toute entente. Le Roi, d'ailleurs, en m'annonçant qu'il s'était mis en rapport avec les princes, nous donnait un gage de sa participation à l'affaire, et c'était un point acquis d'une extrême importance pour l'issue des négociations.

En rendant compte à mon gouvernement de ce premier entretien, je mis tous mes soins à dégager la pensée du Roi et je conclus que, s'il n'avait pas de mauvais desseins, il se proposait de combiner les choses de façon à pouvoir prétendre que le prince Léopold était revenu spontanément sur sa candidature; il éviterait ainsi de faire lui-même, personnellement, une concession propre à nuire à son prestige et à blesser le sentiment public en Allemagne. J'ajoutai que je ne pouvais, sans m'exposer à faire croire que j'étais venu uniquement à Ems pour provoquer une rupture, m'abstenir de déférer au désir du Roi, qui me demandait d'attendre les avis des princes de Hohenzollern « pour reprendre notre conférence ».

Quel accueil le gouvernement impérial fit-il à

ces premières informations ? « Le Roi, m'écrivit M. de Gramont (lettre du 10 juillet), est désormais en cause, après l'aveu qu'il a fait d'avoir autorisé l'acceptation ; il faut qu'il conseille et obtienne la renonciation. » Le même jour, il me télégraphiait : « Écrivez-moi une dépêche que je puisse lire aux Chambres et publier, dans laquelle vous démontrerez que le Roi a connu et autorisé l'acceptation du prince de Hohenzollern, et dites surtout qu'il vous a demandé de se concerter avec le prince avant de vous faire connaître ses résolutions. »

Si le gouvernement impérial eût été d'avis qu'il n'y avait d'autre accommodement possible que l'ordre donné par le Roi au prince de renoncer à sa candidature ou à la *défense* de la maintenir, M. de Gramont m'en eût averti ; il m'eût recommandé de me borner à obtenir du Roi, sans retard, une déclaration formelle et explicite nous garantissant, dès ce moment, le désistement du prince Léopold. Ce n'est pas certainement en ce sens que je pouvais comprendre les recommandations que M. de Gramont m'adressa, après avoir reçu le rapport de mon premier entretien avec le Roi ; je devais, au contraire, conclure que le gouvernement impérial n'entendait pas mettre obstacle à l'entente que le Roi proposait de combiner avec

ses parents, et qu'il pensait que nos démarches devaient tendre, avant tout, à obtenir la renonciation du prince Léopold avec le concours du Roi. J'avais donc toute raison de croire que j'étais sur le bon terrain et que je devais m'y maintenir.

Cependant, bien que je ne fusse à Ems que depuis deux jours, M. de Gramont s'impatientait; il craignait assurément qu'on voulût nous tenir dans l'inaction pendant qu'on mobiliserait l'armée allemande. Il était pourtant trop familier avec les choses de la diplomatie pour se dissimuler qu'une négociation de cette importance ne pouvait se dénouer si vite. Néanmoins, sans rien changer à ses instructions de la veille, il me télégraphia le 11 dans la soirée : « Au point où nous en sommes, je ne dois pas vous laisser ignorer que votre langage ne répond plus à la position prise par le gouvernement de l'Empereur. Il faut aujourd'hui l'accentuer davantage. » Je pus lui répondre, dès le lendemain matin : « J'avais compris moi-même qu'au point où en sont les choses, je devais tenir un langage plus ferme et me montrer plus pressant. C'est ce que j'ai fait hier, dans un nouvel entretien avec le Roi et avant de recevoir vos derniers télégrammes, comme vous le verrez par le rapport qui vous parviendra aujourd'hui. Vous serez sans doute d'avis que je ne pouvais accentuer mes paroles

plus vivement sans nuire à l'objet même de ma mission. »

Dans mon désir de hâter la solution si impatientement attendue à Paris, j'avais en effet, le 11, demandé une seconde audience du Roi pour obtenir de lui l'autorisation d'annoncer à mon gouvernement son intention de conseiller au prince Léopold de renoncer à la couronne d'Espagne. Je fis pour cela d'énergiques efforts. Après cet entretien, j'écrivis à M. de Gramont :

« ... Le Roi a daigné me recevoir ce matin, et, me conformant à vos directions, je me suis appliqué à lui faire agréer une résolution qui fût de nature à nous satisfaire pleinement sans autre délai. Je lui ai donc demandé de me permettre de vous faire savoir qu'il inviterait le prince de Hohenzollern à renoncer à sa candidature. Le prince, ai-je dit, ne pouvant se dispenser de déférer à l'avis du Roi, nous serions, dès à présent, en mesure de calmer toutes les appréhensions. Pour déterminer Sa Majesté à accueillir favorablement le vœu que je lui exprimais, je ne lui ai caché ni les défiances, ni l'irritation du sentiment public en France ; je lui ai fait part de l'impatience du Sénat et du Corps législatif, et de l'obligation où se trouvait le gouvernement de l'Empereur d'y satisfaire, des périls de cet état de choses et des

dangers nouveaux que créait chaque jour de retard... Le Roi m'a souvent interrompu pour m'opposer les objections qu'il avait déjà fait valoir dans une précédente audience. Sa Majesté a surtout insisté sur le titre auquel elle est intervenue, celui de chef de famille, titre qui ne saurait engager, à son avis, ni le souverain de la Prusse ni son gouvernement. Je ne me suis pas borné, cette fois, à répliquer que cette dualité ne serait pas comprise, j'ai ajouté qu'elle était inadmissible à tous les points de vue; que le Roi était le chef de la famille, parce qu'il était le souverain et qu'il devenait, dès lors, impossible de séparer, dans le cas actuel, ces deux qualités, et que les princes de Hohenzollern lui devaient une obéissance absolue uniquement parce qu'il réunissait l'une et l'autre en sa personne; qu'on ne pouvait pas considérer les choses autrement, et qu'il était par conséquent facile de comprendre pourquoi l'avènement du prince Léopold était envisagé en France comme la restauration de l'empire de Charles-Quint...

« — Est-il constant, ai-je continué, qu'en cas de dissentiment entre le gouvernement de Votre Majesté et celui de l'Empereur, nous devrions observer notre frontière des Pyrénées et par conséquent diviser nos forces? Personne ne le nierait. Notre conduite nous est donc tracée par les exigences

de notre propre sécurité, et nous ne saurions, en cette occasion, être exposés au reproche de soulever volontairement un conflit.

« Selon le Roi, j'exagérais la portée d'une combinaison que, pour sa part, il n'avait jamais désirée. Il a maintenu qu'il lui était impossible, — et les termes dans lesquels il s'est exprimé me portent à croire qu'il considère cela comme incompatible avec sa dignité souveraine, — de modifier son attitude et d'exiger du prince Léopold qu'il renonce à la couronne d'Espagne après lui avoir déclaré *qu'il ne lui interdisait pas de l'accepter*. Si je ne m'abuse, ce que le Roi ne veut pas, c'est, comme je vous l'ai écrit, d'assumer la responsabilité d'une retraite ou d'une concession qui blessera le sentiment public en Allemagne, et son intention bien arrêtée est, s'il n'a pas d'autres desseins, de la rejeter tout entière et de la laisser peser exclusivement sur le prince Léopold et sur le prince Antoine, son père.

« — Au surplus, a repris le Roi, il n'y a pas péril en la demeure, et un jour ou deux de retard ne sauraient rien aggraver...

« Ne dissimulant pas l'impression que mes paroles produisaient sur son esprit, le Roi (j'avais répliqué à ses observations et présenté de nouveaux arguments) m'a fait observer que notre insistance,

quand il ne demandait plus qu'un délai bien court, pour connaître les intentions des deux princes, pouvait lui faire penser que nous avions le dessein de provoquer un conflit. J'ai protesté contre cette supposition, et j'ai ajouté que j'offrais au Roi le moyen de s'assurer de nos véritables sentiments en sollicitant de Sa Majesté de nous garantir la renonciation du prince Léopold... »

En terminant ce rapport, je disais :

« Le Roi m'a demandé de nouveau, en y mettant une véritable insistance, de vous télégraphier *en son nom*, sans perdre un instant, qu'il croyait recevoir ce soir ou demain une communication du prince Léopold, et qu'il s'empresserait de me donner une *réponse définitive*. » (Dépêche du 11 juillet.)

A cette dépêche j'avais joint une lettre particulière dans laquelle je disais à M. de Gramont : « Le Roi persiste, malgré tous mes efforts, à me déclarer qu'il ne peut ni ne veut prendre sur lui de donner au prince de Hohenzollern l'ordre de retirer la parole qu'il a envoyée au gouvernement espagnol. Sa Majesté me laisse deviner, et elle me fait donner à entendre par son entourage, ainsi que vous le répétera M. de Werther (1), que le prince

(1) M. de Werther, ambassadeur de Prusse à Paris, m'avait précédé à Ems. Il reçut, le 11, l'ordre de rejoindre son poste. Il partit

doit renoncer *spontanément* à la couronne qui lui a été offerte, et que le Roi n'hésitera pas à *approuver* sa résolution... »

Pourquoi donc avons-nous demandé au Roi de nous donner l'assurance qu'il conseillerait au prince Léopold de renoncer à la couronne d'Espagne? Ce n'était certes pas en vue de l'atteindre personnellement; c'était uniquement dans la pensée de nous garantir le désistement du prince sans nous égarer dans de lentes et longues négociations. Quel accueil le Roi avait-il fait à mes instances? Les avait-il déclinées de façon à ne nous laisser aucun espoir d'une solution satisfaisante? Dans aucun de nos entretiens, le Roi n'avait émis la pensée que le prince Léopold avait engagé sa parole et qu'il devait la maintenir. Ce qu'il n'avait jamais voulu me concéder, c'était de s'obliger lui-même envers moi à le contraindre, même par voie de conseil, à une renonciation; c'est ce mode de procéder qu'il a décliné; ce n'était pas l'objet principal de notre réclamation, la renonciation du prince Léopold, qu'il avait repoussé. Je l'avais nettement pressenti dès l'ouverture des négociations, et je précisais nettement ce point dans mes communications du 11 juillet. Le Roi, disais-je, veut

dans l'après-midi de ce même jour, convaincu que la crise serait dénouée le lendemain par la déclaration du Roi.

que le désistement du prince semble résulter d'un acte spontané de sa volonté. Dès le 9, dès la première heure, j'avais signalé à M. de Gramont ce calcul du Roi, en indiquant les considérations dont il s'inspirait.

Mais si je n'avais pu déterminer le Roi à agréer le moyen le plus rapide pour mettre un terme à cette affaire, je l'avais amené à nous faire le sacrifice de la candidature de son neveu et des vues politiques de ses conseillers. Le Roi s'était montré inébranlable sur la question de forme ; mais, sur la question de fond, je l'avais conduit à me déclarer qu'il ne mettrait aucun obstacle à la renonciation du prince Léopold ; il me laissait deviner et même me faisait savoir que *le prince devait renoncer spontanément à la couronne qui lui avait été offerte, et que Sa Majesté n'hésiterait pas à approuver sa résolution*. J'avais en outre obtenu que le Roi me donnerait, après un délai très court, une *réponse définitive*, et on a vu avec quelle insistance il m'avait demandé de télégraphier, dans ce sens et *en son nom*, à M. de Gramont.

II

Ma seconde conférence avec le Roi avait donc eu lieu le 11 à midi ; j'en rendis compte en substance par le télégraphe, et le même jour dans une dépêche, avec toutes les explications qu'on vient de lire, et, de plus, y ajoutai, comme j'ai dit, une lettre particulière. Le courrier porteur de ma correspondance arriva à Paris le 12 dans la matinée.

Ainsi le 12 au matin, il importe de le noter, avant de connaître le télégramme adressé par le père du prince Léopold à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, avant de recevoir M. de Werther, avant l'interpellation de M. Clément Duvernois, — incidents sur lesquels je reviendrai plus loin, — M. de Gramont se trouvait exactement instruit des intentions du Roi. Il savait qu'il se refusait absolument à *prendre l'engagement, avec nous*, de donner un ordre ou un conseil au prince Léopold, qu'il voulait que le désistement de son neveu eût tous les caractères d'une résolution libre et personnelle, mais qu'il consentait à y acquiescer par une déclaration qu'il m'autorisait à transmettre au gouver-

nement impérial. M. de Gramont savait enfin que cette déclaration nous serait faite dans un court délai.

Cette combinaison, satisfaisant le Roi dans la forme, et nous donnant raison sur le fond, répondait-elle à nos légitimes exigences? Devions-nous nous contenter de la renonciation réputée volontaire du prince de Hohenzollern avec simple acquiescement du Roi, ou bien des considérations impérieuses nous commandaient-elles d'insister afin que le Roi prît l'initiative avouée d'un ordre ou d'un conseil adressé au prince?

Ces questions ont dû être évidemment soumises à l'appréciation de l'Empereur et de ses ministres. Que fut-il décidé? Ce que je puis affirmer, c'est que les premières communications qui me furent adressées le 12, aussitôt après l'arrivée de mon courrier expédié la veille, m'autorisaient pleinement à croire que le gouvernement impérial jugeait suffisamment satisfaisante la solution que je faisais prévoir.

Voici, en effet, ce que M. de Gramont me télégraphiait à midi quarante-cinq minutes :

« Vous nous dites, dans votre dépêche, que le Roi réclame, avec une extrême vivacité, un délai bien court pour connaître les intentions des deux princes de Hohenzollern, et qu'il s'empresserait,

dès qu'il les connaîtrait, de nous donner une réponse définitive. Il a ajouté qu'il verrait dans notre refus le désir de provoquer un conflit.

« Notre dessein n'a jamais été de provoquer un conflit, mais de défendre l'intérêt légitime de la France dans une question que nous n'avons pas soulevée. Aussi, tout en contestant la justesse des raisonnements du Roi, et en maintenant énergiquement nos prétentions, nous ne pouvons refuser au roi de Prusse le délai qu'il nous demande, mais nous espérons que ce délai ne s'étendra pas au delà d'un jour. *Nous approuvons le langage que vous avez tenu en dernier lieu.* »

Ce premier télégramme fut suivi d'un autre daté de une heure quaranté et ainsi conçu :

« Très confidentiel. Employez votre habileté, je dirai même votre adresse, à constater que la renonciation du prince de Hohenzollern vous est *annoncée, communiquée* ou *transmise* par le roi de Prusse ou son gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du Roi doit, à tout prix, être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière saisissable (1). »

Que ressort-il de ces deux télégrammes ? Que

(1) La date précise, jour et heure, de ces deux dépêches a été fixée par M. de Gramont lui-même. Voir *La France et la Prusse avant la guerre*, pages 102 et 103.

dès le 12 à midi, il ne m'est plus recommandé d'exiger du Roi qu'il *défende* au prince de Hohenzollern de persister dans sa candidature, ni même qu'il lui *conseille* d'y renoncer. Ceci démontre, une fois de plus, que tel n'était pas, comme l'a prétendu M. de Gramont, l'unique objet de ma mission. Il en ressort, au contraire, que l'on avait résolu à Paris d'accepter le désistement dans les conditions où il nous était offert.

Le sens exact de ces télégrammes nous est d'ailleurs donné par M. de Gramont lui-même; voici comment il s'exprime à ce sujet : « Admettons que le prince de Hohenzollern, sans ordre du Roi, sans conseil du Roi, seul, de son propre mouvement, renonçât à sa candidature et en informât Sa Majesté; le Roi pouvait, en se faisant l'interprète direct de la résolution spontanée de son cousin, annoncer lui-même le désistement en l'accompagnant de quelques bonnes paroles. Le désistement, transmis par le Roi, devenait ainsi un acte officiel, un acte prussien, et le gouvernement y aurait trouvé une ombre de garantie que, par amour pour la paix, il eût élevée aux proportions d'une assurance satisfaisante.....

« C'est sous l'empire de ces impressions que furent adressés au comte Benedetti les deux télégrammes suivants (1)... » — ceux du 12, midi qua-

(1) *La France et la Prusse avant la guerre*, pages 101 et 102.

rante-cinq et une heure quarante, que je viens de reproduire.

Le gouvernement de l'Empereur, au dire même de M. de Gramont, avait donc trouvé, dans les informations que je lui avais transmises le 11, les éléments d'un accommodement acceptable. N'y avait-il là que l'ombre d'une garantie, et M. de Gramont est-il fondé à prétendre que tout ce que j'avais demandé m'avait été refusé, que le 12 je n'avais *absolument rien obtenu* (1)? Je redresserai plus loin cette allégation. Pour le moment, je résume cette première partie de la négociation, et je constate que le Roi, pressé par mes instances, m'avait demandé un court répit pour me communiquer la solution à laquelle il se serait arrêté; — qu'il me laissait pressentir que le prince Léopold se désisterait, et qu'à la renonciation de ce prince il ajouterait son approbation souveraine; — que cette double déclaration m'était annoncée pour le lendemain; — que le gouvernement impérial en fut informé dès le 12, dans la matinée; — que M. de Gramont me télégraphia aussitôt que le délai sollicité par le Roi lui était concédé; — qu'il m'invita instamment à établir que la renonciation m'avait été annoncée, communiquée ou simplement transmise par le Roi. — Je constate également que si

(1) *La France et la Prusse avant la guerre*, page 160.

le 12 rien n'était encore conclu définitivement, la solution était un fait moralement certain, qu'elle avait à ce moment l'agrément des deux parties, et qu'il ne restait plus qu'à recevoir la déclaration du Roi. Quant à l'initiative du prince Léopold, quant à la spontanéité de sa détermination, nous savions tous, de part et d'autre, qu'elle était une fiction qui, en réalité, ne pouvait tromper personne : personne ne pouvait ignorer, en France et en Allemagne, ni nulle part ailleurs, que le candidat prussien conformerait sa conduite à l'avis de son souverain. Il deviendrait donc évident pour l'Europe que le Roi, sans consentir à en prendre l'engagement avec nous, s'était déterminé, comme nous le demandions, à conseiller au prince Léopold de renoncer à une couronne que, dans un autre moment et à notre insu, il lui avait conseillé d'accepter.

La déclaration du Roi est-elle, au surplus, venue à son heure, dans les délais proposés d'une part, acceptés de l'autre, entre Ems et Paris ? Était-elle conforme à notre attente ? Certainement et sur tous les points.

Le 13, en effet, j'ai pu télégraphier à M. de Gramont : « Le Roi a reçu la réponse du prince de Hohenzollern ; elle est du prince Antoine, et elle annonce à Sa Majesté que le prince Léopold, son

fil, s'est désisté de sa candidature à la couronne d'Espagne. Le Roi m'autorise à faire savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il approuve cette résolution. Le Roi a chargé un de ses aides de camp de me faire cette communication, et j'en reproduis exactement les termes. »

Je dirai plus loin pourquoi le Roi ne m'a pas fait lui-même cette déclaration; mais, telle que je l'ai reçue, ne remplissait-elle pas le programme de la veille? Quelles étaient en effet les conditions de ce programme? M. de Gramont les avait lui-même fixées dans les deux premiers télégrammes du 12. Le délai concédé au Roi ne devait pas s'étendre au delà d'un jour; — le prince de Hohenzollern devait se désister; — le Roi devait me faire part de cette renonciation; — la participation du Roi devait, à tout prix, être consentie par lui ou résulter des faits d'une manière saisissable. Or c'est bien le lendemain du 12, et dans le délai stipulé, que j'ai reçu la déclaration du Roi; elle portait que le prince Léopold avait renoncé à la couronne d'Espagne; elle me permettait d'annoncer à mon gouvernement que le Roi l'approuvait. Ainsi donc le désistement m'avait été à la fois *annoncé, communiqué et transmis* par le Roi, dont la participation était aussi manifeste, aussi *saisissable* que M. de Gramont pouvait le désirer.

Je voudrais arrêter ici ces observations; mais M. de Gramont a voulu, dit-il, faire *une œuvre de redressement, ayant uniquement pour but* de placer la vérité en face de l'erreur *involontaire* ou *volontaire* (1), et il me met trop souvent en cause, mes assertions sont trop souvent l'objet de ses rectifications pour que je puisse m'abstenir de le suivre. Ce n'est pas sans un douloureux sentiment, sans une vive répugnance que je m'y détermine; la réserve que j'avais observée, en publiant mon *livre justificatif*, suivant l'expression de M. de Gramont, prouvait surabondamment mon vif et sincère désir d'éviter une polémique regrettable, et si je sors aujourd'hui de cette réserve, c'est sous l'empire d'une contrainte impérieuse.

III

J'ai démontré, si je ne m'abuse, que le 12, au moment où M. de Gramont m'adressait les dépêches télégraphiques de midi quarante-cinq et une heure quarante, le gouvernement impérial avait résolu d'agréer la renonciation du prince

(1) *La France et la Prusse avant la guerre*, page 6.

Léopold avec les tempéraments ou plutôt sous la forme où elle nous était concédée par le Roi. Il importe de retenir ce fait, parce que c'est à dater de ce jour que l'on voit surgir les complications nouvelles qui ont conduit à la guerre.

C'est en effet dans cet après-midi que l'ambassadeur d'Espagne à Paris reçut une dépêche télégraphique expédiée de Sigmaringen par le prince Antoine de Hohenzollern et annonçant que le prince Léopold, son fils, avait retiré sa candidature. Comment M. de Gramont a-t-il envisagé cette communication, et quelles déterminations lui a-t-elle suggérées? Le 12, à trois heures, il reçoit le représentant de la Prusse à Paris, le baron de Werther, arrivé d'Ems le matin même.

« Nous avons, dit-il, à peine échangé quelques paroles, quand je fus interrompu par un message que me faisait passer l'ambassadeur d'Espagne... Il m'apportait la nouvelle du désistement du prince de Hohenzollern et plaçait sous mes yeux le télégramme que venait de lui adresser le prince Antoine. M. Olozaga se félicitait de cette solution, car, au point de vue du cabinet de Madrid, elle était d'autant plus complète qu'en vérité elle était son œuvre. Quant à moi, je ne pouvais me dissimuler que le désistement, se produisant sous cette forme, loin d'avancer nos affaires, les com-

pliquait, au contraire, de la façon la plus grave...

« Pas un mot de la France, continue M. de Gramont, pas un mot de la Prusse. Tout se passait entre le prince de Hohenzollern et l'Espagne. Ainsi s'évanouissait l'espoir que nous avions fondé sur une participation, même indirecte, du Roi au désistement du prince. Nous avons pensé que si le Roi nous avait informés de la résolution de son cousin, il était possible de trouver dans cette communication royale une garantie, une satisfaction suffisante. Ici le roi de Prusse non seulement ne nous communiquait rien, mais nous apprenions le désistement par une dépêche publique de la compagnie Havas, expédiée en clair, et par conséquent connue, sur son passage, par bien d'autres avant de nous arriver.....

« Il était impossible de se méprendre sur l'accueil que les Chambres, que le pays tout entier allaient faire à ce document dont la publicité était déjà un fait accompli..... Le gouvernement se trouvait en présence d'une situation nouvelle. Il fallait évidemment aviser à des expédients nouveaux...

« Il serait superflu de peindre ici l'état des esprits au moment où la dépêche du prince Antoine circula dans le public... l'élan d'indignation qui enflammait, l'un après l'autre, tous les organes de

la presse et qui se traduisait, dans la masse du peuple, par une agitation presque inquiétante... Il n'y avait que deux partis à prendre : ou s'associer, dans une certaine mesure, au sentiment national, en cherchant à le contenir, ou le braver ouvertement en déclarant que, devant le refus du roi de Prusse, il fallait renoncer à toute satisfaction, à toute garantie contre le retour de pareils événements, et se contenter du simple désistement du prince de Hohenzollern (1). »

Ainsi parle M. de Gramont. Or il ne fallait s'arrêter ni à l'un ni à l'autre de ces deux partis. Il s'en trouvait un troisième, qui était tout indiqué par l'état de nos négociations avec le Roi à la date du 12, et auquel il importait de se tenir fermement. Je m'explique.

Il convient d'abord ici de rappeler des circonstances qu'il faut avoir à présent à l'esprit, si l'on veut se rendre un compte exact des choses dans cette fatale journée. L'ambassadeur d'Espagne, avant de se rendre auprès de M. de Gramont, avait-il donné connaissance de la dépêche du prince Antoine à d'autres membres du cabinet? Ce qu'on a affirmé, c'est qu'elle fut divulguée peu avant l'ouverture de la séance du Corps législatif.

(1) *La France et la Prusse avant la guerre*, pages 109 et suivantes.

Le président du conseil, en arrivant à la Chambre, put en faire part à plusieurs députés. Il la communiqua notamment à M. Thiers, qui jugea que le désistement garantissait la paix et nous suffisait (1). Ce ne fut pas, il faut le reconnaître, le sentiment de la plupart des membres de l'Assemblée, ni celui surtout des journalistes qui avaient envahi les salles du palais Bourbon. Leur indi-

(1) « Il (M. Émile Ollivier) courut à M. Thiers en arrivant à la Chambre : « Vous aviez raison ! Nous avons réussi ! C'est la paix ! — Maintenant, lui dit M. Thiers, il faut vous tenir tranquilles. — « Soyez rassuré, répondit-il, nous tenons la paix, nous ne la laissons pas échapper. » (Jules SIMON, *Souvenirs du 4 septembre*, page 161.) Tel était si bien le sentiment du président du Conseil, qu'un journal, le *Constitutionnel*, qui prenait notoirement ses inspirations à la chancellerie, envisagea comme un succès précieux le désistement du prince Léopold, bien qu'il ne fût encore annoncé que par son père et avant toute participation du roi de Prusse.

« Nous sommes satisfaits, disait-il dans son numéro paru le 13 au matin. Le prince Léopold avait accepté la couronne d'Espagne. La France a déclaré qu'elle s'opposerait à une combinaison politique ou à un engagement de famille qu'elle jugeait menaçants pour ses intérêts, et la candidature est retirée. Le prince de Hohenzollern ne régnera pas en Espagne. Nous n'en demandons pas davantage, et c'est avec orgueil que nous accueillons cette solution pacifique.

« Une grande victoire qui ne coûte pas une larme, pas une goutte de sang. »

Je n'ai pas poursuivi, moi-même, un autre but pendant mon séjour à Ems, mais je l'ai toujours voulu avec la consécration de l'assentiment du Roi, qui donnait à ce résultat tous les caractères d'un arrangement solide et durable. Dans tous les cas, il convient de noter qu'à cette heure solennelle le président du Conseil était loin de partager le sentiment du ministre des affaires étrangères et d'envisager comme lui la dépêche du prince Antoine et la publicité donnée à ce document.

gnation fut, au contraire, vive et bruyante. Au milieu de cette agitation, M. Clément Duvernois, montant à la tribune, demanda à interpeller le gouvernement « sur les garanties qu'il comptait stipuler pour éviter un retour de complications successives avec la Prusse ». C'est ainsi qu'apparut pour la première fois la funeste pensée de se prémunir contre une éventualité, de tout point invraisemblable; jusque-là le gouvernement, du moins, n'en avait indiqué ni la nécessité, ni la convenance.

Voyons maintenant quel était le caractère, la valeur ou la portée du télégramme communiqué par M. Olozaga. Cette dépêche venait d'un prince que nous avons nous-mêmes tenu à l'écart de nos pourparlers; elle n'émanait ni du cabinet de Berlin, ni de celui de Madrid. M. Olozaga n'avait pas été invité à en donner connaissance au gouvernement français. Il l'a communiquée, mais à titre officieux et sous sa responsabilité. Il n'y était fait et il ne pouvait y être fait mention ni de la France ni de la Prusse. Elle était totalement étrangère aux négociations que nous avons ouvertes à Ems. En un mot, elle n'existait pas pour nous, et il aurait fallu l'ignorer ou la tenir comme non avenue. C'est le jugement qu'en a porté l'Empereur. « La dépêche du prince Antoine, écrivait-il à M. de Gramont dans la soirée

du 12, adressée à Prim (1), est un document non officiel pour nous que personne n'a été chargé, en droit, de nous communiquer.. Tant que nous n'avons pas une communication officielle d'Ems, nous ne sommes pas censés avoir reçu de réponse à nos justes demandes (2)... »

On conçoit que les députés et le public, ne connaissant rien de nos négociations, aient pu se persuader, à la nouvelle de la renonciation du prince Léopold, annoncée par l'ambassadeur d'Espagne, que la Prusse, que le Roi lui-même entendait se dérober et nous accorder pour toute satisfaction l'avis qui nous arrivait par voie indirecte et sous le couvert d'un agent diplomatique étranger. Les députés et le public étaient fondés à voir dans un

(1) Par l'intermédiaire de M. Olozaga.

(2) Cette lettre se trouve à la page 136 de *La France et la Prusse avant la guerre*.

J'ai eu en outre entre les mains la minute d'une dépêche adressée au roi Victor-Emmanuel, dans l'après-midi du 12, expédiée par un de ses agents après un entretien avec l'Empereur et annonçant que Sa Majesté jugeait avec une vive satisfaction le désistement du prince Léopold, bien qu'il ne fût encore connu que par le message de son père, comme le dénouement pacifique de la crise. Le Roi, ajoutait-on, peut, de l'avis de l'Empereur, retourner dans les Alpes et se livrer paisiblement à la chasse du chamois. Le Roi, en effet, avait discontinué ce délassement et était rentré en toute hâte à Turin dès qu'il avait été informé des complications qui avaient surgi si soudainement. Je ne dois pas la connaissance de cet incident à M. Nigra, mais je puis invoquer son témoignage, puisqu'il assistait à l'entretien que je crois devoir rappeler ici.

pareil procédé une nouvelle offense venant s'ajouter à celle dont le cabinet de Berlin avait usé envers la France en nouant à Madrid les fils d'une intrigue conçue dans une pensée hostile et déloyale. Cette conviction devait irriter les esprits, et il est naturel qu'il se soit élevé une voix, au Corps législatif, pour interpeller le gouvernement.

Ce qu'on ne conçoit pas, c'est que M. de Gramont, exactement renseigné, ait partagé cet entraînement, et qu'il y ait adapté son langage et ses résolutions. Il savait ce que valait la dépêche du prince Antoine; il savait que nous touchions au moment où le Roi répondrait à nos réclamations; il savait dans quels termes et sous quelle forme le souverain de la Prusse s'expliquerait avec nous, et il était d'autant plus tenu d'attendre cette déclaration, que nous lui avions accordé, au Roi, le délai qu'il nous avait demandé. Assurément, la transmission de la dépêche du prince Antoine avait été concertée entre Ems et Sigmaringen; elle avait précédé la déclaration du Roi; elle avait été, sans doute, imaginée pour bien établir l'entière spontanéité du prince Léopold. Seul il avait accepté, prétendait-on, les offres de l'Espagne; seul il les déclinait: on espérait ainsi dégager la responsabilité du souverain et celle de son gouvernement; mais personne ne s'y serait mépris, et d'ailleurs n'eût-il

pas été d'une sage politique de ne pas relever ces efforts faits surtout en vue d'amortir l'impression irritante que cet incident produisait en Allemagne?

Si, comme l'Empereur, M. de Gramont avait pensé que la dépêche du prince Antoine n'avait pour nous aucune valeur, et que nous étions censés n'avoir reçu aucune réponse, que serait-il arrivé? Le Roi nous notifiait le lendemain, dans la forme officielle, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France, non seulement que le prince Léopold s'était désisté, mais que lui, le Roi, donnait *sans réserve* son entière approbation à cette renouciation. Nous obtenions ainsi, avec toutes les garanties désirables, la satisfaction qui nous était due.

Quant à l'*agitation presque inquiétante* qui s'était emparée du sentiment public dès qu'on eut connaissance du message du prince Antoine, il eût été facile de l'apaiser. Cette agitation était née de la pensée que la communication faite à l'ambassadeur d'Espagne constituait l'unique réparation qui nous serait concédée; c'était une erreur; il fallait la redresser, il fallait monter à la tribune et faire part sommairement à la Chambre de l'état de nos négociations à ce moment. En s'expliquant, M. de Gramont aurait rassuré l'Assemblée et l'opinion publique, et le lendemain, en apprenant la démarche du Roi; on aurait été d'autant plus satis-

fait qu'on avait pu croire, la veille, à un humiliant mécompte. — Il n'est donc pas vrai de dire que nous n'avions qu'à nous *associer* au sentiment national ou à le *braver*.

IV

C'est cependant sous l'empire de cette conviction erronée que M. le duc de Gramont — il avait à ce moment-là connaissance de l'interpellation de M. Duvernois — reprit avec l'ambassadeur de Prusse l'entretien interrompu par M. Olozaga. Quel en fut l'objet ? M. de Gramont a pris soin de nous en instruire, et il importe de citer ce qu'il en dit. En s'expliquant sur les véritables intentions de son souverain, M. de Werther avait soutenu avec insistance, écrit M. de Gramont, « que le Roi, en autorisant la candidature du prince de Hohenzollern, n'avait jamais eu l'intention de blesser l'Empereur et n'avait jamais supposé que cette combinaison pût porter ombrage à la France... » « Je fis donc observer au baron de Werther, continue M. de Gramont, que du moment où il m'affirmait que rien n'avait été plus éloigné de la pensée

de son souverain que de blesser l'Empereur ou d'inquiéter la France, une pareille assurance donnée serait certainement de nature à faciliter l'accord que nous recherchions... et cela étant, je m'en remettais à son appréciation sur la question de savoir si le véritable expédient n'était pas une lettre du Roi à l'Empereur.....

« De son côté, M. le baron de Werther, sans se rallier formellement à cette manière de voir, n'en repoussait pas la discussion, ainsi que l'indique son rapport. J'ai retrouvé dans mes papiers la minute d'une note que j'écrivis séance tenante et dont je lui donnai copie. Elle avait pour but de résumer les assurances qui me paraissaient de nature à faciliter l'accord que nous recherchions tous deux. En voici le texte :

« En autorisant le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, le Roi
« ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la
« dignité de la nation française. Sa Majesté s'associe
« à la renonciation du prince de Hohenzollern et
« exprime son désir que toute cause de mésintelligence
« disparaisse désormais entre son gouvernement et celui de l'Empereur. »

« Tel était, continue plus loin M. de Gramont, le genre de démarche que nous avons suggéré à

l'ambassadeur de Prusse, non pas avec l'idée d'en publier le texte, comme il l'a écrit par erreur, mais seulement avec la pensée d'en faire connaître la substance pour y trouver le point d'appui de nos efforts conciliants et pacifiques (1). »

Quel accueil fit l'ambassadeur de Prusse à cette proposition ? Les deux interlocuteurs ne sont pas absolument d'accord à ce sujet. « J'ai fait observer au duc de Gramont, a dit M. de Werther dans son rapport, qu'une pareille démarche serait rendue extrêmement difficile par les explications données par lui le 6 de ce mois à la Chambre des députés ; elles contenaient des déclarations qui avaient dû froisser profondément Sa Majesté le Roi. »

Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur de Prusse accepta de transmettre à son souverain la suggestion qui lui était faite, mais seulement quand il lui fut démontré que je serais chargé de ce soin s'il déclinait de s'en acquitter lui-même.

A l'issue de son entretien avec l'ambassadeur de Prusse, M. de Gramont se rendit à Saint-Cloud, assurément pour conférer avec l'Empereur. Que se passa-t-il dans cette entrevue ? M. de Gramont ne nous en fait pas la confidence, il ne nous apprend pas quel fut le sentiment du souverain sur

(1) Voir *La France et la Prusse avant la guerre*, pages 115 et suivantes.

ce grave incident; mais ce sentiment ressort des faits, et il est aisé de le mettre en pleine lumière grâce à des documents qu'on retrouve dans la publication de M. de Gramont. Si l'Empereur avait donné son approbation à l'ouverture faite à M. de Werther, s'il l'avait jugée convenable et opportune, le premier soin de son ministre des affaires étrangères, fort de son assuiement, eût été d'en instruire sans retard son plénipotentiaire à Ems et de lui recommander de ne négliger aucun effort pour déterminer le Roi à l'agréer. Or, que fait M. de Gramont? De retour au ministère, il me télégraphie : « 7 heures du soir. — Nous avons reçu, des mains de l'ambassadeur d'Espagne, la renonciation du prince Antoine, au nom de son fils Léopold, à sa candidature au trône d'Espagne; pour que cette renonciation produise tout son effet, il paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature. Veuillez vous rendre auprès du Roi pour lui demander cette déclaration... »

Ce télégramme me laissait ignorer, et la proposition faite à M. de Werther, et l'engagement pris par cet ambassadeur de la transmettre à son souverain. M. de Gramont n'a pas pu se dissimuler cependant que le lendemain, à l'arrivée du rapport

du représentant de la Prusse à Paris, je me trouverais dans cette étrange situation d'avoir à présenter au Roi un accommodement bien différent de celui qui, à mon insu, lui serait transmis par M. de Werther. N'est-il pas permis de conclure déjà que l'Empereur avait repoussé l'expédient imaginé par M. de Gramont, estimant, lui souverain, que le roi de Prusse l'envisagerait comme une exigence incompatible avec sa dignité? C'est évidemment pour cette considération qu'on a substitué, dans l'entretien de Saint-Cloud, la combinaison que je fus chargé d'offrir à celle qui avait été recommandée à l'ambassadeur de Prusse. La différence était notable : je n'avais à demander au Roi ni une lettre, ni la justification de sa conduite antérieure ; je devais me borner à solliciter une déclaration *verbale* nous garantissant contre le retour d'une candidature que nous ne pouvions subir (1).

Mais ce qui démontre surabondamment que

(1) Il est un point qui, pour moi, reste absolument obscur et que je ne saurais tenter d'élucider. Il ne peut être douteux, ce me semble, que les instructions qui m'ont été données dans la soirée du 12 impliquaient, dans la pensée de l'Empereur, l'abandon de la proposition faite dans la journée à l'ambassadeur de Prusse. Mais, dans ce cas, quel était le devoir du ministre des affaires étrangères? De m'instruire de son entretien avec M. de Werther et de m'autoriser à déclarer qu'il devait être considéré comme non venu. C'est ce que l'Empereur a certainement présumé. Est-ce simple omission, ou bien M. de Gramont s'est-il persuadé que mon silence suffirait pour démontrer au roi de Prusse qu'on ne persistait pas, à Paris, dans le

l'Empereur n'a pas un instant agréé la suggestion de M. de Gramont, c'est que, peu après leur entrevue, dans la soirée, il jugea utile, pour bien affirmer sa manière de voir, de lui adresser la lettre dont j'ai déjà cité un extrait, et que je crois bon de reproduire intégralement :

« En réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui et en relisant la dépêche du prince Antoine, je vois qu'il faut se *borner* à accentuer davantage la dépêche que vous avez dû envoyer à Benedetti, en faisant ressortir les points suivants :

« 1° Nous avons affaire à la Prusse, et non à l'Espagne.

« 2° La dépêche du prince Antoine, adressée à Prim, est un document non officiel pour nous que personne n'a été chargé, en droit, de nous communiquer.

« 3° Le prince Léopold a accepté la candidature au trône d'Espagne, et c'est le père qui renonce.

« 4° Il faut donc que Benedetti insiste, comme il en a l'ordre, pour avoir une réponse par laquelle le Roi s'engagerait, pour l'avenir, à ne pas permettre au prince Léopold, qui n'est pas engagé, de

désir qu'on avait exprimé à son représentant? C'est ce que je ne saurais dire. Ce qui est certain, c'est que les deux propositions parvenant au Roi dans la même journée devaient se nuire mutuellement et compliquer gravement les choses, puisqu'en présentant l'une je n'étais pas expressément autorisé à retirer l'autre.

suivre l'exemple de son frère, et de partir, un beau jour, pour l'Espagne.

« 5° Tant que nous n'aurons pas une communication officielle d'Ems, nous ne sommes pas censés avoir de réponse à nos justes demandes.

« 6° Tant que nous n'aurons pas cette réponse, nous continuerons nos armements.

« 7° Il est donc impossible de faire une communication aux Chambres avant d'être mieux renseignés. »

Certainement, l'Empereur a pensé avec son ministre, et il faut le regretter, qu'il serait prématuré de s'expliquer immédiatement devant le Corps législatif. Il se persuadait sans doute que l'agitation provoquée par la dépêche du prince Antoine se dissiperait devant celle que j'avais annoncée pour le lendemain, apportant la déclaration du roi de Prusse. Ce qui est plus certain, c'est que l'Empereur n'a pas varié sur le compte qu'il fallait faire de la dépêche reçue par M. Olozaga, et qu'il n'y a jamais vu qu'un document non officiel que nous devons ignorer.

Se conformant aux intentions de l'Empereur, M. de Gramont m'adressa, à onze heures quarante-cinq de nuit, une nouvelle dépêche ainsi conçue : « L'Empereur me charge de vous faire remarquer que nous ne saurions considérer la renonciation

que nous a communiquée l'ambassadeur d'Espagne et qui ne nous est pas adressée directement, comme une réponse suffisante aux justes demandes adressées par nous au roi de Prusse... » Il me recommandait de nouveau d'insister pour obtenir une déclaration de garantie pour l'avenir. Il ratifiait ainsi, en ce qui concerne le caractère de la démarche faite par M. Olozaga, sa dépêche de sept heures (1).

Donc le lecteur retiendra que le 12, avant midi, nous considérions le désistement du prince de Hohenzollern comme une solution acceptable si le Roi nous le notifiait lui-même en y ajoutant son approbation. Dans l'après-midi du même jour, après l'arrivée de la dépêche du prince Antoine, après

(1) Le lendemain, 13, M. de Gramont faisait néanmoins au Corps législatif la déclaration suivante : « L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé *officiellement* hier la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne. Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse, et qui n'ont jamais eu d'autre objet, ne sont pas encore terminées. Il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui à la Chambre et au pays un exposé général de l'affaire. » Ce n'était pas l'avis de l'Empereur, qui ne reconnaissait aucun caractère *officiel* au message du prince Antoine, et il l'avait explicitement manifesté à M. de Gramont dans sa lettre.

Je pourrais arguer de cette déclaration que si nos négociations n'ont jamais eu d'autre objet que la renonciation du prince Léopold, j'avais bien compris, de mon côté, le caractère et le but de ma mission, et que la manière dont je m'en suis acquitté ne mérite aucun des reproches, aucune des rectifications articulées par M. de Gramont.

l'interpellation de M. Clément Duvernois, tout est changé. Devant l'état de l'opinion publique, devant l'attitude de la majorité parlementaire, « on ne pouvait accepter, a écrit M. de Gramont, le désistement sans stipuler des garanties (1)... » Ces garanties étaient-elles indispensables, et quelles raisons avait-on de présumer que le roi de Prusse, sorti de ce conflit non sans dommage pour son prestige, aurait pu consentir à y rentrer ? Tous les cabinets, la presse et l'opinion de tous les pays avaient blâmé la façon clandestine avec laquelle on avait introduit cette affaire. Comment donc admettre que le Roi, après avoir approuvé, dans une communication faite à l'ambassadeur de France, la résolution de son neveu, aurait pu, aurait voulu l'autoriser à reprendre sa candidature ? Il n'y avait pas lieu de prévoir cette éventualité : il n'y avait donc pas lieu, pour la conjurer, de stipuler des garanties.

J'ai fini avec la journée du 12 : j'arrive à la journée du 13 ; celle-ci acheva ce que celle-là avait commencé et ne laissa plus aux amis de la paix l'espoir de la conserver.

(1) Voir *La France et la Prusse avant la guerre*, page 130.

V

J'avais reçu dans la nuit les deux dépêches que M. de Gramont m'avait adressées dans la soirée de la veille; obéissant à ses instructions, je sollicitai, dès la première heure, une nouvelle audience du Roi.

M'apercevant dans une allée, Sa Majesté vint au-devant de moi, et je pus, sans autre retard, lui apprendre qu'on connaissait à Paris la renonciation du prince Léopold. Il en témoigna une vive surprise. Assurément, le Roi n'a pas espéré me persuader qu'il ignorait encore, à ce moment, et la résolution du fils et la démarche du père, et qu'en télégraphiant à Paris le prince Antoine s'était abstenu de télégraphier à Ems (1), ce qui eût con-

(1) Le Roi m'avait appris lui-même la veille qu'il était en correspondance télégraphique avec les princes de Hohenzollern. J'avais pu, en effet, télégraphier à M. de Gramont, le 12, à six heures du soir : « Le Roi vient de me dire qu'il a reçu une dépêche télégraphique lui annonçant que la réponse du prince Léopold lui parviendra indubitablement demain. Il a ajouté qu'il me fera demander dès qu'elle sera entre ses mains. » Cette dépêche, vraisemblablement, lui annonçait l'expédition de celle que le prince Antoine adressait le même jour à M. Olozaga; mais le Roi ne m'en fit pas la confidence, ne vou-

stitué un manquement aux égards dus au chef de sa maison ; mais le Roi, qui avait distribué les rôles, restait fidèle à celui qu'il s'était tracé lui-même. Il voulait continuer jusqu'à la fin la fiction qu'il avait imaginée pour s'abriter personnellement contre tout reproche d'avoir fait à la France une concession compromettante. Il voulait surtout pouvoir affirmer qu'il s'était borné à respecter, comme il prétendait l'avoir fait au début, l'entière liberté de ses parents. Cependant je fis remarquer au Roi que, par suite de cet incident même, le désistement du prince Léopold ne saurait apaiser l'agitation qu'avait provoquée sa candidature. J'ajoutai que, pour calmer toutes les inquiétudes, pour raffermir les bonnes relations entre les deux pays, il semblait utile de garantir l'avenir aussi solidement que le passé, et qu'à cette fin je sollicitais l'autorisation de transmettre à mon gouvernement l'assurance que Sa Majesté userait, au besoin, de son autorité pour prévenir toute tentative de reprendre la candidature abandonnée.

lant intervenir lui-même, comme il se l'était toujours proposé, que le lendemain, quand la renonciation serait un fait connu et accompli en dehors de lui, adaptant ainsi chacun de ses actes à la mise en scène qu'il avait arrêtée dès le premier moment. Je ne m'étais donc pas abusé, et je n'avais pas trompé le gouvernement impérial en annonçant, au sortir de ma première audience, comment les choses se passeraient.

« — Vous me demandez, me répondit le Roi, un engagement sans terme et pour tous les cas ; je ne saurais le prendre. » Il ajouta qu'il ne pouvait aliéner de la sorte sa liberté de résolution, « qu'il n'avait aucun dessein caché, et que *cette affaire lui avait donné de trop graves préoccupations pour ne pas désirer qu'elle fût irrévocablement écartée* ». Je lui fis remarquer qu'à cet égard nous pouvions nous rencontrer sur le terrain où le Roi s'était placé lui-même ; que je m'adressais au chef de la famille, et qu'en cette qualité il pouvait assurément accueillir, sans préjudice d'aucune sorte, la demande que j'étais chargé de lui présenter. Vains efforts ; le Roi refusa absolument d'y acquiescer, en m'exprimant ses regrets de ne pouvoir nous faire « une concession nouvelle et inattendue (1) ». Le Roi m'avait d'ailleurs renouvelé l'assurance qu'il recevrait dans la journée le courrier expédié de Sigmaringen, et qu'aussitôt il me manderait pour me faire la communication qu'il m'avait annoncée dans notre précédente entrevue. Je pouvais donc croire que j'aurais, avant la fin de la journée, l'occasion de faire une nouvelle tentative pour ébranler la résolution à laquelle je m'étais heurté dans la matinée.

(1) On trouvera tous les développements de cet entretien dans ma dépêche du 13 juillet.

L'occasion ne vint pas, et les choses se passèrent tout autrement. Au lieu de me convier, le Roi chargea le prince de Radziwill, son aide de camp, de m'apporter sa déclaration, conforme d'ailleurs aux assurances que j'avais reçues, et, à trois heures quarante-cinq, je pus adresser à M. de Gramont la dépêche télégraphique que j'ai reproduite plus haut.

A quelles circonstances faut-il attribuer cette nouvelle attitude du Roi? Jusqu'à ce moment il avait montré des dispositions conciliantes et le désir de sortir de cette difficulté, pourvu qu'en donnant satisfaction à la France il fût lui-même indemne de toute responsabilité vis-à-vis de l'Allemagne. Il avait accepté la discussion, et ceci mérite d'autant plus d'être remarqué que, durant tout son règne, il a constamment évité d'entrer dans l'examen de toute question diplomatique avec les représentants étrangers accrédités auprès de lui, s'en référant toujours à son ministre. A dix heures du matin, il provoqua lui-même, en m'abordant, notre dernier entretien; à trois heures de l'après-midi, malgré l'assurance qu'il m'avait donnée de me recevoir, il ne communiqua plus avec moi que par l'intermédiaire d'un de ses officiers. Évidemment l'ouverture que je lui avais faite l'avait mécontenté, ce qu'il m'a fait entendre en me disant que

nous exigions une concession *nouvelle et inattendue* qui, rendue publique, devait le découvrir et le compromettre. C'est dans cette disposition que, peu d'instants après notre rencontre matinale, il reçut le rapport de M. de Werther, arrivé par le courrier de Paris (1). Il y dit que M. de Gramont lui demandait une concession plus nouvelle et plus inattendue encore que, pour ma part, j'ignorais totalement et que je ne pouvais retirer. Dès ce moment, sa décision fut évidemment prise; il ne revint pas sur l'engagement qu'il avait contracté : il me fit déclarer que le prince Léopold s'était désisté et qu'il donnait son acquiescement à cette renonciation, mais son parti était bien arrêté de ne plus continuer les négociations; il les jugeait terminées par cette communication que j'étais autorisé à transmettre à mon gouvernement. Je dus télégraphier à Paris : « A ma demande d'une nouvelle audience, le Roi me fait répondre qu'il ne saurait consentir à reprendre avec moi la discussion relative aux assurances pour l'avenir. Sa Majesté me fait déclarer qu'elle s'en réfère aux considérations qu'elle m'a exposées ce matin... Le Roi a con-

(1) M. de Werther avait décliné le désir qui lui avait été exprimé d'user du télégraphe pour transmettre au Roi la communication qu'il avait consenti à lui soumettre. (Voir son rapport.) Son message, expédié de Paris le 12, est arrivé à Ems le 13, à midi, par la voie et à l'heure ordinaires de la poste.

senti, m'a dit encore son envoyé, à donner son approbation *entière et sans réserve* au désistement du prince de Hohenzollern, et il ne peut faire davantage. »

On remarquera que le Roi ne m'a pas fermé l'accès de sa porte, qu'il a uniquement décliné d'examiner à nouveau notre dernière proposition. Il m'a reçu, d'ailleurs, le lendemain avant son départ. Il n'y a donc eu à Ems ni insulteur ni insulté, je ne saurais trop le répéter, contrairement aux allégations que M. de Bismarck a introduites en travestissant les faits. — C'est en effet ce qu'il n'a pas hésité à faire en intervenant, dès ce moment, dans un débat auquel il était resté étranger jusqu'ici. Comment en a-t-il été saisi, et par quels expédients a-t-il provoqué les complications de la dernière heure? C'est ce qu'il me reste à exposer.

VI

Dans l'après-midi du 13, le Roi fit adresser à M. de Bismarck (1), pour l'instruire des incidents de la journée, une dépêche, celle même que M. de Bismarck devait altérer. Muni de cette pièce et jugeant qu'elle l'autorisait à prendre l'affaire en main (2), et qu'il était désormais maître de son

(1) Voir le discours du général de Caprivi prononcé au Reichstag dans la séance du 24 novembre 1892, où l'on trouvera le texte du message du Roi. Dans ce même discours, le nouveau chancelier se charge lui-même de rectifier les assertions de son prédécesseur. En rappelant sommairement les incidents qui ont marqué la journée du 13 à Ems, il s'exprime ainsi : « Le comte Benedetti fit une nouvelle tentative de se rapprocher du Roi, qui lui fit répondre que s'il demandait une audience pour revenir encore une fois sur la question des garanties, cette audience ne pourrait lui être accordée. » Ce que le Roi a décliné, c'est donc de reprendre l'entretien du matin. Ceci ressort ou plutôt est dit expressément dans le rapport de l'aide de camp de service qui a servi d'intermédiaire entre le Roi et l'ambassadeur, et ne diffère nullement avec les communications que j'ai adressées à M. de Gramont dans la journée du 13. C'est donc un point d'histoire clairement établi par l'accord de tous les intervenants. V. *Ma mission en Prusse*, pages 378 et suivantes.

(2) Cette dépêche se terminait ainsi : « Sa Majesté s'en remet à Votre Excellence pour décider si la nouvelle réclamation de M. Benedetti et le refus qui lui a été opposé doivent être communiqués à nos ministres à l'étranger et à la presse. » Jusqu'au 13 au soir M. de

action, M. de Bismarck entreprit, sans perdre un instant, de rendre toute conciliation impossible et la guerre inévitable. Après avoir renversé le sens de la dépêche du Roi et lui avoir donné une portée qu'elle n'avait pas, il l'envoya en communication à tous ses agents diplomatiques à l'étranger. Il annonçait, par ce détour insidieux, à l'Europe entière, que le Roi avait éconduit l'ambassadeur de France, infligeant ainsi au gouvernement impérial une humiliation qui devait, dans les prévisions du chancelier, le déterminer à prendre l'initiative d'une rupture. Après avoir parlé à l'Europe, il s'adressa au sentiment public en Allemagne. Les journaux qu'il inspirait, parus dans la soirée, poussèrent tous le même cri de guerre en des articles enflammés et arrogants : ils disaient que le Roi et la nation avaient été outragés, et qu'il était du devoir du pays de se lever tout entier pour tirer vengeance d'une si mortelle offense. Au lieu d'user

Bismarck n'a pas été appelé à intervenir dans la négociation. Dans tous les cas, sa participation, quel qu'en ait été le mode, n'a exercé aucune influence saisissable sur l'attitude du Roi. Ce qui le démontre, c'est son entretien avec les généraux de Moltke et de Roon durant lequel il a mutilé le message de son souverain. Les trois interlocuteurs se désolaient de voir l'affaire se perdre dans le sable, au lieu d'aboutir à une rupture éclatante. Survient la dépêche du Roi à six heures, et d'un commun accord ils s'ingénient à en faire l'instrument destiné à provoquer la guerre. C'est donc de ce moment que date l'intervention de M. de Bismarck. On verra plus loin que j'en avais, en 1873, l'entière conviction.

de son autorité sur la presse pour apaiser cette irritation des esprits dont il faisait semblant de se préoccuper dans cette même soirée en causant avec l'ambassadeur d'Angleterre (1), il s'employa à exaspérer les susceptibilités nationales.

VII

Que faut-il inférer de ces faits que je viens de rappeler sommairement? Ou je m'abuse fort, ou il est permis d'en conclure que dans les quelques jours durant lesquels j'ai poursuivi mes négociations avec le Roi, en me conformant à mes instructions officielles, il n'a surgi aucun incident de nature à compromettre le succès. J'ai gradué la fermeté de mon langage, comme on l'a vu, dans mes audiences du 9 et du 11, de façon à amener le Roi à s'expliquer plus clairement sur ses véritables intentions, à me donner des assurances plus satisfaisantes sur la résolution finale que prendrait le prince Léopold et sur l'assentiment qu'il y donnerait lui-même; mais je me suis maintenu, l'une

(1) Voir la dépêche de lord Loftus, au Livre bleu, du 13 juillet 1870.

et l'autre fois, dans les limites d'une circonspecte modération. Personne ne me blâmera d'avoir observé cette attitude dans un débat d'une telle délicatesse : une parole téméraire ou même inconsidérée pouvait le faire dévier et provoquer un conflit sanglant.

J'ai osé dire dans une lettre écrite au mois de novembre 1870 : « Ai-je réussi dans mes démarches à Ems? Oui, assurément ; j'avais, en effet, en quatre jours de négociations, et en ménageant toutes les susceptibilités, rempli le mandat dont j'avais été chargé. » M. de Gramont m'a vivement reproché cette déclaration. « Le 12, dit-il, l'ambassadeur n'avait rien obtenu, rien. Ses instructions ne lui ordonnaient pas seulement de provoquer le désistement du prince, mais d'obtenir du Roi l'assurance qu'il le lui conseillerait, *ce qui est bien différent*. Or cette assurance, le Roi s'est invariablement refusé à la donner. » Cette déclaration nous était-elle indispensable, et était-il sage, avantageux, à un degré quelconque, d'y subordonner la satisfaction que nous réclamions et qui était imminente? Je ne l'ai jamais pensé.

« ... Le 13, au matin, écrit M. de Gramont (1), lorsque M. Benedetti, muni des instructions qu'il

(1) *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 159.

avait reçues dans la nuit, s'adressa au Roi et lui demanda de refuser son autorisation à un retour de la candidature Hohenzollern, à ce moment, *aucune concession n'avait été accordée par le Roi à la France.*

« Tout ce que notre ambassadeur avait demandé, tout avait été refusé. Il n'avait absolument rien obtenu. »

Les faits répondent pour moi.

Le prince Léopold s'est-il désisté ? Oui. Le Roi nous a-t-il notifié lui-même cette renonciation et l'a-t-il approuvée ? Oui. Cette déclaration nous a-t-elle été faite en temps opportun, à l'heure voulue ? Oui, encore. J'ai donc obtenu les concessions qui faisaient le véritable objet de ma mission.

Mais comment, et par suite de quelles circonstances, nouvelles et imprévues, cette satisfaction entière, si laborieusement conquise, a-t-elle été le prélude de la guerre ? On l'a vu, et je n'ai pas à y revenir ; mais il est un point où je veux insister encore. Qu'on le remarque, c'est le 13, à 3 heures 45, que j'ai expédié télégraphiquement la déclaration du Roi. Or, à ce moment, M. de Bismarck était encore étranger à nos négociations ; il n'y était pas intervenu ; il n'avait pu les entraver, ni susciter des difficultés d'aucune sorte. Il était à Ber-

lin, blâmant son maître, mais réduit à l'inaction et à l'impuissance; il voyait avec une violente amertume l'affaire se résoudre à notre avantage. Pour comprendre comment il a été appelé à intervenir, il faut bien préciser l'impression produite par les deux demandes qui ont été, le 13, soumises au Roi, l'une par moi, l'autre par M. de Werther. Celle que j'ai été chargé de lui présenter, — l'assurance nous garantissant contre le retour de la candidature d'un prince prussien, — l'a certainement indisposé; elle n'était pas, toutefois, de nature à soulever de redoutables complications. Nous nous bornions, en effet, à solliciter une déclaration verbale sans en faire la condition de l'entente que nous poursuivions. Je m'étais même employé soigneusement à ne pas lui donner une autre portée, en m'en expliquant avec le Roi. Aussi, en mettant fin à notre entretien, m'assura-t-il qu'il me ferait demander dans la journée, dès qu'il recevrait les communications des princes de Hohenzollern (1). Mais survint le rapport du baron de Werther, apportant la demande ou la *suggestion*, si l'on veut, faite à cet ambassadeur à Paris; alors, les dispositions du Roi changent totalement. Il ne communique plus avec moi que par l'intermé-

(1) V. *Ma mission en Prusse*, page 374.

diare de l'un de ses aides de camp, et il autorise M. de Bismarck à prendre en main la suite de la négociation. C'est à 3 heures 45 que se termine la visite que je reçois de l'envoyé du Roi, et à cette heure même il fait adresser au chancelier la dépêche qui l'autorise à intervenir dans le débat (1).

Aussitôt, tout se précipite. Dès le 13 au soir, l'ambassadeur de Prusse à Paris était rappelé; le 14, il se faisait annoncer chez M. de Gramont : « Notre entretien fut bref, raconte ce dernier; il m'informa, sans commentaires, que son gouvernement l'avait blâmé de l'accueil fait à nos suggestions, lors de notre dernière entrevue du 12, et qu'il avait l'ordre de prendre un congé (2). »

Dans la séance du Reichstag du 20 juillet, M. de

(1) Nous savons aujourd'hui que cette dépêche a été remise au télégraphe, à Ems, à trois heures quarante, et qu'elle est parvenue à Berlin à six heures huit. (Discours du général de Caprivi, séance du Reichstag, 24 novembre 1892.) — C'est donc à la même heure et simultanément que le Roi a pris la double résolution de ne plus continuer ses entretiens avec moi et saisir le chancelier. Ce n'est donc pas après avoir conféré avec moi dans la matinée, puisqu'il s'était réservé de me recevoir dans l'après-midi, à l'arrivée du courrier qu'il attendait de Sigmaringen; c'est après avoir eu entre les mains le rapport de M. de Werther. Ne faut-il pas conclure de là que ce n'est pas ma communication qui l'a déterminé à recourir à un aide de camp pour m'instruire du désistement du prince Léopold, et à expédier la dépêche adressée à M. de Bismarck? Il paraît bien évident que ces résolutions lui ont été uniquement dictées par la proposition venue directement de Paris et transmise par son ambassadeur.

(2) *La France et la Prusse avant la guerre*, page 208.

Bismarck déposa sur le bureau plusieurs documents, notamment le rapport de M. de Werther : « L'ambassadeur fédéral, dit-il, y rend compte d'un entretien qu'il avait eu à Paris. Il nous fait connaître la demande inacceptable que vous connaissez. Le Roi devait écrire une lettre d'excuses, dont le contenu était indiqué. Je n'ai répondu officiellement à ce sujet, à l'ambassadeur, qu'en lui exprimant ma conviction qu'il avait mal compris les communications verbales dont il rendait compte ; qu'il me paraissait absolument impossible que des ouvertures de ce genre eussent été faites, et que, en tout cas, je me refusais à soumettre son rapport à l'examen de Sa Majesté (1). »

Ce sont donc nos propositions de la dernière heure qui ont permis à M. de Bismarck de mettre le gouvernement français dans l'alternative de souffrir la plus cruelle injure ou de tirer l'épée. Le chancelier croyait la guerre avec la France inévitable, il voulait cette guerre ; il tenait en réserve depuis plus d'un an, comme je l'ai dit, cette affaire de la candidature d'un prince de Hohenzollern à la cou-

(1) Le Roi ne ressentit pas moins vivement cet incident. Dans le discours du général de Caprivi, que j'ai déjà cité, on remarque le passage suivant : « J'ai là un billet authentique du roi Guillaume. Il y est dit, à la date du 13 juillet : « Il est nécessaire de déclarer que « je suis indigné de la demande des ministres français, et que je me « réserve d'y donner suite comme je l'entends. »

ronne d'Espagne, avec l'intention d'en tirer parti contre nous. A cause de cela, il est et demeure l'auteur principal et responsable de la guerre. Mais il n'aurait pu se procurer la guerre sans les propositions malheureuses du 13 juillet.

Supposons un moment qu'à Paris, le 12 juillet, on se soit maintenu étroitement sur le terrain des instructions qui m'avaient été adressées à midi 45; que, comme l'avait voulu l'Empereur, on n'ait tenu aucun compte de la dépêche du prince Antoine; qu'on n'ait pris l'initiative d'aucune proposition nouvelle; qu'on ait, au contraire, comme on s'y était engagé, attendu patiemment l'expiration du délai sollicité par le Roi et accordé par nous; — dans cette hypothèse, je le demande, que serait-il arrivé? Le lendemain 13, au jour convenu, le Roi me faisait sa déclaration, et je la transmettais à Paris. Quel en eût été l'effet et sur la Chambre et sur l'opinion publique? C'était bien à la France, cette fois, que le désistement était notifié, et par qui? Par le roi de Prusse que nous avions interpellé directement, et qui, en y ajoutant son approbation, reconnaissait la légitimité de nos réclamations, par conséquent celle de notre intervention. Le prince Antoine, l'ambassadeur d'Espagne, la communication qu'ils avaient échangée, tout disparaissait devant la démarche du souverain

que nous avons mis en cause. Quelle plus complète satisfaction pouvions-nous exiger, et comment n'aurait-elle pas rencontré l'assentiment général du pays et de ses représentants?

Supprimez donc, hypothétiquement, les incidents du dernier jour, et que reste-t-il? Ce que M. de Gramont a dénié sous toutes les formes, à savoir que j'avais avec un plein succès rempli la mission qui m'avait été confiée. Le lecteur appréciera ; je n'invoque pas son indulgence, j'en appelle à son impartialité.

C^{te} BENEDETTI.

Paris, janvier 1873.



TABLE DES MATIÈRES

— — — — —

PRÉFACE.....	1
L'EMPEREUR GUILLAUME I ^{er} ET LE PRINCE DE BISMARCK.....	65
LA TRIPLE ALLIANCE.....	137
LA PAIX ARMÉE ET SES CONSÉQUENCES.....	253
MA MISSION A EMS.....	343







